

## Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X	16X	20X	24X	28X	32X					

1870.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE  
FOYER DOMESTIQUE.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole et de Temperance.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

LE FOYER DOMESTIQUE, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de près de 400 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

**Religion.**—*Sermons, Exhortations et Conférences* des orateurs sacrés du Canada et de l'Europe.

EXTRAITS D'OUVRAGES, où l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la *Morelle*, etc.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

**Littérature.**—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

*Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Biographies, Voyages* et Œuvres d'imagination.

**Histoire.**—*Mémoires* sur le Canada et autres pays ; *Aperçus* sur l'histoire de l'Église et du

Clergé ; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

**Sciences et Beaux-Arts.**—Découvertes scientifiques et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

**Musique.**—Un morceau de *Musique*, pour Piano ou Chant, paraît dans chaque livraison.

**Agriculture.**—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

**Temperance et Luxe.**—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

**Chronique Générale.**—Le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, mais il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, et un *Bulletin* des nouvelles religieuses locales et étrangères, afin de rendre plus complète cette *Gazette des Familles*.

UN  
Morceau de Musique  
Chaque Mois.

VOL. I.—No. 4.  
—o—  
1er JUILLET.  
—o—  
OTTAWA.

ABONNEMENT :  
\$1. par Volume (6 mois)  
Frais de Poste compris.

Les lettres pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. CHARLES DESJARDINS, Trésorier du *Foyer*, et tout ce qui se rattache à la rédaction à Mr. l'Administrateur du FOYER DOMESTIQUE, Ottawa.

Imprimé pour l'Administration du *Foyer Domestique* par la Compagnie typographique du CITIZEN.

# LISTE DES COLLABORATEURS.

<p><b>Adam</b>, (Abbé F. L. T.)—Montréal.  <b>Alleau</b>, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, curé de Ste. Anne d'Ottawa.  <b>Amiot</b>, (Guil.) Avocat.—Québec.  <b>B...</b> (Abbé G.)—Ottawa.  <b>Bélanger</b>, (J. A.)—Ottawa.  <b>Baillargé</b>, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef, Travaux Publics du Canada—Ottawa.  <b>Benoît</b>, (Alph.)—Ottawa.  <b>Benoît</b>, (Sam.)—Ottawa.  <b>Bourget</b>, (Jos. G.) emp. civ.—Québec  <b>Caouette</b>, (J. B.) employé civil.—Québec.  <b>Chapman</b>, (W.)—St. François de la Beauce.  <b>Chandonnet</b>, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.  <b>Chauveau</b>, (P. J. O.)—Québec.  <b>Chaveau</b>, (Alex.) M.P.P.—Québec.  <b>Chemin</b>, (Abbé Léon) curé de Grenville.  <b>Couture</b>, (Guillaume)—Montréal.  <b>Crevier</b>, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste.—Montréal.</p>	<p style="text-align: center;">—:O:—</p> <p><b>De la Bruyère</b>, (Boucher) — St. Hyacinthe.  <b>De Montigny</b>, (B. A. Testard)—St. Jérôme.  <b>Bérôme</b>, (F. M.)—Rimouski.  <b>Desjardins</b>, (Dlle. Clara.)  <b>De Vervins</b>, (M. le Comte A.)  <b>Dick</b>, (Dr. V. E.)—Chateau-Richer.  <b>Dion</b>, (J. O.)—Bassin de Chambly.  <b>Drapeau</b>, (Stanislas)—Ottawa.  <b>Evanturel</b>, (F. E. Alf.) LL.B., Avocat—Ottawa.  <b>Faucher de Saint-Maurice</b>, — Québec.  <b>Filliâtre</b>, (R. P.) O.M.I.—Ottawa,  <b>Fréchette</b>, (Louis-Honoré)—Québec.  <b>Gagnon</b>, (Ferd.)—Worcester, Mass., États-Unis.  <b>Garneau</b>, (A.)—Ottawa.  <b>Genand</b>, (J. A.)—Ottawa  <b>Graziella</b>, (Mlle * *)  <b>Guay</b>, (Abbé Chs.) N.-D. du S. Cœur.  <b>Huguet-Latour</b>, (L. A.) A.M., N.P., Montréal.  <b>Huot</b>, (Edouard)—Québec.  <b>Langevin</b>, (Abbé Edm.) V. G.—Rimouski.</p>	<p><b>Legendre</b>, (Napoléon)—Québec.  <b>Le May</b>, (Pamphile)—Québec.  <b>Lemoline</b>, (J. M.)—Québec.  <b>Lérída</b>, (Mlle * *)  <b>Lorrain</b>, (Léon) Etudiant en Droit premier lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Irberville.  <b>Malouin</b>, (J. A.)—Québec.  <b>Marmette</b>, (Joseph)—Québec.  <b>McCabe</b>, (L.)—Ottawa.  <b>Mellieur</b>, (Dr. J. B.), LL. D.—Québec  <b>Pallier</b>, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  <b>Paquin</b>, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  <b>Paquin</b>, (Elzéar)—Montréal.  <b>Poirier</b>, (Pascal)—Ottawa.  <b>Poisson</b>, (M. J. A.)—Arthabaskaville.  <b>Renault</b>, (Eugène)—Montmagny.  <b>Smith</b>, (Gustave)—Ottawa.  <b>Sulte</b>, (Benj.)—Ottawa.  <b>Tanguay</b>, (Abbé Cyp.)—Ottawa.  <b>Tassé</b>, (Joseph)—Ottawa.  <b>Tassé</b>, (Elle) Surint. de l'Education, Manitoba.  <b>Tessier</b>, (L. W.)—Montréal.  <b>Téti</b>, (Dr. L.)—Rivière-Quelle.  <b>Turotte</b>, (L. P.)—Québec.</p>
--	---	---

Ainsi que plusieurs autres Ecrivains également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

## Sommaire des Matières de cette Livraison.

Religion.	PAGES.	Archeologie.	PAGES
Réponses aux Objections les plus répandues contre la Religion, par Mgr. de SÈGRÉ.—(Suite).....	229	Notes sur la Terre-Sainte.—II. La Grotte de Pagonie.....	277
L'Œuvre de la Propagation de la Foi.—Mission d'Alaska (Suite et Fin).....	232	<b>Économie Sociale et Politique.</b>	
<b>Sciences Sacrées.</b>		Essai sur le Droit Social Chrétien, par le Rév. Père L. P. PAQUIN, O. M. I. (Suite).....	280
Définitions de SAINT-THOMAS D'AQUIN.—III. Dieu est ! Comment Dieu est-il?—La Simplicité de Dieu. IV. La Perfection de Dieu.—V. et VI. Bonté de Dieu, par M. l'abbé TH. ALLEAU (Suite).....	235	<b>Maximes et Pensées.</b>	
Études sur la Création, par M. l'abbé Th. A.—(Suite.)	237	Diverses Pensées.....	242
<b>Morale et Philosophie.</b>		Diverses Pensées, par le Comte de NUGENT.....	268
Étude de l'Homme, par M. Elzéar PAQUIN.....	239	Pensées.....	270
<b>Littérature.</b>		Maximes et Pensées.....	277
Yvonne et Marie, par Charles DUBOIS.....	243	<b>Agriculture.</b>	
Le malheur d'avoir une femme trop bonne, par Alfred BOUGEARD.....	258	Vingt courtes Leçons sur l'Agriculture, par un ANCIEN CULTIVATEUR.—(Suite).....	287
Les Fils du Martyr, avec illustration, par A. de LAMOTTE.....	260	<b>Partie Editoriale.</b>	
<b>Poésies.</b>		La Fête Nationale et l'Institut d'Ottawa.....	289
Ode à St. Vincent de Paul, par l'abbé M. Léon CHEMIN.....	263	Statistiques du Canada.....	293
Le Fort de Chambly, par Benj. SULTE.....	271	Ordinations et Prise de Voile.....	297
La Saint-Jean-Baptiste, par Philéas HUOT.....	271	Adhésions nouvelles.....	298
Hymne à St. Jean-Baptiste, par F. B. ANGERS.....	280	Projet concernant la publication du <i>Foyer Domestique</i> .....	298
Séparation ou les Adieux du Couvent, par J. A. BÉLANGER.....	286	Une bonne nouvelle.....	299
Les Jours de notre Jeunesse, par J. L. A.....	286	Nos prochaines Livraisons.....	299
<b>Histoire.</b>		Le Nouveau Collège de Rimouski.....	299
L'abbé Cassiet, épisode de la Conquête du Canada, par X * *.....	269	La Question d'Orient.....	299
<b>Bibliographies.</b>		Une Œuvre Patriotique.....	300
Lettres de Voyage de M. Ernest Gagnon, par G. S.....	270	Concours Littéraire.....	300
Le Bon Combat de la Foi, par Mgr. de SÈGRÉ.....	270	Discours sur l'Éducation.....	300
<b>Science Médicale.</b>		Jugement d'un Protestant sur Chiniquy.....	300
De la Dentition, par le Dr. F. VALADE.—(Suite)....	285	Un défi au <i>Daily Witness</i> .....	301
<b>Beaux-Arts.</b>		Le <i>Witness</i> et les processions religieuses.....	301
Études sur les Beaux-Arts, par M. le chevalier Gustave SMITH.—(Suite).....	274	Bazar de Ste. Anne d'Ottawa.....	301
Musique.—Le Bouquet de Nina.....	272	Curieuse découverte.....	302
		Les Prisonniers de Caraquette.....	302
		Éducation à Ontario.....	302
		L'enseignement des Frères.....	302
		100e anniversaire de St. Hyacinthe.....	303
		Le Canada à Philadelphie.....	303
		Corrections et Additions.....	304
		Mois du Sacré-Cœur.....	304
		MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.....	305
		Liste des Agents du <i>Foyer Domestique</i> .....	307
		Bulletin des Annonces (3e page du Couvert).	

## ABONNEMENT

Cette Revue est publiée le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, formant 2 volumes de près de 400 pages, chaque année.  
Un morceau de Musique paraît chaque mois.

## FRIX :

Par Volume (6 mois.) \$1.

Payable durant les mois de Janvier et Juillet, chaque année.  
On s'abonne chez tous les Messrs de Poste.

## BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE

## FOYER DOMESTIQUE,

## ADMINISTRATION

Cette Revue, rédigée par un Comité de Collaborateurs, publie assez de matière pour charmer, pendant le mois, les loisirs de la famille.

La correspondance pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressés à Mr. CHARLES DESJARDINS, Trésorier, et tout ce qui se rattache à la rédaction, à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, Ottawa.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole, d'Education et de Tempérance.

## Religion.

## RÉPONSES

## COURTES ET FAMILIÈRES

## AUX OBJECTIONS LES PLUS RÉPANDUES

## CONTRE LA RELIGION,

Par Mgr de Ségur.

(Suite.)

## IX

## NEUVIÈME OBJECTION.

*Dieu est trop bon pour me damner.*



USSI n'est-ce pas DIEU qui vous damne, c'est vous-même qui vous damnez.

. DIEU n'est pas plus la cause de l'enfer qu'il n'est la cause du péché qui produit l'enfer.

“ Pourquoi donc permet-il le péché ? ”

Parce que vous ayant donné le plus magnifique de tous les dons, celui de l'intelligence, qui vous rend semblable à lui, et vous ayant préparé un bonheur éternel, il ne convenait pas qu'il vous traitât

comme la brute, qui n'a pas d'intelligence et qui n'est faite que pour la terre.

Il ne convenait pas que vous fussiez contraint de recevoir les dons de DIEU ; il fallait que vous employassiez votre intelligence à accepter librement et à acquérir vous-même le trésor d'une éternité de béatitude.

Voilà pourquoi Dieu nous a donné, avec l'intelligence, la liberté morale, c'est-à-dire la faculté de choisir à notre gré le bien ou le mal, de suivre ou de ne pas suivre la voix de notre bon Père qui nous appelle à lui.

Cette liberté est la plus grande marque d'honneur et d'amour que nous puissions recevoir de DIEU.

Si nous en abusons, la faute en est à nous, non à lui.

Si je vous donne une arme pour défendre votre vie, n'est-ce pas là une marque d'amour de ma part ? Et si, contre ma volonté, malgré les aver-

tissements et les leçons que je vous ai donnés pour vous en servir, vous tournez cette arme contre vous-même, serai-je cause de votre blessure ? N'est-ce pas à vous seul qu'il faudra l'imputer ?

Ainsi fait pour nous le bon Dieu. Il nous donne la liberté de faire le bien ou le mal ; mais il ne néglige rien pour nous faire choisir le bien. Instructions, avertissements, tendres invitations, terribles menaces, il n'épargne rien. Il nous comble de ses grâces, il nous environne de secours ; — mais il ne nous force pas : ce serait détruire son ouvrage.

Il respecte en nous les dons qu'il a mis en nous.

C'est donc le réprouvé qui se perd ; ce n'est pas DIEU qui le damne, c'est lui-même qui se damne. DIEU ne fait que donner à chacun ce que chacun a choisi librement, la vie ou la mort ; le paradis, fruit de la vertu, ou l'enfer, fruit du péché.

Un voyageur entrant un jour dans la cour des Messageries, à Paris, déclara qu'il devait se rendre à Lille en Flandre, dans le nord de la France. On s'empresse de lui montrer la voiture qui allait partir pour cette destination. Il était déjà sur le marchepied, lorsqu'il aperçut non loin de là une autre voiture, tout fraîchement peinte, qui lui parut plus belle et plus commode. Immédiatement il change d'idée et va prendre une place dans l'intérieur de cette voiture. Or, cette diligence faisait le service de Marseille, ville du midi de la France et directement opposée au but du voyage de notre homme.

Le chef du bureau, qui le suivait de l'œil, s'aperçut de son erreur et s'empressa de l'en avertir. “ Que faites-vous, monsieur ? lui dit-il fort poliment ; n'est-ce pas à Lille que vous allez ? ”

— Oui, monsieur, c'est bien à Lille.

— En ce cas, monsieur, vous vous trompez de voiture ; celle où vous êtes, loin d'aller à Lille va partir pour Marseille.

— Mais je finirai toujours par arriver à Lille ?

— Comment à Lille ! Vous arriverez à Marseille si vous prenez la voiture et la route de Marseille.

— Bah ! bah ! Je n'en crois rien, dit le sot voyageur ; cette voiture est beaucoup plus belle et plus commode que l'autre ; et l'administration est trop honnête pour me faire aller là où je ne veux pas aller. Je me trouve bien ici et j'y reste, et, quoi que vous en disiez, je serai demain soir à Lille.”

La cloche du départ vint à sonner, la voiture partit, et deux jours après elle débarqua notre voyageur à... Marseille.

Ce n'était pas difficile à deviner.

Ainsi font ceux qui, sans s'inquiéter de bien vivre, présument de la bonté de DIEU qu'ils arriveront tout de même au paradis.



Il y a deux chemins ouverts devant nous en cette vie, celui de la vertu et celui du vice. Le second est quelquefois plus doux, plus séduisant que le premier, surtout dans les commencements ; mais l'un mène à l'enfer, où la douceur se change en amertume ; l'autre en paradis, où le travail se change en un ineffaçable repos.

Pour aller au paradis, il faut prendre le chemin du paradis ; c'est tout simple. Le prêtre catholique est le guide charitable qui, de la part de DIEU, montre à tous ce chemin. Combien, hélas, ferment leurs oreilles à sa voix ! Combien se perdent pour n'avoir point suivi ses indications !

## X

## DIXIÈME OBJECTION.

*Dieu a prévu de toute éternité si je dois être sauvé ou damné. J'ai beau faire, je ne pourrai changer la destinée.*

RÉP. Si votre femme venait vous dire : " Mon ami, DIEU a prévu de toute éternité si tu dois dîner ou ne pas dîner aujourd'hui. J'ai beau faire, il ne sera que ce que DIEU a prévu. Je vais donc aller me promener, et ton dîner se préparera comme il pourra."

Si votre enfant vous disait : " Mon cher papa, DIEU a prévu de toute éternité si je dois aujourd'hui travailler ou faire l'école buissonnière. J'ai beau faire, je ne changerai pas la destinée. Je vais donc aller m'amuser au lieu de lire et d'écrire."

Je crois que vous n'auriez pas de peine à leur répondre, et surtout à les mettre à la raison.

Ce que vous répondriez à votre femme et à votre enfant, je vous le réponds à vous-même.

La prescience de DIEU ne détruit pas notre liberté. Et bien que notre faible raison ne puisse sonder le fond de ce grand mystère, elle en sait cependant assez pour être certaine de la vérité.

1<sup>o</sup> D'abord nous avons tous, en dépit de tous les raisonnements, de toutes les subtilités, le sentiment intime que nous sommes libres dans nos déterminations. Je sens, en écrivant ces lignes, qu'il ne dépend que de ma volonté de mettre ici un mot au lieu d'un autre, d'interrompre ou de continuer mon travail, etc. Vous qui lisez, vous sentez, et nul ne pourra vous persuader le contraire, qu'il ne dépend que de vous de lire ou de fermer ce livre, de chanter ou de vous taire, de vous lever ou de rester assis, etc.—Donc, vous et moi, nous sommes libres.

2<sup>o</sup> En second lieu, cette difficulté de concilier notre liberté morale avec la prescience de DIEU est-elle aussi sérieuse qu'elle en a l'air ? Je ne le crois pas, et je n'y vois guère qu'une affaire de mots.

Nous mesurons ici DIEU à notre aune, nous parlons de lui comme de nous-mêmes. Nous lui prétendons nos faiblesses ; et nous créons par là de chimériques embarras.

Il n'y a point, à vrai dire, de prescience ou DIEU. Prévoir, c'est voir d'avance, voir ce qui sera. Prévoir suppose nécessairement un avenir, non existant encore. Or, il n'y a point de futur ni de succession de temps pour DIEU, mais un éternel et immuable présent. Le passé et l'avenir ne sont que pour les créatures finies et changeantes. Nous prévoyons, nous autres ; mais c'est une imperfection de notre être. DIEU, l'être parfait, voit, ne prévoit pas.

Il nous voit agir. Or, personne n'a jamais dit, que je sache, que la connaissance actuelle que DIEU a de nos actions en gêne la liberté. Eh bien, DIEU n'en a pas d'autre.

Cela me paraît bien simple, bien facile à saisir. Il ne reste plus là que le mystère de l'éternité, de l'immutabilité de DIEU, ou plutôt le mystère de son existence. Mais qui sera jamais assez insensé pour dire : Je refuse de croire en DIEU, parce que je ne conçois pas l'INFINI.

Usez donc bien de votre liberté sous l'œil du bon DIEU, qui rendra à chacun selon ses œuvres.

## XI.

## ONZIÈME OBJECTION.

*Ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'âme. DIEU ne me damnera pas pour un morceau de viande. La viande n'est pas plus mauvaise le vendredi que les autres jours.*

RÉP. Vous avez tout à fait raison ; ce n'est pas la viande qui damne ; la viande n'est pas plus mauvaise un jour que l'autre.

Ce qui damne, c'est la désobéissance, qui fait manger la viande.

Ce qui est mauvais le vendredi, sachez-le, c'est la violation d'une loi qui n'existe pas pour les autres jours ; c'est la révolte contre l'autorité légitime des Pasteurs, à qui nous devons tous obéir comme à CELUI même qui les envoie : " Allez, c'est moi qui vous envoie. Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise."

Il ne s'agit donc pas de viande, ni de jours, ni d'estomac ; il s'agit du cœur qui pèche en refusant de se soumettre à un commandement obligatoire et facile.

Outre le grand et général motif d'observer toutes les lois de l'Eglise, nous pouvons ajouter que ces lois ne sont pas faites au hasard, par caprice, mais qu'elles portent sur de sages et très importantes raisons.

Ainsi la loi de l'abstinence, dont l'application revient toutes les semaines, est destinée à rappeler incessamment au souvenir des chrétiens la Passion, les souffrances, la mort de leur Sauveur, ainsi que la nécessité de la pénitence ; elle est la pratique publique de la pénitence des chrétiens, etc.

Il n'y a qu'un homme superficiel ou ignorant qui puisse regarder cette institution comme inutile. On ne peut croire, dans la pratique, combien cette seule observation du maigre le vendredi empêche l'âme de sortir des idées religieuses.

Les lois de l'Eglise, tout en obligeant sous peine de péché, sont loin d'être dures et tyranniques. L'Eglise est une mère, et non une maîtresse impérieuse. Il suffit que, pour un motif grave et légitime, vous ne puissiez faire maigre, pour que vous en soyez par là même dispensé. L'Eglise veut vous faire du bien, non du mal. Elle veut vous faire expier vos péchés, non vous rendre malade. La maladie, la faiblesse du tempérament, la fatigue d'un rude travail habituel, l'extrême pauvreté, la grande difficulté de se procurer des aliments maigres, sont des motifs qui dispensent du maigre.

Pour ne pas se faire illusion, il est bon cependant de consulter auparavant le curé ou le confesseur, interprètes de la loi.

Cette observation, qui s'étend à toutes les lois de l'Eglise, montre combien sage et modérée est l'autorité qui les porte. Respectons-la donc du

fond de notre cœur ; laissons rire ceux qui n'y entendent rien, et accomplissons sans murmurer des commandements si simples, si sages et si utiles à nos âmes.

## XII.

## DOUZIÈME OBJECTION.

*DIEU n'a pas besoin de mes prières. Il sait bien ce qui m'est nécessaire sans que je le lui demande.*

RÉP. Oui, certes, il le sait ; mais vous auriez tout à fait tort de conclure de là que vous pouvez vous dispenser de prier.

Le bon DIEU n'a pas besoin de vos prières, il est vrai. Vos prières et vos hommages ne changent en rien sa béatitude immuable... Mais il les exige de vous, ces hommages, ces adorations, ces actions de grâces, ces prières ; parce que vous, sa créature et son enfant, vous les lui devez.

Votre pensée, dont il est l'auteur, il y a droit ; il veut que vous la dirigiez vers lui ; et ce cœur qu'il vous a donné, il a droit également à son amour, et il veut que, par l'amour, vous le lui rendiez librement.

DIEU sait tous vos besoins. C'est encore très-vrai. Aussi n'est-ce point pour les lui apprendre qu'il faut que vous les lui exposiez. C'est afin que vous ne perdiez pas de vue votre impuissance sans son secours : c'est afin de vous rappeler sans cesse votre dépendance.

C'est pour vous qu'est ordonnée la prière, non pas pour lui. Il veut que vous priiez, d'abord, parce qu'il est juste que vous adoriez votre DIEU, que vous pensiez à Celui qui pense sans cesse à vous, que vous aimiez Celui qui est le bien suprême et votre excellent bienfaiteur ; et ensuite, parce qu'il est bon, utile et même nécessaire pour vous de prier.

Quoi de plus grand, quoi de plus doux, de plus simple, de plus facile que la prière !

C'est la plus noble occupation de l'homme en ce monde ; c'est ce qui ennoblit, relève et rend dignes d'un être raisonnable toutes nos autres occupations.

C'est la pensée humaine s'appliquant à DIEU, son plus digne objet.

C'est le cœur s'unissant au DIEU d'infinie bonté, d'infinie perfection, d'infini amour, qui peut seul pleinement le satisfaire.

C'est l'enfant qui parle à son père bien-aimé.

C'est l'ami qui converse familièrement avec son ami.

C'est le coupable pardonné qui remercie tendrement son Sauveur ; c'est le pécheur faible et infirme qui demande miséricorde au DIEU qui a dit : " Jamais je ne rejeterai ce qui vient à moi. "

La prière est la consolation de toutes nos peines. C'est le trésor de notre bonheur intime, que rien ne peut ravir. Car la prière est en nous ; elle est nous-même. C'est nous mêmes pensant à DIEU et aimant DIEU.

Il en est de la prière comme de l'amour de DIEU. C'est une si douce chose que le bon DIEU, en nous en imposant l'obligation, ne fait que nous commander d'être heureux.

Aussi notre Seigneur JÉSUS-CHRIST qui est venu en ce monde pour nous rendre heureux en nous rendant bons, ne recommande-t-il rien tant que la prière : " Priez sans cesse, dit-il, et ne vous laissez point. " C'est-à-dire, habituez votre âme à penser à DIEU et à l'aimer par-dessus toutes choses. La prière est le fond de la vie chrétienne.

Priez donc, et de bon cœur ; non point seulement de bouche, mais du fond de l'âme. Soyez fidèle, au commencement et à la fin du jour, à rendre au bon DIEU votre hommage filial. Priez dans vos peines ; priez dans vos dangers ; priez dans vos tentations. Priez après vos fautes, pour en obtenir le pardon. Priez dans les principales circonstances de votre vie.

Mêlez la prière à vos actions journalières. Avec elle rien n'est petit devant DIEU ; avec elle rien n'est perdu pour le paradis. Vous serez pur et bon, si vous pratiquez la prière. Votre cœur sera dans la paix. Au milieu des misères de la vie, vous aurez cette joie intérieure qui en adoucit les amertumes ; et quand le temps de votre épreuve sera terminé, vous recueillerez au centuple le fruit de votre fidélité.

## XIII.

## TREIZIÈME OBJECTION.

*Je prie et n'obtiens pas. Je perds mon temps.*

RÉP. Sainte Monique, la mère de saint Augustin, a-t-elle perdu son temps, lorsque pendant seize années de prières et de larmes elle a demandé à DIEU ce qu'elle a enfin obtenu : la conversion de son fils ?

Saint François de Sales a-t-il perdu son temps lorsqu'il a travaillé pendant vingt-deux ans à acquérir la douceur.

La persévérance est une des principales qualités de la prière.

Ne nous laissons jamais de prier. Le bon DIEU fait la sourde oreille pour nous faire crier plus haut et davantage : il semble se cacher pour que nous sentions mieux son absence, pour que nous apprécions mieux la douceur de sa présence.

Souvenons-nous de la promesse du Maître : " Cherchez, ET VOUS TROUVEREZ. " Nous trouverons, nous sommes assurés de trouver. Mais nous ne sommes pas assurés de trouver tout de suite. Sainte Monique, la femme de la foi et de la persévérance, n'a trouvé qu'après seize ans, et c'est sa constance inébranlable qui l'a sanctifiée. La Chananéenne de l'Évangile n'a obtenu la vie de son enfant qu'après trois demandes, et ce retard, si cruel pour son cœur de mère, a été l'épreuve et le triomphe de sa foi.....

Ne nous laissons pas. Le moment où nous perdons courage est peut-être celui où DIEU va venir à nous !

## XIV.

## QUATORZIÈME OBJECTION.

*Qu'est-ce que j'ai donc fait au bon DIEU pour qu'il m'envoie tant de mal.*

RÉP. " Homme de peu de foi, " qui ne comprenez point les secrets de DIEU ! Quand il vous visite par la souffrance, ne lui posez jamais, croyez-moi, cette redoutable question : " Que vous ai-je fait pour tant souffrir ? "

Presque toujours il pourrait vous réduire au silence en déroulant sous vos yeux épouvantés une longue, une affreuse série de fautes, que votre indifférence religieuse dérobo seule à votre attention, et les éternelles douleurs de l'enfer que ces fautes méritent cent fois !

Toujours il pourrait vous répondre, en vous rappelant les flammes redoutables du purgatoire, que

nul n'est saint à ses yeux, et que les peines mitigées de la vie présente sont bien peu de chose en comparaison des expiations de la vie future.

Toujours, enfin, il pourrait vous répondre en vous montrant son paradis, sa crèche, sa croix, que votre voyage en ce monde n'est qu'une épreuve passagère ; qu'il vous a, le premier, donné l'exemple de la patience, afin que, par le saint usage de la souffrance, vous sanctifiiez votre âme et vous accumuliez sur votre tête un poids immense de gloire dans l'éternité.

Il vous rappellerait ces oracles tombés jadis de ses lèvres divines :

*“ En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous souffrirez, tandis que le monde se réjouira. Mais votre tristesse sera changée en joie. La femme qui enfante souffre et gémit quand arrive son heure ; mais quand elle a enfanté, elle oublie bientôt ses souffrances à cause du fils qu'elle a mis au monde ! ”*

*“ Et vous aussi, vous êtes maintenant dans les larmes : mais je vais bientôt venir, et votre cœur sera dans la joie, et nul ne pourra troubler votre bonheur ! ”*

Qui que vous soyez, juste ou pécheur, comprenez le mystère adorable de la douleur ! C'est la visite la plus intime de DIEU. C'est le don le plus précieux de sa miséricorde.

C'est le dernier effort de son amour.

DIEU n'a rien trouvé de plus excellent à donner à son Fils unique, JÉSUS : à MARIE, son épouse, sa mère, sa créature bien-aimée ; à ses saints, à ses martyrs, à tous ses amis !.....

Si vous souffrez avec JÉSUS-CHRIST, vous serez couronnés avec lui.—(C'est par la Croix qu'on arrive à la gloire !

(A suivre.)

—:—:—:—:—:—:—  
L'ŒUVRE  
DE LA  
PROPAGATION DE LA FOI.

MISSIONS D'ALASKA.

*Lettre de M. Lecorre, missionnaire, à Mgr. Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique d'Athabaskaw et Mackensie.*

(Suite.)

“ Fort Saint-Michel, Océan Pacifique, 22 juin 1873.



VOUS voudrez bien m'excuser, Monseigneur, d'avoir été obligé d'interrompre ma lettre, à Nulato, et de ne la reprendre, pour la terminer au plus vite, qu'au fort Saint-Michel, où nous venons d'arriver. S. G. Mgr. Clut m'a rejoint à Nulato dans la berge de Yoncon, le 4 juin dans la nuit, et nous sommes repartis tous ensemble le lendemain soir, après avoir ajouté à notre registre de baptêmes quelques noms d'enfants. Du fort Nulato à l'Océan Pacifique, la traversée a presque toujours été contrariée par les vents, ce qui, loin de nuire à notre cause, l'a favorisée en nous permettant, de temps à autre, d'arrêter à des bavaloras ou villages indiens, où nous avons pu recruter bon nombre de petits catholiques.

“ L'impression générale et forte qui m'est restée de ce trajet est un sentiment de poignante tristesse

et de pitié à la vue de cette dégradation, de cette profonde ignorance, de cette indifférence accablante, où semblent vivre les tribus de Malamiuts, d'Ingaliks, et d'Esquimaux, échelonnées le long de la rive. Oh ! qu'il est grand temps que la religion vienne relever et fortifier ces pauvres sauvages, et les remettre dans la route du devoir et de l'honnêteté ! qu'il est temps qu'ils connaissent et adoptent la civilisation chrétienne, qui seule peut les arrêter sur la pente de décroissance et de destruction, où ils glissent si rapidement. Que de tombes fraîches à chaque village ! que de femmes stériles ! que de maisonnettes d'été, que de huttes souterraines d'hiver abandonnées, vides, tombant en ruines, par suite de la mort de leurs habitants ! Et cependant, malgré cette décroissance rapide, les Indiens sont nombreux entre Nulato et la mer, assez nombreux pour occuper plus d'un missionnaire. Les popes russes ont bien passé par là ; mais pas plus que l'hérésie, le schisme n'a produit de bons fruits ; quelques baptêmes d'adulte, achetés avec du tabac, voilà tout ce qu'ils ont fait, sans essayer d'instruire, de christianiser ces pauvres ignorants. Les popes, à leur départ, ont laissé deux Russes, leurs serviteurs, qu'ils ont chargé de baptiser, et d'enregistrer les mariages : voilà leur œuvre dans l'Alaska. Le missionnaire catholique fera plus que cela, avec la grâce de Dieu. Il fera d'abord ce que les popes Russes n'ont pas essayé de faire, ce qui est nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre des missions ; il apprendra les langues du pays, quelque absorbant et ingrat que soit ce travail ; il priera et ne se ménagera point pour visiter et instruire ses nouveaux enfants.

“ Mais, que peut un missionnaire seul dans ce vaste territoire ? C'est un grand sacrifice pour moi, Monseigneur, de me séparer bientôt de Mgr. Clut, que je suis habitué à regarder comme un père, et de rester toute une année dans un isolement absolu. Je le mets au pied de la croix, en priant Notre-Seigneur de l'accepter et de le bénir en faveur des nouvelles missions d'Alaska !

“ En résumé, notre voyage a été bien éprouvé, mais il nous a donné des consolations pour le présent, des espérances pour l'avenir. Nous avons commencé par nous heurter avec insuccès contre le protestantisme invétéré de Yoncon, le protestantisme moins fondé mais assez sérieux de bon nombre d'Indiens de Nuklnkaïet ; puis nous avons bien été accueillis, parfois avec empressement, de Nuklnkaïet jusqu'à Nulato ; de là, nous avons rencontré plus de dégradation qu'ailleurs, parfois presque de l'abrutissement. A notre arrivée ici, nous en sommes à notre 116<sup>me</sup> baptême. Sur ce nombre, que de petits anges s'envoleront au ciel et prieront Dieu pour le succès des nouvelles missions ! N'obtiendrions-nous quo ce résultat, ne serait-ce pas déjà consolant, ne serait-ce pas assez pour compenser les peines et les fatigues du voyage ?

“ Agrérez, etc.

“ LECORRE, Prêtre missionnaire. ”

Les extraits suivants du rapport de Mgr. Clut, compléteront les deux lettres de M. Lecorre.

*Extrait du rapport adressé par Mgr. Clut, coadjuteur de Mgr. Faraud, vicaire apostolique d'Athabaskaw et Mackenzie.*

“ Ile Saint-Michel, Océan Pacifique, 24 juin 1873.

“ ...Depuis Nuklukayet jusqu'au poste Andronosky peu éloigné de l'Océan, nous avons remar-

qué, chez les Indiens, d'excellentes dispositions à l'égard du christianisme. Vers le bas du fleuve et ici (île St-Michel), nous les avons trouvés abrutis et plus indifférents. De Nuklukayet jusqu'à Anvik, les Indiens appartiennent encore, à en juger par leur langue, à la grande famille des Montagnais ou Déné du Mackenzie. A partir d'Anvik, les Indiens sont de la famille des Esquimaux (Innoït). Ces Innoïts sont très-nombreux et très-répandus sur les côtes de l'Océan, en allant vers le nord et à l'est, à l'embouchure du Mackenzie et jusqu'au fort Churchill dans la Baie d'Hudson. Leur langue se divise en une foule de dialectes.

« Ce que j'ai vu à Nuklukayet, et les nombreux entretiens que j'ai eus avec le capitaine du schooner, M. Smith, membre de la Compagnie, M. le capitaine Riedel, agent du district Saint-Michel, et M. François Mercier, qui doit le remplacer, à la fin de septembre, me donne beaucoup à espérer de ce pays. Malheureusement, je suis obligé de retourner dans le Mackenzie et de laisser M. Lecorre seul éloigné de plus de deux mille milles des prêtres les plus proches voisins; mais je regarde comme certain, que, dans l'année prochaine, il nous viendra un renfort, qui nous permettra de nous établir dans les principaux postes. Cela fait, l'Alaska sera bientôt gagné au catholicisme. M. François Mercier qui va être l'agent de tout le vaste district Saint-Michel, est disposé à nous favoriser de tout son pouvoir. C'est un excellent catholique. Les principaux membres de la puissante compagnie commerciale d'Alaska veulent nous aider à nous établir dans le pays. Des missions nombreuses et florissantes existent dans le Mackenzie, dans la Colombie Britannique et dans les possessions anglaises du nord de l'Amérique. Il n'y avait plus que le territoire Alaska (ancienne Amérique russe), où le catholicisme n'avait pas pénétré; mais Dieu merci, l'y voilà introduit et sous les plus heureux auspices.

« Pendant la domination russe, des popes sont restés à Saint-Michel et dans un poste du Youkon appelé Mission. Ils ont parcouru un peu le pays, ont donné quelque instruction aux Russes et ont baptisé des Indiens. Aussitôt que le gouvernement des États-Unis eut l'Alaska sous sa domination, les popes et la plupart des Russes ont évacué le pays. Cependant un certain nombre de ceux-ci et de métis russes sont restés et se plaignent de ce que les popes les aient tous abandonnés.

En effet, depuis six ans qu'ils se sont retirés, un seul est venu l'été dernier jusqu'à Saint-Michel et s'en est retourné presque immédiatement. Ces Russes se voyant abandonnés et sachant qu'il y a bien peu de différence entre leur croyance et la nôtre, se montrent disposés à suivre notre sainte religion. Comme ils ont ici une grande influence, je crois donc que, en les gagnant, et avec la Compagnie d'Alaska qui nous favorise, nous réussirons promptement à catholiciser le pays.

« Mon plan est de continuer les démarches commencées dès l'année 1872, de faire venir un certain nombre de missionnaires le plus tôt possible. J'espère que de jeunes ecclésiastiques, désireux d'étendre le règne de Dieu, en apprenant qu'un si vaste champ est ouvert à leur zèle à une des extrémités de la terre, demanderont à venir consacrer leur vie à la sanctification des pauvres Esquimaux, des Loucheux, etc., d'Alaska. Au besoin, ils pourront s'adresser à Mgr. Faraut, vicaire apostolique du Mackenzie, à Paris, rue Saint-Pétersbourg, 40, ou au T. R. P. Fabre, Supérieur géné-

ral des Oblats, Congrégation à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir. Je puis dire en toute vérité que la moisson est abondante, mais les ouvriers, je ne puis les compter au pluriel, puisqu'il n'y en a qu'un seul. Il est vrai que cet excellent missionnaire se propose de se multiplier, de voyager hivier et été pour convertir les peuplades. Mais qu'arrivera-t-il, s'il ne reçoit pas de renfort? Il succombera à la fatigue, et le pays qui paraît si bien disposé actuellement, retombera dans les ténèbres de la mort.

« Je puis dire aux jeunes missionnaires qui voudraient se diriger vers le territoire Alaska, qu'il leur serait bien plus facile de s'y rendre qu'il ne l'est à nous, pour venir de France au Mackenzie. Après la traversée du Havre ou de Brest à New-York, ils prendront le chemin de fer du Pacifique qui conduit en six ou sept jours à San-Francisco; de cette ville, le vaisseau de la compagnie commerciale d'Alaska les rendra directement à Saint-Michel, où M. Lecorre ou tout autre les recevrait avec bonheur. C'est un voyage de deux mois.

« Vos lecteurs aimeront peut-être à connaître la latitude et longitude de Saint-Michel. Le fort se trouve au 63° 28' latitude N. et au 161° 44' longitude ouest de Greenwich.

« Recevez, etc.

« † ISIDORE, év. d'Erindel,

O. M. I.»



[Pour le Foyer Domestique.]

## SAINT VINCENT DE PAUL.

ODE HISTORIQUE.

I.

Un bergeret sur l'herbette,  
En priant, pait ses moutons,  
Et sa rustique musette  
Chante Dieu sur tous les tons.  
Quel est ce fils du village,  
Si jeune et déjà si sage?  
Ce père au doux chalumeau,  
C'est VINCENT, louant son Père,  
Avec la Vierge, sa mère,  
Le petit Saint du hameau.

Sur la lande et la bruyère  
En conduisant ses brebis,  
Il voit des lacs de lumière  
Dans les champs du Paradis.  
Mais le Grand Pasteur appelle  
Vers lui le berger modeste.  
« Je t'offre un emploi nouveau,  
« Lui dit-il, sois Pasteur d'âmes.  
« Sois la colonne de flammes  
« Marchant devant mon Troupeau.

II.

L'humble berger devient Prêtre,  
Qui dira son dévouement ?]

Soumis au Souverain Maître,  
Il n'est que son instrument.  
Il dit, après la victoire :  
A Dieu seul toute gloire,  
Il règne en obéissant :  
Sous les fers de l'esclavage,  
Il fut d'un tyran sauvage  
L'n chrétien compatissant.

O vous qui portez les chaînes  
Dont il fut longtemps chargé,  
S'il peut alléger vos peines,  
Lui-même en est soulagé.  
Sa vertu libératrice  
Conquiert d'abord l'avarice,  
Et sur les bords africains,  
L'aumône, son émissaire,  
Soustrait l'esclavage à la serre  
De ses vautours inhumains.

Même il saura satisfaire  
Sans trésors, sa charité,  
Et pour affranchir son frère  
Donnera sa liberté.  
Les anges de ce miracle,  
Ont contemplé le spectacle,  
Et d'un œil presque envieux  
Vu Vincent, pour la vieillesse  
Sacrifiant sa jeunesse,  
S'enchaîner d'un bras joyeux.

## III.

Des âmes qu'au ciel il guide  
Il est l'exemple avant tout,  
Et de ses leçons avide  
Son troupeau le suit partout.  
Il marche dans les vallées,  
Sur les hauteurs isolées ;  
Il bénit son doux pasteur  
Trouvant l'eau rafraîchissante,  
Avec l'herbe nourrissante  
Sous son bercail protecteur.

Hôte divin qu'il adore,  
Le zèle de ta maison,  
Qui le brûle, le dévore,  
Grandit son cœur, sa raison,  
Il veut ton épouse belle  
Il la veut forte et fidèle,  
Et que ne fera-t-il pas  
Pour qu'une grâce nouvelle  
Augmente encor ses appas ?

Par ses mains, des séminaires  
Aux Lévités sont ouverts,  
Bosquets pleins de lumineux,  
Pépinières d'arbres verts,  
Là modestement s'étale  
Le lys, fleur sacerdotale ;  
Il embellit ces jardins,  
Dont chacun fait un parterre,  
Parfumant le ciel, la terre,  
Et charmant les Chérubins.

Il invite l'ignorance  
A son banquet substantiel,  
Où, rempli de déférence  
Le savoir donne son miel.

Là l'humilité réside  
Et la charité préside.  
La science sans poison,  
Sans mélange délétère,  
Alimente et désaltère,  
Pur froment, saine boisson.

Simple, mais jamais austère.  
Profond en instruction,  
De Dieu, du saint ministère  
Il parle avec onction.  
De sa bouche paternelle  
Sort la sagesse éternelle :  
Son flot limpide, abondant,  
Abreuve ceux qu'elle attire,  
Et chacun d'eux se retire,  
Pour la vertu plus ardent.  
La foi des âges antiques  
Est son trésor, son amour,  
En vain des voix hérétiques  
L'assaillaient tour à tour,  
Tout haut il dit anathème  
Au fol orgueil qui blasphème.  
Dans le Pontife Romain  
Il voit l'oracle infallible,  
Et de l'Eglise invincible  
Le pilote surhumain.

Bons habitants des campagnes  
Ses compagnons d'autrefois,  
Sur vos guérets, vos montagnons  
Il fait entendre sa voix.  
Pour répéter sa parole  
Vers vous sa famille vole,  
Simples, touchants orateurs  
Pleins de force apostolique,  
Dont cet homme évangélique  
A fait vos consolateurs.

## IV.

Sur la France et sur le Globe  
Son activité s'étend,  
Il n'est rien qui se dérobe  
A ce soleil éclatant.  
Il réchauffe l'Éibernie,  
Il féconde l'Arménie,  
Sur le Tibre et sur l'Indus,  
Sur notre propre domaine,  
La Champagne et la Lorraine,  
Ses rayons sont répandus.

Comme Jésus, de ses frères  
Il a pris tous les fardeaux.  
Nos souffrances et nos misères  
Il les place sur son dos.  
Il est fort d'expérience  
De douceur, de patience ;  
Il nous traite et nous guérit,  
C'est l'infirmier volontaire,  
Le médecin salutaire  
De la chair et de l'esprit.

Dans les cachots il s'enferme  
Avec les infortunés,  
Dans le bague où la mort germe  
Il soigne les condamnés.  
Madeleines repentantes  
Il vous reçoit sanglotantes,  
Vous donnant l'ombre et du pain.

Après votre délivrance,  
Vers la paix et l'espérance  
Il vous conduit par la main.

Agent de la Providence,  
Médiateur généreux,  
Il emprunte à l'abondance  
Pour donner aux malheureux.  
La guerre horrible, sanglante,  
Sont sa vertu consolante,  
Vivants et morts ont ses soins ;  
Et son âme universelle,  
A l'électrique étincelle  
Embrasse tous nos besoins.

Il est doublement le père  
Des enfants abandonnés,  
Il est plus, il est la mère  
Des orphelins nouveaux nés ;  
Il leur offre des mamelles  
Divinement maternelles....

O *Fille de Charité*  
O vierge, imitant Marie,  
Ta pureté se marie  
Avec la fécondité !

V.

Honneur, O Sœurs bien nommées  
Des malades, des vieillards,  
A vos cornettes aimées,  
Qui sont vos blancs étendards,  
Que d'ennemis de l'Eglise  
Se rendent à la Sœur Grise !  
Et l'on n'oubliera jamais  
Qu'au triomphe ; à la défaite,  
La Sœur Grise est toujours prête  
De prodiguer ses bienfaits.

Honneur à votre bannière  
O nobles Sociétés,  
Phares d'espoir, de lumière  
Eclairant champs et cités,  
C'est son nom qui vous rallie,  
Vous soutient, vous multiplie....  
Pour vos dons nul n'est trop bas ;  
Votre intarissable aumône  
Descend des hauteurs du trône,  
Jusqu'aux plus humbles grabats.

Chantons, propageons la gloire  
De cet homme tout puissant ;  
Est-il dans toute l'histoire  
Un seul rival de VINCENT ?  
Osez-vous, guerriers ou sages  
Lui disputer nos hommages ?  
Rois couverts d'or ou de sang,  
Qu'êtes-vous devant ce prêtre ?  
—L'ombre qu'on voit disparaître  
Quand paraît le jour naissant.

Dominant les bruits du monde,  
La sainte Eglise a parlé ;  
Sa voix sonore et profonde  
Dans l'univers a volé.

" Bienheureux qui s'humilie,  
" Et par l'âme à Dieu se lie,  
" Qu'il règne sur ses autels,  
" Qu'il ait son trône en partage,  
" Et recueille l'héritage  
" Des royaumes immortels. "

L'abbé LEON CHEMIN.

Grenville, Juin 1876.

## Sciences Sacrees.

(Pour le Foyer Domestique.)

### LA SCIENCE DES SCIENCES.

#### DÉFINITIONS DE ST. THOMAS D'AQUIN.

CATÉCHISME A L'USAGE DES SAVANTS.

Si vous voulez connaître  
Dieu, regardez ses œuvres,  
et priez.

(Suite.)

#### IIIème QUESTION.

Dieu est ! Comment Dieu est-il ?



SI nous ne pouvons savoir ce qu'il est, nous pouvons certainement savoir ce qu'il n'est pas ; et arriver ainsi à une connaissance aussi parfaite que possible de Celui qui Est.

La Simplicité, la Perfection, la Bonté, l'Infinité, l'Immutabilité, l'Eternité, l'Unité : sont les caractères sans lesquels on ne peut concevoir la Nature divine.

C'est la plus belle des études que nous puissions entreprendre ; nos lecteurs nous suivront avec intérêt, nous l'espérons.

Le Travail est grand, sans doute, mais il est tellement sérieux, tellement important que nous le poursuivrons sans fatigue et sans défaillance.

DIEU, les ANGES, les AMES et l'HOMME, tel est l'immense Tableau qui se présente à notre intelligence. Problème redoutable aux orgueilleux, plein de consolations pour les âmes humbles et soumises : nous l'abordons avec joie.

#### La Simplicité de Dieu.

DIEU est Esprit ; Esprit d'une pureté, d'une simplicité incomparable. Rien de matériel n'est en Lui. Tous les Corps sont en dehors de Lui ; c'est Lui qui leur donne l'existence et le mouvement.

Tous les corps sont divisibles et divisibles à l'infini. Nous comprenons parfaitement que Dieu n'est nullement divisible. Il est toujours agissant et rien n'agit sur Lui. Il est le plus noble de tous les êtres ; aucune imperfection n'est en Lui. Or, tous les Corps étant plus ou moins imparfaits, il est évident que rien de corporel, rien de matériel ne peut être en DIEU.

Les Matérialistes et les Panthéistes soutiennent donc une chose absurde, quand ils supposent que tout ce qui existe est DIEU, fait partie de Dieu.

DIEU étant le Premier, agissant par Lui-même, c'est Lui, Lui seul, qui peut donner à tous les êtres la forme qui leur est propre. Ceux qui appellent DIEU le *Grand-Esprit*, pour confondre le Créateur avec la Création, tombent dans une erreur grossière et matérielle ; comme s'ils disaient que l'ouvrier et son ouvrage ne font qu'un ; de même que la volonté et l'intelligence de l'ouvrier donnent à la matière une forme qui n'est pas en elle ; de même DIEU, qui est la Forme essentielle de tout

ce qui existe, agit en dehors de Lui sur la matière, par sa Volonté et son Intelligence.

Aucune matière n'est en Lui. Toute matière est en dehors de Lui. Si cela n'est pas évident, il faut nier toute évidence et se plonger dans l'absurde.

DIEU n'est pas seulement vivant, mais il est la Vie : *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie.*

Son existence, son essence, sa nature sont absolument la même chose.

Dans tous les êtres qui sont composés et divisibles, il faut absolument distinguer entre l'existence, l'essence et la nature ; tandis qu'en DIEU, Forme absolue et Eternelle, il faut adorer la Simplicité indivisible de l'Existence et de la Nature. C'est-à-dire qu'en DIEU l'Existence, l'Essence, la Nature sont un seul et même Être, éternellement Subsistant.

DIEU est véritablement et souverainement simple, selon l'expression de Saint-AUGUSTIN. *Deus verè et summè simplex est.*

Il n'y a en DIEU ni partie, ni composition, ni division, ni genre, ni différence, ni accidents. C'est Lui qui est la Cause première et efficiente, et il ne dépend absolument d'aucune cause.

Tout ce qui n'est pas simple est divisible, et chaque division ne peut former un tout. Or, il est bien certain que DIEU ne peut être divisé.

Celui qui est la Vertu même, dit Saint-HILAIRE, ne peut avoir en Lui aucune infirmité ; Celui qui est la Lumière, aucune obscurité.

Il est donc faux que DIEU soit l'Âme du Monde. Celui qui donne l'existence et la vie au Monde, existe en dehors du Monde, tout est en Lui ; mais il n'y a en Lui aucune union, aucun mélange avec les êtres créés, avec la matière surtout.

DIEU n'est pas davantage le principe formel de toutes choses, et encore moins la Matière première. Ce sont là des erreurs monstrueuses, condamnées par l'Église et par le bon-sens universel.

#### IVème QUESTION.

##### La Perfection de Dieu.

Les plus grands Philosophes de l'Antiquité, les Pythagoriciens en tête ne purent s'élever à l'idée de perfection absolue dans le Premier Principe qu'ils considéraient comme étant Matériel.

Il est bien certain que si le Premier Principe était matériel, ou si quelque chose de matériel était en Lui, il ne serait pas parfait.

Or DIEU, Premier Principe de toutes Choses, étant souverainement Simple et toujours Agissant, toujours Créant, il est évident qu'il doit être Parfait, d'une Perfection Absolue.

Tout ce qu'il y a de beau, de noble, etc., dans quelque genre que ce soit, se trouve en DIEU d'une manière absolue. La Cause ne peut pas être aussi parfaite que l'effet. La Cause effective doit nécessairement renfermer tous les genres de perfection qui se rencontrent dans l'Effet produit par Elle ; et ils doivent s'y trouver d'une manière éminente.

DIEU est l'Être existant par Lui-même ; *Deus est Ipsum Esse per se subsistens* ; il faut donc qu'il renferme en Lui toutes les Perfections de tout ce qui doit exister. En remontant du moins parfait au plus parfait, nous arrivons nécessairement à

la Perfection sans limites. Les Choses les plus diverses et les plus opposées entr'elles, préexistent en DIEU, comme une seule et même essence, sans aucun détrimement de sa Simplicité Parfaite.

#### QUESTIONS Vème et VIème.

##### Bonté de Dieu.

Le Bien en lui-même est la fin à laquelle tendent toutes choses. Cette fin est la Perfection dans laquelle chaque créature doit trouver sa félicité, selon son espèce et sa nature. Le plus grand de tous les biens est l'existence. Celui qui existe éternellement et par lui-même est, par cela même, le Bien par excellence, et, par conséquent, la fin véritable de toutes les créatures auxquelles il a donné l'existence.

Tout ce qui n'est pas DIEU a été créé par DIEU. Or, tout ce que DIEU a créé est bon ; DIEU lui-même est souverainement bon ; donc tout ce qui existe est bon.

Le Mal n'existe pas par lui-même ; il n'est que l'absence du Bien, comme les Ténèbres sont l'absence de la Lumière.

Tout ce qu'on appelle Bon, l'est en raison de sa Perfection. Le Parfait est ce qui ne manque de rien, selon le mode de perfection qui lui convient. Saint-AUGUSTIN dit qu'il y a dans les choses que DIEU a faites, trois conditions générales, sans lesquelles rien n'est bon ; c'est le Mode, l'Espèce et l'Ordre. Là où ces trois conditions excellent, se trouve aussi une bonté plus parfaite. Là où elles sont faibles, la bonté est minime ; elle est nulle où elles n'existent pas.

Saint-AMBROISE divise ainsi le Bien : ce qui est honnête, utile, agréable.

L'honnêteté, que nous pourrions plutôt appeler la Venusté ou la Beauté est ce qui rend les choses désirables.

L'Utilité est une condition qui ne rend pas les choses désirables par elles-mêmes, mais à cause du bien qu'elles nous procurent.

Le Plaisir ou l'Agréabilité, est la qualité pour laquelle nous désirons une chose seulement à cause de l'agrément qu'elle procure.

Or, ce qui est souverainement beau, souverainement utile et souverainement agréable, doit aussi être souverainement bon et procurer une félicité souveraine.

Ces trois qualités sont en DIEU, comme dans leur cause, et c'est Lui qui les impose aux Créatures.

DIEU est essentiellement bon, il est bon surtout à ceux qui espèrent en Lui : *Bonus est Dominus sperantibus in eum, anima querenti illum.*

La Trinité des divines Personnes, dit Saint-AUGUSTIN, est le Bien suprême : *Trinitas divinarum personarum est summum bonum.*

Aucune espèce de bonté ne peut être comparée à DIEU. Tout ce qui est bon est bon selon son espèce ; DIEU seul est bon d'une bonté personnelle, indépendante et absolue. En un mot, DIEU est essentiellement bon.

Tout ce que l'on applique accidentellement aux créatures, convient essentiellement à DIEU, parcequ'il est la fin dernière de toutes choses. *Ipse est ultimus finis omnium verum.* Seul il est bon



par sa nature et son essence. *Ipsè solus est bonus per suum essentiam.*

On ne peut pas dire que tous les êtres sont bons d'une bonté divine, mais d'une bonté propre; parce qu'ils sont bons en tant qu'ils sont et comme ils sont. Leur bonté n'est qu'accidentelle; tandis que la bonté de Dieu est la Bonté exemplaire, effective et finale. Elle seule demeurera éternellement; c'est elle qui fera la joie et la félicité des âmes qui l'ont connue, qui ont espéré en elles et qui l'ont aimé comme le seul Bien qui puisse consommer leur bonheur. *Bonus est Dominus sperantibus in eam, animæ querenti illum.*

TH. ALLEAU.

(Pour le Foyer Domestique.)

## ÉTUDES

sur

# LA CRÉATION.

(Suite.)

IVème ÉTUDE.

2ème JOUR.

DIEU dit aussi: *Qu'il soit fait un Firmament au milieu des eaux; et qu'il divise les eaux d'avec les eaux.*

Et DIEU fit le Firmament, et il divisa les eaux qui étaient sur le Firmament de celles qui étaient au-dessous. Et lorsque cela fut, DIEU appela le Firmament CIEL.

Tel fut le second jour du commencement à la fin (du soir au matin).

(GEN. I. 6-7-8.)

## LE CIEL.



A matière du Monde, la *matière cosmique*, comme l'appellent les savants, avait été créée en même temps. Les plus fiers adversaires de la Création ne songent même pas à la contredire, alors qu'ils voudraient, au contraire, donner à la matière une existence éternelle et indépendante de tout principe intellectuel.

Aussi n'est-il plus question de Création, mais bien d'Organisation dans le travail des six jours.

La Lumière seule fut créée après la matière cosmique, puisqu'avant qu'elle ne commençât à briller, il n'y avait que Ténèbres et Cahos.

C'est elle, en effet, qui agitera la masse informe du Monde et imprimera aux Corps les mouvements rapides et harmonieux au moyen desquels chacun recevra la forme qui lui est propre et roulera à la place qu'il doit occuper dans l'espace.

Or, la matière du monde n'était qu'un mélange informe de tous les éléments qui la composent: solides, fluides, gaz étaient confondus. La Lumière, en agissant sur cette immense dissolution, dut produire la séparation que DIEU ordonna au second jour, lorsqu'il voulut séparer les eaux supérieures des eaux inférieures.

Ce Firmament, cette division des eaux, a fait le désespoir de tous les philosophes chrétiens, de tous les docteurs, de tous commentateurs. Malgré leur admirable intelligence et leurs connaissances profondes, ils ont tous échoué devant ce Ciel dont ils ne connaissaient pas la nature et ne pouvaient sonder la profondeur. Ils se perdaient dans les eaux suspendues dans l'espace. L'auteur sacré semblait se rire de leurs efforts impuissants, et la question ne cessait de rester insoluble. Le texte était là, cependant, il fallait l'expliquer. Saint-AUGUSTIN, éperdu devant une difficulté qui blessait les notions les plus élémentaires du bon sens, finissait par jeter sa plume au vent en disant que puisqu'il est dit qu'il y a une couche d'eau sur le firmament, il fallait qu'elle y fut. Toute la capacité de l'esprit humain devait céder à l'autorité de l'Écriture. *Major est scripturæ hujus auctoritas, quam omnis ingenii humani capacitatis.*

Et toutes les aberrations des plus illustres écrivains s'expliquent par l'absence de notions, devenues élémentaires aujourd'hui, sur la mécanique céleste, et sur la constitution des astres; en même temps que sur un défaut d'attention, bien pardonnable chez eux, mais qui ne le serait pas chez nous.

Ils s'arrêtaient tous devant cette idée que le Firmament était une voûte solide et que les eaux couvraient cette voûte.—Cependant Saint-GRÉGOIRE de Nysse soutient que ces eaux ne peuvent avoir rien de matériel, de grossier, de sensible et de palpable.—C'était déjà un pas dans la découverte du véritable sens de l'Écriture.

Toute l'Antiquité croyait et enseignait que l'Univers entier était formé de quatre éléments: la Terre, l'Eau, l'Air et le Feu.

Il était impossible, en partant de ce principe, de résoudre toutes les difficultés; elles devaient, au contraire, de plus en plus insolubles; car ni la terre, ni l'eau, ni l'air, ni le feu ne sont des éléments. Composés eux-mêmes d'une multitude de corps simples, ils ne sont rien par eux-mêmes et tiennent leur existence de mille combinaisons dont la nature a longtemps gardé le secret.

Moïse affirme que DIEU a établi un firmament entre deux eaux. Toute la capacité de l'intelligence humaine se brise contre cette affirmation.

Là-dessus la science et la philosophie divaguent.—Les Pères de l'Église eux-mêmes, les grands Docteurs, ne savent comment résoudre cette grande absurdité, et l'Église se tait.....

Mais là où la science imparfaite était impuissante, la vraie science, qui est la connaissance exacte de la nature, intervient et démontre clairement que l'historien sacré a bien défini ce qui existe réellement.

Le Ciel n'est pas un lieu, un espace resserré dans des limites matérielles, comme l'ont imaginé tous les peuples antiques, sa voûte n'est pas une voûte formée d'air cristallisé par le feu telle que le prétendait EMPÉDOCLE. Ce n'est pas, non plus, une étendue d'eau glacée d'une épaisseur, d'une solidité considérable sur laquelle roulent les astres d'un mouvement toujours égal.

Ce sont là des théories au moins très innocentes si ce n'est qu'elles n'ont rien de réel. On ne peut que sourire également aux ingénieuses combinaisons par lesquelles nos pères, dans la science comme dans la foi, essayaient de résoudre les difficultés que semblait leur opposer cette voûte des cieux, toujours plus profonde et plus incompréhensible.



Les uns pensaient qu'il devait y avoir trois cieux, d'autres cinq, d'autres sept. Sept cieux semblaient d'abord devoir suffire; mais lorsqu'on s'aperçut que la difficulté n'était pas résolue par ces agréables inventions, on n'hésita pas un instant à concéder autant de cieux que cela parut nécessaire. Du temps de Saint-AUGUSTIN, on en comptait déjà huit, neuf et dix; on alla dans la suite jusqu'à trente, jusqu'à quarante, jusqu'à soixante-dix. Cela ne coûtait rien!

AUGUSTIN regarde le Ciel comme un cinquième élément, ni lourd, ni léger, ni composé, ni périssable, ni susceptible d'augmentation et de diminution, fini, sphérique, animé, en un mot l'Éther. Or l'Éther et la Lumière créée sont certainement la même chose. Le vide n'existe pas, il fait horreur à la nature. Tous les espaces sont remplis par cette substance impondérable, pleine de mouvement et de vie—l'agent du mouvement et de la vie dans tout l'univers matériel.

Les calculs puérils des anciens, sur la nature du Ciel, prouvent au moins la subtilité et la faiblesse de l'esprit humain; nous ne pouvons les regarder qu'en passant. Il nous doit suffire de savoir que le Ciel n'est point autre qu'un espace incommensurable, où tous les corps célestes exécutent leurs évolutions merveilleuses.

Saint-BOYAVESTRIE, dans sa définition du Ciel, n'a rien qui puisse choquer ni la science ni la nature. Si le Ciel est l'espace éthéré, séjour de vie, de lumière et de mouvement, cette définition lui convient parfaitement.

«Le Ciel,—dit l'illustre Docteur,—est le plus pur des corps, d'une simplicité parfaite, essentiellement subtil, fixe par son incorruptibilité; le plus grand par la quantité; lucide, transparent, excessivement pur, ayant la figure d'une sphère et contenant dans une immense étendue toutes les autres créatures.»

Où est DIEU? Où sont les Anges? Où sont les Ames en sortant de ce monde?

Ce sont là des questions qui n'embarassent pas la foi et auxquelles la science n'a rien à répondre. Le Ciel, c'est-à-dire l'espace immense, l'étendue sans borne, la sphère des sphères, est assez vaste et assez beau pour servir de temple à Celui qui a tout créé.

Les astres le louent et l'adorent: et Lui, contemplant avec amour son ouvrage.

Les anges sont dans le lieu qui convient à leur nature et à leur mission.

Les âmes, comme les anges, doivent exister également dans l'état et dans le lieu qui répondent et à leur nature et à leurs dispositions. La science n'a pas à s'en occuper: et cela n'importe pas à l'enseignement catholique.

Nous croyons en DIEU, Éternel, Infini, Tout-Puissant, Créateur du Ciel et de la Terre, du Monde visible et invisible, des Anges et des Hommes. Le Ciel, les Cieux, ne limitent pas, ne renferment pas sa nature, tout est en Lui, rien n'est sans Lui, tout existe par Lui; Lui seul est le mouvement et la vie; Lui seul donne ce qui est en Lui, sans jamais cesser d'être Lui-même.

Le firmament dont parle Moïse n'est donc que l'espace qui sépare notre monde sublunaire du monde des astres. C'est cet espace qui sépare les eaux terrestres des eaux supérieures. Cela s'explique admirablement en se rendant compte de la nature même de la matière première. Cette séparation est le résultat nécessaire du mouvement imprimé à la masse inerte par la création de la

Lumière. A partir de ce moment, l'immense chaos s'agita, la matière confuse se divisa sous l'action formidable des foudres, des éclairs, de l'électricité, produite par le contact de la lumière avec la matière.

La matière dont est formé le Corps des Planètes qui roulent autour du Soleil, n'est pas autre que la matière de la Terre, dans des proportions plus ou moins variables. Là, aussi, il y a de l'eau, sans aucun doute, soit à l'état fluide, soit à l'état solide, soit à l'état gazeux, comme on le constate aujourd'hui, d'une manière certaine, dans plusieurs des astres de notre monde planétaire. Les neiges de Mars se distinguent parfaitement.

Voilà donc les eaux supérieures séparées par le firmament. La science, ici, rend humblement témoignage à la Révélation.

Cette explication est plus que suffisante, cependant nous en trouvons une seconde dans la nature même de l'Eau.

L'Eau n'a pas été créée le deuxième jour, elle n'a été que séparée, elle fait partie de la matière première. Telle que la nature nous l'offre, c'est un liquide admirable, sans couleur et sans odeur, recevant la lumière et le réfléchissant. C'est lui dont les masses profondes remplissent les abîmes de l'Océan, qui sort du sein de la terre, ou tombe du haut des airs pour féconder la terre. Sous l'action de la chaleur, il s'élève en vapeurs légères et disparaît parfois dans l'air avec lequel il se confond.

Entre l'eau et l'air il y a d'étonnantes affinités; ils s'attirent l'un l'autre avec amour; ils se combinent pour entretenir la vie de tous les êtres qui peuplent ce monde. L'air absorbe l'eau et l'eau absorbe l'air avec une égale facilité. L'oiseau vit dans l'air chargé d'eau, et le poisson vit dans l'eau chargé d'air;—l'eau ne peut se passer d'air, l'air ne peut se passer d'eau.

Deux gaz la composent: l'oxygène et l'hydrogène; deux gaz également constituent l'air que nous respirons: l'oxygène et l'azote—L'oxygène et l'hydrogène combinés donnent l'eau. Or, alors même qu'il n'y aurait pas un atome d'eau dans l'atmosphère; dès lors que les éléments de l'eau s'y trouvent et s'y rencontrent, l'eau peut s'y produire avec une effrayante rapidité.

L'air étant chargé d'oxygène et l'hydrogène se dégageant continuellement du sein de la matière organique, pour s'élever dans les régions supérieures, en agitant la masse de l'atmosphère, en la traversant par un courant électrique, vous obtenez la combinaison des deux gaz imperceptibles qui produisent l'eau.

Cette eau invisible existe donc, et peut dans un instant, sous l'action d'une volonté puissante, inonder la terre. Ainsi s'expliquent les cataractes du Ciel, les déluges qui ont désolé la terre. Ainsi la science, sans atteindre l'admirable système de la Bible, le confirme et le corrobore d'une manière admirable.

DIEU est grand dans la Création: il est grand dans la Lumière, il est grand dans les eaux qu'il féconde. Il suffit d'une goutte d'eau pour admirer sa puissance et pour tomber à genoux en adorant.

TU. A...

ERRATA.—Dans la III<sup>ème</sup> Etude sur la Création, à la fin de l'Hymne de SYNESIUS DE SYRÈNES, lisez: l'unité des nombres dicins au lieu des "membres." Le lecteur devra souvent se mettre en garde contre ces erreurs qui échappent malgré le soin que l'on apporte aux corrections.

## Morale et Philosophie.

[Pour le Foyer Domestique.]

## ETUDE DE L'HOMME.

## INTRODUCTION.



NE célèbre inscription se lisait sur la façade du temple de Delphes, dans l'ancienne Grèce : "Connais-toi toi-même." Cette vieille sentence de la Grèce ne nous apprend-elle pas que les anciens avaient beaucoup à cœur à se connaître ? Ne peut-elle pas nous faire penser qu'ils regardaient la connaissance de soi-même comme la première de toutes les connaissances ou comme renfermant tout ce qu'ils étaient appelés à savoir ?

Il n'est pas étonnant que la Grèce ait inscrit, dans le vestibule du temple de Delphes, cette belle maxime : "Connais-toi" : les païens, en effet, pouvaient-ils ne pas être dans le cas d'éprouver plus que le peuple de Dieu le besoin de la connaissance de soi-même ? Oui, ils durent sentir un besoin bien vif et bien pressant de reconquérir ce qu'ils avaient perdu ou détruit en s'éloignant des traditions primitives.

Pouvaient-ils d'ailleurs arriver à l'acquisition de la vraie science de l'homme, puisque les nuages de l'erreur, dans les fictions de la fable, leur avaient plus ou moins obscurci la lumière des anciennes traditions et les avaient plongés dans les ténèbres du paganisme ? Non, ils ne le pouvaient pas moralement parlant. La conception seule de ce qu'est le paganisme confirme cet avis ! "Prêter à tout objet visible et extérieur une volonté propre, une personnalité puissante, et adorer cette créature, comme si elle tenait sa vie d'elle-même, voilà le paganisme, dit Hells." Comment les païens pouvaient-ils atteindre les grandes vérités de la connaissance de l'homme, puisqu'ils étaient plongés dans les abominations du paganisme, puisque ce paganisme les mettait dans les étroites du rationalisme, et que le rationalisme les entraînait au sensualisme ou les précipitait dans l'abîme du panthéisme ? Comment les païens auraient-ils pu avoir le mot de la science de l'homme, puisqu'ils ne savaient pas chercher tout dans l'unité, rapporter tout dans l'unité, et voir tout dans l'unité ? Il y eut, c'est vrai, trois grands génies comme Socrate, Platon, Aristote qui ont conçu dans une certaine mesure la notion de l'unité et qui ont enseigné plusieurs grandes vérités, grâce à quelques leurs des traditions que leur intelligence élevée leur avait fait découvrir au milieu des ténèbres du paganisme. Mais qu'étaient-ils par rapport à tout le côté païen de l'humanité !

Combien d'erreurs ils avaient enseignées ! N'admettaient-ils pas tous la matière éternelle, et par conséquent n'ouvraient-ils pas sous les pieds de l'humanité l'abîme béant du panthéisme ? Suivant le sentiment d'hommes savants et éclairés, ces grands philosophes de l'antiquité ne sont rien de vant l'enfant qui sait et comprend cette première

réponse au catéchisme catholique : "C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde pour le connaître, l'aimer et le servir."

Le peuple Juif que Dieu s'était choisi pour conserver intact le dépôt sacré de la vérité jusqu'à l'établissement du christianisme dans le monde, trouvait dans les traditions et les écrits des écrivains sacrés, tout ce qu'il lui importait de croire, et de faire pour être heureux sur la terre et arriver à la possession de la vie éternelle.

Depuis que l'Église catholique préside aux destinées de l'humanité, les hommes éclairés par l'Homme-Dieu qui s'est proclamé la Lumière et le Sauveur du monde, régénérés dans le sang de ce divin Rédempteur, et guidés sur la mer orageuse de la vie par celui qu'il a constitué comme le seul inter-rôte sûr et infaillible de sa doctrine, ont pu, peuvent et pourront toujours jusqu'à la consommation des temps, acquérir la vraie connaissance de ce qu'est l'homme dans sa nature, de ce qu'il doit être à l'égard de la Science, de ce qu'il doit faire dans l'ordre de ses destinées présentes et futures.

Mais pourquoi donc l'antiquité n'a-t-elle pas suivi une marche unanime dans ses destinées ? Pourquoi donc les peuples engagés sous la bannière du Christianisme n'ont-ils pas suivi et ne suivent-ils pas encore une marche unanime dans l'ordre de leurs destinées présentes et futures ? Pourquoi donc l'humanité sous les ailes du temps ne s'est-elle pas comporté et ne se comporte-t-elle pas comme une grande famille, ayant une seule et même fin, puisqu'en réalité elle découle d'une même source et qu'elle se dirige vers le même port ?

Belouino, parlant des principes sur lesquels est fondé le pacte social, fait les belles réflexions suivantes : "Avec ces principes, quand on considère l'humanité en grand, on est douloureusement affecté de voir qu'elle est divisée en nations et en peuples divers, ayant des usages, des coutumes, des lois si disparates. On se demande si le but n'est pas le même à atteindre pour tous les hommes, et si ayant la même nature, étant les enfants du même Dieu, ils ne devraient pas marcher tous fraternellement dans une magnifique unité à la conquête de l'avenir, à la conquête de ce bien-être qui est l'idéal de la pensée humaine ? Espérons-le, les barrières et les limites, qui sont placées dans le monde à cause de nos imperfections, finiront par disparaître, et peut-être un jour l'unité, que le Christ prêchait dans son évangile, réunira tous les hommes comme les fils d'une patrie commune, et cette parole sublime : *citoyen de l'univers*, deviendra une vérité."

Si nous considérons les hommes dans leurs rapports les uns avec les autres, quelle confusion d'idées et de jugements ne voyons-nous pas ! Quelle divergence d'opinions ! Quelles contradictions ! Quelle diversité de goûts, de penchants !

Si nous descendons en nous-mêmes, qu'y voyons-nous ? "Quelle chimère, s'écrie Pascal, est-ce que l'homme ! Quelle nouveauté ! Quel chaos ! Quel sujet de contradiction ! Juge de toutes sortes de choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, amas d'incertitude, gloire et rebut de l'univers : s'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante et le contredis toujours jusqu'à ce qu'il compromette qu'il est un monstre incompréhensible."

Comment donc comprendre ce que nous sommes ? Nous sentons en chacun de nous des choses tout à fait contradictoires. Nous sommes comme un champ de guerre : en nous, la chaire et l'esprit

sont en lutte continuelle : les sens se révoltent sans cesse contre la raison, et la raison s'efforce et doit s'efforcer à maintenir son domaine sur la matière. Nos penchants, nos inclinations nous révèlent tour à tour notre abaissement et notre grandeur. D'un côté, de fortes tendances vivement prononcées nous sollicitent, nous tourmentent, nous attirent, nous entraînent dans les choses périssables de la matière ; d'un autre côté, des aspirations ardentes nous appellent vers le grand, le noble, le beau, nous élèvent vers le sublime, nous font soupirer après le merveilleux, l'Infini.

Qui peut donc pénétrer le mystère de ce que nous sommes ? "Quest-ce que l'homme, nous fait entendre par la bouche éloquente de l'Aigle de Meaux ? Est-ce un assemblage monstrueux de choses incompatibles ? Est-ce un énigme inexplicable ? Ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il était dans son origine, un édifice ruiné, qui, dans ses mesures renversées, conserve quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? Il est tombé en ruines par sa volonté dépravée, le comble s'est abattu sur le fondement, mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations et l'idée du premier dessein, et les marques de l'architecture."

Chacun de nous peut se dire à soi-même, ce que nous venons d'entendre de la bouche éloquente de l'Evêque de Meaux.

En effet, lorsque, au milieu des passions que nous agitent et qui font que notre vie est comme une mer orageuse, nous considérons notre corps comme la région des tempêtes, lorsque nous voyons dans les parties supérieures de nous-même, dans ce qu'il y a d'intelligent, de raisonnable et de libre, des élans vers l'impérissable, l'immuable, l'éternel, des transports sublimes qui y excite l'espérance d'atteindre l'Infini, qui peut après ces considérations intérieures ne pas se reconnaître comme un temple ruiné au milieu des débris duquel brillent encore les splendeurs de la construction primitive ? Qui peut ne pas croire que l'homme soit tombé de sa grandeur primitive ? Qui peut, lorsqu'il se regarde lui-même, ne pas adhérent de toute la force de son intelligence au dogme du péché originel ?

Malgré que nous soyons environnés de tant de causes d'erreurs ; malgré que les passions enveloppent notre intelligence comme des nuages sombres et déchainant les tempêtes ; malgré que les préjugés tombent et se répandent dans le champ de notre intelligence comme un bouillard épais s'abat et remplit tout l'horizon ; malgré que sous l'influence de tant de faiblesse et d'infirmités nous soyons portés à nous laisser entourer du voile noir, obscur, ténébreux du doute, en dépit de tout cela, il y a quelque chose qui triomphe en nous. C'est la croyance ferme et invincible que nous avons de notre existence et de celle des phénomènes dont nous sommes sujets. Nous ne pouvons douter de l'existence de notre être ; impossible à chacun de nous de révoquer en doute l'existence de sa pensée ou des phénomènes qui la composent, de ne pas distinguer son individualité propre de toutes les autres choses visibles ou invisibles.

Or, que dit notre pensée ? Notre pensée, par le sens intime, rend témoignage en nous de notre vie sensitive et affective, de notre vie morale, de notre vie esthétique ou du beau, son aliment, de notre vie intellectuelle et de notre vie dans le merveil-

leux et l'Infini. Toutes ces vies, de concert avec la vie végétative ou organique, forment en nous ce que nous appelons la vie avec tous les phénomènes dont nous sommes sujets. La vie en nous prend ces différentes dénominations, selon que nous nous envisageons sous le rapport des phénomènes sensitifs et des phénomènes intellectuels avec leurs espèces, puis aussi sous le rapport des mouvements de composition et de décomposition qui ont lieu dans la partie matérielle de notre être.

Comment donc pourrions-nous ne pas penser à notre déchéance primitive, lorsque nous trouvons en nous-mêmes tant de contractions, lorsqu'en dehors nous avons tant de preuves qui nous démontrent tour à tour l'abaissement et la grandeur de l'homme. Écoutez une belle page de Bolouino, dans son *Traité des Passions* : "Evidemment l'homme actuel, dit ce médecin physiologiste et philosophe, est une déviation d'un type originel plus parfait ; à défaut de la foi, la raison seule la proclame. Qui que vous soyez, descendez en vous-mêmes, vous y trouverez, d'un côté, comme un vague instinct de bonheur et de puissance en rapport avec votre état primitif et normal ; de l'autre, un sentiment profond de vos misères et de vos faiblesses, en rapport avec votre dégradation actuelle. Vous dominez toute la création par la pensée ; vous sentez votre âme plus puissante que la matière ; vous avez, dans l'essence de votre être, une soif immense de bonheur, de gloire, de puissance, et cependant les objets créés agissent sur vous, vous dominent, vous enchainent par les sens. La matière est l'objet de votre concupiscence, la chair et les formes vous attirent et vous charment. Vous éprouvez un besoin impérieux de connaître, et vous sentez entre vous et toute chose, une barrière que forme votre impuissance.

"Cette nature orgueilleuse et rampante, à la fois avide de bonheur et abreuvée de misères, pleine du sentiment instinctif de sa puissance et environnée de tant de liens et de faiblesse, qu'annonce-t-elle donc, sinon un être déplacé ; assujéti et humilié ? Car, si elle n'avait connu le bonheur, sentirait-elle sa misère ? si elle n'avait connu la lumière, percevrait-elle les ténèbres dont elle est entourée ? En un mot, aurait-elle conscience comme de deux natures en elle, une qui tend au ciel, et l'autre qui de son poids gravite vers la terre ? Aurait-elle la science du bien et du mal, l'amour du souverain bien, avec la concupiscence des choses d'ici-bas ?"

Plus loin, notre savant auteur ajoute : "Evidemment c'est chose étrange que la dégradation que subit l'humanité ; mais si on ne l'admet pas, que penser de la justice de Dieu, qui met en nous l'image de la gloire et du bonheur, et qui nous accable de misères et d'abjection ? Comment expliquer notre existence avec ces mystères de grandeur et de faiblesse, de science et d'ignorance, avec ses oppositions et ses contrariétés sans nombre ? Comment expliquer le bien et le mal ? Pourquoi la vie commence-t-elle au milieu des gémissements et des déchirements d'entrailles ; pourquoi la traversons-nous au milieu du malheur et des larmes, pour devenir la proie de la mort malgré nos antipathies pour elle et la soif immense de bonheur que Dieu a mise en nous ?

"Personne, parmi ceux qui réfléchissent, ne conteste, en présence de ces faits, que l'homme ne soit déplacé, et qu'il n'existe un état plus parfait dans lequel il doit entrer au-delà de cette vie. Mais ce

qui est aussi certain, c'est qu'il avait été primitivement créé dans un état de perfection dont il est déchu. Les traditions de l'antiquité consacreront cette croyance en la faisant apparaître comme un souvenir dans la mémoire des peuples; la mythologie la proclame partout; la philosophie l'a reconnue, et Platon, ce génie puissant qui dévoila tant de vérités, n'eut pas de doute à cet égard. Au-dessus de tout cela, nous avons la grande autorité des Ecritures, qui seules nous ont donné une histoire rationnelle de l'humanité, complètement en rapport avec ce que la science a pu démontrer plus tard. Disons-le ici, en passant, quand la science contredit les Ecritures, ce n'est que dans ses systèmes, jamais dans ses démonstrations.

“Les Ecritures à travers les siècles sont comme un phare immense mis par Dieu au milieu du monde pour l'éclairer. Ceux qui sont restés sous cette lumière ont vécu et grandi; elles les ont protégés, elle a élevé leur intelligence, et fait fleurir leurs institutions. Au contraire, ceux qui se sont éloignés d'elle, se sont avancés de plus en plus dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie; de sorte que le monde est comme divisé en zones, dont le flambeau des Ecritures est le centre, et dans ces zones l'humanité prospère en raison de la quantité de lumière qu'elle reçoit. Or, les Ecritures, cette source de vie et de lumière, ce fleuve de vérité qui alimente le monde, posent comme base de l'histoire de l'homme le péché originel et la dégradation qui en fut la conséquence; elles imposent à la raison ce qu'elle même ne peut empêcher de voir; sous d'aussi lumineuses clartés ne craignons pas de tomber dans l'erreur. Il est évident que l'homme est déchu.....” En dépit de ses revirements d'idées, de ses vacillations sans nombre, il est impossible à l'homme en face de lui-même de ne pas découvrir au fond de son être les traces de ses anciennes prérogatives et de ne pas remonter à sa cause divine. “Quiconque connaît l'homme, dit Bossuet, verra que c'est un ouvrage de grand dessein, qui ne pouvait être ni conçu ni exécuté que par une sagesse profonde.”

Nous pouvons maintenant nous trouver heureux d'être capables de démontrer à nous-mêmes la chute originelle, qui nous explique les conditions de la vie présente

Mais sans dire que l'homme était, avant sa chute première, placé dans un lieu de délices, qu'il était comme un roi dans le splendide palais de l'univers; sans dire que son corps était soumis à l'âme, que les révoltes de la chair contre l'esprit étaient impossibles; sans parler des actes physiques qui étaient par conséquent subordonnés aux jouissances de l'âme, qui, suivant Belouino, “ne permettait aux sens d'exercer leur action que dans les limites du bien, et pour le but que Dieu les avait appelés à remplir;” sans nous attacher, en un mot, à considérer l'homme dans son état d'innocence, ne pouvons-nous pas nous demander qu'est-ce qui a fait déchoir l'homme de ses hautes destinées?

Nous savons tous, que Dieu, au commencement, avait créé des millions d'anges. Or ces anges, les plus parfaits des êtres créés, avaient été soumis à l'épreuve avant d'avoir été affermis pour toujours dans le bien. Suivant les théologiens les plus instruits et les plus éclairés, Dieu a révélé aux anges l'Incarnation de son divin Fils et leur commanda de l'adorer. Mais un ange, doué d'une intelligence belle, riche et la plus puissante, et qui était comme le plus beau des esprits créés, ne voulut pas se

soumettre à la domination de son auteur, et entraîna à sa suite la plus grande partie des anges. Sur le champ, il fut précipité avec tous les siens dans les abîmes de l'enfer, disent les Ecritures.

L'ango superbe, étant une intelligence indépendante de toute communication avec la matière, ne put pas, pour dire comme Belouino, “être précipité jusqu'à elle et ne fut pas assujéti à ses entraves.”

Quel ne fut pas son malheur, de se voir rejeté de Dieu, avec toute sa science et son désir de bonheur dans la vision béatifique de son auteur! Tel un boulet lancé par une forte explosion va rebondir sur un mur inébranlable et s'en revient frapper où il était parti, tel l'ango déchu s'élança vers Dieu et est repoussé par la toute-puissance et la malédiction de la vengeance divine. “La science immense le dévore et le brûle, dit Belouino. Il voit le bien et ne peut l'atteindre, il comprend le bonheur et le malheur l'accable. Sa nature, faite pour jouir du souverain bien, s'élança continuellement vers lui, mais la malédiction de son Dieu le repousse, et, dans sa rage, il maudit à son tour Dieu et tous les êtres. Incapable de bien faire, il cherche une affreuse consolation à entraîner au mal les autres créatures, car la vue du bonheur d'autrui le tourmente et l'irrite. C'est dans ce fait primordial, dans cette chute immense d'un des princes du ciel qu'il faut chercher la cause de la chute de l'humanité.”

Nous savons tous le drame de la déchéance de l'humanité dans nos premiers parents, placés dans le paradis terrestre. C'est après avoir mangé du fruit défendu que l'homme commença, en épuisant la coupe de la vie, à manger le pain de la douleur. C'est alors que la vie est devenue comme un chemin rempli de ronces et d'épines. Car Dieu a puni l'homme dans son corps et dans son âme. “En vain, ô homme, t'es-tu prêté à toutes les exigences de la chair, s'écrie Belouino, en vain pour elle as-tu fertilisé la terre, as-tu tiré de son sein les aliments qui te nourrissent et vaincu par tes efforts et tes sueurs la stérilité dont Dieu l'a frappée! En vain as-tu idolâtré ce limon que tu nommes ton corps, “souviens-toi qu'il est poussière et qu'il doit retourner en poussière.” Ainsi va le flot des générations; celle qui s'éteint devient cendre que la suivante disperse du pied; la vie est une proie que la mort doit étouffer tôt ou tard. Continuellement l'homme est en garde contre ses coups; chacun de ses pas peut le conduire aux embûches qu'elle lui tend, car elle le menace de tous côtés à la fois.....

“Si Dieu a puni l'homme aussi sévèrement dans son corps, il l'a puni plus sévèrement encore dans l'esprit. Il a cessé d'illuminer l'intelligence humaine des clartés de la science, et il l'a abandonné à ses propres pensées. Or, l'esprit de la créature n'a en lui que ténèbres et ignorance, car la science est en Dieu qui ne se communique plus. L'esprit n'est plus suffisamment éclairé pour diriger le cœur dans son amour, et l'amour qui s'égare dans son objet, revient à son tour obscurcir l'intelligence. Voilà dans quel cercle s'agite désormais l'âme humaine.....

“Déchu de sa grandeur première, l'homme est obligé de vivre à l'état de lutte continuelle pour mériter de reconquérir la noble position qu'il a perdue. Jamais ses efforts n'aurait eu l'efficacité convenable pour le relever de sa chute, si Dieu lui-même n'avait aidé sa faiblesse par l'incalculable bienfait de la rédemption. Pour en profiter, il

faut que l'homme combatte incessamment ses penchans vicieux....."

Après avoir expliqué comment Ève fut séduite par les fausses promesses du serpent, notre savant auteur ajoute en dernier lieu : "Insigne tromperie, qui ne fut hélas ! que trop manifeste pour l'homme, quand il eut éprouvé la peine de son péché. La menace divine fut immédiatement exécutée et le coupable sentit le joug des sens." Ils reconnurent qu'ils étaient nus (Génèse chap. III, verset 7), ce dont jusque-là ils ne s'apercevaient pas. Mais dès lors les aiguillons de la chair leur firent sentir leur nudité, et Dieu porta la fatale sentence qui assujettissait à la douleur tous les enfans des hommes ; Dieu dit aussi à la femme : "Je vous affligerai de plusieurs maux, etc., vous enfanterez dans la douleur." (Génèse, chap. III, Verset 16). Il dit ensuite à Adam : "Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre, d'où vous avez été tiré." (Génèse, chap. III, Verset 19). C'est ainsi que l'homme fut précipité du ciel en terre, qu'il devint l'esclave de l'ignorance, de la douleur et de la mort. C'est ainsi qu'il tomba des hautes régions où Dieu l'avait placé, sous la puissance du roi de la matière et des ténèbres."

Nous pouvons donc avoir maintenant le sens de l'énigme que nous présente l'homme. Nous pouvons nous expliquer et comprendre tout cet antagonisme, tous ces rapports variés qu'ont les hommes entre eux, et tant d'oppositions au fond de nous-mêmes.

Nous avons la conviction que Dieu, dans sa sagesse, ne pouvait pas nous créer avec des passions telles que nous en avons maintenant. "Triste apanage de la dégradation que nous subissons, dit Belouino, elles ne pouvaient entrer primitivement dans le plan que s'était tracé la divine sagesse."

Dieu nous a créés avec un corps et une âme ; mais, comme nous l'avons déjà dit, l'âme dominait le corps, pouvait à son gré maîtriser son action, arrêter ses mouvements.

"L'entendement, ou la faculté qu'à l'esprit de concevoir la vérité pure, immatérielle, éternelle, régnait d'une façon souveraine sur l'imagination, sur cette faculté qu'à l'âme de concevoir par les sens, d'être impressionnée par les organes. Tout était dans l'ordre, et les passions, ainsi gouvernées, entrant dans le plan des œuvres de Dieu, étaient nécessaires à l'homme pour son bonheur. L'âme était simplement unie au corps ; depuis la chute elle lui est assujettie. L'ordre naturel a été détruit par la faute de l'homme, mais il n'en est pas moins l'ordre voulu par Dieu, le type de perfection que nous devons chercher sans cesse à reconquérir. Ce que Dieu avait voulu au commencement, il le veut encore ; l'inconstance d'Adam n'a pu changer ses desseins éternels. Quoique l'homme ait enfreint la règle, elle n'en est pas moins impérieuse et obligatoire pour le salut. Mais il n'a point en lui-même la force suffisante pour rétablir entre l'âme et le corps ces rapports normaux qui doivent exister ; abandonné à lui-même, il resterait éternellement sous le poids de la déchéance. L'ordre naturel est détruit, comment pourra-t-il y suppléer ? En aucune façon, si Dieu ne vient pas à son secours, car il ne peut ajouter aucune perfection à son être, vu qu'il n'a rien que ce que Dieu lui donne, et qu'il ne lui appartient pas de créer le bien là où il est détruit. Il eut donc à jamais été perdu, si Dieu n'eût réparé l'ordre naturel par l'ordre de la grâce. C'est ici le lieu de faire voir l'erreur de ceux qui

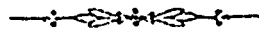
prétendent que les passions sont naturelles à l'homme, et qu'il doit s'abandonner à toutes leurs impulsions. Ce raisonnement captieux s'évanouit devant les considérations que nous venons d'émettre. Sans doute les passions sont naturelles à l'homme, mais seulement dans l'ordre voulu par Dieu, et sous la domination de l'esprit. Quand il les laisse dominer son âme et qu'il obéit aveuglément à leurs inclinations, il s'éloigne de l'ordre naturel, qui veut que la matière soit soumise à l'intelligence. Le moyen d'obéir à la nature, ce n'est pas de subir le joug des passions, mais de les soumettre avec le secours de la grâce d'en haut, faite pour réparer et non pas pour contrarier la nature." (Belouino.)

Ainsi, bien que les hommes aient été punis sévèrement, comme nous le voyons, à cause de la première désobéissance humaine, ils ont pu, peuvent encore, et pourront toujours dompter la violence de leurs passions, réprimer les désordres qu'elles occasionnent et produire sans cesse, dominer les mouvements du corps sous l'empire des dérèglements duquel ils sont tombés en se détachant de Dieu, reconquérir en un mot et conserver la noble position de l'âme dans son domaine sur la matière.

Mais hélas ! les hommes ne se soucient pas pour la plupart de correspondre aux bienfaits qui découlent de la miséricorde divine, se sont abandonnés et se condamnent encore aux exigences coupables de la nature déchue et aux prises avec la mort. Si l'homme n'eût violé qu'une fois les droits de sa glorieuse destinée, s'il n'eût abusé qu'une fois de ses belles prérogatives, et qu'avec le secours de la grâce il eût toujours d'une manière efficace et constante travaillé à remonter dans les hauteurs d'où il est descendu, évidemment le char de l'humanité aurait toujours traversé le temps sur la voie de la douleur et de la misère ; mais les maux qui affligent les hommes auraient été beaucoup moins nombreux, l'humanité n'aurait eu à sa suite que le cortège de maux, comme conséquence du premier péché, n'aurait pas appelé d'autres afflictions qui dormaient comme ensevelies dans cette première conséquence, et ne ferait pas sa désolation par tant d'autres misères qu'elle s'attire tous les jours. Un coup d'œil dans les temps passés, et sur notre époque, suffira pour nous en convaincre.

ELZÉAR PAQUIN.

(A suivre.)



Maximes et Pensées.

- Entre gens d'honneur la parole est un contrat.
- La morale du sage est la voix de son cœur.
- Il n'y a rien de si commun dans le monde que l'ignorance et les grands parleurs.
- La bonne foi est le lien et l'âme de la société.
- L'oisiveté conduit à tous les vices.
- La devise des honnêtes gens est immuable : "Fais ce que dois, advienne que pourra !"
- Le travail opiniâtre vient à bout de tout.
- Le but de l'activité humaine : ce n'est pas le plaisir, c'est le devoir.

## Littérature.

## YVONNE ET MARIE.

NOUVELLE.

I.

## Un ennemi inattendu.



Ly a de cela deux ans, un dimanche soir, au moment où les habitants de Saint-Rémy sortaient du salut, une voiture découverte passa au grand trot sur la place de l'église. Dans cette voiture un homme seul se prélassait, regardant d'un air superbe les gens et les choses qui l'entouraient. Cet homme était de petite taille, trapu, vigoureux. Sa grosse tête n'avait de remarquable que les yeux, de gros yeux noirs, d'une expression le plus souvent caressante comme les yeux des chats, mais parfois ces gros yeux devenaient menaçants. Ils le devinrent notamment, lorsque la voiture passa en face de l'église. La porte en était ouverte ; le curé debout sur la dernière marche, regardait la voiture. Les gros yeux du voyageur plongèrent dans le saint édifice, puis s'arrêtèrent sur le prêtre. Si ces yeux eussent été des pistolets, le brave curé n'aurait pas dit la messe le lendemain.

Ce regard méchant n'échappa point aux gens qui, debout sur la place, assistaient à cette scène.

—As-tu vu de quelle manière il a regardé M. le curé ? dit une jeune femme à son mari. Ça doit être un Prussien !

—Il n'y a pas que les Prussiens qui détestent les curés, reprit le mari ; je crois plutôt que c'est un des chefs de la Commune, il s'enfuit sans doute.

—En voiture ? Y penses-tu ?..... et vêtu comme il l'est.

—Ah ! ma chère, il n'y a rien de trop beau pour ces gens-là, et ils ont des amis qui les protègent.

—Où peut-il bien aller ? dirent quelques voix.

—C'est à voir, reprit la jeune femme.

Ce disant, elle suivit la direction que la voiture avait prise.

Saint-Rémy est un gros bourg ; il n'a pas moins de deux mille habitants ; mais, comme dans tous les bourgs des Vosges, la population se trouve répartie sur une vaste étendue, de façon que les maisons, réunies autour de l'église, sont peu nombreuses. Tout au plus en compterait-on une centaine, alignées en une longue rue. Aux deux côtés de cette rue, au milieu des champs et des bois, sur le bord d'une jolie rivière, il y a quelques maisons encore : ce sont les plus jolies du village.

La voiture qui excitait la curiosité générale s'arrêta devant la plus belle de ces maisons, une sorte de petit château, précédé d'un jardin anglais au fond duquel s'élevait une charmante habitation avec serres, véranda, remise, écurie.

C'était là qu'habitait M. Saunier, avec sa femme

et sa fille. Mais ici il faut que j'ouvre une parenthèse pour vous dire en quelques mots ce que c'est que M. Saunier.

M. Saunier est Breton de naissance. Fils d'un père qui avait une petite maison de commerce dans une ville du Morbihan, orphelin de mère, Saunier avait fréquenté l'école jusqu'à quinze ans. Il était intelligent, laborieux ; il mit à profit les leçons que ses maîtres, les Frères des Ecoles Chrétiennes, lui donnaient. Puis il entra en qualité de commis dans un magasin de sa ville natale. On y était fort content de lui, il ne demandait qu'à y rester. Mais l'âge du service militaire arriva ; Saunier n'avait pas de quoi acheter un remplaçant. Il dut partir. Au régiment, il se conduisit bien, passa promptement sergent, mais son avancement n'alla pas plus loin. Du reste, Saunier avait peu de goût pour l'état militaire. Aussi, son congé fini, ne demanda-t-il pas à rester sous les drapeaux. Mais, que faire ?

Son père était mort. Plus rien ne le rappelait en Bretagne. Le régiment de Saunier était à Nancy, quand on lui donna son congé. Saunier avait entendu dire qu'il y avait dans les Vosges beaucoup de grands établissements industriels. Il pensa qu'il pourrait trouver dans quelqu'un d'eux une occupation qui lui plût.

Il partit à pied, un bâton à la main, son sac sur le dos et se mit en quête de la position qu'il rêvait. Les choses ne tournèrent pas du tout comme il l'avait espéré. Il s'attarda inutilement sur les routes, dépensa son argent, ne trouva rien et, pour comble de malheur, il tomba malade de fatigues et d'ennui.

Il était à bout d'énergie et de forces physiques, lorsqu'il arriva en vue de Saint-Rémy. Il s'était égaré ce jour-là, il avait marché par un soleil brûlant, il n'en pouvait plus et se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit, sur un des côtés de sa route, à l'ombre d'un grand arbre, en face d'une jolie maison. Cette maison était précédée d'un petit jardin : une fillette de six à huit ans y jouait au cerceau. Saunier ne la vit pas d'abord ; mais lorsqu'il redressa la tête, ses yeux se portèrent de ce côté et il remarqua que la petite fille le considérait avec intérêt. Ce regard compatissant le ranima ; il sourit amicalement à la blonde fillette. Ce triste sourire, l'expression du visage de Saunier semblaient dire : Ayez pitié de moi !

L'enfant le comprit-elle ?... elle disparut.

—Quelle charmante enfant ! se dit Saunier. Serait-ce un secours inespéré que Dieu m'envoie ?..

Il n'osait l'espérer.

Tout à coup l'enfant revint, non plus seule, mais accompagnée d'un homme d'une quarantaine d'années, un brave homme, on le voyait tout de suite. Ce brave homme était le père de l'enfant ; M. Giry, notaire et maire de Saint-Rémy.

Il s'avança vers Saunier et il reconnut tout de suite à qui il avait à faire. Le bonnet de police du voyageur, une boîte de fer-blanc passée en bandoulière, la boîte du congé, lui indiquaient assez que Saunier était un soldat, rentrant dans sa famille.

—Vous me paraissez bien fatigué, mon brave ? dit M. Giry.

—Ma foi ! oui, monsieur, répondit Saunier. Il y a même pire que cela, j'ai peur d'être malade.

—Venez-vous de loin ?

—Je viens de Nancy.

—Et vous allez ?

—Ah ! je ne le sais pas moi-même.



Saunier raconta alors son histoire en quelques mots. Ce récit fut fait avec une bonne foi visible et du ton d'un homme élevé.

—Jeune homme, dit M. Giry, vous m'inspirez de l'intérêt. Venez dîner avec moi ; vous vous reposerez ici un jour ou deux. Je pourrai peut-être vous donner un bon conseil.

Saunier ne savait comment témoigner sa reconnaissance. La petite fille était tout aussi contente que lui. Saunier avait conquis là, au moment où il s'y attendait le moins, une amie véritable.

Huit jours plus tard, Saunier, complètement remis, était installé chez M. Giry, en qualité de clerc. Deux ans après, il était au courant des affaires ; son patron lui avait donné toute sa confiance et toute son affection. Dix ans après, Saunier épousait la blonde petite fille qui l'avait aimé la première et, il succédait à son beau-père.

Saunier se montra digne à certains égards de la bonne fortune que Dieu lui avait envoyée. Ce fut un honnête homme, un travailleur, un bon mari, un bon père, mais un pauvre chrétien ! Il devait à Dieu plus que bien d'autres, il n'en fut pas reconnaissant.

Ceci dit, fermons la parenthèse et revenons à ce voyageur aux gros yeux que je vous ai montré tout d'abord.

Lui aussi était un notaire, et de plus un cousin de Mme Saunier. Il se nommait Renard et habitait une grande ville de l'Est, à trente lieues de Saint-Rémy. Saunier et lui se connaissaient de longue date ; mais le cousin Renard ne venait jamais voir Saunier ; celui-ci, de son côté n'allait chez Renard que très rarement.

Lorsque la voiture s'arrêta devant la porte, Saunier, assis dans son salon, lisait son journal. Sa femme et sa fille venaient de rentrer du salut.

—Tiens ! dit Saunier, une voiture qui s'arrête devant chez nous ! qui est-ce que ce peut bien être ?..... Ma parole ! je ne me trompe pas, c'est Renard !..... Renard, ici, sans m'avoir prévenu ! qu'y a-t-il de nouveau ?

Il se leva et courut au devant du voyageur.

Mme Saunier et sa fille le suivirent, mais à pas lents. Evidemment, cette visite inattendue leur était désagréable. Elles se regardèrent d'un air qui voulait dire : (Que ne nous laisse-t-il en repos !.....)

Cependant elles firent contre mauvaise fortune bon cœur et ne témoignèrent pas leur mécontentement au malencontreux cousin.

Celui-ci expliqua en quelques mots qu'il avait été appelé dans les environs pour y régler une affaire de succession. Se trouvant tout près de Saint-Rémy, il avait profité de cette occasion pour venir passer quelques heures chez ses parents. Ses gros yeux ne lançaient plus de sinistres éclairs comme lorsqu'il regardait l'église et le curé. Renard était redevenu d'une douceur charmante : il était tout miel et tout sucre quand il parlait à ses cousines, plus tendre encore quand il parlait de sa femme et de ses enfants.

Il ne montra le bout de l'oreille qu'un moment. On s'entretenait des malheurs de la France ; Mme Saunier dit que la France ne se relèverait que le jour où elle reviendrait à Dieu.

Renard sourit de cet air sinistre et mauvais que le diable doit avoir, quand il a commis quelque affreuse malice.

Saunier connaissait les opinions de son cousin ; il prévint une discussion et s'empessa de parler d'autre chose.

On arriva ainsi sans encombre jusqu'à la fin du dîner. Les dames se levèrent alors ; tous les dimanches soir, un certain nombre de personnes se réunissaient chez Saunier ; on faisait la partie, on causait. La maîtresse de la maison et sa fille allèrent recevoir leurs amis, tandis que les deux messieurs restaient dans la salle à manger et fumaient un cigare.

—Quelle charmante enfant que votre fille ! dit Renard. A propos, comment l'appellez-vous donc ?

—Yvonne.

—Drôle de nom !

—C'est un nom breton, mon ami. un souvenir du pays.

—Et vous allez bientôt la marier, sans doute ?.....

Saunier ne répondit à cette question que par un soupir.

—Ah ! ah !... Est-ce qu'elle ne veut pas se marier à votre gré ?.....

—Mon cher ami, ce que je vais vous dire est très-sérieux et, tout libre-penseur que vous êtes, vous m'obligeriez de ne point en rire. Yvonne veut se faire religieuse.

Renard regarda son cousin de l'air le plus compatissant du monde.

—Oh ! non, mon ami, dit-il, une telle nouvelle ne me fait pas rire. Autant vaudrait rire si vous me disiez que votre fille est phthisique, anémique, que sais-je ?..... C'est une terrible maladie que la maladie religieuse ; et quand elle est portée à ce point, mon ami, c'est un vrai malheur. Car enfin— nous sommes seuls, nous pouvons tout dire,—c'est une folie !... —Mais, rassurez-vous, mon ami, cette folie est guérissable.

—Vous croyez ?

—Certainement..... Voulez-vous que j'entreprenne cette cure ?

—Quoi ! vous pensez que vous amèneriez Yvonne à changer d'idée ?

—Je n'ai pas l'ombre d'un doute à ce sujet.

—Et sans lui faire violence, sans l'affliger ?.....

—Me prenez-vous pour un sauvage ?.....

—Quel serait votre plan ?

—Le plus simple du monde. Vous me confiez votre fille pour un mois. C'est une charmante enfant, très-intelligente, très-bien élevée, mais permettez-moi de vous le faire observer, elle n'a jamais vu que son village. Pour se jeter dans un cloître, elle renonce à une foule de plaisirs qu'elle ignore. Je vous réponds que quand elle aura vu la ville et le monde, quand elle saura toute la somme de jouissances honnêtes qu'elle peut se procurer avec sa fortune, elle vous remerciera, elle nous remerciera tous deux de l'avoir empêchée de commettre la sottise à laquelle elle songe, la pauvre enfant ! faute de savoir ce qu'elle fait.

—Après tout, cette idée n'est point à dédaigner. J'y avais songé moi-même. Parbleu ! si vous réussissiez à lui ôter cette toquade, vous me rendriez un fameux service. C'est ma seule enfant, c'est ma société, c'est sur elle que j'ai bâti tous mes rêves d'avenir ; si elle persiste dans son projet, adieu mon bonheur !

—Vous n'avez pas besoin de me dire tout cela, mon cher ami, je le sens par moi-même. Aussi n'est-il rien que je ne sois disposé à faire pour vous éviter ce désagrément, que dis-je ? ce malheur. Moi aussi, je suis père, et je comprends tout ce que vous devez souffrir. De plus, nous sommes amis de vieille date et parents.

—Mais, Yvonne voudra-t-elle aller passer ce mois chez vous ?.....

—Mon cher, les circonstances nous servent à ravir. Vous connaissez Marie, mon aînée. La pauvre enfant n'avait pas jusqu'ici trouvé à se marier. Elle est un peu difforme et malade.

—Oui, oui, je sais, mais quelle femme de cœur, quelle femme d'esprit !

—Et puis, elle a de la fortune ! Sa mère, ma première femme, lui a bel et bien laissé quatre-vingts mille francs !... Enfin, j'ai trouvé pour elle le mari qu'il me faut, un homme sérieux, le neveu de l'un de nos députés. Il n'a qu'un petit avoir, mais il est avocat et il a son oncle !... Vienno la république, je vous réponds que l'oncle et le neveu feront parler d'eux. Le mariage est arrêté ; déjà cela jette un peu de mouvement, un peu de gaieté dans la maison. N'est-ce pas une excellente occasion pour engager Yvonne à venir nous voir ?...

—Excellent, mon cher. Que sa cousine écrive à Yvonne pour l'inviter, je joindrai mes instances aux siennes et j'obtiendrai que ma femme elle-même s'en mêle. Ma femme est dévote, elle croit à la vocation de sa fille : Je lui dirai : Ecoute, ma chère amie, toute bonne vocation doit être mise à l'épreuve. Envoyons notre enfant passer quelques semaines chez le cousin. Si sa vocation persiste au retour, oh bien ! je ferai alors ce que vous voudrez !... A ce compte-là ma femme se mettra de mon côté ; seulement, c'est à vous d'arranger les choses de façon que je ne fasse pas là un marché de dupe.

—Vous pouvez vous en fier à moi, mon cher ami. Et, pour débiter, je vous réponds que je me surveillerai ce soir et demain ; je ne dirai pas un mot qui puisse offenser notre petite nonne et lui inspirer des craintes.

On s'étonne peut-être de l'empressement que Renard mettait à courir au-devant des désirs de son cousin. Cet empressement à contrarier la vocation d'Yvonne naissait chez Renard de divers motifs. Le premier de tous, le plus puissant, c'était la haine que Renard portait à la religion. Il était tout joyeux à l'idée que d'une novice future, il ferait peut-être une femme légère. Renard était impie, radical, franc-maçon... mais, comme cela arrive d'ordinaire, il avait mené sa barque en dépit du bon sens. C'était même à cause de cela que Renard était venu à Saint-Rémy.

Il savait que le cousin Saunier était riche ; il espérait que dans ce petit voyage, fait uniquement par amitié en apparence, il capterait les bonnes grâces du cousin et se ménagerait là un bailleur de fonds pour l'avenir, un avenir peu éloigné. Renard faisait la banque ; il s'était lancé dans une foule de spéculations hardies, coupables ; d'un moment à l'autre, il était exposé à avoir besoin d'argent. Saunier lui en prêterait. N'en eût-il pas besoin pour retarder sa chute, Renard allait être en demeure de rendre à sa fille les quatre-vingts mille francs que sa mère lui avait laissés, que Marie lui avait confiés. Renard n'en avait de disponibles que la moitié.

Tant qu'il l'avait pu, sous prétexte d'affection, Renard avait retenu sa fille chez lui. Il gardait ainsi la dot ; de plus, Marie, femme de tête et femme d'ordre, administrait la maison à ravir.

Renard n'était-il donc pas remarié ? . Pardon, il l'était ; mais sa seconde femme, naguère directrice d'un cabinet de lecture, était coquette, superficielle. Renard, n'ayant pu trouver mieux, — car on l'estimait peu, — l'avait prise en dépit de cause,

cette femme qui n'avait ni fortune, ni sérieux, eût ruiné la maison, si Marie n'avait été là pour tout surveiller et tout conduire.

Ainsi s'explique le désir que Renard avait de faire quelque chose qui fût agréable à son cousin.

Fidèle à son plan, il ne laissa pas échapper un mot qui fût de nature à offenser Yvonne et sa mère. Celles-ci avaient maintes fois entendu dire que c'était un impie. Sa retenue les étonna ; elles crurent qu'il était, sinon converti, au moins en voie de devenir plus convenable.

Renard repartit le lendemain soir.

L'affaire pour laquelle il était venu lui tenait tant au cœur qu'il en dit quelques mots à Saunier, avant de partir :

—Mon cher, lui dit-il, vous ne sauriez croire combien je suis heureux de marier enfin ma fille. Je ne songeais qu'à cela !...

C'était un infâme mensonge. Renard avait tout fait pour que ce mariage échouât, comme d'autres avaient échoué. Mais Marie avait déjoué ses calculs ; elle avait hâte de quitter la maison paternelle où elle était en lutte continuelle avec sa belle-mère, où les enfants de la nouvelle femme, où personne ne lui témoignait d'affection.

Renard continua :

—Seulement, vous savez ce que c'est que nous autres notaires de grandes villes. Nous n'avons jamais d'argent de disponible. Il se pourrait qu'au moment du mariage de Marie, j'eusse besoin d'une vingtaine de mille francs. Oh ! ce ne serait pas pour longtemps ! Je vous les rendrais tout de suite.

—Suffit ! suffit ! mon ami, dit Saunier ; entre parents on ne se gêne pas. Si je puis vous être utile à quelque chose, vous n'aurez qu'à me faire signe.

Renard s'en alla enchanté, se promettant bien de mettre tout en œuvre pour enlever à Yvonne sa vocation, à son père, le plus d'argent qu'il pourrait.

## II.

### Marie.

Trois jours après le départ du cousin, Yvonne recevait de sa cousine Marie une lettre des plus gracieuses. Marie l'invitait, en termes les plus pressants, à venir passer un mois près d'elle.

Saunier feignit d'être surpris de cette lettre. Yvonne et sa mère en témoignèrent peu de joie.

—Eh bien ! mes enfants, dit Saunier, que décidez-vous ?... ..

—L'invitation est fort aimable, répondit Mme Saunier, mais je crois qu'il vaut mieux ne pas l'accepter. A quoi bon ce voyage ?..... Yvonne n'a aucun désir de voir la ville. Je crois même qu'il lui serait désagréable de s'éloigner de nous.

Saunier n'insista pas ; mais il prit sa femme en particulier et sans user de diplomatie avec elle :

—Ma chère amie, lui dit-il, je tiens à ce que notre fille aille passer un mois chez son cousin. Yvonne veut se faire religieuse : toi-même, tu y consens, mais moi je serais désolé qu'elle persistât dans cette pensée. Je n'ai pas élevé, aimé, choyé cette enfant jusqu'à dix-huit ans pour la laisser, sans résistance, s'en aller loin de moi s'ensevelir dans un couvent. Et d'ailleurs, il ne s'agit plus seulement de moi, mais d'elle. — " Je renonce au monde, " — c'est bientôt dit, c'est bientôt fait ;



mais il est d'un père sage de ne pas autoriser une telle renonciation, lorsque son enfant ignore ce à quoi elle dit adieu. Je veux que ma fille aille voir de près ce monde auquel elle renonce ; je veux qu'en nous quittant durant un mois, elle sache ce qu'elle aura à souffrir d'une absence sans fin.

Saunier n'était pas un méchant homme ; mais sa femme savait qu'il ne fallait pas le contrarier, lorsqu'il avait une idée en tête.

Elle mit sa fille au courant de ce qui se passait.

—Chère maman, dit Yvonne, ce voyage m'effraie, je l'avoue. Je prévois qu'il me sera désagréable d'un bout à l'autre. N'importe, le premier devoir d'une future religieuse, c'est l'obéissance ; je la pratiquerai vis-à-vis de mon père. Je suis prête à partir quand vous voudrez.

Mme Saunier et son mari ne pouvant s'absenter, l'une à cause de sa faible santé, l'autre à cause de ses affaires, on attendit qu'une occasion se présentât pour faire partir Yvonne en agréable compagnie. L'occasion ne tarda point. Il y avait à Saint-Rémy un pensionnat dirigé par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne. C'était là qu'Yvonne avait été élevée. Une des sœurs s'en allait justement dans la ville où demeurait Renard. Yvonne fit route avec elle.

Le cœur de la pauvre Yvonne battait bien fort, quand elle approcha de la gare où son cousin devait l'attendre. Le missionnaire qui va porter les lumières de la foi à une tribu de sauvages n'est pas plus ému que l'était Yvonne en songeant qu'elle allait, un mois durant, habiter chez un impie, un homme qui, peut-être, tenterait de lui enlever sa vocation. Yvonne avait soupçonné les secrets desseins de son père.

Enfin on arriva. Le cousin Renard, sa femme et sa fille aînée attendaient la voyageuse. Le cousin avait pris son air le plus affable ; sa femme, vêtue d'une toilette ébouriffante, accueillit Yvonne avec un air protecteur qui s'efforçait de paraître gracieux.

À côté de M. et de Mme Renard se tenait une petite personne, fort élégante elle aussi, et jolie, mais chétive. Son regard moqueur intimida tout de suite Yvonne. C'était Marie. Marie avait alors vingt-cinq ans : intelligente, énergique et railleuse, Marie était une de ces femmes avec lesquelles il faut compter. C'était un cœur aigri par toutes sortes de causes ; d'abord elle était profondément humiliée d'être contrefaite ; de plus, elle n'avait jamais trouvé sur sa route une affection véritable ; enfin elle était détestée de sa belle-mère et le lui rendait. La seconde Mme Renard haïssait Marie, parce que Mario avait, du côté de sa mère, une fortune qui excitait l'envie de la marâtre ; elle la haïssait parce que, par calcul plutôt que par affection, Renard laissait dans la maison une grande autorité à Marie.

C'est en face de ces trois personnes qu'Yvonne se trouva, lorsqu'elle débarqua du wagon, accompagnée de la Sœur avec laquelle elle avait fait le voyage.

Renard et sa femme s'étaient avancés au-devant d'Yvonne et l'avaient embrassée. Marie, immobile, regardait la Sœur d'un air si étonné, si dédaigneux, qu'Yvonne en fut fâchée et n'alla point embrasser sa cousine. Celle-ci parut ne pas s'en apercevoir. Cette première entrevue ne présageait rien de bon.

Une voiture conduisit la voyageuse et ses hôtes chez Renard. Mme Renard emmena aussitôt

Yvonne à la chambre qu'on lui avait préparée. Renard et sa fille restèrent un instant en arrière.

—Comment la trouves-tu ? demanda le père ?

—C'est bien ce que vous m'aviez dit : une villageoise. Elle me déplaît.

Cela ne fait rien mignonne. Je t'en supplie, sois gentille avec elle. Je tiens à être en bons termes avec son père. Du reste, tu la formeras. Il faut l'excuser, la pauvre enfant a été élevée par des Sœurs. Que veux-tu que l'on soit, quand on sort de telles mains ?...

Mario ne répondit pas. Sous prétexte d'aller surveiller le dîner, elle se tint à l'écart. Qu'avait-elle donc contre Yvonne ?..... Disons-le d'un mot : elle en était jalouse !

C'est un terrible vice que la jalousie, je vous en réponds. Il peut s'attaquer aux plus belles âmes, et quand ces âmes ne sont pas défendues par la religion, la jalousie s'y installe, pour leur malheur et celui des autres. Mais de quoi Marie pouvait-elle donc être jalouse ?... De bien des choses : Yvonne n'avait que dix-huit ans ; Yvonne était riche ; Yvonne était intelligente, — Marie l'avait deviné tout de suite, — et de plus, Yvonne était belle, belle comme peu de jeunes filles le sont. Rien ne manquait donc à son bonheur. Marie, sauf peut-être sa fortune, n'avait aucun de ces biens ; nul ne l'aimait. Marie était malheureuse !... malheureuse et sans foi, elle ne pouvait manquer de devenir jalouse : elle le fut.

L'heure du dîner arriva ; sans que les deux cousines se fussent rapprochées l'une de l'autre ; au dîner, toutes deux se tinrent sur la réserve. Yvonne était, elle aussi, une femme de caractère, mais timide ; Marie prit cette timidité pour une froideur calculée : " Elle me méprise ! " pensa-t-elle.

Après le dîner, arrivèrent deux nouveaux venus : M. Bineau et son fils, celui que Marie devait épouser. Le père était un pharmacien, libre-penseur et républicain dès l'instant de sa naissance, disait-il. La sœur de sa femme était mariée à un député des plus radicaux. Quant à son fils, c'était un gros garçon de trente ans environ, très élégant, fort content de lui-même, paresseux et sot.

Bien élevé, ce garçon eût été une honnête médiocrité. Mal élevé, il s'était mis à la remorque des plus mauvais drôles. Le jeune Maxime, licencié en droit, avocat au barreau de la ville, sans fortune et n'ayant certes pas le talent nécessaire pour en gagner, épousait Marie, parce qu'il comptait vivre des revenus de sa femme. De plus, il croyait Renard fort bien dans ses affaires. Renard avait en l'art de jeter de la poudre aux yeux. Ses amis eux-mêmes ne soupçonnaient pas qu'il eût mal mené sa barque.

La soirée ne fut rien moins qu'intéressante pour Yvonne. On commença par parler des discussions politiques qui avaient en lieu la veille à la Chambre ; puis, tout en jouant une partie, les messieurs s'entretenaient d'une grosse affaire qui devait se plaider le lendemain, devant le tribunal correctionnel. Un mot donna l'éveil à Yvonne, elle écouta et comprit bientôt de quoi il s'agissait.

Un ouvrier des faubourgs avait grossièrement insulté un ecclésiastique, à la nuit tombante. Le prêtre n'avait pas porté plainte. Mais un agent de police, un bon chrétien, celui-là, avait tout vu ; il avait dressé procès-verbal et l'affaire devait se plaider le lendemain. L'avocat de l'ouvrier, c'était le jeune Maxime !

—L'espère, disait Renard, que vous leur en ferez avaler de dures !

—Vous pouvez vous en fier à lui ! répondit le père de l'orateur.

Et celui-ci d'ajouter :

—Cela fera du bruit, je vous en réponds. Ainsi, c'est convenu, vous viendrez à l'audience avec Mlle Marie. Oh ! il y aura du monde ; tous les démocrates y seront. Nous voulons, à la suite du plaidoyer, faire une manifestation. Aussi, c'est dégoûtant ! les cléricaux redressent la tête avec une audace qui irriterait les plus patients !... N'ayez pas peur, je leur en dirai de sévères. Je ne crains qu'une chose, c'est d'aller trop loin. Rien que la figure du président m'indigne ! Quand je me trouverai en face de cette binette-là, j'aurai peine à contenir ma colère. Il va tous les dimanches à la messe, il a fait ses pâques !... et nous, jeunes avocats, nous sommes obligés de vivre dans la société de pareilles gens ! Il faut leur rendre des honneurs ! C'est par trop fort ! Sous prétexte de défendre mon client, je l'arrangerai comme il faut ce président-là !...

Yvonne frissonnait en entendant ces paroles méchantes. Ce fut pour elle une triste soirée que cette première soirée chez le cousin Renard.

La soirée fut-elle plus gaie pour Marie ?... Pas du tout. Marie, comme tous les gens que la jalousie torture, était sans cesse obsédée de cette pensée. Elle épia l'effet que sa cousine produisait sur Maxime et son père. Ni l'un ni l'autre n'étaient des gens délicats ; de plus, ils ne soupçonnaient pas la jalousie de Marie, ils ne cachèrent donc pas l'admiration qu'Yvonne leur inspirait ; ils furent vis-à-vis d'elle plus gracieux qu'ils ne l'avaient jamais été à l'égard de Marie. Quand ils virent qu'Yvonne touchait du piano, qu'elle chantait de la façon la plus agréable, ils redoublèrent d'éloges. Marie était si furieuse que, sous prétexte d'une migraine, à laquelle elle était sujette, elle se retira de bonne heure et oublia de dire bonsoir à Yvonne.

Cette réception peu gracieuse commença par indisposer Yvonne : mais Yvonne était pieuse. Les âmes pieuses sont susceptibles de s'irriter quand on les froisse ; seulement leur impatience ne se prolonge pas. Une âme pieuse est humble et douce : elle revient vite d'un jugement sévère.

—La pauvre enfant, se dit Yvonne, n'a pas connu sa mère, elle n'est pas religieuse, elle est malade, il faut lui pardonner beaucoup.

Elle n'écouta point les suggestions de Mme Renard, qui lui disait d'un ton doux :

—Marie a toutes sortes de bonnes qualités, mais le caractère un peu difficile. N'est-ce pas ? vous serez indulgente pour elle comme je le suis.

La chère dame aurait été ravie de communiquer à Yvonne l'antipathie qu'elle ressentait pour sa belle-fille. Elle n'y réussit pas.

On avait donné à Yvonne une chambre voisine de celle de sa cousine. Toutes deux habitaient au premier étage, loin de M. et de Mme Renard.

Yvonne passait devant cette chambre pour entrer dans la sienne.

Quand elle fut en face de la porte :

—Si j'entrais ! se dit-elle.

Son amour-propre—qui de nous n'en a ?—se révolta d'abord à cette pensée. Yvonne passa par-dessus cette tentation. Elle frappa à la porte un coup discret.

—Entrez ! répondit la voix de Marie.

Yvonne entra. Marie lisait. Elle parut stupéfaite de la voir.

Yvonne alla tout droit l'embrasser ; c'était la première fois.

—N'est-ce pas que je vous déplaît ? lui demanda-t-elle d'une voix caressante.

Il y a tout un trésor d'affection dans une âme aimante, que nul n'a encore aimée. Marie était une de ces âmes. Cette naïve et douce question qu'Yvonne lui posait, lui causa une émotion très-vive. Bien que sa jalousie l'indisposât contre Yvonne, elle se reprochait d'avoir été trop dure. Elle pensait l'avoir blessée. Et voilà qu'Yvonne venait à elle et lui demandait son affection ! Marie n'en pouvait croire ses oreilles.

—Pourquoi donc me déplairiez-vous ? dit-elle à Yvonne.

—Je suis si sotte et si peu aimable.

Marie était défiante comme tous ceux qui ont beaucoup souffert. De plus elle avait fréquenté quo des gens sans foi, sans sincérité, infatués d'eux-mêmes. Tant de modeste lui parut invraisemblable. Elle regarda Yvonne d'un air interrogateur.

—Oh ! je le sais bien, continua Yvonne, je suis une ennuyeuse personne, peu polie, fort timide, une vraie villageoise... et puis... je suis dévote et je crois que vous ne l'êtes pas.

—Pas du tout !

Yvonne avait parlé avec une bonne foi visible : Marie sentit ses soupçons s'évanouir.

Elle était assise dans un fauteuil, en face d'une armoire à glace. Elle attira Yvonne vers elle et l'embrassa. Puis elles se mirent à causer. Tout en causant, Yvonne regardait avec une curiosité enfantine la belle chambre de Marie. Ses yeux se fixèrent sur l'armoire à glace.

Oh ! le beau meuble ! dit-elle.

L'œil de Marie s'assombrit ; la jalousie la mordit de nouveau au cœur.

—Il serait mieux placé dans votre chambre que dans la mienne, dit-elle, d'un ton railleur et mécontent.

—Pourquoi ? dit naïvement Yvonne.

Parce que vous pourriez vous y regarder en pied..... tout à votre aise..... et que vous êtes belle !

Yvonne partit d'un grand éclat de rire.

—Me regarder en pied dans une glace !... Ah ! je ne m'occupe guère de cela, dit-elle.

La physionomie de Marie redevint souriante.

Les deux jeunes filles reprirent la conversation interrompue. Marie se fit raconter toute la vie d'Yvonne ; elle voulut qu'elle l'initiat à l'emploi de toutes ses journées. En l'écoutant parler, Marie était devenue rêveuse.

—Je vous ennuie, dit Yvonne, avec tous mes contes de village ?...

—Oh ! non... mais vous me donnez des regrets ! Que ce doit être bon de vivre toujours dans la société d'une mère qui vous aime ! Moi, je me souviens à peine de la mienne. Et, depuis qu'elle est morte, qui est-ce qui m'a aimée ?... Mon père ; mais il est occupé de tant de choses..... et puis on lui fait sur mon compte tant de faux rapports !.....

C'était au tour d'Yvonne d'être triste : elle comprenait tout ce que Marie devait souffrir et elle savait qu'elle n'avait pas la religion pour consoler ses douleurs !

L'entretien se prolongea longtemps encore. Vingt fois Yvonne fut sur le point de dire à Marie ce qu'elle avait entendu. Il lui en coûtait de pen-

ser que, le lendemain, Mario irait écouter une plaidoirie impie. Elle aurait voulu l'en empêcher. Elle n'osa pas aborder ce sujet délicat ; Mario l'intimidait ; elle ignorait de plus quel était, au point de vue religieux, l'état exact de cette âme. Marie n'était-elle qu'indifférente ?... N'avait-elle pas, elle aussi la haine de la religion, comme l'avait son père et son fiancé ?...

Lorsque les deux cousines se séparèrent, il ne restait plus un grain de jalousie dans le cœur de Mario. Yvonne avait chassé loin de cette âme les pensées méchantes. Pour la première fois de sa vie, Mario entrevoyait ce qu'il y a de charmant, de délicieux dans l'amitié, ce sentiment que jusqu'alors elle avait déclaré impossible par désespoir. Toutes ses amies étaient indignes d'elle et l'avaient trompée.

### III

#### Fiasco.

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, Mario, son père, sa belle-mère dirent, d'un air mystérieux, au revoir ! à Yvonne. Toute la famille allait jouir du triomphe oratoire de maître Maxime.

La salle était pleine comme on ne l'avait jamais vue. Mais quelle étrange réunion ! Tous les démocrates de la ville s'y étaient donné rendez-vous ; plusieurs avaient amené avec eux leurs femmes et leurs filles. Il y avait là des spécimens de radicaux de toutes catégories. En première ligne, de bons gros bourgeois voltairiens, enchanés d'entendre insulter l'Eglise. Les braves gens ! ils ne savent pas que l'Eglise seule les défend contre les passions furieuses de la populace ! A côté des bourgeois, des avocats, des commerçants à demi-ruinés, des commis-voyageurs, des étudiants, tous gens révoltés contre l'autorité divine, en attendant qu'ils puissent jeter à bas l'autorité humaine. Par derrière, les radicaux sans le sou ; le peuple, comme disent les frères et amis, en bon français, la canaille. Ceux-là étaient venus sur l'ordre des chefs, comme un autre jour, quand les chefs les appelleront, ils courront aux barricades. Pauvres gens, toujours dupés, toujours mis en avant, mais qui, si la révolution était maîtresse, se fâcheraient contre leurs chefs eux-mêmes et, ne craignant plus rien, ne croyant plus à rien, les égorgeraient à leur tour : ils ne l'auraient pas volé.

Renard et sa famille furent tout de suite abordés par Maxime ; Maxime, le roi de cette ignoble fête. Ils les fit placer au premier rang. Marie se trouvait cependant mal à l'aise au milieu de cette cohue où les figures honnêtes étaient rares. La pauvre enfant avait l'âme trop haute pour se plaire en cette société de chenapans. C'était la société habituelle de son père ; il l'y avait amenée, elle avait obéi, mais elle éprouvait une gêne morale dont elle ne percevait pas la cause.

Enfin l'audience commença.

On introduisit l'accusé. C'était un homme de quarante ans, au visage sombre et énergique.

On entendit d'abord les témoins.

Ils étaient peu nombreux : trois seulement. Le prêtre insulté, frappé même par l'accusé, le sergent de ville, qui avait dressé le procès-verbal, et un passant.

Le passant et le sergent de ville déposèrent d'abord. Ils dirent que l'accusé était sorti d'un café borgne, qu'il avait saisi le prêtre par le bras, qu'il

l'avait secoué, injurié de la façon la plus grossière.

Le prêtre, un beau vieillard, dont la physionomie inspirait le respect, redit les mêmes choses en peu de mots et sollicita l'indulgence du tribunal.

"Je crois, dit-il, que ce malheureux était ivre."

La parole fut enfin donnée à l'avocat.

Maxime se leva, radieux ; il commença par un sourire très-gracieusement adressé aux frères et amis qui composaient en majorité l'auditoire ; puis, regardant avec dédain les juges et les témoins :

"Messieurs, dit-il, la patience humaine a des bornes. Durant des siècles, le peuple s'est vu opprimé par des gens qui exploitaient sa crédulité et sa misère. Depuis 1789, grâce aux immortels principes, une digue a été mise à cette exploitation du pauvre par le riche, de l'ignorant par celui qui sait. Aussi comprend-on que le peuple s'irrite et se révolte, quand il voit son antique oppresseur — le clergé ! pour quoi ne l'appellerai-je pas par son nom... — relever la tête et secouer d'une main audacieuse les chaînes nouvelles qu'il lui prépare. Or, quand le clergé se montra-t-il plus hardi qu'à présent ?....."

Pendant que Maxime parlait, chose étrange ! l'accusé donnait des signes visibles d'impatience. A la fin, il n'y tint plus, et, se dressant de toute sa hauteur :

— Monsieur le président, dit-il est-ce que vous me permettriez de placer un mot ?.....

Le président était un digne homme et un bon chrétien : le discours de Maxime l'indignait. L'incident qui ôta la parole au jeune démocrate ne lui déplut pas.

— Vous pouvez parler, dit-il à l'accusé, à une condition toutefois, c'est que vous serez convenable.

— Entendu ! monsieur le président. Or donc, je voulais dire que cet avocat-là ne me défend pas du tout comme je veux être défendu.

— Eh bien ! défendez-vous vous-même : c'est votre droit, mais n'abusez pas de l'indulgence du tribunal.

— Monsieur le président, tout ce que les témoins ont dit est vrai : il n'y a que M. le curé qui s'est trompé sur une chose : je n'étais pas ivre. Tenez ! voilà comme ça s'est passé : J'ai été élevé chez les Frères. Jusqu'à trente ans, je suis resté honnête homme ; j'avais alors la chance de travailler chez des patrons qui étaient eux-mêmes de braves gens. Mais, depuis lors, j'ai roulé dans toutes sortes d'ateliers et j'y ai trouvé des camarades... Ah ! misère ! quels camarades !..... Ils m'ont perdu !.....

— Ne te l'avais-je pas dit qu'ils te perdraient ?...

Ces mots furent prononcés d'un ton d'affectueux reproche, par une brave femme, perdue au fond de la salle. On devina que cette femme était la femme de l'accusé.

— Silence ! cria le président.

L'accusé continua sans s'émouvoir :

— Or donc, j'étais attablé, l'autre soir, avec quatre de ces gredins-là, quand ils virent passer le curé.

— Je parie, dit l'un d'eux, le plus mauvais de tous, je parie que tu ne vas pas lui dire des sottises, à ce calotin-là."

"J'ai toujours eu cette faiblesse de me laisser pousser à faire une foule de bêtises par amour-propre. Pourtant, on ne m'aurait pas fait faire celle-là. Mais, j'étais devenu libre-penseur !.....

Le reste, vous le connaissez, messieurs les juges.

Mais, ce que je ne savais pas, et ce que j'ai appris depuis, c'est que le brave curé que j'ai injurié, bousculé, a payé de sa poche les habits de première communion de mon aîné; c'est que c'est un saint.

—Bravo! mon homme! s'écria de nouveau la femme de l'accusé,

Tout l'auditoire se mit à rire ou à murmurer.

L'accusé continua :

—Aussi, j'ai voulu lui demander pardon ici, en public. Ah! il n'y a pas de danger que je recommence! Assez de mauvaises sociétés comme cela. Il n'y a rien de bon à gagner avec toutes ces canailles. J'irai plutôt m'installer dans un village.....

—Plus qu'un mot, messieurs les juges. Jamais, foi de Chauveau! jamais un Chauveau n'a été mis en prison. De plus, je suis père de famille. Pour l'honneur de mon père et de mes enfants, je vous en prie, épargnez-moi; je n'y serai pas repris."

Un sanglot partit de l'auditoire: c'était la fille aînée de l'accusé qui pleurait. Lui-même était profondément ému.

Les juges se retirèrent pour délibérer. Je vous laisse à deviner la sotte figure que le jeune Maxime faisait. Les amis, Renard tout le premier, n'étaient pas moins furieux. Seule, Marie, demeurait calme: elle avait entrevu de quel côté était le bon droit et le beau rôle. Elle éprouvait pour son fiancé et ses amis un mépris instinctif qu'elle n'avait jamais ressenti jusqu'alors.

Cinq minutes après, un verdict d'acquiescement était prononcé.

L'accusé s'élança vers le prêtre. Celui-ci lui ouvrit les bras, et ils sortirent l'un à côté de l'autre, au milieu des murmures et des insultes des frères et amis: s'ils l'avaient pu, ces braves démocrates, ils auraient tué le prêtre et l'ouvrier repentant.

Le soir, chez Renard, on parla de cette affaire. Maxime était vexé; son père était furieux. Ce fut lui qui trouva l'explication de ce qui s'était passé:

—Vous dites que cet homme-là est un imbécile, s'écria-t-il, allons donc! c'est un adroit luron. Je parie qu'il a reçu des curés une forte somme pour nous faire ce pied de nez. Bien joué, messieurs de la calotte! Mais, laissez faire, quand nous aurons le dessus, nous vous revaudrons cela et de reste!"

Yvonne était indignée d'entendre parler ainsi de ceux qu'elle estimait. Marie s'en aperçut. Comme toutes les âmes élevées, Marie croyait volontiers aux nobles sentiments. La sincérité de l'ouvrier, jointe à la vénérable attitude du prêtre, l'avaient émue. Elle ne se rattacha point à la conversation et trouva moyen d'emmener sa cousine dans une pièce où elles étaient seules. Le beau Maxime vint les y rejoindre. Marie le railla impitoyablement; il disparut et ne se montra qu'une demi-heure après, pour faire ses adieux.

Au moment d'entrer, chacune dans leur chambre, Marie dit en riant à Yvonne :

—Ma petite cousine, si vous n'avez pas trop envie de dormir, je vais vous rendre aujourd'hui la visite que vous m'avez faite hier au soir.

Yvonne accepta tout de suite.

—Eh bien! dit Marie, quand elles furent seules dans la chambre d'Yvonne, comment vous trouvez-vous chez nous?.....Ne vous manque-t-il rien?....

—Si je ne craignais de vous fâcher, répondit Yvonne, je vous avouerais qu'il me manque quelque chose.

—Quoi donc?..... Parlez sans crainte. Oh! je ne suis point aussi méchante que j'en ai l'air!

—Puisque vous me permettez de vous le dire, il me manque la messe, le matin; si vous vouliez me rendre bien heureuse, vous me diriez où se trouve l'église la plus voisine, et si l'on ne se fâcherait pas que j'y allasse tous les jours. Quoi-qu'il m'en coûte de sortir seule, j'irais.

—Tous les jours? dit Marie. A quoi bon aller à la messe tous les jours?..... C'est ridicule!.....

Yvonne paraissait stupéfaite et affligée d'entendre Marie parler ainsi.

...Chère amie, reprit Marie, je ne suis pas forte en religion. Ma mère est morte, lorsque j'avais six ans: elle me parlait souvent du bon Dieu, de la sainte Vierge. Ma mère morte, mon père me mit dans une pension où la religion passait inaperçue. C'est là que j'ai fait ma première communion. Depuis lors, je n'ai plus entendu parler des choses religieuses que pour en entendre dire du mal. Pourtant, par suite de l'affection que je portais à ma mère, qui était, m'a-t-on dit, très-pieuse, j'ai conservé un respect involontaire à l'endroit des choses de la foi... Mais, ma chérie, pardonnez-moi cet aveu sincère: je n'en sais plus rien, je ne crois plus à rien. Respecter vos illusions, c'est tout ce que je puis faire."

Yvonne ne répondit pas: elle était désolée.

Marie continua :

—On m'a dit que vous voulez vous faire religieuse. Est-ce bien vrai?

—Bien vrai.

—Pour ceci, j'avoue que je n'y comprends rien. Vos parents vous aiment à la folie; vous avez de la fortune; vous pouvez épouser un homme qui partage vos croyances,—car il y a encore des hommes qui croient, du moins on me l'a dit,—et vous allez affliger vos parents et renoncer à un bel avenir, pour vous enfermer dans un couvent et y subir toutes les avanies qu'il plaira à vos supérieures de vous faire! Ecoutez, chère enfant, c'est de la folie!

—Non, c'est très raisonnable.

—Mais, enfin, qu'est-ce donc qui vous pousse à ce coup de désespoir?..... Auriez-vous des chagrins cachés?.....

—Moi, pas un. Je vais au couvent parce que Dieu m'y appelle, et d'ailleurs tous mes goûts sont d'accord avec ma vocation."

Yvonne raconta bien naïvement à Marie comment cette vocation lui était venue, tout-à-coup, comme par une soudaine révélation; elle avait résisté, mais l'appel de Dieu s'était fait entendre plus fort; elle avait cédé.

Marie l'écoutait d'un air incrédule.

—Mais, ma chérie, dit-elle, quand cette exaltation religieuse sera passée, quand vous comprendrez toute l'étendue de votre faute, que deviendrez-vous?... Quels regrets vous vous préparez! quel désespoir!

—Des regrets! du désespoir?.....N'en craignez rien. Là seulement je serai heureuse.

Yvonne traça le tableau de la vie qu'elle mènerait au couvent :

—Je me lèverai chaque matin avec le désir de faire pour Dieu tout ce que je croirai lui être le plus agréable. Par amour pour Lui, j'obéirai à mes supérieures, je soignerai les malades,—car je veux être sœur hospitalière,—je les consolerais. Ceci ne m'empêchera pas de prier pour moi, pour ceux que j'aime. J'aurai dans mes compagnes les amis les plus sûrs. Ah! si vous saviez comme

mes journées passeront vite et comme il est doux de penser : Vienno la mort ! Dieu me rendra au centuple le peu que j'ai fait pour lui."

Marie entrevit ce soir-là ce qu'il y a de noblesse et de douceur dans la vie religieuse.

— Il est tard, dit-elle à Yvonne..... Sans que vous osiez me l'avouer, je comprends que vous devez plus d'une fois par jour, regretter votre vie de famille. Je ne veux pas que vous soyez contrariée dans toutes vos habitudes. Puisque vous désirez aller à la messe tous les jours, puisqu'il vous est pénible d'y aller seule, moi, qui suis plus âgée que vous et plus accoutumée au bruit de la ville, je vous accompagnerai.

— Oh ! que vous êtes bonne !

— Le fait est que, si ce n'était pour vous, je ne le ferais pas. Seulement nous irons à une messe très-matinale et nous n'en dirons rien à personne. Mon père serait mécontent s'il le savait."

Le lendemain matin, à six heures, les deux cousines assistaient à la première messe dans l'église voisine.

Yvonne, à genoux, était absorbée dans une fervente prière.

Marie, debout à côté d'elle, tenant d'une main son lorgnon, de l'autre un livre fermé, regardait avec curiosité l'assistance.

Marie n'allait à l'église que très-rarement, les jours de solennité civile. Ces jours-là, la vue des églises n'est pas édifiante. Elles sont envahies par des indifférents, des incrédules même ; les vrais fidèles se tiennent à l'écart, ou bien on ne les remarque pas.

Marie fut impressionnée par le spectacle nouveau qu'à cette messe matinale elle eut sous les yeux. La chapelle était remplie d'une assistance vraiment catholique, catholique à tous les titres : il y avait là des pauvres et des riches, des enfants, des hommes mûrs, des vieillards ; tous avaient l'air recueilli. Au moment de la communion, quelques femmes du meilleur monde, de pauvres mères de famille, des domestiques, et, au milieu d'elles, un homme de haute taille, un ancien officier, — cela se voyait toute de suite, — s'approchèrent de la table sainte.

On avait dit à Marie que les catholiques sont des fanatiques ou des sots : elle commença à en douter.

On pense bien qu'au sortir de l'église elle adressa plus d'une question à Yvonne. La présence réelle de notre Seigneur dans l'Eucharistie la jetait en un tel étonnement qu'elle ne pouvait y croire. La pauvre enfant n'avait jamais été fort instruite en religion : elle avait tout oublié !

Yvonne avait reçu de Dieu une intelligence rare. Les sœurs qui l'avaient élevée étaient des femmes très-distinguées, l'une d'elles surtout, la Supérieure du Couvent. Elle avait pris Yvonne en affection ; elle mit, je l'avouerai, un peu d'amour-propre à lui donner le plus de science qu'elle put. Yvonne répondit dignement à ses efforts ; à seize ans, elle avait en histoire, en philosophie, en religion surtout, des connaissances plus solides que la plupart des hommes réputés sérieux.

Elle répondit à toutes les questions, à toutes les objections de sa cousine avec tant de clarté, avec tant de force que celle-ci lui dit :

— Eh ! oh ! savez-vous, ma chère petite, que vous êtes forte comme un théologien. Que j'aimerais donc à vous entendre discuter avec ces messieurs !..... vous les embarrasseriez. Essayez donc !....."

Yvonne sourit. Son curé, homme de beaucoup d'esprit, lui avait dit maintes fois que les libres-penseurs sont ignorants en religion comme des sauvages. Elle s'en était déjà convaincue, depuis seulement deux jours qu'elle vivait chez son cousin. Elle pensa qu'il ne serait pas mauvais de lui prouver, à lui et à ses amis, qu'ils raisonnaient souvent en dépit du bon sens.

L'occasion de leur répondre ne tarda pas. Marie, par curiosité et par malice, la fit maître le lendemain. Elle mit la conversation sur le chapitre de la confession. Vous devinez les gorges chaudes que Renard, Maxime et le père de Maxime firent à ce sujet. Yvonne les laissait dire, quoique Marie lui fit signe de parler.

Elle allait enfin prendre la parole, quand, de sa grosse voix insolente, le père de Maxime, le pharmacien, résuma la question en ces mots :

— Ah ! les prêtres son adroits, allez ! Quand ils ont inventé la confession, ils savaient bien quel parti ils en tireraient.....

— Monsieur, dit Yvonne, j'ai été élevée dans un couvent, j'aime la religion. Si vous voulez bien me le permettre, je la défendrai, pas comme je voudrais sans doute, mais enfin j'essaierai. Vous dites que les prêtres ont inventé la confession..."

Le pharmacien écoutait Yvonne de l'air superbe d'un docteur à qui un paysan voudrait faire la leçon.

— Certainement, dit-il, ils l'ont inventée.

— A quelle époque, s'il vous plaît ?

— Ah ! qui le sait !..... A quoi bon s'occuper de ce détail ?

— Permettez, monsieur, ce n'est pas agréable de se confesser, il y a même des gens pour lesquels c'est extrêmement dur, et cela a toujours été ainsi. La première fois que l'on a exigé d'un homme qu'il se confessât, il a dû demander au nom de quelle autorité on lui imposait ce nouveau devoir. Cela n'a pu manquer de faire du bruit.

— Certainement, cela en a fait.

— Eh bien ! monsieur, à quelle époque ce bruit a-t-il eu lieu ?... Il est impossible qu'on ne le sache pas.

— Ah ! l'Eglise est adroite. Elle l'a bientôt étouffé, ce bruit.

— Et tout le monde s'est confessé sans savoir pourquoi ? et il ne s'est trouvé personne parmi les ennemis de l'Eglise, — elle en a toujours eu de furieux — pour dire comment les choses se sont passées ! Vous avouerez que tout cela n'est guère vraisemblable."

Le pharmacien ricana et ne répondit pas.

Le beau Maxime était de mauvaise humeur. Il avait son échec de la veille sur le cœur. A la première occasion qu'il trouva, il se mit à crier contre les prêtres.

— Eh ! quel mal vous font-ils donc ? dit Yvonne.

— Quel mal ils nous font ?... Ils ont la main partout ; et partout ils visent à abêtir l'espèce humaine pour l'asservir."

Pour le coup, Yvonne se fâcha.

Avec une éloquence ingénue, mais communicative, elle montra tout le bien que l'Eglise a fait, de tout temps, à la société chrétienne.

— Voilà, dit-elle enfin, ce que les prêtres ont fait, ce qu'ils font encore malgré vous. Et les impies que font-ils ?... Ils mottent la colère, l'envie, le désespoir au cœur des petits, et les lancent en avant..... Pourquoi ?..... Pour renverser toute autorité et après cela se faire rois à leur tour. D'après ce que j'entends, monsieur, si vous étiez le

maître, nous autres, catholiques, nous serions esclaves. Trop heureux si vous nous laissiez vivre."

La discussion reprit sur un autre chapitre, l'infirmité. Maxime et son père débitèrent de telles sottises que je ne les répète pas. Yvonne les réfuta en quelques mots, un peu secs, je l'avoue.

La société toute entière était visiblement mécontente. Toutefois, Marie ne disait rien.

Yvonne n'avait qu'une crainte. "Peut-être, pensait-elle, ai-je fâché Marie en attaquant si fort sa manière de voir, celle de son père et de son fiancé !....."

Marie, suivant son habitude, la reconduisit à sa chambre; elle y entra et s'assit près d'elle.

—Vous me pardonnez, lui dit Yvonne, d'avoir défendu ma foi avec trop de vivacité peut-être. Mais, M. Maxime lui-même a été un peu.....

—Maxime a été insolent, dit Marie. Une grossièreté comme celle qu'il a montrée ce soir serait choquante vis-à-vis d'un homme, à plus forte raison en discutant avec une femme, une jeune fille."

Yvonne regardait Marie d'un air tout étonné.

Marie rougit.

—Vous savez qu'il est mon fiancé? demanda-t-elle à Yvonne.

Yvonne fit un signe de tête affirmatif.

—Comment le trouvez-vous?.....

Yvonne ne répondit pas.

—A la bonne heure! voilà de la franchise !....

Eh bien! ma chère, cette franchise ne me déplaît pas du tout. Est-ce que vous croyez que je l'aime?

—Sans doute, puisque vous l'épousez."

Marie commença par rire aux éclats, puis elle redevint sérieuse.

—Chère enfant, dit-elle à Yvonne, en lui prenant la main et l'attirant vers elle, je vous ai bien observée, bien étudiée depuis que vous êtes ici, je je vous connais maintenant. Jamais personne ne m'a inspiré autant de confiance et d'affection que vous. Vous pourrez me parler de Maxime comme vous voudrez. Je... ne... l'aime pas....."

Marie courba la tête et demeura pensive. L'explication n'alla pas plus loin ce soir-là.

Le lendemain, pendant la messe, Yvonne se confessa; à la fin de la messe, elle communia.

Marie avait attentivement observé sa cousine.

—Ah! lui dit-elle, en revenant à la maison, que n'ai-je eu, comme vous, le bonheur d'être élevée par une mère chrétienne! Mais aussi je croirais !..

—J'ai bien prié pour vous, Marie, dit Yvonne; priez aussi, la foi vous sera donnée."

Il ne se passa rien de nouveau pendant les quelques jours qui suivirent, sinon que Maxime et son père ne vinrent qu'une fois chez Renard et ne se gênèrent pas pour témoigner à Yvonne l'antipathie qu'elle leur inspirait. Renard seul se contentait. De temps en temps, il lui lançait une pointe méchante, d'un air casard. Yvonne lui répondait avec douceur, mais de tel façon qu'il n'insistait pas. Ah! si Renard n'avait pas eu besoin du père d'Yvonne, comme il eût vite congédié la fille!

Le dimanche matin, nouvelle scène. Cette fois, les choses allèrent plus loin.

Renard, à la fin du déjeuner, tira de son portefeuille trois billets jaunes, et il en présenta un à sa femme, un à Yvonne, l'autre à Marie.

Yvonne lut. C'était un billet de spectacle.

—Mon cousin, dit elle, je vous remercie beaucoup de votre gracieuseté; mais permettez-moi de vous rendre ce billet: je ne veux ni ne puis en profiter."

Étonnement général. Indignation d'abord contenue de Renard.

—Ah! ça, dit-il, ma chère petite cousine, vous n'êtes plus une enfant. Il est grand temps d'oublier toutes les sottises que vos Sœurs vous ont enseignées.

—Il n'en sera jamais temps! dit Yvonne d'un ton ferme. Je n'oublierai jamais les excellentes choses que j'ai apprises au couvent.

—Si votre père était ici, il ne tolérerait pas ce refus.

—Pardonnez-moi, mon cousin, mon père le tolérerait. Liberté à chacun de faire ce qu'il veut, pourvu qu'il ne fasse rien de nuisible aux autres: telle est la maxime favorite de mon père.

—Soit! Vous allez précisément contre cette maxime. Vous gênez les autres avec vos scrupules puérils. Ainsi, pour ne point aller au spectacle, vous nous privez d'y aller. Nous ne pouvons vous laisser seule à la maison.

—Je resterai avec Yvonne, dit Marie.

—C'est impossible! dit Renard, Maxime et sa famille viennent avec nous; tu ne peux te dispenser de nous accompagner.

—Maxime a d'autres occasions de me voir.

—Quoi! s'écria Mme Renard, vous oseriez lui faire, et, ce qui est pire, faire à ses parents cette impolitesse?..... On finirait par croire que vous donnez, vous aussi, dans la dévotion!"

Ces mots furent accompagnés d'un rire sarcastique et superbe.

—Et quand j'y donnerais, qu'est-ce que Maxime aurait à dire?.....

—On ne répond pas à de pareilles sottises! s'écria Mme Renard.

Et elle sortit.

Resté seul avec les deux jeunes filles, Renard s'adressa tour à tour à l'une et à l'autre.

—Ma cousine, dit-il à Yvonne, le simple bon sens vous indique ce que vous avez à faire. Puisque vous voulez renoncer au monde, commencez par apprendre ce que c'est que le monde.

—Très-volontiers, à condition que je ne devrai rien faire contre ma conscience. Mais ce serait coupable à moi et, permettez-moi de le dire, absurde d'aller, ne fut-ce qu'une fois, en un lieu où, même si je restais dans le monde, je n'irais jamais.

—Ainsi, vous refusez?

—Je refuse.

—Et toi, Marie?

—Je resterai avec ma cousine.

Renard lança une imprécation contre les dévotes et il s'en alla.

Il avait reçu, le matin, des nouvelles qui, d'une part, l'absorbaient, et, d'autre part, lui imposaient une grande douceur envers sa fille et Yvonne.

Un courtier-maron de Paris, avec lequel il se livrait à des tripotages honteux, était passé en Belgique, emportant avec lui une somme de dix mille francs, qu'il s'était fait donner par Renard. Renard avait prélevé cette somme sur une succession déposée entre ses mains. Que répondrait-il si on la lui réclamait?..... Il n'en avait pas le premier sou.

Lorsqu'Yvonne et Marie se trouvèrent seules, Yvonne remercia sa cousine de l'affection qu'elle lui témoignait; elle lui dit qu'elle était désolée de l'avoir mise en hostilité avec sa belle-mère et son fiancé peut-être.

—Ne vous excusiez pas, dit Marie, j'ai entendu, j'ai vu, depuis quelque temps, des choses qui modifient singulièrement mes résolutions. Ma belle-



mère veut que je me marie pour la laisser ici seule maîtresse. Elle le veut, ne fût-ce que pour ne plus me voir. Et moi aussi je le voulais pour en finir avec une vie de lutttes perpétuelles. Mais je commence à réfléchir, il me passe par l'esprit des pensées que je n'eus jamais et j'hésite....., je ne veux plus ce que je voulais....., je ne sais pas ce que je voudrai.

Marie gardait depuis longtemps ses secrets pour elle; enfin elle avait trouvé une amie. Ce cœur trop plein s'épancha jusqu'au fond. Elle raconta à Yvonne ce qu'elle avait eu à souffrir depuis bientôt vingt ans. Elle lui confirma qu'elle n'aimait pas celui qu'elle devait épouser, qu'elle avait rêvé de ne se marier jamais; mais, il lui fallait un intérieur où elle fût libre, un titre qu'il lui assurât une protection en ce monde, où personne ne l'aimait, où elle ne savait que faire.

Yvonne la consola de son mieux. Elle n'avait plus devant elle cette femme railleuse, jalouse, orgueilleuse, telle que Marie s'était montrée d'abord. Marie était revenue ce qu'elle eût toujours été si on l'avait aimée: affectueuse et confiante.

Rien de neuf ne se passa en apparence pendant la semaine qui suivit. Renard était de plus préoccupé de la tournure que prenaient ses affaires. Chaque jour il tremblait qu'on ne lui redemandât les dix mille francs qu'il avait prélevés sur la succession. Si cette demande lui était faite, s'il ne pouvait satisfaire tout de suite les héritiers, il était à craindre qu'ils ne parlassent. D'autres pourraient alors venir réclamer à leur tour l'argent qu'ils avaient confié au notaire malhonnête. C'était la ruine, la prison en perspective!.....

Pendant ce temps-là, Marie était en lutte ouverte avec sa belle-mère. Cette lutte, l'air sombre de son père, ses préoccupations à elle-même la désolaient, mais elle avait trouvé, dans l'affection d'Yvonne, une consolation, une joie qui lui étaient chaque jour plus précieuses.

Un soir, avant le dîner, Yvonne venait de terminer une prière. Marie entra. Elle tenait à la main un livre qu'Yvonne ne remarqua pas d'abord.

—J'ai fait, avant-hier, un emprunt à votre bibliothèque, dit Marie. Vous en êtes-vous aperçue?.....

—Non. Quel livre avez-vous donc pu prendre? Je ne pense pas que, parmi ceux que j'ai apportés, il s'en trouve un seul qui soit de nature à vous intéresser.

—Eh bien! vous vous trompez. Entre autres défauts,—oh! j'en ai beaucoup!—je suis curieuse. Toute petite, déjà je voulais tout connaître. Vous ne sauriez croire tout ce que j'ai lu ou parcouru de volumes, depuis que je sais lire.

—Ainsi, vous avez voulu voir ce que disent mes livres de dévotion?

—Précisément. J'ai lu l'histoire, plus ou moins sotte, d'une foule de héros et d'héroïnes de romans; j'en suis rebattue. Avant-hier, j'étais venue ici chercher un objet dont j'ai besoin; j'ai regardé les titres des volumes que vous avez placés sur votre table. La vie de sainte Catherine de Siemie a tout de suite excité ma curiosité. Voyons donc, me suis-je dit, ce que c'est qu'une vie de sainte. Je vous avouerai franchement que j'ajoutai, à part moi: Ce doit être terriblement ridicule et ennuyeux! Je commençai ma lecture le soir même, à onze heures,—je dors très-peu, vous le savez.— A trois heures du matin, je lisais encore. Je repris le volume la nuit dernière. Je viens de terminer.

—Pas possible! Et quel jugement portez-vous

sur cet ouvrage?... Je commence par vous dire que je ne vous l'aurais certes pas prêté: il est trop mystique pour vous.

—Je ne sais pas ce que vous entendez par un livre mystique; mais ce que je sais, c'est que celui-ci m'a enthousiasmée, ravie. C'est un poème que ce livre, un poème sublime, comme jamais je n'en ai lu nulle part. Il a produit sur moi une impression analogue à celle que j'éprouvai, il y a six ans, lorsqu'au mois de novembre, j'allai passer six semaines à Nice. Je ne connaissais que nos climats du Nord; je les quittais au moment où ils sont le plus tristes. Partout des nuages, du vent, de la neige ou de la pluie. Lorsque je me trouvai transportée sous le ciel bleu du Midi, au milieu de cette atmosphère tiède, délicieuse, en face de la Méditerranée et des montagnes, il me sembla que je venais dans un autre monde, que je ne faisais que commencer à vivre.

—Vraiment la vie de sainte Catherine de Siemie a produit sur vous le même effet au moral?...

—Le même. Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis que je raisonne, je n'ai entendu parler que d'égoïsme, d'ambition, de tromperie, de vengeance. La vie m'est apparue comme un champ de combat où nous conspirons tous les uns contre les autres. Quant au but final, je n'en ai jamais vu qu'un: le plaisir, et puis la tombe, et après la tombe, rien!..... Cette vie de sainte ne me parle que d'amour, amour de Dieu, amour des hommes; entre la terre et le ciel, il y a là une communication constante..... Les plus amères douleurs deviennent des joies; la mort, ce n'est plus la triste fin d'une existence misérable, c'est le bonheur, c'est le commencement de la vraie vie, c'est le bonheur, c'est le ciel, en un mot..... Tout cela est si beau, si beau, qu'en fermant le livre, je me suis dit avec désespoir: Ah! si c'était vrai!..... Si seulement je croyais comme vous que c'est vrai!....."

Les traits de Marie reflétaient un si visible enthousiasme, mêlé d'un découragement si profond, qu'Yvonne en fut tout de suite frappée.

—Si c'était vrai, dit-elle, que feriez-vous?...

—Ce que je ferais?... Ce que Sainte Catherine a fait... Du moins j'essayerais... Jésus-Christ lui a donné le choix entre deux couronnes, l'une de roses, l'autre d'épines. Pour gagner le ciel, je prendrais comme c'est la couronne d'épines, et je sens que, dès à présent, elle me serait plus douce à porter que la couronne de roses... Mais pour cela, il faudrait croire, et je ne crois pas!"

Marie était visiblement émue. Yvonne se dit que cette émotion venait de Dieu, que la grâce agissait sur cette âme.

—Ce que j'ai de mieux à faire, pensa-t-elle, c'est de prier. Je ne lui dirais peut-être pas ce qu'il faut, attendons pour lui parler que Dieu m'inspire."

#### IV.

##### Un coup d'éclat.

Renard, préoccupé comme il l'était, ne prêtait qu'une attention minime à ce qui se passait chez lui. Il n'avait pas remarqué l'intimité qui s'était établie entre Marie et Yvonne; l'air soucieux, réfléchi de Marie ne l'avait pas frappé.

Mais il y avait dans la maison quelqu'un qui notait tous ces détails et surveillait de près les deux cousines. Ce quelqu'un, c'était la belle-mère de Marie.

Depuis plusieurs années, Mme Renard avait un desir sans cesse croissant d'éloigner sa belle-fille. Et comment l'éloigner, sinon en la mariant?... Nous avons dit que Renard avait été longtemps opposé à ce projet : il aimait à voir sa maison dirigée par sa fille, et surtout il frémissait à l'idée de rendre la dot.

Bon gré mal gré, pressé par sa femme, pressé par sa fille, il avait consenti à ce que Marie épousât Maxime.

C'était Mme Renard qui avait préparé ce mariage. Il lui tenait au cœur pour divers motifs. Elle était depuis longtemps liée avec la famille de Maxime. Maxime lui-même lui était cher, parce qu'il la flattait en toutes choses. De plus, Maxime était le neveu d'un démocrate influent ; le dit démocrate était homme à faire nommer Renard préfet, quand tous ces braves gens seraient les maîtres. Ainsi, en mariant Maxime et Marie, Mme Renard se débarrassait de Marie ; elle s'assurait un gendre agréable, elle donnait un protecteur à son mari. Dernière considération, la plus importante de toutes : si cette union ne se faisait pas, tout portait à croire que Marie ne se marierait pas de longtemps.

Aussi la chère dame tremblait-elle qu'un contretemps ne déjouât tous ses calculs. Ses craintes redoublèrent lorsqu'elle vit l'irritabilité d'Yvonne et de Marie ; elles devinrent fiévreuses, quand elle remarqua que Marie s'écartait de Maxime, qu'elle le malmenait à tout propos, à tel point que Maxime se tenait à l'écart.

Les choses en étaient là, lorsqu'un matin, Maxime vint voir sa protectrice. Ce triste sire avait eu la veille une altercation violente avec son père. Voici à quelle occasion.

Le pharmacien voulait bien que son fils ne crût pas en Dieu, mais il n'entendait pas que Maxime fit des dettes, qu'il fréquentât des gens ouvertement méprisables.

—Un avocat doit se respecter, disait-il, sans cela la clientèle ne vient pas.

Or, Maxime faisait des dettes, Maxime avait pour amis des drôles que toute la ville couvrait d'un juste mépris.

De là, la querelle entre le père et le fils. Cette querelle s'était terminée par ces mots :

—Tu n'as jamais été qu'un paresseux, tu n'es qu'un drôle. Deux fois, j'ai cru te marier ; deux fois, il est venu sur ton compte des renseignements qu'on t'a mis à la porte. Voici maintenant que Marie elle-même ne veut plus de toi... Je te préviens que si ce mariage ne se fait pas, je diminue de moitié la pension que je te donne. J'ai travaillé comme un nègre pour gagner quelques sous ; je ne serai pas assez bête pour me priver de mes aises au profit d'un chemapan qui ne gagnera jamais rien. Sot et paresseux comme tu l'es, tu as besoin d'épouser une femme qui te nourrisse. J'en ai trouvée une. Si celle-là te donne ton congé, je te lâche.

—J'en trouverai une autre...

—Toi?... Ce n'est pas à moi qu'il faut compter ces choses-là?... les dots de quatre-vingts mille francs ne sont pas communes et celles qui les ont se montrent difficiles...

Maxime ne répondit pas. Personne mieux que lui ne savait ce qu'il avait à se reprocher. Il ne se souciait pas de s'exposer à ce que l'on ouvrit une nouvelle enquête sur son compte.

Le lendemain, tout penaud, il s'en vint trouver

Mme Renard avec une mine de bon enfant que l'on malmène.

—Chère Madame, dit-il, je ne vis plus depuis huit jours.

—Pourquoi donc?...

—Ah ! vous le savez aussi bien que moi. Mlle Marie n'est plus reconnaissable à mon égard ! Je crois que sa cousine lui a communiqué quelque chose de la haine qu'elle nous porte à tous.

—Le fait est que, depuis que mon mari nous a empêtrés de cette villageoise, tout marche ici de travers.

—Cela n'a rien d'étonnant. Partout où les cléricaux mettent la main, on peut être sûr que c'est pour faire du mal... et qu'ils en feront.

—A moins qu'on ne les arrête.

—Ah ! il en serait grand temps, chère Madame. Si cette demoiselle Yvonne continue, c'en est fait de mon mariage ! Et j'en serais désolé. Mon père ne le serait pas moins que moi. Il se fait une si grande fête de voir nos deux familles désormais confondues.

—C'est bien, Maxime, je vois que nous sommes d'accord : laissez-moi faire.

Dès que Renard retourna, sa femme le prit à part. Elle lui peignit en traits touchants la douleur de Maxime et celle de son père. Renard était distrait et ne répondait pas.

—Mais songe donc enfin à toi-même, lui dit-elle. L'oncle de Maxime t'a promis une préfecture !

—Eh ! bien, dit Renard, pressé d'en finir, que veux-tu que je fasse?...

Il faut dire à ton cousin qu'il vienne prendre sa fille.

—Oh ! oh ! pas si vite... Il ne faut pas mécontenter le cousin. Je suis en affaires avec lui.

Renard avait écrit la veille à Saunier pour lui demander vingt mille francs. Il prévoyait qu'il en aurait besoin sous peu de jours.

Mme Renard se mordit les lèvres.

—A tout le moins, dit-elle, il faut couper court à la situation difficile où nous sommes. Marie s'est conduite vis-à-vis de Maxime de telle sorte qu'il n'ose plus revenir. Ses parents sont eux-mêmes blessés. Il faut espérer une réconciliation, sans en avoir l'air. C'est entendu : j'inviterai Maxime et sa famille à dîner ici après demain ; au dessert nous causerons sérieusement du mariage.

—Invite, dit Renard, qui pensait à tout autre chose.

—Ce n'est point assez, reprit sa femme ; il faut que tu parles à ta fille.

Renard le promit. En effet, il annonça à Marie que Maxime dînerait à la maison le surlendemain.

—De deux choses l'une, ajouta-t-il : ou tu veux l'épouser, ou tu ne le veux pas. Si tu veux l'épouser, cesse de le maltraiter, comme tu le fais depuis qu'Yvonne est ici. Je l'avais fait venir pour que tu la retournasse au moral ; ou dirait, ma parole, que c'est elle qui te retourne.

—Ce serait étrange ! répondit Marie.

Elle parut encore plus soucieuse jusqu'au moment du dîner.

Enfin l'heure de la réunion arriva.

Toute la famille de Maxime, père, mère, sœurs, étaient là au complet, et lui, plus fat que jamais. Il jeta à Yvonne un regard de travers et alla gracieusement offrir un bouquet à Marie. Au milieu du bouquet, un petit papier roulé, sur lequel Maxime avait écrit quelques vers ; il se les était fait faire par un ami moins sot que lui.



Mario reçut le bouquet, lut les vœux et, de ce ton demi-railler qu'elle avait toujours :

—C'est très-gracieux, dit-elle... si vous le pensez.

Rien d'intéressant pendant le dîner, sinon que la conversation était peu édifiante à tous égards. Ni la religion, ni le prochain ne furent ménagés.

Quand les têtes furent un peu échauffées, le pharmacien de sa grosse voix porta ce toast :

—A la diffusion des lumières !

—A l'expulsion de tous les ignorantins et de toutes les béguines ! ajouta Maxime. Il savait qu'Yvonne voulait se faire religieuse ; il se vengeait d'elle en lui jetant cette grossièreté à la tête.

Yvonne était sensible et timide ; elle ne répondit pas. Mais ces paroles haineuses, ajoutées à bien d'autres qui avaient précédé, lui allèrent droit au cœur. Elle aimait tant les religieuses qui l'avaient élevée ! De plus, il y avait là pour l'avenir une menace qui, je l'avoue, l'impressionnait vivement. Elle baïssa la tête ; deux larmes coulèrent sur ses joues, Marie vit ces deux larmes, elle comprit ce qu'Yvonne souffrait.

—Vous allez rétracter vos paroles ! dit-elle à Maxime.

—Pourquoi donc ? répondit Maxime.

—Parce qu'elles sont une injure pour quelqu'un qui se trouve à table avec nous.

—Oh ! alors je les rétracte. Mais qui eût pu se douter de ce que vous me dites ? Quoi de plus juste que de boire à l'expulsion de tous ces vieux reliquats du moyen-âge ? Voyons, Mademoiselle Marie, est-ce que vous tenez beaucoup à ce que nous ayons toujours sous les yeux ces costumes ridicules, ces figures béates ?...

—“ Je tiens à ce qu'on n'insulte pas les amis de ceux que j'aime. Que diriez-vous donc vous-même, si je racontais tout haut que l'un de vos amis est criblé de dettes, à tel point que, quand il entre au café, on lui refuse même un verre de bière, s'il ne déclare qu'il le paiera tout de suite... si je vous disais qu'un autre, il n'y a pas quatre jours, s'est fait honteusement expulser d'une société, parce qu'il y fut surpris trichant au jeu... qu'un autre, au théâtre, a injurié, étant à demi-ivre, un jeune élégant qui ne lui disait rien,—que l'insulté lui a donné un soufflet, l'a provoqué en duel, et le lendemain...c'était hier... un ami complaisant... vous le connaissez bien, cet ami-là, M. Maxime... est allé faire d'humbles excuses... Que diriez-vous si je racontais tout cela ?... et pourtant cela est vrai, et ce que vous dites, vous, est absurde !...”

Marie avait prononcé cette tirade avec une véhémence et une ironie qui en doublaient l'effet. Je ne sais où elle avait appris tous ces détails que le père de Maxime lui-même ignorait ; mais ces faits étaient d'une vérité écrasante.

Maxime avait écouté sans mot dire. Il était furieux, il était confus de voir sa honte ainsi dévoilée devant M. Renard, devant son père qui ne perdait pas un mot de ce que Marie disait.

Il voulut d'abord payer d'audace et nier. Il n'osa pas. Il connaissait la finesse de Marie et se disait que, si elle s'était avancée si hardiment, c'est qu'elle avait les preuves en main.

—Mademoiselle, dit-il, le tour que vous me jouez est infâme. Si vous vouliez m'expulser de chez vous, un mot suffisait. Vous n'aviez nul besoin d'y joindre des insultes que je ne relèverai pas.

—Vous vous les êtes attirées, dit Marie, et vous faites bien de ne pas les relever.

Maxime ne dit rien et sortit.

Sa famille voulait le suivre. Mme Renard et son mari, Marie elle-même et Yvonne, les arrêtèrent. On s'expliqua, on feignit de s'entendre. Mais la rupture était faite. Une heure après, les invités étaient tous dehors.

Renard, sa femme, Marie et Yvonne restaient seuls dans le salon. Mme Renard trépignait de colère, mais elle n'osait commencer la lutte.

Marie, très-calme en apparence, ne disait mot et semblait n'avoir attaché nul importance à ce qui s'était passé.

La colère de Mme Renard était trop vive : elle éclata.

—Eh ! bien, dit-elle à sa belle-fille, en la regardant avec une ironie insultante, vous avez donné vous une belle opinion ce soir !... Vraiment ; vous avez de merveilleuses dispositions pour entrer dans la police secrète ! Reste à savoir si vos informations sont exactes et si vos accusations ne sont pas des calomnies.

—Tout ce que j'ai dit est vrai.

—Soit ! je ne vous fais pas mon compliment de l'avoir appris, et encore moins de l'avoir dit. A qui donc vous adressez-vous pour avoir de tels renseignements ? Vous devriez rougir de vous livrer à ce honteux espionnage.

—Je n'en rougis point, madame. Il est tout naturel qu'avant d'épouser un homme, je tiens à savoir quel il est. Si j'avais une mère, elle se fût chargée de ce soin. J'aurais pu accepter de sa main le mari qu'elle eût choisi. Mais je n'ai pas de mère pour veiller sur mon avenir. Pourvu que je me marie, pourvu que je disparaisse, peu vous importe ce que vaudra celui qui m'emmonera loin d'ici.

—Non, jamais l'ingratitude n'a été portée à ce point !... Et vous souffrez que l'on me dise devant vous de pareilles choses ! s'écria Mme Renard, en s'adressant à son mari. Une fille indigne m'insulte... et vous la laissez faire ! Ah ! je suis trop malheureuse !

Ce disant, la chère dame se laissa tomber dans un fauteuil. On eût dit qu'elle allait rendre l'âme.

Renard fit un signe aux deux jeunes filles. Elles se retirèrent. Ni l'une ni l'autre ne tenaient à rester là.

Lorsque Renard se vit seul avec sa femme :

—Sylvie, dit-il, d'un ton froid et sec, il est inutile de prolonger cette scène. Vous savez que vos attaques de nerfs me touchent peu.

Sylvie bondit, comme un ressort.

—Rien ne vous émeut donc ? lui dit-elle. Votre fille se conduit d'une façon odieuse vis-à-vis d'un jeune homme qui l'aime...

—Parlez sérieusement, vous savez tout aussi bien que moi que ceci est faux. Maxime épouse Marie en dépit de cause. Ce polisson est trop heureux.....

—Le pauvre enfant !.. mais ne parlons pas de lui. Vous est-il indifférent que Marie vous brouille avec vos meilleurs amis ?

Renard sourit de pitié. Il n'y a rien de tel qu'un radical pour en juger un autre. Renard et le père de Maxime se méprisaient cordialement : ils n'avaient pas tort.

Battue de ce côté encore, Mme Renard se tourna d'un autre.

—Enfin le mariage est rompu ! Cela ne vous fait-il rien ?..

—Absolument rien.

—Ah ! je vous comprends ! J'aurais dû m'en

douter plus tôt. Vous avez vos raisons pour vous réjouir de cette rupture.

—Lesquelles, à votre avis?

—Votre fille a de rares aptitudes pour l'espionnage; elle l'a prouvé ce soir une fois de plus. Il ne vous déplaît pas de la laisser près de moi pour me surveiller.

—Trêves d'injures, s'il vous plaît. Je ne suis pas d'humeur à prolonger une discussion qui m'irrite. J'ai d'autres soucis plus pressants. Puisque vous m'y obligez, je vous ferez connaître le motif pour lequel je suis satisfait de ce qui s'est passé ce soir. Je connais Maxime et son père. Ils exigeraient la dot en argent comptant. Cette dot, je ne l'ai pas, je ne puis pas me la procurer; mes affaires marchent de mal en pire, depuis quelques semaines.

—Adresser-vous à votre cousin Saunier; il est bien disposé, m'avez-vous dit.

—Saunier est plus fin que je ne croyais; je lui ai écrit, il m'a répondu de telle façon que je ne compte plus sur lui.

—Et c'est pour cet homme-là que vous avez mis toutes choses ici sans dessus dessous!

—Que voulez-vous dire?

—Quoi vous ne comprenez pas?... Vous ne voyez pas que c'est sa fille qui dirige tout ici par l'intermédiaire de Mario... car elle a fait de Marie son instrument, son esclave!

Renard ne répondit que par un sourire dédaigneux.

—Ah! vous riez... Eh! bien, je vous avertis qu'il n'est pas temps de rire. Votre fille, entortillée par cette villageoise, dix fois plus adroite que vous, devient dévote... et quand elle sera dévote tout de bon, quand elle se sera mise sous la direction de quelque homme noir, elle vous en fera voir de belles!... C'est alors que l'on vous redemandera la dot!

—Où sont les preuves de ce que vous avancez?

—Des preuves!... vous demandez des preuves!..

Ah! ça, vous êtes donc devenu aveugle?... Ne voyez-vous pas qu'Yvonne et Mario sont amies intimes?... Que Marie approuve tout bas ce que dit et ce que fait Yvonne?... Du reste, j'ai mieux à vous dire. Ah! il vous faut des preuves! vous ne pouvez croire que votre fille donne dans la dévotion! Allez demain matin à l'église de Saint-Louis, à six heures: vous y verrez les deux cousines.

—Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu plus tôt?...

—Parce que je ne le sais que d'hier... Quand les dévotes ourdissent un complot, elles l'ourdissent bien. Et d'ailleurs, qui se serait méfié de cela?...

Mme Renard n'ajouta pas un mot. Elle avait voulu se venger de son mari; elle s'était vengée.

Resté seul, Renard demeura immobile, comme un homme qui vient d'apprendre une nouvelle funeste. A cette pensée que sa fille pût devenir religieuse, il bondissait de fureur. Cette rage satanique naissait chez lui de plusieurs causes; voici la principale:

Renard, fils d'une veuve pauvre, avait été admis à dix ans au Petit-Séminaire, sans payer bien entendu. A dix-sept ans, il s'en faisait chasser pour toutes sortes de motifs honteux: introduction de livres douteux, paresse habituelle, insubordination constante.

Et pourtant il s'était concilié l'affection, je dirais plutôt la pitié d'un vénérable ecclésiastique qui continua de veiller sur lui, de le protéger, de lui

donner même de l'argent pour faire ses études. Ce bon prêtre espérait de le convertir.

Renard l'exploita tant qu'il put.

Lorsque cet ecclésiastique mourut, on se trouva en face de deux testaments: par l'un d'eux il légua sa petite fortune à des œuvres pies, par l'autre, il en donnait la moitié à Renard.

Ceux que le premier testament désignait pour exécuteurs des dernières volontés du mort, conçurent des soupçons sur l'authenticité du second testament. Des indices de toutes sortes corroborèrent leurs soupçons. Un procès était imminent, Renard n'osa l'affronter. On eut pitié de lui, on ne poussa pas l'affaire: un arrangement amiable fut conclu par lequel Renard se fit donner le plus qu'il put sur ce que le vieux prêtre avait laissé.

Renard avait jusqu'alors été impie; à partir de ce jour, son impiété se changea en une haine furieuse contre la religion et les prêtres.

Cette haine fut encore ravivée par les sociétés détestables qu'il fréquenta, par les opinions politiques qu'il embrassa et dont il désirait ardemment le triomphe.

## V

## Pris dans ses filets.

Marie avait emmenée Yvonne dans sa chambre.

—Chère amie, lui dit Yvonne, comment pourrai-je assez vous remercier de la nouvelle marque d'affection que vous m'avez donnée, ce soir?... Non, une sœur n'aurait pas pris mon parti avec plus de feu. Mais combien je suis désolée de penser que, pour défendre mes croyances.....

—Permettez! chère Yvonne, ce ne sont plus seulement vos croyances que j'ai défendues, ce sont aussi les miennes.

—Quoi! vous aussi, vous auriez la foi!

—Oui, j'ai prié, j'ai pleuré. Sans que je sache comment ni à quel instant précis, Dieu m'a exaucée; je n'en suis plus réduite à désirer de croire; enfin je crois, je suis heureuse!

Oh! Yvonne l'était au moins autant, lorsqu'elle entendit ces paroles!

—Et maintenant, dit Marie, le temps presse. Je prévois de prochains orages. Il y aura certainement entre mon père et moi une explication qui m'inquiète. Il me faut des forces nouvelles! D'ailleurs, vous me connaissez pour savoir qu'une fois une résolution prise, j'éprouve le besoin de l'exécuter sans retard. Je me confesserai demain, pendant la messe.

Yvonne ne fut point étonnée d'entendre Marie parler ainsi; elle savait que c'était une nature ardente et généreuse.

Le lendemain matin, à six heures moins quelques minutes, Marie et Yvonne étaient agenouillées près d'un confessionnal, dans la chapelle où, chaque matin, elles entendaient la messe.

Marie était profondément émue. Combien elle l'eût été davantage, si elle avait su qu'à dix pas d'elle, derrière un pilier, son père se tenait debout et l'observait!

Renard avait voulu voir de ses propres yeux comment sa fille se tenait à l'église.

—Sa contenance seule me révélera, se dit-il, ce que je veux apprendre. Evidemment elle ne va là que par complaisance pour sa cousine.

A cette heure matinale, dans cette église peu éclairée, il avait été facile à Renard de se placer de façon à voir sans être vu.

Il eut un premier moment d'effroi et de colère, lorsqu'il vit que les deux jeunes filles allaient s'agenouiller en face d'un confessionnal, mais ce ne fut qu'une crainte d'un moment. Soupçonner que Marie pût se confesser, c'était absurde !

Tout-à-coup, le libre-penseur bondit ; une sorte de rugissement sortit de sa poitrine. Quelques dames, agenouillées près de lui, le regardèrent tout étonnées. Il avait vu Marie entrer dans le confessionnal !

Indigné, hors de lui, il ne voulut pas en voir davantage. S'il ne s'était contenu, il eût été arracher sa fille. Il recula devant une esclandre. Les poings serrés, l'œil menaçant, il s'élança vers la porte, en bousculant chaises et fidèles sur son passage.

Il alla tout droit chez lui, et là, il attendit le retour des deux cousines.

Elles quittèrent l'église aussitôt après la messe. Marie était tout heureuse.

—Quelle douce chose que la confession ! dit-elle à Yvonne, Dieu seul pouvait inventer une pratique aussi consolante. Comme elle répond bien au secret besoin du cœur ! Il faut qu'il s'épanche, qu'il puisse tout dire... tout dire pour se consoler et pour devenir meilleur. Enfin je ne serai plus seule à me conduire, quel bonheur !

Tout en s'entretenant de ce sujet, les deux cousines arrivèrent à la maison.

Renard les attendait dans l'anti-chambre.

—Marie, dit-il, d'une voix brève, j'ai à te parler.

Yvonne monta seule à sa chambre. Marie entra dans le cabinet de son père. On lisait une sombre colère sur les traits de Renard.

—D'où viens-tu ? demanda-t-il à sa fille.

—De la messe.

—Quel motif t'y a conduit ?

—J'y suis allé d'abord pour accompagner Yvonne ; elle n'est point accoutumée à sortir seule.

—Est-ce là le seul motif qui te guide à l'église ?... Qu'y as-tu fait ce matin ?..

—Je me suis confessée. M'auriez-vous vue, mon père ?

—Oui, je t'ai vue. Peu s'en est fallu que je ne misse violemment fin à cette comédie.

—Je ne jouais point une comédie ! je suis sincère.

Alors, tu l'avones toi-même, tu mérites l'injure sanglante que ta belle-mère te lançait à la face ?... Toi, femme intelligente, femme instruite, femme de caractère, tu t'es laissé endoctriner par les propos d'une villageoise ?

—Peu importe l'âge et la qualité de celui qui nous parle. Yvonne m'a dit des choses vraies, consolantes, je me suis rendue et je lui ai témoigné, pour m'avoir éclairée, une reconnaissance qui ne finira jamais.

Les libres-penseurs se divisent en deux catégories ; les uns ne connaissent pas la religion, ils la combattent parcequ'elle s'oppose à leurs désirs criminels : s'ils la connaissent, peut-être ne la combattraient-ils pas. Les autres, les plus dangereux, les plus coupables, ont étudié la religion ; ils savent ce qu'elle enseigne, au nom de qui elle parle, ce qu'elle vaut : ils la haïssent comme un fils dénaturé hait sa mère. Renard est de ceux là. Il comprit que sa fille avait raison contre lui. De plus, il savait que Marie était une femme sérieuse, qu'elle avait dû réfléchir, s'instruire même avant de se rendre. Il ne chercha pas à la faire reculer par de vaines déclamations.

—Et quels sont tes projets ? lui dit-il.

—Je n'en ai pas d'autres que de vivre conformément à ma foi.

—Ici sous mes yeux ?...

—Mais, mon père, n'êtes-vous plus partisan de la liberté de conscience ?...

—La liberté de conscience ! Allons donc ! Tu sais, aussi bien que moi, ce que ce mot veut dire. Tant que nous n'avons pas le pouvoir en main, la liberté de conscience, c'est pour nous le droit de ne pas croire et d'insulter ceux qui croient. Mais, le jour où nous serons les maîtres, la liberté de conscience, ce sera pour nous la liberté d'imposer l'athéisme. Toute religion est une chaîne : démocrates, nous nous reconnaissons le droit de briser toutes les chaînes.

—Et si ces chaînes sont chères à ceux qui les portent ?..

—Nous les tuons, nous ne voulons pas d'esclaves volontaires parmi nous. Consentez à être libres, ou mourez !...

Tout autre aurait frémi, en attendant Renard parler ainsi. Marie ne trembla pas. Elle était intrépide et d'ailleurs rien ne l'étonnait dans cette sauvage déclaration de principes.

Elle se contenta de répondre :

—Vous avouerez, mon père, que la liberté ainsi entendue, c'est la tyrannie. Quoi ! Dieu me donne une foi qui me console ; grâce à cette foi, je commence enfin à trouver quelques charmes à la vie : des sublimes espérances s'ouvrent devant moi..... Et vous voudriez que je me détournasse de Dieu qui m'appelle à lui pour me rendre heureuse !... Ah ! je comprends les martyrs ! Je ne crois que d'hier, mais plutôt que de vivre désormais sans croire, j'aimerais mieux mourir !...

Renard regardait sa fille avec des yeux terribles. Si ses affaires avaient été en meilleur état, s'il avait pu rendre à Marie la fortune qui lui venait de sa mère et quelle lui avait confiée, il la lui eût, comme on dit, jetée tout de suite à la tête et il l'aurait expulsée. Mais les affaires du notaire allaient de mal en pire. Un bruit, terrible pour lui, circulait dans la ville. On disait qu'il avait fait des pertes à la Bourse. Il ne fallait qu'un instant pour que ceux qu'il avait trompés prissent peur et vinssent lui demander l'argent qu'ils avaient mis entre ses mains. Alors, c'en était fait de lui.

Il se taisait donc et rongeaient son frein.

Marie le tira d'embarras.

—Mon père, lui dit-elle, je vous suis, et je vous resterai à jamais attachée ; mais je crains que ma présence vous soit en ce moment à charge. Si vous voulez bien le permettre, j'irai passer quelques semaines chez les parents d'Yvonne. Nous aviserons ensuite.

—Pars ! et le plus vite possible." s'écria Renard.

Resté seul, il commença par blasphémer ; puis il arpenta son cabinet à grands pas, murmurant des fragments de phrases, tels que ceux-ci :

—Le ciel se venge !... voilà maintenant que j'ai une dévote dans ma maison !... Pour comble d'ironie, cette dévote peut me faire la loi, car je lui dois plus que je ne puis lui rendre !... Quand donc serons-nous enfin les maîtres de la France ? Quand pourrons-nous envoyer paître ceux à qui nous devons et mettre la main dans le tiroir de ceux qui ne nous doivent rien ?

Une demi-heure après, Renard avait arrêté son plan :

"Commençons par me débarrasser de Marie, se

dit-il. Pendant son absence, je vais tâcher de me mettre vis-à-vis d'elle en une position qui me rende ma liberté. Si mes affaires tournent mal, si un heureux évènement ne vient pas à mon aide, je passerai la frontière, et alors ils s'arrangeront tous comme ils voudront. Ah! ah! elle s'est faite dévote! Une dévote ne doit pas aimer les biens de ce monde."

## VI.

## Les deux vocations.

Renard était trop irrité pour écrire une longue lettre; il n'avait adressé que ces quelques mots au père d'Yvonne

"Votre fille va bien; mais il est à propos qu'elle rentre chez vous; venez la reprendre."

—Qu'est-ce qu'Yvonne a bien pu faire? se demanda Saunier.

—Elle les aura remis à leur place comme ils le méritent, dit Mme Saunier. La pauvre enfant! Elle ne sait pas plainte dans ses lettres, mais j'ai l'idée qu'on l'a fait souffrir. J'espère que cette expérience te suffira, mon ami. Tu la laisseras maintenant libre de suivre sa vocation, n'est-ce pas?...

Saunier se contenta de sourire. Au fond c'était un brave homme.

Quand il arriva, ce fut Renard qui le reçut :

—Que se passe-t-il donc? demanda Saunier. Avez-vous à vous plaindre de ma fille?...

—Votre fille... votre fille... permettez-moi de vous le dire tout net, c'est une femme dangereuse.

—Dangerouse, Yvonne?... Vous riez?

—Je ne ris pas. Je n'aurais jamais cru qu'elle pût apporter chez moi un trouble pareil.

—Mais enfin, qu'a-t-elle fait? Vous m'inquiétez.

—Elle a communiqué sa maladie à ma fille! C'est ridicule, c'est à n'y pas croire, et pourtant c'est comme cela!

—Ah ça! est-ce que votre fille voudrait se faire religieuse, elle aussi?...

Ce disant, Saunier riait aux éclats.

—Ne riez pas! dit Bernard, car moi, je suis indigné, furieux.....

Votre Yvonne est atteinte d'une maladie mentale que le moyen âge a trop connue, la monomanie du cloître: elle l'a communiquée à ma fille, et mon malheur excite votre gaieté: c'est trop fort!

Saunier était un homme de bons sens. S'il ne pratiquait pas, c'était par lâcheté; s'il s'opposait à la vocation de sa fille, c'était par égoïsme paternel. Mais il savait ce que c'est qu'une vocation religieuse.

—Renard, dit-il, en regardant son cousin bien en face, si vous parliez devant autre, comme vous venez de parler devant moi, vous auriez chance de le tromper peut-être. Mais moi, vous ne me tromperez pas. Vous avez été élevé par des prêtres; vous connaissez la religion; ce n'est pas à vous qu'il est besoin d'apprendre que les vocations religieuses ne sont nullement dues à une maladie, Dieu les donne parfois tout à-coup; parfois elles se développent peu à peu dans notre âme. Yvonne est, quoique vous en disiez, une fille fort intelligente, et elle raisonne au moins aussi bien que vous et que moi.

—Ah! vous les soutenez!... Eh bien! cela se

trouve à merveille. Toutes deux veulent aller chez vous causer de dévotion tout à leur aise.

—Ce n'est pas moi qui les en blâmerai. Que Marie vienne! elle sera reçue à bras ouverts.

Le lendemain, Saunier, Yvonne et Marie prenaient le chemin de Saint-Rémy.

Saunier n'avait pas perdu son temps en ville. Sans en rien dire à personne, il s'était éclairé sur la position de son cousin. Il avait acquis la certitude que Renard marchait à la ruine, au déshonneur.

Inutile de vous dire avec quelle joie Marie et Yvonne furent accueillies par Mme Saunier, et quelle douce vie elles menèrent ensemble. Oubliant le passé, ne songeant point à l'avenir, du moins en apparence, Marie semblait heureuse, comme un enfant qui n'a nul souci des choses de ce monde.

Elle était là, depuis six semaines, quand Saunier vint un matin la trouver à sa chambre. Il avait l'air préoccupé.

—Chère enfant, lui dit-il, je viens de recevoir une nouvelle qui m'afflige.

—Mon père est-il malade? demanda Marie.

—Non, mais ses affaires ne vont pas comme je voudrais.

Marie baissa la tête.

—Pauvre père! dit-elle.

—Ah! il est bien à plaindre! reprit Saunier.

Alors, en prenant une foule de ménagements, il annonça à Marie que son père avait commis imprudences sur imprudences, fautes sur fautes, qu'il avait tout perdu, non-seulement ce qui lui appartenait, mais l'argent de bien d'autres.

—Ce n'est pas tout, mon enfant, continua Saunier. Votre dot elle-même, l'héritage de votre mère.....

—Ah! ne parlons pas de cela! dit Marie.

—Permettez, mon enfant! Il faut cependant que vous ayez de quoi vivre.

—Dieu y pourvoira.

—Écoutez-moi. Il y a longtemps que je voyais que les affaires de Renard prenaient une mauvaise tournure. Je suis un vieux praticien, on ne me trompe pas. Aussi, mon enfant, ai-je pris mes précautions. Sans vous en parler, j'ai agi pour vous. J'ai sauvé, non pas toute votre fortune, comme je l'aurais voulu, mais une partie, environ la moitié.

—Merci, mon cousin, merci!..... Et maintenant, qu'est-ce que mon malheureux père va devenir?

Saunier était visiblement embarrassé. Il n'osait tout dire.

—Où est-il? demanda Marie avec anxiété.

Saunier ne répondit pas.

—Ah! s'écria la malheureuse enfant, il est emprisonné!

Saunier fit un signe de tête affirmatif et désolé.

Renard avait été arrêté au chemin de fer, au moment où il prenait la fuite.

Marie fondait en larmes.

—Et ma belle-mère?... et ses enfants? dit-elle enfin.

—Ils sont dans un cruel embarras, répondit Saunier.

—Je pars! dit Marie, ma place est près de mon père et près d'eux.

Saunier l'accompagna dans son voyage.

Lorsque Renard vit sa fille dans sa prison:

—Eh bien! lui dit-il, d'un ton méchant, vous

êtes contente ! vous et votre cousin, vous avez tiré votre épingle du jeu !

Saunier lui lança un regard terrible.

Il allait parler. D'un geste suppliant Marie le refint.

—Oui, mon père, dit-elle, je suis heureuse de posséder quelque chose encore. Ma belle-mère et ses enfants en auront besoin : je le leur donne.

Marie n'avait pas dit à Saunier ce qu'elle voulait faire.

—Bravo ! mon enfant, s'écria-t-il ; c'est sublime !

Renard demeurait impassible.

—Et toi, dit-il froidement, que garderas-tu pour vivre ?

—Je n'ai pas plus besoin d'y songer, mon père. Le monde ne m'a jamais plu. Depuis que je suis revenue à Dieu. Le monde me plaît moins encore. J'ai résolu d'entrer dans une communauté.

—Je m'en doutais ! dit Renard.

Il est impossible de rendre tout ce qu'il y avait de méprisant dans la façon dont ces paroles furent prononcées.

—Le misérable ! grommela Saunier.

Renard ne parut pas l'entendre ; il parla d'autre chose. Il y a des âmes avilies que nulle grandeur ne touchent : ce sont les âmes qui ont abusé de toutes les grâces.

La belle-mère de Marie et ses enfants se montrèrent moins ingrats.

Toutefois, Saunier ne jugea pas opportun que Marie prolongeât son séjour à la ville.

—Mon enfant, lui dit-il, vous avez fait pour votre malheureux père et pour votre famille tout ce que vous deviez et bien au-delà. Il serait imprudent de vous attarder en des lieux où vous ne pouvez avoir que des chagrins funestes à votre santé, sans aucun espoir de servir ceux qui vous les causeront.

Un sage ecclésiastique, consulté à ce sujet, fut du même avis :

—Vous l'avez vu, votre père, dit-il à Marie, est inaccessible à toute suggestion pieuse. Eloignez-vous de lui, puisque lui-même vous voit avec déplaisir. Mais gardez-lui votre affection, multipliez pour lui vos prières : peut-être s'enouvrira-t-il un jour au repentir.

Marie obéit ; elle alla retrouver Yvonne.

—Quel bonheur ! s'écria Yvonne, quand elle apprit que Marie voulait entrer, elle aussi, dans la vie religieuse. Nous ne nous quitterons plus !

—Chère amie, lui dit Marie, il m'est pénible de vous l'avouer, vous vous trompez ; nous n'aurons pas la joie de vivre ici-bas l'une près de l'autre. Cette joie, espérons-le, ne sera que différée : nous l'aurons au ciel. A l'époque où, jeune fille encore et n'ayant pas le bonheur de croire, je me préoccupais de mon avenir, je m'étais dit : Lorsque je serai assez âgée pour me suffire à moi-même, je me retirerai en un lieu paisible. Là, entourée de quelques amies, je vivrai heureuse, travaillant, rêvant à ma guise. Plus tard, j'ai reconnu que j'avais fait là un projet chimérique. La solitude devient vite monotone et cruelle, lorsqu'on n'y porte avec soi nulle grande pensée. Alors, ne sachant que devenir, je songeai à me marier. Mais voici que Dieu a tout changé ! Aujourd'hui, il ne tient qu'à moi de réaliser mon beau rêve, jadis impraticable ; cette solitude, ce calme que j'ai toujours aimés, je vais les trouver enfin : c'est Dieu qui m'y appelle ; sa pensée transformera ma retraite en un ciel anti-

cipé ; j'y vivrai de lui, j'y vivrai pour lui. Yvonne laissez-moi aller où Dieu, où tous mes goûts m'entraînent. A vous, la vie active, le mouvement du monde encore ; à moi, le cloître, la prière et la mortification !... Suivons chacune notre voie, celle que Dieu nous trace. Nous nous aimons de loin ici-bas ; nous nous aimerons de près là-haut... "

CHARLES DEUROS.

## LE MALHEUR D'AVOIR UNE FEMME TROP BONNE.



VOUS dites que vous avez ce qu'on appelle une bonne femme ?

—Excellente.

—Mais là, une vraie ?

—Tout ce qu'il y a de meilleur.

—Douce ?

—Comme un agneau.

—Pas volontaire ?

—Elle veut tout ce que je veux.

—Pas boudeuse ?

—Pas le moins du monde.

—Je vois cela d'ici.

—Et alors...

—Eh bien ! mon ami, je vous

l'ain.

—Comment ?

—Oui, je vous plains, et de tout mon cœur.

—Je ne vous comprends pas ; c'est une plaisanterie : je suis au comble de mes vœux et vous me plaignez !

—C'est que je sais ce que c'est. Comme vous, j'ai été au comble de mes vœux, et j'en suis descendu.

—Expliquez-vous.

—Du reste, votre ravissement s'explique ; vous n'avez encore que deux mois de mariage et moi trois ans : tout est là.

—Je veux être damné si j'y comprends rien.

—Le temps vous fera comprendre.

—En attendant ne pourriez-vous pas...

—Vous ne me croiriez pas ; vous diriez que j'exagère, que je suis un original.

—Le moyen de me faire penser que vous exagerez, c'est de ne pas vous expliquer.

—Vous le voulez ?

—Sans doute. Ma pauvre Adèle, dire que je suis à plaindre parce que tu es trop bonne !

—J'ai poussé les mêmes exclamations, vous dis-je ; Je me riais de ceux qui me tenaient le propos que je vous tiens aujourd'hui, mais j'en suis bien revenu.

—J'attends.

—Vous connaissez Nini ?

—Excellente personne. N'ai-je pas été vingt fois chez vous ? Ne m'a-t-elle pas reçu avec une affectuosité touchante ? Ne m'en avez-vous pas fait vingt fois l'éloge ?

—Justement ; toujours comme vous à l'égard de votre chère Adèle.

—Bonne petite Adèle !... Pardon, je regarde ma montre, parce que je me dis que voilà une heure déjà que je suis absent, et qu'elle va s'ennuyer, s'inquiéter, pleurer peut-être, la pauvre enfant !

—C'est bien cela.

—Dites, vite !

—Oui. Dans les premiers mois de notre mariage, nous étions comme deux tourteraux, toujours nous serrant la main, toujours nous bécotant.

—C'est si bon de s'aimer !

—De s'aimer d'amour tendre, comme dit le fabuliste, car notre ménage rappelait exactement la fable des *Deux Pigeons*.

—C'est bien cela, n'est-ce pas ? On voudrait ne se quitter jamais, se tenir toujours ; on ne comprend pas ces maris qui partent le matin et ne reviennent que le soir ; qui feignent des affaires urgentes qui les appellent loin de la maison, en voyage pour des mois entiers. C'est affreux, c'est infâme ! Pauvres femmes !

—Oui, pauvres femmes !

Vite, dites, vite ! j'ai hâte...

—En un mot, j'étais heureux comme un oiseau pris à la glu, comme un hanneton dans un pot de miel.

—Et donc !

Vous croyez que je plaisante, eh bien ! c'est juste cela ; ces femmes très bonnes, c'est une vraie glu. Oh ! tout d'abord, on ne s'en aperçoit pas, c'est tout miel ; c'est si doux ! Arachné vous ensorcelle dans ses milliers de mailles ! vous vous laissez envelopper vos ailes pour prendre votre volée, plus moyen de bouger, vous êtes dans ses laes, il faut y rester, si vous ne voulez pas tout briser, ou plutôt s'il vous reste assez de force pour prendre une bonne résolution.

—Et vous l'avez prise ?

—Mon Dieu ! je n'ai pas fait grand mal ; au fond, je n'ai repris que ma liberté d'action. Mais c'est qu'il n'y avait littéralement plus moyen de bouger.

Voulais-je aller passer une heure dans mon cabinet pour y lire quelques pages d'un de mes livres favoris : "Tu t'en vas Armand ?—Non, ma fille, je vais un instant de l'autre côté.

—Tu t'ennuies auprès de moi ?—Puis elle baisait les yeux, ses beaux yeux, et ce seul geste en disait plus qu'un seul reproche bien motivé. Le fait est que je fus un mois à terminer mon volume car je ne pouvais me résigner à la quitter d'une seconde. Elle m'aime tant, pensais-je ; je ne puis lui en vouloir d'être aussi bonne.

Au bout d'un mois, la même scène s'était répétée dix fois par jour à propos de mille choses aussi insignifiantes, je bravai la douce réclamation et j'allai dans mon cabinet. Mais croiriez-vous une chose ? je n'y pouvais rien faire ; voulais-je lire, je ne comprenais pas un mot ; voulais-je écrire un bout de lettre, je le recommençais vingt fois, vingt fois j'écrivais des absurdités. C'est que la pensée de Nini ne pouvait me sortir de la tête. Elle pleure peut-être, me disais-je. Et puis, l'indignation s'en mêlant, il me semblait qu'effectivement je l'entendais soupirer ; je voyais rouler une grosse larme dans ses beaux yeux bleus.

Alors, n'y pouvant plus tenir, je me traitais de mou, d'efféminé, de lâche, et je laissais là le livre, je déchirais la lettre commencée et je revenais au salon.

Vous croyez qu'elle m'adressait un reproche ? Pas le moins du monde ; elle se levait, me tendait les bras ; je la serrais, je l'étreignais contre ma poitrine ; nous nous embrassions cent fois, mille fois...et intérieurement je me trouvais cruel d'avoir pu laisser seule une heure de temps une femme si bonne, si douce, si aimante.

—Je connais cela. J'en aurais autant à vous dire.

—Ça été notre vie pendant les trois premiers mois ; vous n'en êtes encore que là, vous autres. Mais ce n'est pas tout !

—Continuez, cela m'amuse ; il me semble que vous me racontiez mon histoire.

—C'est exactement celle de tous ceux qui ont le malheur d'avoir une femme trop bonne.

—Oh ! le malheur !... Voilà où je trouve que vous exagerez.

—J'ai-je fait jusqu'à présent ?

—Non.

—Eh bien ! je ne le ferai pas davantage dans ce qui va suivre.

—J'écoute ; j'attends ma condamnation..... notre condamnation, ma pauvre Adèle !

—Vous riez ! Vous ne rirez pas toujours.

Après le soupir, les larmes..... oh ! les larmes amères à propos de circonstances aussi graves que celle que je racontais tout à l'heure. Tenez, une entre autres.

Je venais de lui faire une lecture qui m'avait beaucoup fatigué. C'était ce fameux livre de M. Dumas, fils sur le *Mariage*. Je tisonnais mon feu tout en réfléchissant sur la solution que l'auteur propose aux maris trompés. Cet homme-là, me disais-je, a retenu les procédés de son père. Quand celui-ci ne savait plus quoi faire de son héros, il le flanquait par la fenêtre. C'est du moins lui qui le raconte quelque part, si j'ai bonne mémoire. Le fils, ne sachant pas comment se tirer d'affaire : "Tue-là ! dit-il au mari. C'est un truc de famille.

Bref, toujours tisonnant, toujours réfléchissant, je m'endormis.

—Ce n'était pas poli.

Ça ne dura pas plus de dix minutes. Vous croyez qu'à mon réveil Eugénie m'adressa le moindre reproche ? Non, elle pleurait....." Mais pour quoi pleures-tu, ma bonne amie ? Alors...—je vois bien que tu ne m'aimes plus ; je ne te suffis plus pour société ; tu t'endors auprès de moi !... Que vouliez-vous que je réponde ?

Ce n'était que trop vrai, je m'étais endormi. Cependant, ce n'était pas précisément par ennui. Mais quand on a vu, pour ainsi dire, personne depuis deux mois ; quand, pendant soixante jours, on s'est embrassé cent fois par jour ; puis, quand on vient de lire du Dumas philosophe... La pauvre petite ne voulut rien comprendre, elle pleura toute la nuit.

—Ma chère Adèle n'a encore ni soupiré ni pleuré.

—Eh bien, Nini a encore été plus loin. Après les pleurs, les reproches. Oh ! mais si doucement exprimés qu'il n'y a pas moyen de riposter. Et c'est justement cela qui me damne. J'aimerais mieux une femme qui aurait un peu plus de nerf, un peu plus d'énergie de caractère ; qui par moments, se fâcherait tout rouge ; qui voudrait avoir la raison de son côté, et la ferait valoir. Au moins on peut répliquer, on peut se fâcher jusqu'à un certain degré ; on lutte enfin, on vit, et le raccommodement n'en est que plus ardent.

Mais que répondre à des reproches qui s'appuient tous sur l'affection ? Autant vaudrait donner de grands coups de poing dans une motte de beurre. Décidément, mon ami, l'amour est un égoïste fielle !

Et à propos de quoi ces reproches ?

—A propos de quoi ! Pouvez-vous le demander ? Parce qu'elle m'aime, il faudrait que je ne fusse avec un ami, que je n'allasse voir personne. "Ah !



voilà encore que tu sors ! Ah ! tes amis, tu y tiens donc beaucoup ! Je ne t'aime pas autant qu'eux, alors ?... Est-ce que je vais voir mes amies, moi ? Non, tu me suffis, tu me tiens lieu de tout, tu es tout pour moi," etc., etc.

Ah ! que le bon Dieu préserve tous ceux que je plains d'avoir une trop bonne femme !

Mais je m'en vais, car voilà deux heures que je suis parti, et ce serait, en rentrant, une scène à inonder de larmes tout le salon.

—Adieu, original !

—Je t'ajourne à deux ans, pour nous consoler ensemble, comme deux originaux du même avis ; ce qui, dit-on, ne se rencontre jamais à Bicêtre.

ALFRED BOUVEARD.

## LES FILS DU MARTYR.

### CHAPITRE Ier.

#### Le tombeau d'un Martyr.



LA fin du mois de juin 1862, une jeune femme, accompagnée de deux hommes, jeunes aussi et vêtus de deuil comme elle, gravissaient lentement le chemin des Crocettes. Assises sur le penchant d'une montagne, ces deux fermes isolées dominant le cours de Musone, alors à demi-tari par les chaleurs de l'été, et sont dominées elles-mêmes par le village de Castelfidardo, devenu si célèbre dans les fastes de l'histoire moderne, plus encore par la glorieuse défaite des soldats de la justice et du droit, que par la fatale victoire des armées placées sous les ordres des dignes généraux de l'ambitieux comte Cavour.

Rien n'indiquait plus que ces lieux eussent été naguères le théâtre d'un sanglant combat ; la charue avait égalisé, en passant et en repassant, les petites éminences élevées sur les fosses où, pêle-mêle, avaient été jetés les cadavres ; peut-être les moissons continuaient-elles à pousser plus dru en ces endroits, mais elles venaient de tomber sous la faucille, et le chaume recouvrait de son tapis fauve et égal les grands champs qui, nouvellement dépouillés, se reposaient et semblaient se recueillir pour une nouvelle et productive campagne.

—Comme tout est changé depuis que, pour la dernière fois, j'ai passé là avec notre mère, dit la jeune femme, se parlant comme à elle-même, et pourtant il y a deux ans à peine que...

—Deux ans moins cinq mois, répondit le jeune homme brun et aux traits énergiques, sur le bras duquel elle s'appuyait pour monter la côte ; c'est le 18 septembre 1860, qu'à midi et quelques minutes est parti le dernier coup de canon et que le dernier boulet piémontais, après avoir percé ce toit, a troué le plancher de la petite chambre dans laquelle une vingtaine de blessés résistaient depuis plus de deux heures à une armée toute entière, pourvue d'une puissante artillerie.

—A peine s'il y paraît aujourd'hui quelque chose. Quand nous passâmes il y a dix-huit mois, reprit l'Italienne, en regardant cette fois un beau jeune homme pâle, dont les yeux bleus étaient pleins de larmes, on eût dit que cette maison allait tomber, elle était percée à jour comme une écumoire, de grandes lézardes couraient en ziz-zag sur ces murs hors de leur aplomb ; la charpente à demi-effondrée menaçait ruine, et des portes comme des fenêtres, dévorées par le feu, il ne restait plus que les ferrures suspendues aux gonds et s'allongeant dans le vide.

—Peut-on du moins reconnaître la place où il était, chargeant les armes et ne songeant qu'à faire jusqu'au bout plus que son devoir ?

C'était à cette troisième fenêtre, répondit le premier jeune homme ; on l'a agrandi depuis et ce n'était alors qu'une simple meurtrière, mais je reconnais parfaitement la place. Là, où est le poteau, se trouvait une meulle de paille, derrière laquelle s'abritaient les Piémontais ; plus loin, ce peuplier, ces trois points étaient en ligne droite.

Nous tirions deux par la lucarne, un Français à droite, moi à gauche ; mon père, notre père, que sa blessure mettait dans l'impossibilité de se tenir debout, chargeait les armes, couché presque à mes pieds ; sa tête devait donc se trouver vers ce point où tu vois une brique rouge, Il y avait là un trou par lequel il pouvait voir l'ennemi et il nous avertissait lorsqu'il apercevait un canon de fusil couché dans notre direction.

—Pauvre père, murmura le jeune homme blond, dans ce moment même il pensait à moi et, y pensant, il ne me maudissait pas.

—Jamais il ne t'a maudit, Raphaëlo, reprit l'Italienne, jamais il n'a cessé de t'aimer, non jamais, ni le jour où tu nous quitta à la suite d'une malheureuse discussion pour aller t'engager dans l'armée de Garibaldi, ni lorsqu'en arrivant à Gènes, où il était allé, dans l'espoir de te ramener il apprit ton départ pour la Sicile, ni quand, décidé à ne pas priver le Saint-Père d'un soldat, il abandonna tout pour s'engager à ta place dans l'armée pontificale. Au contraire, plus ton absence se prolongeait, plus son amour pour toi semblait grandir ; il en était venu à désirer la mort dans l'espérance que son sacrifice toucherait le cœur de Dieu et le tien et, Angelo pourra te le dire, du moment où il se sentit frappé mortellement, toutes ses pensées, toute sa tendresse, toutes ses prières, n'eurent plus que toi pour objet.

Ils s'étaient approchés de la cour de la ferme.

Raphaëlo, celui qui semblait le plus affligé des trois étrangers, s'avança jusqu'au seuil d'un portail à demi-ouvert et, s'appuyant contre l'un des montants, demeura un instant absorbé dans la contemplation de cette ferme rendue illustre par l'héroïsme d'une poignée de martyrs.

La cour était déserte, mais, au haut d'un perron, un gros chien se souleva en grondant d'une manière tellement soupçonneuse que, presque immédiatement parut à l'entrée de la maison un cultivateur, la veste à l'épaule et le front serré dans un mouchoir roulé en turban, qui, d'une voix peu avenante, cria à l'étranger si naïvement curieux :

—Hoh ! seigneur passant, que cherchez-vous, ou qui demandez-vous ici ?

—Je vous demande pardon, seigneur, mais ne voyant personne, je me promettais de regarder cette maison qui...

La mise décente du jeune homme et la couleur

de ses cheveux persuadèrent au fermier que le visiteur ne pouvait être qu'un Anglais, un Allemand ou n'importe quel homme du Nord, appartenant à cette race de touristes que les Suisses et les Italiens exploitent avec une si lucrative impudence.

—Faites-moi donc l'honneur d'entrer, s'écria l'Italien, dont la physionomie prit aussitôt l'expression du plus respectueux emprossement. Cette maison est en effet bien curieuse, elle est toute à votre disposition et à celle de votre société : la petite vous montrera tout cela ; rien n'a été changé de place, vous verrez la chambre dans laquelle s'étaient barricadés les Français, le boulet qui coupa en deux le général Pimodan, à trois pas d'ici, la chaise dans laquelle s'assit le général Cialdini, un bouton de l'uniforme de M. de Lamoricière. Loreta ! Loreta ! viens conduire ces seigneurs étrangers et cette belle signora.

Loreta était une petite fille de dix à douze ans, parfaitement à la hauteur de ce rôle de cicérone pour lequel il semble que le ciel ait départi une aptitude toute spéciale à ses compatriotes ; elle apparut aussitôt, portant au bras un petit panier rempli de photographies représentant les Crocettes avant, pendant et après l'attaque, l'incendio de la ferme, la bataille, la mort du général Pimodan, et toute une collection de portraits commençant par Cavour, le roi galant homme, Cialdini et *tutti quanti*, pour aller se terminer pour ceux de Lamoricière, Pimodan, Charette, Bourbon-Chalus, Bedelièvre, Azzanessi, puis dans un compartiment secret, et qui ne s'ouvrait qu'à bon escient, le portrait de PIE IX et l'image vénérée de la santa Casa.

Comme indifférent à ce qui allait se passer et parfaitement désintéressé dans la question, le fermier s'était assis sur le rebord de la fenêtre, les jambes pendantes, battant le briquet pour allumer un de ces infects cigares noirs, difformes, contournés et puants que les Italiens appellent des *Cavour*, sans doute pour prouver que dans les plus grandes comme dans les plus petites choses, l'influence du trop célèbre ministre a toujours été déplorable.

Loreta était toute prête à débiter son boniment puis à offrir ensuite sa marchandise, mais la jeune femme l'arrêta en lui posant la main sur l'épaule :

—Écoute, dit-elle, tu vas nous conduire dans la maison et là où te dira le signor Angelo, mon mari, mais tu le laisseras nous raconter ce qu'il a vu, et qu'il sait par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de vous.

—Si le signor faisait partie de l'armée piémontaise, il peut être parfaitement renseigné sur ce qui s'est passé au dehors, mais ne pas très bien connaître les faits du dedans, observa gravement le fumeur, qui crut de voir intervenir en faveur de sa fille.

Cela est très vrai, si comme vous le dites, il eût été dehors, reprit l'Italienne, mais rassurez-vous, il était dedans.

—Dans la maison ?

—Dans la maison.

—Le signor est donc Français ?

—Non, Romain.

—Il n'y avait que des Français, et je sais leur nom, fit l'Italienne.

—Il n'y avait de véritablement valides que des Français, en effet, répondit Angelo, qui ne voulait pas que sa loyauté pût être mise en doute ; mais, avec ces Français, se trouvaient vingt-et-un blessés dont plusieurs fit le coup de feu sur l'ennemi,

et parmi ces blessés, il y avait, et vous l'auriez vu, si vous vous y fussiez trouvé vous-même, mon père, notre père à tous trois, blessé à la cuisse d'un coup de feu, et moi blessé au pied qui, assis à côté de cette fenêtre, alors une petite lucarne, chargions et tirions sur les assiégeants.

—Combien y en eût-il de tués des vôtres ? demanda cautelleusement le fumeur.

—Aucun ; après le combat et l'incondie, qui nous força à capituler, nous fûmes, je parle des invalides, portés ici, autour de ce mûrier, par nos camarades, puis conduits à l'hôpital d'Osimo, où mon père a couronné sa belle vie par la mort d'un saint.

—Nous étions précisément retirés à Osimo, on ce moment, et j'y suis souvent allé à l'hôpital ; il est étonnant que je ne vous ai pas rencontré dans la salle.

—Cela n'a rien de surprenant, puisque notre père avait été, à cause de la gravité de son état, transporté dans la cellule du Père Bernardo et que j'avais obtenu d'y demeurer avec lui.

—Dans la cellule du Père Bernardo, reprit l'Italien, en scandant ses mots et en regardant le jeune homme avec une attention singulière, votre père s'appelait donc.....

—Andréa Palermo.

—Il me semble, en effet, reprit le fermier, vous avoir vu tous deux, et la signora n'est-elle pas venue aussi vous visiter ?

—Oui avec sa mère.

—Alors, la signora serait la filleule de...

—De notre Saint-Père, interrompit fièrement la jeune femme, de Notre Saint-Père, qui a bien voulu être mon parrain, parce que je suis née au moment même où le canon du fort Saint-Ange annonçait son élection ; de Notre Saint-Père, pour lequel mon père s'est fait tuer et mon mari blessé à Castelfidardo ; de Notre Saint-Père, pour lequel nous serons toujours prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, parce que, pour nous, catholiques et Romains, il est aujourd'hui comme autrefois le représentant de Dieu sur la terre, c'est-à-dire de la Justice et du Droit.

Il y avait longtemps que le fermier n'avait entendu parler ce langage si ferme, si patriotique. Dans le fond, comme tous ses compatriotes que la révolution n'a pas encore corrompus, il aimait Pie IX, regrettait son gouvernement si paternel, mais avec cette prudence italienne qui, dans ce siècle d'affaiblissement général, est devenue la règle de conduite de ces peureux, qui croient se cacher sous le nom de modérés, il se gardait bien de rien montrer de ses opinions personnelles, laissant supposer à chaque visiteur venant parcourir le champ de bataille et se reposer à sa ferme, qu'il était suivant la couleur du touriste, patriote ou papalin, progressiste ou conservateur, plein d'admiration pour Victor-Emmanuel et Garibaldi ou de dévouement pour Pie IX et le vaillant Lamoricière.

Ces capitulations de conscience, auxquelles il avait fini par s'habituer, comme s'habituent à toutes les lâchetés ceux qui en trafiquent, lui rapportaient, bon an mal an, une jolie petite somme ; plus d'une fois pour contenter la curiosité payante des touristes, il avait dû renouveler sa provision de balles soi-disant trouvées sur le champ de bataille ; vingt fois au moins il avait vendu le biscayen dont avait été, disait-il, frappé l'illustre Georges de Pimodan, et ce qu'il avait débité en détail, de boutons, de médailles et même de morceaux de ferraille, achetés en bloc, aurait rempli un fourgon.



Sans doute il eût préféré que les pontificaux eussent été vainqueurs, mais il pardonnait volontiers aux Piémontais une victoire qui, après tout, se traduisait pour lui en scudi pour la dot de sa Loretta.

La déclaration de principes si brusque et si franche de l'étrangère ne lui donna pas le temps de se garder comme il le faisait d'habitude, et ce fut en poussant un cri de vive Pie IX! dont il n'eut pas à se repentir, mais qui aurait, vu le système de délation si fort en honneur dans les pays annexés, pu lui coûter cher, qu'il sauta à bas de son siège, courut à Pia, dont il baisa la main avec enthousiasme et que, saisissant les deux hommes par le bras, il les entraîna pour ainsi dire de force dans sa cuisine en criant à sa femme :

—Vite la nappe, un flocon de notre bon vin d'Orvieto, tout ce que nous aurons de meilleur, tue une poule, fais-nous une friture de fromage, allume le fourneau, mets la broche, il s'agit de recevoir convenablement des hôtes comme il n'en vient pas souvent.

Allons, m'entends-tu? Remue-toi au lieu de rester là, les bras pendants, avec un visage aussi consterné que celui de san Pedro après sa faute.

A dire vrai, Lorenza était dans son droit, en s'étonnant de cette explosion d'ardent patriotisme chez un brave homme, sans doute, qui n'aurait pour rien au monde voulu manquer de respect à la Madone, mais qui, pour la saluer, commençait par regarder autour de lui si une chemise rouge ne le surveillait pas.

Sans écouter son mari, la fermière continuait à regarder en silence les nouveaux-venus que, comme lui, elle avait un vague souvenir d'avoir aperçu quelque part, au moins le jeune homme brun.

—Eh bien! tu ne les reconnais pas encore? vociféra l'Italien, en oubliant que lui-même n'avait pas été plus perspicace; te souviens-tu du jour où nous étions arrêtés à Osimo devant la porte de l'hôpital, quand les Piémontais, que Dieu confonde comme ils le méritent, faisaient partir les prisonniers convalescents sur des charrettes, en les insultant, et que l'un d'eux se leva et.....

—Oui! oui! santa Maria, c'était ce signor, mais il portait alors l'uniforme de chasseur; il étendit la main comme cela et cria viva Pio nono, pontifico i re! Oh! à présent, je le reconnais bien, je reconnais la signora, qui se trouvait là aussi, et qui onleva si lestement un billet que le signor lui jeta du haut de la voiture.

—En effet, un billet dans lequel Angelo m'avertissait qu'il était transporté à Ancône, reprit l'étrangère en regardant le jeune homme blond.

—Tout cela va bien, s'écria le fermier; mais tu ne sais pas encore le nom des braves gens qui nous font l'honneur d'entrer dans notre maison. Eh bien! moi, je vais te les désigner :

« La signora, d'abord, est la filleule de Notre Saint-Père et la fille de ce vaillant san Pietrino qui aida, dans le temps, Pie IX à s'échapper des mains des républicains, en 1848. Il est ensuite venu se faire tuer ici, il s'est battu dans cette chambre, tu sais, la chambre des zouaves, la chambre des lions, Dieu ait son âme! et la signora s'appelle Pia la san Pietrina.

—Soyez la bienvenue, signora, le bon Père Bernardo nous a bien souvent parlé de vous, fit la fermière, qui commençait à s'animer elle aussi.

—Je le croyais parti, reprit Pia, serait-il de retour?

—Voici plus de deux mois, Dieu merci; le pauvre saint homme a bien vieilli, il est tout blanc aujourd'hui.

—Est-il au couvent de la santa Casa?

—Au couvent! chère signora! On voit bien que vous n'êtes pas du pays; des couvents, il n'y en a plus ici, ni dans aucune des provinces conquises; les cavouriens ont chassé tous les religieux, et si le Père Bernardo est encore ici, chez nous, ce n'est plus comme capucin, mais en qualité d'aumônier de la chapelle san Sebastiano, à Osimo.

—La chapelle de l'hôpital?

—Celle-là même, où il avait été déjà longtemps attaché au service des malades.

—Je le sais, c'est dans sa cellule que notre père a rendu sa belle âme à Dieu.

—Ces cavaliers sont donc vos frères?

—Certainement, se hâta de répondre le fermier.

—Celui-ci est mon mari, dit Pia, en frappant sur l'épaule d'Angelo.

—Corpo di Bacco! Il n'est donc pas le fils du san Pietrino, comme il me le disait tout à l'heure, s'écria l'Italien soupçonneux, en fronçant le sourcil.

—Venez trouver le Père Bernardo, il me connaît, répondit le jeune homme, et il vous dira si je ne suis pas le fils d'Andréa, le san Pietrino.

—Alors, la signora n'est pas sa fille.

—Elle est sa fille.

—Alors, vous n'êtes pas son mari.

—C'est le Père Bernardo lui-même qui nous a fiancés, dans la cellule où mourait mon père adoptif, celui auquel j'avais le droit de donner le nom de père, parce qu'il m'avait recueilli tout enfant, après la mort de mes parents et élevé dans sa famille comme si j'en eusse réellement fait partie.

—Comme cela, je comprends, à la bonne heure; et ce signor est aussi un frère de la signora ou le vôtre.

—Un frère, à moi, répondit Pia, et qui s'appelle Raphaelo.

—Était-il aussi à la bataille, chez nous? demanda Lorenza.

Le jeune homme baissa la tête en rougissant.

—Il ne se trouvait pas à Rome en ce moment, se hâta de répondre Pia, et vous savez, les événements se sont tellement pressés, qu'il n'a pas pu arriver à temps.

—C'est dommage, vraiment, fit l'Italien, avec une naïveté pleine de franchise, toute la famille aurait été là réunie, pour défendre Notre Saint-Père, contre les roupes de Cialdini.

Raphaelo baissait la tête et des larmes lui venaient aux yeux.

—Allons! continua l'Italien, touché de son chagrin, si vous ne vous êtes pas battu cette fois pour notre bon souverain, il n'y a pas eu de votre faute, une autre fois vous serez plus heureux, et, ajouta-t-il, en étendant la main vers la fenêtre entr'ouverte, par laquelle on apercevait à l'horizon le blanc clocher de la santa Casa, vous comprenez bien qu'avec le secours de notre bonne Mère, nous finirons bien par chasser tous ces buzzuri à demi-hérétiques, et ces bandes d'excommuniés.

—Certainement, nous l'espérons bien, répartit Angelo, et le plus tôt sera le mieux, mais nous n'avons que bien peu de temps à nous, et avec votre permission nous allons visiter la chambre où nous avons soutenu l'assaut contre les Piémontais, puis continuer notre voyage, car nous nous

rendons à Osimo, où il nous faut être arrivés de bonne heure.

—Visitons donc tout ce que vous voudrez, mais vous ne sortirez pas de la ferme des Crocettes sans avoir bu avec nous à la santé du Saint-Père, au retour de son bon gouvernement et à la confusion de tous ces Piémontais, qui ont ruiné notre beau pays et outragé notre bonne Mère.

Bien qu'Angelo, qui avait vu de près, à l'époque de l'invasion de Cialdini, les habitants des Marches assez pour pouvoir estimer à sa juste valeur le courage et le patriotisme de ces fidèles, mais très-peu dévoués sujets de Pie IX, il crut devoir accepter les conditions proposées, afin de pouvoir échapper aux sollicitations pressantes de son hôte.

La fameuse chambre des zouaves fut visitée avec un intérêt tout particulier par Pia et son frère, auquel Angelo montra le poste occupé par chacun pendant le combat, dont il raconta jusqu'aux moindres détails. Les visiteurs descendirent ensuite l'escalier par où avaient été emportés les blessés, et arrivèrent à la chambre inférieure, par laquelle les Piémontais avaient mis le feu.

C'était là que la table était dressée.

Il fallut choquer les verres à la santé du bien-aimé Pie IX, de ses défenseurs, des san Pietrini en particulier; le portrait du Pontife persécuté présidait à la fête, et, Loreta, avait eu le temps, pour la circonstance, de parer l'image d'une couronne de fleurs.

Le fermier était devenu si brave et si éloquent, que Pia commençait à craindre qu'il ne fût pas possible de mettre un terme à ses toasts et à ses discours; mais tout-à-coup cette belle ardeur s'éteignit comme une bougie que l'on souffle; deux officiers de la garnison de Loreta montaient la côte, la bride de leurs chevaux passée au bras, pour venir sans doute visiter le champ de bataille; il n'en fallut pas davantage pour que le lièvre apparût sous la peau du lion.

Non-seulement, ni le fermier ni Lorenza n'insistèrent pour garder leurs hôtes, mais ils leur laissèrent clairement entendre que le moment de continuer leur promenade était arrivé. *Que volete? que volete? non siamo li piu forti.* Que voulez-vous? Nous ne sommes pas les plus forts et il faut être prudents.

En Franco nous n'avons pas le droit de nous étonner de cette prudence, ceux qui cachent leur peur derrière le mot de conservateurs nous y ont accoutumés.

—Triste race que celle des trembleurs, fit Pia, en franchissant le seuil de la cour, cela soulève le dégoût.

—Mieux vaut encore des lâches que des traîtres, murmura Raphaelo, auquel tout ce qu'il voyait rappelait de si tristes souvenirs.

Avant de se diriger vers Osimo, il voulut cependant qu'Angelo lui montrât le champ de bataille.

Ils quittèrent le chemin pour entrer dans les chaumes qui montent des Crocettes jusqu'au bois dont la montagne se couronne.

A peine avaient-ils fait quelques pas, qu'Angelo étendit la main.

De l'endroit où ils étaient, l'œil pouvait embrasser tout le champ de bataille, depuis les rives fan-geuses du Musone et le gué que l'artillerie avait eu tant de peine à traverser, jusqu'aux villages d'Osimo et de Castelfidardo, perchés sur les hauteurs.

—Là, près de cette haie, le général de Pimodan a été blessé une première fois. Ici, nous avons chargé, sous ses ordres, à la baïonnette, Nos ca-

nons se trouvaient en cet endroit, c'est dans ce fossé que nous avons culbuté le dernier, après l'avoir déchargé sur l'ennemi.

Ils se remirent en marche, émus, silencieux et comme écoutant les lointains échos de cette bataille des vaillants contre la multitude.

—C'est ici que le brave Pimodan a reçu sa quatrième blessure; c'est sous cet arbre que nous l'avons couché.

—Laissez-moi mourir et allez vous battre, mes enfants, disait-il.

—Voici la maison où les zouaves le transportèrent blessé à mort. Le général de Lamoricière le rencontra dans ce sentier; pendant qu'on l'emportait, il descendit de cheval pour lui serrer la main. Lamoricière pleurait, le héros lui dit:

—Nos zouaves se battent comme des lions, j'espère que Notre Saint-Père sera content d'eux; il n'y a pas encore d'espoir perdu.

Pauvre Pimodan, il se croyait vainqueur au moment où, abandonnés par les fuyards, nous allions être écrasés.

Sous ces mûriers, il y a encore eu une charge terrible; les Piémontais sortaient en masse du bois, en faisant un feu terrible. Nos officiers étaient couchés par terre, les chasseurs hésitaient. Ce fut alors que notre père, prenant le commandement, s'élança en avant, nous entraînant après lui, en criant:

—Avanti! avanti! viva Pio nono!

Trois fois nous pénétrâmes dans la masse noire, ouvrant avec nos baïonnettes et, lorsqu'elles étaient tordues, avec nos crosses, une large allée jonchée de cadavres, sur lesquels nous marchions, avec du sang jusqu'à la cheville.

—Avanti! avanti! rugissait toujours notre père.

Trois fois il s'est avancé jusque là. Ah! si tout le monde avait fait son devoir comme lui.

Raphaelo et Pia écoutaient, le cœur serré, en proie à une indicible émotion.

Ils marchèrent quelques pas encore; puis, Angelo s'arrêta, examina le terrain autour de lui, chercha quelques instants à s'orienter, ensuite avançant un peu encore, il s'arrêta, se découvrit et, fléchissant le genou, en faisant le signe de la croix:

—Voilà l'endroit où est tombé notre père, dit-il; cette terre a bu son sang.

Ils s'agenouillèrent tous et baisèrent pieusement ce sol; Raphaelo sanglotait.

—J'ai pu l'emporter dans mes bras jusqu'ici, fit l'ancien chasseur, en redescendant vers la ferme; là, je fus blessé à mon tour. Quand je tombai près de lui, tout était perdu; des Français nous portèrent jusqu'à la ferme des Crocettes; maintenant vous savez le reste. Montons à Osimo, prier sur la tombe de notre martyr.

Ils continuèrent leur route en silence, se dirigeant vers le village dont, par-dessus les grands arbres, se dressait le clocher blanc, surmonté de sa croix d'or qui brillait comme une étoile de feu dans un ciel d'une pureté infinie.

Il était près de dix heures quand ils arrivèrent à la grille de l'hôpital, la jeune femme sonna; personne ne parut, mais la porte s'ouvrit comme d'elle-même.

Tous les trois entrèrent dans un large vestibule sur lequel donnait une sorte de guichet, derrière lequel un vieux homme, revêtu d'une longue redingote noire, lisait un gros livre.

Pia le reconnut, s'avança et, l'appelant par son nom, lui demanda de ses nouvelles, après lui avoir souhaité le bon jour.

Lui, regardait, étonné, cherchant à rappeler ses souvenirs et ne pouvant pas y parvenir.

—Vous m'avez oublié, signor, ou plutôt fra san Severino, tit la jeune femme.

—C'est pourtant vrai, répondit-il, après un moment ; que voulez-vous, il a été un temps où mes pensionnaires et ceux qui venaient les visiter étaient si nombreux qu'il m'aurait fallu une fameuse mémoire pour me rappeler toutes les personnes qui passaient devant moi.

—Je m'en souviens, en effet, car c'est précisément à cette époque que je me trouvais ici avec ma mère que vous appelez la Romaine.

—La Romaine ! les deux Romaines. Ah ! j'y suis à présent ; vous venez pour voir deux blessés, dont l'un est mort, que Dieu le reçoive en sa gloire ! car c'était un aussi brave soldat qu'un bon chrétien, et l'autre a été conduit à Ancône, je crois, comme prisonnier ; le pauvre garçon, il est peut-être mort, celui-là aussi ?

—Non, Dieu merci ! il est au contraire revenu bien portant et le voici, reprit Pia, en montrant le jeune homme brun qui l'accompagnait.

—Vrai, j'en suis charmé, s'écria le vieux religieux, en posant son livre, pour regarder plus à l'aise ses visiteurs, car il n'en est que trop morts, voyez-vous, des bons serviteurs de Notre Saint-Père de ces braves jeunes gens de tous pays, de toute condition ; ah ! l'on peut bien dire que cette année-là si l'Italie a perdu sa fleur, le ciel a gagné sa moisson, comme répétait notre saint évêque.

—Un vrai saint, vous pouvez le dire, s'écria Angelo ; je me souviens de l'avoir vu deux ou trois fois dans la grande salle, il paraissait rayonnant de charité.

—En effet, personne n'a été plus charitable ; il doit s'être fait une belle place dans le paradis, et.....

—Une place pour plus tard sans doute, interrompit la san Pietrina, car il ne paraissait pas âgé.

—Dieu n'a pas voulu lui faire attendre sa récompense ; une maladie contractée dans l'hôpital, pendant une visite à ses chers malades, l'a emporté en quelques jours.

—C'est une grande perte, dit Pia : a-t-elle été la seule ?

—Son grand-vicaire, deux chanoines et plusieurs religieux l'ont accompagné là-haut, reprit le Frère portier.

—J'espère que le Père Bernardo n'est pas du nombre ? fit Angelo, avec anxiété.

—Santa Madre di Loretta ! il ne s'en est pas fallu de beaucoup ; il a été bien malade, lui aussi, mais, avec la grâce de Dieu, il a triomphé de la maladie et a échappé à la mort qui ne lui a laissé que la peau et les os.

—Fait-il toujours partie de la maison ?

—Voici trois ou quatre mois seulement qu'il y est revenu comme aumônier, car vous savez, il n'y a plus de religieux dans notre pauvre pays !

—Les journaux nous l'ont appris, et c'est ce que nous répétait tout à l'heure la fermière des Crocettes, répartit Pia ; le Père est-il ici, en ce moment ?

—En ce moment, non ; il est allé voir une malade, dans une ferme des environs, mais d'ici à quelques minutes, un petit quart d'heure au plus, il sera de retour ; vous désireriez lui parler, sans doute ?

—Nous aurions été heureux de le remercier en-

core une fois de tout ce qu'il a fait pour nous, reprit Angelo ; mais, puisqu'il doit être bientôt de retour, nous reviendrons dans une heure.

—Au contraire, attendez-le ici, ce sera bien plus simple et bien plus sûr, reprit vivement le moine qui, désireux de savoir ce qui se passait à Rome, craignait de perdre une aussi excellente occasion de s'instruire sur ce sujet. Entrez dans ma loggia, vous y trouverez des chaises pour toute votre compagnie et vous me parlerez un peu, on vous reposant, de notre cher et vénéré Saint-Père.

L'assurance donnée par le portier de l'hôpital était si positive que les voyageurs consentirent en effet à attendre.

Ils n'eurent pas à s'en repentir, leur hôte d'occasion n'ayant aucun motif pour leur cacher les tristes hauts faits des Piémontais depuis leur invasion dans les Marches et leur usurpation des provinces romaines après la bataille de Castelfidardo, leur révéla bien des secrets peu honorables pour les envahisseurs.

—Sous prétexte, dit-il, de faire la guerre au pape seul, pour le forcer à accorder de prétendues libertés qu'en réalité nous possédions, mais qu'ils se hâtent de nous enlever, ces malheureux n'ont en réalité qu'un but, combattre la religion catholique. A Rome, vous ne vous doutez pas de ce qu'ils ont fait ici, car leurs journaux se gardent bien d'en parler, et ils permettent encore moins aux journaux bien pensants de le révéler.

—Depuis deux ans, qu'ils se sont emparés de notre pauvre pays, qu'est-il devenu entre leurs mains ? Demandez-le aux habitants de Lorotto, dont ils ont profané l'insigne sanctuaire, qui faisait leur consolation et leur gloire ; demandez-le aux gens honnêtes de notre pauvre Osimo, à nos Capucins, à nos Bénédictins, à tous nos ordres religieux, à toutes nos Corporations.

—Il n'y avait pas un mois que leurs bataillons avaient triomphé à Castelfidardo, que déjà nous avions vu passer, conduits à main armée, comme des malfaiteurs, de pays en pays, jetés dans les prisons publiques, outragés de la manière la plus atroce, les Jésuites, cette première proie de toutes les révolutions.

—Cela se passait en octobre 1860 ; un de nos voisins, un de ces hommes qui trouvent toujours qu'il y a du bon dans les révolutions, me disait :

—Eh ! Fra san Severino, ne criez donc pas toujours comme si on vous écorchait ; vraiment, il y avait trop de religieux en Italie, et au fond, qu'avez-vous besoin des Jésuites ? Pourvu qu'on vous laisse vos capucins, cela ne vous suffit-il pas ?

—Oui, oui, c'est cela, *aspetate ! aspetate !* Et vous croyez, voisin, lui disais-je, qu'après les Jésuites, les autres ne viendront pas, *aspetate ! aspetate !* Les Piémontais ont commencé par enlever les chaînes de la muraille, ils ne tarderont pas à démolir le reste.

—Le voisin riait et ne croyait pas.

—Oh ! oh ! quel peureux ! quel trembleur ! les Piémontais sont des chrétiens comme nous, et après tout, ils ne veulent peut-être que notre bien.

—Nos biens, les biens de nos églises ; oui, signor, je suis de cet avis, ils les veulent et ils les prendront sans tarder.

—Et, signora, c'est ce qui est arrivé, comme je l'annonçais, et un beau matin, je devrais dire un triste matin, le 3 janvier 1861, nous avons pu lire sur de grandes affiches, placardées au coin des rues, sur

les portes des églises et sur celles des couvents, une proclamation du signor Lorenzo Valerio, commissaire général extraordinaire dans les Marches qui, au nom du roi catholique Victor-Émanuel, supprimait tous les Ordres monastiques et toutes les Corporations religieuses.

—Et le voisin, que dit-il alors ? demanda Pia.

—Ce qu'il dit, ce dom Placidio ? s'écria le moine, en joignant les mains et levant les yeux au ciel, il dit ce que répètent tous les trembleurs devant leur ombre : que dans les mains des Corporations la fortune publique se trouve immobilisée, et que la manière de faire circuler l'argent des couvents est de leur prendre pour s'en servir ; qu'après tout sans doute les Ordres religieux ont pu rendre de grands services dans le temps, mais que maintenant le clergé séculier suffit aux besoins de la société, et que tant que l'instruction sera entre les mains du clergé...

—Comment les Piémontais ont-ils laissé au clergé la faculté d'instruire la jeunesse ? fit Angelo.

—C'est-à-dire que Placidio croyait qu'on ne penserait pas à la leur enlever ; mais bientôt arriva un second décret concentrant l'instruction publique entre les mains des laïques, et non pas de tous les laïques, mais d'une certaine catégorie choisie tout exprès pour remplacer la vieille morale par la morale nouvelle de la révolution.

—Votre dom Placidio dut reconnaître cette fois que.....

—Il ne reconnut et ne reconnaîtra jamais rien du tout.

—Après avoir aboli les Ordres religieux, confisqué les biens des églises, enlevé au clergé le droit d'enseigner, l'avoir exclu de toute surveillance et intervention dans l'administration des établissements de charité, ne lui ont-ils pas imposé l'obligation de ne publier aucun acte, aucune loi, aucun décret, aucune ordonnance émanant du Saint-Siège ou des évêques, sans l'approbation de la puissance laïque ?

—Cela est tout simplement abominable, interrompit Raphaëlo, et je m'étonne que vos évêques n'aient pas protesté.

—Seigneur ! sans doute ils ont protesté, ils ont écrit au roi une longue lettre, dont je me rappelle encore les premières phrases : *“ Nos entrailles qui sont des entrailles de pères et de pasteurs, s'émouvent au-delà de toute expression ; nos âmes, cruellement blessées et déchirées, gémissent et se désolent à la pensée de l'imminente ruine spirituelle de nos très-chers fils (1). ”*

Mais, que pouvaient des prières, des protestations, des supplications même auprès d'un ministre décidé à fermer la bouche aux évêques, à ruiner le catholicisme, à le remplacer, par une religion d'Etat, qu'il appelait l'Église libre dans l'état libre ? Le comte Cavour ne se donna pas la peine de lire les noms des vingt-et-un évêques signataires de la protestation que pour expédier l'ordre de les poursuivre et les punir.

Il avait déclaré la guerre à Dieu et s'était entouré d'un état-major de traîtres ou d'apostats ; il se croyait déjà vainqueur, mais Dieu montra à la

mort son insolent ennemi. Le comte Camillo de Cavour n'avait pas plus de cinquante ans, il était bien portant et robustement constitué, soudain il se sentit frappé et se coucha ; les médecins accoururent, le roi vint le voir et lui serra la main, un prêtre apostat lui donna une absolution douteuse ; tout cela n'empêcha pas que, huit mois après la bataille de Castelfidardo, le 6 juin 1861, le grand ministre alla se présenter seul et tremblant au tribunal de Dieu, au pied duquel l'attendaient les martyrs fusillés par ses soldats.

Déjà le comte de Syracuse, traître à son roi et à son parent, l'y avait précédé, et depuis le prince de Capoue, également traître, l'y a suivi aussi, d'autres l'y accompagneront encore. mais ce cortège de grands coupables ne lui servira pas de grand'chose.

—Malheureusement ces exemples, pourtant si frappants de la punition divine, n'épouvantent personne et n'arrêtent pas la marche de la révolution, fit Angelo.

—*Deus patiens est quia æternus* ; Dieu est patient parce qu'il est éternel, murmura le moine ; son jour viendra.

—Ce qui n'empêche pas, reprit Raphaëlo, que peu à peu toutes les puissances reconnaissent les unes après les autres, le nouveau royaume d'Italie ; la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, la Russie et la Prusse ; il n'y a plus que la Bièvre et l'Espagne qui soient en retard.

Le vieux moine rouvrit son livre et lut :

“ Les rois de la terre se sont corrompus avec la grande prostituée ; elle a enivré les rois aussi bien que les peuples du vin de sa prostitution, elle a égaré leur raison et on les voit se mettre aux ordres des rebelles qui ont juré leur perte. ”

—Oui, continua-t-il, en refermant son livre, les rois se sont attelés au char de la révolution et ils seront broyés sous ses roues, ils trahissent Dieu, Dieu les abandonnera en jouet et en dérision aux ennemis de la royauté, dont ils se sont faits les complices ; les rois tomberont de leur trône parce qu'ils auront commis l'œuvre d'iniquité, mais la barque de Pierre, soulevée par les vagues d'une mer en fureur, ne sombrera pas, et le jour marqué par le Seigneur pour la punition des méchants viendra à son heure.

Un moment, le religieux demeura comme plongé dans de profondes réflexions ; tout-à-coup il releva la tête et dit avec l'accent particulier de quelqu'un qui s'éveille après un profond sommeil :

—Voici le Père Bernardo.

Pia et ses frères se regardèrent ; la porte demeurait fermée et personne n'était entré.

Je ne me trompes pas, reprit le Frère, en souriant, je reconnais le bruit de ses sandales sur le pavé.

En effet, presque aussitôt quelqu'un sonna à la porte.

C'était bien réellement le bon Père, mais si courbé, si maigri, si cassé que, partout ailleurs qu'à l'hôpital d'Osimo, ni Pia ni même Angelo l'auraient reconnu.

Ils s'approchèrent de lui pour lui baiser la main.

—Ah ! c'est vous, mes enfants, dit le bon Père, avec une véritable affection ; d'où arrivez-vous maintenant ?

—De Rome mon Révérend.

—Que vous êtes heureux, vous y voyez tous les jours Notre Saint-Père Pie IX, vous pouvez enten-

(1) Cette protestation et la série de mesures attentatoires à la liberté de conscience catholique, remontant à l'année même du massacre de Castelfidardo, prouve la bonne foi des révolutionnaires qui, pour tromper l'Europe, affichaient le plus grand respect pour le catholicisme.

dre sa voix, vous n'avez pas au milieu de vous des ennemis de l'Eglise pour vous fermer les yeux, les oreilles et la bouche, afin de vous empêcher de demeurer en communication avec votre Père. Ici, nous ne sommes pas si bien partagés. Vous habitez toujours dans cette ville sainte, auprès du Vatican, je crois.

—Oui, mon père, au borgho san Spirito.

—Je sais, je sais, l'église san Miquèle se trouve tout près de là.

—C'est la paroisse de tous les san Pietrini, et la nôtre, fit Pia.

—Avez-vous toujours votre bonne mère ? ma fille ?

—Toujour, mon Père, et en bonne santé, quoique un peu vieille.

— On vieillit vite de corps au temps où nous vivons, mes enfants ; mais quand le cœur aime Dieu, il continue à demeurer jeune. Vous êtes sans doute mariés.

—Depuis quinze jours, dans l'église de san Miquèle in borgho, et nous venons demander à notre père de bénir une union que lui-même désirait.

—Je me souviens, en effet, c'est moi qui vous ai fiancés près de son lit de mort, dans la cellule où nous l'avions transporté. C'est une bonne pensée de venir prier sur la tombe d'un martyr et lui demander de vous faire obtenir le courage et la foi nécessaires pour vous montrer dignes du nom de chrétiens dans les jours d'épreuve.

—Nous sommes arrivés ici de Rome, tous les trois avec cette intention.

Le Père Bernardo arrêta son regard sur le jeune blond qui se tenait un peu en arrière et paraissait surtout en proie à un repentir mêlé de confusion.

—Andréa Palarmo n'était-il pas aussi votre père ? demanda-t-il à l'étranger.

Celui-ci baissa la tête en murmurant :

—C'était mon père.

—Et tu t'appelles Raphaëlo ? continua le religieux, dont la voix devint affectueuse.

—Je m'appelle ainsi.

—Il t'aimait bien, reprit le Père Bernardo, il t'a

aimé jusqu'à la mort, il t'aime toujours. Allons le voir, allons ramener à sa tombe, c'est-à-dire, au bercail, la brebis, un moment égarée ; allons demander pour toi à Dieu, par l'intercession d'un martyr de la foi, la force de persévérer dans de généreuses résolutions.

Les trois voyageurs le suivirent et traversèrent avec lui une sorte de cloître abandonné depuis le



Misérable que je suis ! c'est moi qui l'ai assassiné ! (Page 267, 2e colonne.)

départ des religieux, mais à l'extrémité duquel une petite porte donnait accès dans le cimetière cortigu à l'hôpital.

Dans les premières semaines qui avaient suivi la bataille de Castelfidardo, beaucoup de fosses avaient été creusées, beaucoup de croix plantées et quelques monuments élevés sur le cercueil des malheureux morts à l'hôpital : patriotes, soldats sardes ou volontaires pontificaux.

Depuis, l'hôpital avait été presque entièrement évacué ; deux automnes, en passant sur les chênes et les cyprès plantés dans le champ du repos, l'avaient jonché d'une épaisse couche de feuilles, les pluies avaient pourri les croix, mais multiplié les herbes parasites qui, dans ce sol engraisé par la mort, avaient poussé avec exubérance et envahi les monuments. Le lierre et les ronces recou-

vraient les pierres d'un épais manteau de verdure qui, grimpant le long des croix et se suspendant à leur sommet, en avaient renversé plusieurs, dont les débris gisaient dans l'opulent enchevêtrement des plantes et des arbustes.

A la vue de ce désordre affligeant, Pia s'était arrêtée, inquiète : elle craignait de ne pas retrouver le tombeau de son père.

Angelo, qui jamais encore ne l'avait visité, partageait sa perplexité.

Raphaëlo suivait docilement le religieux, sans même songer à chercher une fosse, qu'il lui semblait devoir être connue de tous excepté de lui.

Le Père Bernardo marchait lentement à travers ce champ funèbre, récitant des prières, s'agenouillant même quelquefois devant une croix. Il était évident qu'il était là en pays connu.

Déjà il avait traversé la moitié du cimetière, lorsqu'il s'aperçut que Pia et son mari demeuraient en arrière ; il leur fit signe de la main.

La jeune femme pensa qu'il voulait lui demander une indication.

— Je crois bien que nous n'en sommes pas loin, dit-elle ; cependant je n'affirmerais pas au juste le lieu précis ; il me semble pourtant que ce doit être un peu plus sur la gauche et plus près de...

— Ne vous inquiétez pas de cela, ma fille ; je connais presque toutes les tombes de ce cimetière et particulièrement celle de votre père, près de laquelle, je viens souvent prier. Au lieu de se trouver à notre gauche, la voici à droite, à quelques pas à peine.

— Je l'aurais cherchée plus près du cyprès, fit Pia, et de plus je ne la croyais pas tournée dans ce sens ; cependant, mon père, si vous êtes certain que ce soit bien là.....

— Il est facile de s'en convaincre, ma fille, fit le religieux ; approchez avec moi, la croix est debout et la pluie n'en a pas effacé le nom.

L'Italienne doutait encore, cependant elle ne voulut en rien le laisser voir et, avec Angelo et Raphaëlo, elle suivit le prêtre.

A l'endroit qu'il avait indiqué, une tombe se trouvait, en effet, enfouie dans les hautes herbes et recouverte par un vert manteau de ronces et de lierre, qui enveloppait aussi la croix.

Ce fut elle que le religieux débarrassa la première. Protégée par cette enveloppe, contre le soleil et la pluie, l'inscription tracée en blanc sur les bras noirs de la croix, était demeurée parfaitement visible :

Angelo lut à haute voix :

#### ANDREA PALORMO

Raphaëlo épela aussi ce nom ; mais, au lieu de le prononcer, il se mit à genoux au pied de la pierre funéraire, pendant que le Père Bernardo, écartant les mailles du tissu végétal, découvrait la dalle funéraire où apparaissaient les mots :

CASTELFIDARDO, 18 septembre 1860.

Debout, les bras croisés sur sa poitrine, Angelo contemplait silencieusement l'inscription ; Pia, agenouillée, priait avec ferveur. Quand à Raphaëlo, écrasé par le remords, il s'était prosterné sur la pierre funèbre, les mains étendues, le visage à demi-plongé dans la verte enveloppe de feuilles, versant un torrent de larmes et repétant avec désespoir :

— Misérable que je suis ! c'est moi qui l'ai assassiné ! Oui, c'est moi, moi seul !

Cette douleur devenait effrayante.

En vain le Père Bernardo, Angelo et Pia voulaient le consoler, lui se frappant la poitrine, s'arrachait les cheveux et criait, en sanglotant :

— Laissez-moi mourir là, je suis un misérable assassin !

Il fallut presque employer la force pour l'arracher à cette tombe et, en rentrant dans l'hôpital, il fut pris d'une attaque de nerfs, telle qu'il devint nécessaire de le coucher dans la même cellule où deux ans auparavant, avait expiré son père.

A l'attaque de nerfs succéda la prostration, puis le délire ; ce ne fut que le lendemain qu'il put se relever. Il voulait retourner au cimetière ; le Père Bernardo s'y refusa.

— Tu as les nerfs trop ébranlés, dit-il, pour renouveler une semblable épreuve ; tu as été coupable, tu te repens, Dieu n'en demande pas davantage, il veut que le pécheur se convertisse et qu'il vive.

— Oui je vivrai pour faire pénitence, reprit le jeune homme avec feu ; par orgueil et par ambition j'ai trahi tous mes devoirs, j'ai lâchement abandonné mon légitime souverain pour m'unir à ses ennemis, je lui ai fait une guerre impie dans l'armée de Garibaldi, j'ai été la désolation de ma mère, de mes parents, j'ai assassiné mon père par le chagrin que je lui ai causé, je dois réparer tout cela, laver toutes ces fautes, tous ces crimes par une expiation que je sollicite de votre charité en vous suppliant de vouloir bien m'admettre dès aujourd'hui comme novice dans votre Ordre.

Notre Compagnie, comme toutes les Congrégations religieuses, n'existent plus en fait dans les provinces annexées, mon fils, répondit le Père Bernardo, je ne puis donc ni l'admettre, ni même te recommander comme postulant, mais ce qui m'est possible, ce qui même est un devoir pour moi, c'est de t'avertir de te défier de toi-même. Tu as eu, tu auras encore, dans ta vie, de grands dangers à courir. Cet ennemi qui t'a déjà vaincu, contre lequel tu auras tant à lutter, s'appelle l'impétuosité de ton caractère. Prends-y garde, il peut te jeter dans les excès les plus opposés ; il y a quelques mois ton ardeur irréfléchie te faisait te lancer tête baissée parmi les ennemis de la religion que tu professes, du Souverain-Pontife, non-seulement ton roi légitime, mais le bienfaiteur de ta famille. Aujourd'hui tu ne songes qu'à revêtir la robe de bure du religieux, et c'est tu parles et tu agis de bonne foi, je le sais, mais rien ne me prouve que bientôt tu n'eusses pas à te repentir de ta décision.

— Oh ! mon Père, vous ne me connaissez pas ; j'ai fait une faute, c'est vrai, j'ai commis un crime, je l'avoue, mais à présent je suis sûr de moi pour l'avenir.

— Dieu t'entende, mon enfant et te conserve dans de bonnes résolutions, mais je te le répète, défie-toi de ton imagination.

En ce moment, Pia et son mari revenaient de chercher une voiture pour les conduire jusqu'à Recanati d'où il pourraient facilement regagner Rome. Pendant que la jeune femme expliquait ses arrangements à son frère, le Père Bernardo prit Angelo à part, et lui raconta ce qui venait de se passer entre lui et Raphaëlo.

— Usez tous de votre influence sur ce pauvre garçon, dit-il, le cœur est peut-être bon encore, mais l'exaltation de son esprit est une maladie



bien dangereuse, une maladie qui perd les hommes comme les nations.

—Ne le croyez-vous pas complètement converti, mon père, après cette visite au tombeau de notre martyr ?

—La secousse a été forte ; pour le moment, le repentir est sincère ; mais que dureront ces bonnes dispositions ? Un souffle peut tout faire évanouir ; aujourd'hui il demande à être moine, demain peut-être sera-t-il carbonaro.

—Oh ! mon Père, que dites-vous là ?

—Je dis que ce jeune homme est comme un trop grand nombre d'Italiens, trop impressionnable à toutes les influences extérieures, trop porté à un enthousiasme fébrile et irrésolue, et que facilement il deviendra la proie de ceux qui voudront l'entraîner dans leur parti, quel qu'il soit. Si vous avez de l'influence sur lui, surveillez-le de près, gardez-le contre lui-même et surtout contre de dangereux amis.

—Priez donc pour nous, mon Père, car si cela arrivait, si Raphaëlo trahissait encore son devoir, notre sainte mère en mourrait certainement.

—Il ne suffit pas de prier, mon fils, il faut aussi veiller ; je sais que les sociétés secrètes se multiplient à Rome. Si Raphaëlo, avec son exaltation, se laisse entraîner dans un des conciliabules impies tenus par les sectaires, il est perdu, ne l'oubliez pas.

—La voiture nous attend, dit Pia, en entrant avec Raphaël, et le moment du départ est arrivé. Adieu, Père, que Dieu vous récompense de tout ce que vous avez fait pour nous.

—Adieu, Père, fit aussi Raphaëlo, en baisant respectueusement la main du religieux ; merci pour vos avis que je n'oublierai pas, mais mon parti est irrévocablement pris : je l'ai juré sur la tombe de mon père.

—Qu'il te donne donc le courage et la constance nécessaire pour accomplir ton serment, mon fils, répondit le Capucin, en le regardant avec une affectueuse tristesse.

Un instant après, les trois voyageurs descendaient la côte.

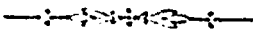
—Que pensez-vous du blond, demanda Frère san Severino, qui regardait la voiture s'éloigner ; il m'a dit qu'il voulait se faire religieux.

Le Père Bernardo secoua la tête.

—Pauvre garçon, murmura-t-il, il se croit un chêne, et c'est un roseau. Que Dieu écarte de lui le vent de la tentation.

A. DE LAMOTHE.

(A suivre.)



### Maximes et Pensées.

À la façon dont va le monde, on ne se douterait guère que l'œil a été donné à l'homme pour voir et l'oreille pour entendre.

—Lisons le même livre à des âges différents, et nous n'y lirons pas la même chose.

—La reconnaissance est sans doute une vertu plus difficile que la générosité, car elle est plus rare.

Dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre matériel, tout le monde peut mettre la main sur des blocs de marbre, mais les architectes savent seules les transformer en monuments et en statues.

Comte de NUGENT.



## LE FORT DE CHAMBLAY.

### CHANT PATRIOTIQUE.

O mon vieux fort reste debout,  
Brave l'abandon et l'orage.  
Dernier vestige d'un autre âge,  
Résiste aux temps qui détruit tout !  
Le souffle enivrant des batailles  
Peut ranimer tes hauts remparts :  
C'est un beau champs de funérailles  
Pour qui défend ses étendards !

Cueillons la fleur qui s'étiolo  
Oubliée au pied des débris !  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

Hélas ! un outrageant oubli  
Entoure la vieille relique.  
Où donc est la race héroïque  
Des défenseurs du fort Chamblay ?  
Près du torrent couvert d'écume  
Qui gronde son chant cadencé,  
Mon enthousiasme s'allume  
Au souvenir de son passé  
Cueillons la fleur.—

Au temps où les tiers Iroquois,  
Poussés d'une ardeur sanguinaire,  
Apparaissent sur la rivière  
Avec la hache et le carquois,  
Ses murs à ses farouches maîtres  
Savaient commander le respect ;  
Les ennemis de nos ancêtres  
Tremblaient de rage à son aspect.  
Cueillons la fleur.—

Témoins des combats, des exploits  
Qui firent jadis notre gloire,  
Il me rappelle la mémoire  
Du sang répandu pour nos droits.  
Ah ! de nos nobles origines  
Aimons les berceaux glorieux :  
Sur les tombeaux, dans les ruines  
Est le culte des fils pieux.  
Cueillons la fleur.—

Là, furent les germes sacrés  
D'où sortirent nos destinées :  
Malgré la trace des années  
Qu'ils soient à jamais vénérés !  
Que l'ardente foi de nos pères,  
Leur courage au sein du danger,  
Dans la paix, les crises, les guerres,  
Subsiste pour nous protéger !  
Cueillons la fleur.—

Canadien, pour d'autres combats  
Ton intelligence s'apprête.  
Ne laisse point courber ta tête,  
Ne laisse point fléchir ton bras.  
Contemple en ton âme attendrie  
La grandeur de tes anciens jours :  
Il fut un temps où la patrie  
Sans partage avait tes amours !

Cueillons la fleur qui s'étiolo  
Oubliée au pied des débris.  
Mon cœur sait connaître le prix  
De toute vertu qu'on isole.

BENJ. SELTZ.

## Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

## L'Abbe Cassiet.

UN ÉPISODE DE LA CONQUÊTE DU CANADA.



Le *Catholic World*—No. de Juin—publie un article sous le titre de *La dévote Chapelle de Notre-Dame de Bétharram*, dont nous faisons l'extrait suivant, qui contient un épisode intéressant de notre histoire.

L'abbé CASSIET, missionnaire en Canada pendant plusieurs années, a été le chapelain le plus distingué de Bétharram, au 18<sup>ème</sup> siècle.

Le fait de rencontrer les traces d'un missionnaire d'Amérique dans une chapelle des montagnes du Béarn me paraissait assez extraordinaire et j'eus la curiosité de connaître un peu l'histoire de ce prêtre.

Je ne puis résister au plaisir de la rapporter telle à peu près qu'elle me fut contée par M. l'abbé SÉNIE, curé de Montant, qui en tenait les détails des neveux de M. CASSIET, qui vivent encore dans ce lieu et sont d'un âge avancé.

M. Pierre CASSIET est né à Montant, dans les Landes, en 1727. Il fit ses études préparatoires au Séminaire d'Agen et comme il sentait un grand désir de se dévouer au travail des missions étrangères, il entra au *Séminaire des Missions Étrangères* de Paris, qui avait alors pour Supérieur un prêtre du diocèse d'Aire. Il fut d'abord destiné aux missions de la Cochinchine; mais quelques jours avant le temps fixé pour son départ, un missionnaire destiné au Canada tomba malade, alors on proposa à l'abbé CASSIET de prendre sa place. Il y consentit, s'en fut au Canada et y resta jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre, par le traité de Versailles, février 1763. Au temps de son arrivée, le siège de Québec était vacant, et le diocèse était gouverné par M. de LALANNE, lui aussi natif de Montant, et qui, après seize ans d'utiles travaux, retourna en France et mourut Supérieur du Séminaire à Dax, aimé et honoré de tous.

M. CASSIET, en Canada, fut chargé de la paroisse de St. Louis, où les fêtes de l'église se célébraient avec autant de splendeur qu'en Europe. Il eut gagner la confiance de ses paroissiens. Il se mêlait à eux, s'intéressait à leurs entreprises, enseignait aux sauvages à cultiver les végétaux les plus utiles et à élever des animaux domestiques. Comme il y avait des communications régulières entre Bordeaux et Bayonne, il put faire venir de son pays plusieurs choses d'une grande utilité.

Quand les anglais prirent possession du Canada, ils convoquèrent une assemblée de tous les prêtres français du pays, sous le prétexte de régler leurs rapports avec les nouvelles autorités. Plusieurs d'entre eux eurent le pressentiment de quelque malheur, et parmi ceux-ci, l'abbé CASSIET qui entra les vases sacrés, fit sa malle et prit avec lui un fidèle serviteur. Le traité de Versailles stipulait le maintien et la protection de la religion catholique, et que les prêtres français devraient recevoir un salaire annuel du gouvernement anglais,

et qu'on leur permettrait de continuer l'exercice de leur ministère sous la direction de l'évêque de Québec. Comment ce traité a-t-il été observé? L'atroce coup de main qui nous reste à raconter va le faire connaître. Obéissant aux ordres reçus, cent soixante-six prêtres se rassemblèrent à Québec. Ils furent entourés par les troupes, saisis et mis à bord d'un vaisseau qui reçut ordre de faire voile pour l'Europe. Ces prêtres-martyrs furent traités avec la plus grande inhumanité, pendant leur voyage, par leurs gardiens anglais fanatiques et grossiers. Ayant jeté l'ancre à Plymouth, en Angleterre, il gardèrent leurs prisonniers à bord pendant trois mois. Ils ne les massacrèrent pas, mais par un raffinement de barbarie ils les soumièrent à toutes les tortures de la faim et de la soif. On réduisit leur ration à une quantité insuffisante pour soutenir leur vie, et chaque jour on retardait la distribution de l'eau de sorte que ces pauvres prêtres furent bientôt exténués par la privation. La soif en tua plus que la faim, et, quand enfin le vaisseau toucha Morlaix, en Bretagne, des cent soixante-six prêtres qui avaient quitté le Canada, il n'en restait plus que cinq qui avaient à peine un souffle de vie. M. CASSIET était du nombre. Il eut la douleur de perdre en route son fidèle Canadien, et il était lui-même si bas, qu'il était sans parole, et presque sans connaissance. Il fut recueilli à Morlaix par une dame charitable, qui lui soutint la vie pendant plusieurs jours, en lui infusant dans la bouche quelques gouttes de miel, de temps à autre. Après d'horribles souffrances, sa santé se rétablit; alors il se dirigea vers Paris et alla se présenter aux *Missions Étrangères*. Sa condition lui attira les sympathies de tous. Le gouvernement d'alors trop faible pour exiger une satisfaction des anglais, lui promit pourtant une pension de six cents livres.

De là il se dirigea vers Rome où il fut reçu avec le respect dû aux souffrances qu'il avait endurées pour la foi.

De retour à Montant, voyant que sa pension ne venait pas, il résolut d'aller la réclamer à Paris. Il se procura donc un petit cheval des Landes et entreprit de se rendre à la capitale par petites étapes. Il descendit comme d'habitude aux *Missions Étrangères*, mais il fut tout désappointé de trouver la cour à Versailles, ainsi que l'abbé de Jarente, qui avait le portefeuille des bénéfices et pensions et faisait partie de la maison du roi.

Sans se laisser décourager, M. CASSIET se mit en route pour Versailles, le matin suivant. Il ne se doutait pas de la manière dramatique dont il devait se présenter au palais. En traversant un pont, le cheval fut épouvanté par la rencontre d'une voiture, il prit le mors aux dents, et s'élança de l'avant avec la rapidité de l'éclair. Le pauvre cavalier perdit son chapeau, sa calotte, son fouet, tout ce qui ne tenait pas à sa personne, et il arriva ainsi tout ébouriffé aux portes du palais.

M. l'abbé de JARENTE se trouvait par hasard à l'entrée du palais, et en apercevant l'ecclésiastique qui arrivait à la cour dans un état si curieux, il se prit d'intérêt pour lui. Après qu'il eut surmonté son excitation bien naturelle, M. CASSIET expliqua la cause de son arrivée si peu cléricale et exposa l'objet de sa visite. L'abbé de JARENTE s'empressa de l'assurer que sa rente lui serait payée, il lui fit en outre des offres généreuses qui furent délicatement refusées.

Notre abbé reçut bientôt un petit bénéfice près de Montant, appelé *Les Prabendes*: il ne tarda pas à s'en désister en faveur d'un jeune prêtre qui de-

vint plus tard chartreux à Bordeaux. Il fut nommé Chanoine de St. Giron de Hagetman, mais il trouva cette vie trop calme et trop monotone pour un ancien missionnaire, et vers l'année 1772 il offrit ses services à la communauté des Prêtres du Calvaire à Bétharram. Il s'y distingua tellement par sa piété, son zèle, et son habileté qu'on l'éleva au poste de Supérieur. Alors il mit à profit la connaissance pratique de l'agriculture, qu'il avait acquise en Canada. Il fit des jardins, planta des vergers et des champs de vignes sur les bords du Gave, et dans l'espace de quelques années, il quintupla les revenus de sa communauté. En même temps il sut communiquer à ses confrères son esprit de missionnaire et son zèle pour la conquête des âmes.

Vers ce temps, l'abbé de JARENTE, plus tard évêque d'Orléans, se rendant aux Pyrénées pour y respirer l'air des montagnes et essayer les eaux minérales, eut occasion de visiter la dévote chapelle de Bétharram. Il fut enchanté d'y rencontrer l'abbé CASSIET, qu'il était impossible d'oublier. Sans doute qu'on amena sur le tapis l'histoire du cheval et de l'entrée comique de l'abbé au palais de Versailles. M. de JARENTE offrit à M. CASSIET, un bénéfice de six mille livres de rente par année, sans aucune obligation de résidence ou de service. M. CASSIET ne recevait plus sa pension, cependant il refusa cette offre; toutefois il finit par accepter un petit bénéfice de cent soixante livres dans le vicomté de Orthez. Il était si content, disait-il, d'avoir de quoi se chauffer et s'habiller sans être à charge à sa congrégation. Son frère offrit ensuite dix mille livres à Bétharram, à condition que les chapelains donneraient une mission à Montant, tous les dix ans.

La révolution amena des jours de deuil pour la paisible chapelle de la Montagne, et M. CASSIET, après avoir essayé en vain d'adoucir les autorités, devint une seconde fois, confesseur de la foi et se réfugia en Espagne. Il rencontra quelque part en Biscaye, l'abbé de St. Marc, jeune curé de Grenade-sur-l'Adour, exilé comme lui. Il lui persuada de partir pour les missions du Canada. Le jeune prêtre se rendit en effet en Canada, y passa plusieurs années, et finalement mourut en 1845, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, au Mont-de-Marsan, où sa mémoire est tenue en honneur.

Quand la religion catholique fut rétabli en France, l'abbé CASSIET retourna à Montant, alors trop vieux et trop infirme pour commencer la restauration de Bétharram. Des douze prêtres du Calvaire, il n'en restait plus que deux en 1793, et ils étaient avancés en âge.

Les derniers jours de M. CASSIET se passèrent en paix, sous le ciel natal. Vu ses infirmités, il eut la permission de l'évêque de Bayonne de dire la messe dans ses propres appartements. Il mourut en 1809, entouré de l'affection et du respect de tous, et il fut enterré au pied de la croix, dans le cimetière public de Montant.

X.

---

#### Maximes et Pensées,

Les lois de la conscience ont, comme d'autres lois, leurs commentaires et leurs interprètes, et comme d'autres lois, leurs textes les plus clairs sont obscurcis par la glose et les interprétations.

Comte de NUGENT.

## Bibliographies.

[Pour le Foyer Domestique.]

### LETRES DE VOYAGE.

PAR ERNEST GAGNON.



EST un charmant petit livre que celui de M. Ernest Gagnon, intitulé : *Lettres de Voyage*, reproduites du *Courrier du Canada* et augmentées de quelques notes. Nous avons éprouvé un véritable plaisir à le lire en entier, et nous reconnaissons, à l'honneur de son auteur, que tous les détails que renferme cet ouvrage sont marqués au coin de la plus complète véracité. D'un style coulant et sympathique à la

fois, on suit avec intérêt l'itinéraire que s'était tracé le touriste; il y a de l'âme, de l'action dans ces 122 petites pages; c'est un excellent aperçu historique, topographique et ethnographique sur les villes et les grandes capitales que M. Gagnon a visitées avec l'esprit artistique qui est en lui, et toute personne qui a l'intention de faire un voyage en Europe trouvera son profit à lire avec attention ses *Lettres de voyage* qui renferment une foule de renseignements précieux pour le voyageur.

M. P. G. Delisle a eu une fort bonne pensée de publier ce livre et d'ajouter ainsi à notre bibliothèque canadienne une œuvre qui sera certainement appréciée par les amis de la bonne littérature.

G. S.

---

### LE BON COMBAT DE LA FOI.

Par Mgr. DE SÉOUR (1)

Aujourd'hui la foi est ébranlée dans une multitude d'âmes, et c'est tout simple : l'enseignement, l'éducation, les habitudes privées et publiques, les journaux, la politique, les idées courantes, tout, en France, contribue à battre en brèche nos plus simples croyances. Même parmi les pratiquants, la foi manque souvent de solidité; il lui faut des étais afin d'empêcher des ruines sérieuses.

Ce petit opuscule, que tout le monde pourra, comprendre, si je ne me trompe, n'a pas d'autre objet. C'est un étai. Puisse-t-il soutenir quelque muraille chancelante! Puisse-t-il aider à la grande œuvre des pasteurs des âmes en ces temps-ci, à savoir, la conservation de la foi et de la vie chrétienne parmi les enfants de l'Eglise!

X.

(1) Paris : HATON, éditeurs.—Montréal : J. B. ROLLAND et FILS, dépositaires 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.



[Pour le Foyer Domestique.]

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le jour se lève au loin : l'horizon est de flamme :  
Et déjà, dans les airs, tressaille la grande âme  
Du peuple qui s'avance en cortège royal.  
Cent noms entrelacés, que burina l'histoire,  
Eclatent, triomphants, au soleil de la gloire,  
Sur d'immortels frontons, trempés d'un pur cristal.

Dans le temple de Dieu, c'est aussi grande fête.  
Les lustres éclatants, du parvis jusqu'au faite,  
Font rayonner le cœur d'une vive clarté.  
Le feuillage qui flotte en joyeuse guirlande,  
Semble, par sa verdure, éterniser l'offrande  
De l'agneau, sur l'autel, par le prêtre immolé !

Au champ de l'infini, s'arrêtent sur la route,  
Les anges tour à tour, inclinés vers la voûte,  
Chantant, d'une voix pure, un cantique immortel.  
Ils portent jusqu'aux cieux, en gerbes de lumière,  
Les mystiques élans et la chaste prière  
Du peuple canadien, conjurant l'Éternel.

Salut, SAINT-JEAN-BAPTISTE, aimable et doux convive !  
Semblable au souverain descendu sur la rive,  
Il marche, radieux, au milieu de ses fils.  
La fête sera courte et sa beauté charmante ;  
Car un jour, un seul jour, il dressera sa tonte,  
Il posera son pied sous nos toits éblouis !

Soulevant, en silence, un coin de leur suaire,  
Les hommes d'autrefois reviennent sur la terre,  
L'illustre PAPINEAU s'avance le premier !  
Portant, avec sa gloire, une couronne en chêne,  
GARNEAU touche la lyre, et l'on voit LAFONTAINE  
Se diriger, rêveur, au devant de CRÉTIER !

Comme les vieux héros, naguère dans Versailles,  
Défilant, deux à deux, sous l'habit des batailles,  
Tous ceux-là, qui, vaincus, moururent en vainqueurs.  
Là-bas WOLFE et MONTCALM s'abordent dans la plaine  
Des palmes à leurs mains, ils parcourent l'arène,  
Causant de Rome antique et ses nobles splendeurs !

Se vit-il, sur le globe, aux pages de l'histoire,  
De plus chastes lauriers, une plus belle gloire,  
Resplendir sur le front d'un peuple à son herceau ?  
Debout, fils de CHAMPLAIN ! Que des fêtes immenses,  
Acclament l'avenir, constellé d'espérances  
Par les puissants reflets de ce divin flambeau !

Allons, gai travailleur ! Laisse-là ton enclume.  
Dépose tes outils dans l'atelier qui fume ;  
Car l'aube qui s'éveille est le jour des vaillants.  
Et que ton bras nerveux au milieu de la foule,  
Soutienne, avec fierté, l'étendard qui s'enroule,  
Sous la brise légère, en des plis ondoyants !

Et vous, que l'infortune, avec sa peine amère,  
Arracha, pour l'exil, du sein de votre mère,  
Venez prendre la droite à ce sacré banquet.  
Ne craignez plus l'espace et ses chameurs divines :  
En vous voyant passer, les monts et les collines  
Inclineront vers vous leur feuillage discret !

Accourez tous ensemble au seuil de nos demeures.  
Près de l'âtre brillant, nous redirons les heures  
Qui feraient oublier que vous allez partir ;  
Si pour le Canada, l'amour qui nous transporte,  
Pouvait, rose qui tombe et que la brise emporte,  
Vous suivre sur la route et là-bas refleurir !

Mais voilà que fidèle à sa fête royale,  
S'avance la patrie, en robe nuptiale,  
Et chante la valeur de ses fils adorés !  
Nos frères, vers le ciel arborant leurs bannières,  
Se portent sur ses pas ; et nos vastes frontières  
Semblent ne plus suffire à leurs rangs empressés.

Joignons nous à la fête ; et sur notre passage,  
Que les petits enfants, comme un dernier hommage,  
Soutiennent les vieillards, retrouvant leur gaité.  
Que gentille, en sa mise, on voit, soudain paraître,  
Fière de son pays, l'épouse à la fenêtre,  
Offrant à ce beau jour l'éclat de sa beauté !

PHILÉAS HUCOT.

St. Roch, Québec, 24 Juin 1876.

## HYMNE

### A Saint-Jean-Baptiste.

Noble Patron dont on chôme la fête,  
Vois tes enfants devant toi réunis ;  
Sous ton drapeau qui flotte sur leur tête,  
Que par ta main leurs destins soient bénis.  
Comme un signal auquel il se rallie,  
Le Canadien, l'adoptant pour patron,  
Parmi les peuples prend un nom,  
Au ciel un Saint, qui pour lui veille et prie.

Par toi conduits au Canada sauvage,  
Quelques Français d'abord l'ont cultivé ;  
Nous tenons d'eux ce brillant héritage  
Par eux conquis et pour nous conservé :  
En rappelant leur mémoire chérie,  
Le Canadien, retrouvant son patron,  
Parmi les peuples prend un nom,  
Au ciel un Saint qui pour lui veille et prie.

Aux jours d'épreuve, où passe toute race,  
Dans nos esprits tu conservas l'espoir,  
Et, quand de morts la justice fut lassée,  
Pour tout calmer tu guidas le pouvoir :  
En retrouvant sa première énergie,  
Le Canadien rend grâce à son patron,  
Et pour toujours il prend un nom,  
Au ciel un Saint qui pour lui veille et prie.

F. R. ANGERS.

2

LE

# BOUQUET DE NINA

Paroles de

S. BARRAGUEY.

Musique de

F.<sup>IC</sup> BOISSIÈRE.

A Mademoiselle

FANNY LE-BLANC

Allegretto. Pour Finir

PIANO *mf*

The piano introduction consists of two staves. The right hand plays a melody in G major, 6/8 time, starting with a quarter note G4, followed by eighth notes A4-B4, C5-B4, A4-G4, and a quarter note F#4. The left hand plays a rhythmic accompaniment of eighth notes G2-A2-B2, C3-B2-A2, G2-F#2, and a quarter note E2. The piece ends with a double bar line and a fermata over the final chord.

1<sup>er</sup> COUPLET. *mf*

Ni - na la belle était her - gè - re, De mille fleurs des prés, des champs, Et -

The first line of the couplet features a vocal melody in G major, 6/8 time. The notes are G4 (quarter), A4-B4 (eighths), C5-B4 (eighths), A4-G4 (eighths), F#4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter), B3 (quarter), A3 (quarter), G3 (quarter), F#3 (quarter), E3 (quarter), D3 (quarter), C3 (quarter), B2 (quarter), A2 (quarter), G2 (quarter). The piano accompaniment continues with the same rhythmic pattern as the introduction.

le formait vive et lé - gè - re Un gros bouquet des plus charmants. En rétour - nant à son vil -

The second line of the couplet continues the vocal melody. Notes: G4 (quarter), A4-B4 (eighths), C5-B4 (eighths), A4-G4 (eighths), F#4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter), B3 (quarter), A3 (quarter), G3 (quarter), F#3 (quarter), E3 (quarter), D3 (quarter), C3 (quarter), B2 (quarter), A2 (quarter), G2 (quarter). The piano accompaniment remains consistent.

- la - ge Elle a per - çut, près du châ - teau Un beau ro - sier au vert feuil - la - ge Portant de

The third line of the couplet continues the vocal melody. Notes: G4 (quarter), A4-B4 (eighths), C5-B4 (eighths), A4-G4 (eighths), F#4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter), B3 (quarter), A3 (quarter), G3 (quarter), F#3 (quarter), E3 (quarter), D3 (quarter), C3 (quarter), B2 (quarter), A2 (quarter), G2 (quarter). The piano accompaniment continues with the same rhythmic pattern.

*rall.* *a tempo.*

fleurs un lourd far-deau! — Seule, u ne de ces ro ses Tou-

*a tempo.*

*rall.*

*rall.*

tes fraîches é clo ses Rendrait bien mon bouquet Plus jo li, plus co .quet. —

*rall.* *D.C.*

*Allegretto.*

COUPLÉ. *rall.* *a tempo.*

Sou-dain cédant à son en - vi - e Ni na s'avance en te - pi - nois, — Et de son plan tou - te ra -

*rall.* *a tempo.*

vi - e Sai - sit deux ro - ses à la fois. Le maître, hé - las, de loin l'a vu - e, Il gronde et vient se - ve - re -

*rall.* *a tempo.*

ment; N'au - con - fessé et tout é - mu - e Parsit at - tendre un châ - ti - ment: — Dis, pourquoi de ces

*rall.* *D.*

ro - ses Tou - tes fraîches é - clo - ses, Or - nes-tu ton bou - quet Si jo - li, si co - quet. —

*Allegretto.*

COUPLÉ. *rall.* *a tempo.*

Ni na ré pond: to - tes ca - ti - ra Me trouble et fait couler mes pleurs: — Si j'ai failli, c'est pour ma

*rall.* *a tempo.*

mie - re. Pour elle étaient toutes ces fleurs. N' pleure pas, ô jeu - ne fil - le, L'amour si fial est un tré -

*rall.* *a tempo.*

sor. Pour u - ne mere être gen - til - le Vaut mieux qu'a - voir un morceau d'or. — Va, des plus bel - les

*rall.* *D.C.*

ro - ses Tou - tes fraîches é - clo - ses, Orne encor ton bou - quet Si jo - li, si co - quet. —



## Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

## ÉTUDES

SUR LES

## BEAUX-ARTS.

(Suite.)

MÈME ÉTUDE.

## NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ARTS DU DESSIN.

## § 1.



NOUS avons exposé l'ordre des matières que nous voulions placer dans notre travail. Suivant la règle que nous nous sommes imposée de toujours donner une direction méthodique à nos études, nous avons eu devoir produire quelques notions sur l'*Esthétique*, citer les diverses opinions de célèbres philosophes. Nous ne pouvions nous arrêter en si bon chemin ; aussi nous sommes nous imposé le devoir d'expliquer brièvement ce qu'ARISTOTELE nomme (ou peut-être

avant lui PLATON) "philosophie première, ou science des premiers principes," c'est-à-dire la *métaphysique*. De là à "la science de l'âme considérée dans ses facultés et dans sa nature," ou à la *Psychologie*, il n'y a pas bien loin. Nous n'avons pas voulu nous étendre trop sur ces trois sujets, déjà si abstraits, dans la crainte de fatiguer le lecteur. Maintenant que nous sommes suffisamment renseignés sur ces trois expressions, nous allons marcher directement vers notre but, celui de faire connaître l'art du *Dessin* et d'en définir toutes les ressources ; puis nous donnerons des notions exactes de cet art, dans toutes ses parties, afin d'initier la jeunesse aux premiers principes des procédés qui conduisent promptement à leur exécution.

## § 2.

Les grecs faisaient honneur de l'invention du dessin à DIBUTADE, jeune fille de Sicione, qui, pour conserver l'image de son amant, traça sur un mur les contours du profil qui y projetait son ombre (1). L'histoire du Dessin se confond avec celle de la Peinture, dont il est la partie fondamentale. Il suffira de dire ici que parmi les écoles de peinture, celles qui ont acquis le plus de célébrité pour le Dessin sont l'école de RAPHAËL ou école romaine, et après elle l'école française du temps de l'Empire (NAPOLEON IER), dont DAVID est le chef.

(1) Ce genre de dessin s'appelle *silhouette* et ce nom est tout moderne : il vient d'Etienne de *Silhouette*, contrôleur des finances sous Louis XV, au temps duquel ce genre de dessin fut mis à la mode. Les réformes financières de ce ministre ayant paru mesquines et ridicules, la caricature s'en empara, et l'on donna le nom de *Silhouette* à ces dessins imparfaits où l'on se bornait à indiquer par un simple trait le contour des objets.

Des systèmes forts différents se sont produits sur l'enseignement du dessin : les uns le bornent à la copie des dessins donnés pour modèles ; les autres veulent que l'on débute par la représentation des objets réels ; du reste, des *Ecoles* ont été créées chez les grandes puissances de l'Europe dans le but d'y régler les études et d'y former des professeurs ; des expériences diverses y ont été faites et, sous le rapport de l'enseignement du dessin, nous serions fort embarrassé de dire quel est celui des deux systèmes qui a prévalu ou qui a produit les meilleurs élèves. Dans les lycées, on enseigne sur des dessins donnés pour modèles tandis que les grands peintres, dans leur atelier, exercent généralement les élèves d'après les deux systèmes, mais plus particulièrement d'après *nature*.

La Peinture, l'Architecture, la Sculpture et la Gravure comportent des connaissances fort étendues, très complètes sur l'art du dessin. Si le coloris, les formes, les ordres ou la précision, (la qualité spéciale à chaque art,) est la règle fondamentale suivie par les artistes, ceux-ci ne sauraient être réputés hommes de talent s'ils n'accusent immédiatement par leurs œuvres le *faire* du dessinateur. La rectitude dans le trait, dans la ligne dénote une grande habitude de manier le crayon, indique chez l'artiste une connaissance parfaite de toutes les ressources du dessin. La plus simple *Esquisse*, qui n'est que le premier trait rapide d'un dessin — ou la première idée crayonnée d'une composition qui doit être peinte ou sculptée — prouve indubitablement ce que sait faire l'artiste.

Le véritable dessinateur est celui qui a cultivé toutes les branches du dessin, savoir : 1o la *Figure*, — 2o les *Animaux*, — 3o le *Paysage*, — 4o l'*Ornement*, — 5o les *Machines*.

Chacun de ces branches représente différents genres, — c'est-à-dire qu'on distingue dans les arts divers genres selon l'ordre d'idées sur lequel s'exerce l'artiste, ou selon la forme sous laquelle son œuvre se produit, ainsi : 1o En Architecture, il y a le genre *sacré* et le genre *profane* ; le genre ou *style grec*, le *byzantin*, le *gothique*, le genre *renaissance*, etc. ; 2o En Peinture, on distingue, entre autres genres, l'*histoire*, le *portrait*, les *marines*, le *paysage*, les *fleurs*, les *intérieurs*.

Cette nomenclature énonce clairement ce qu'il faut d'étude à un artiste pour pouvoir choisir un genre ; il n'y a réellement pour lui que l'embarras du choix, et ce choix, il le fait d'autant plus facilement, qu'il a sérieusement travaillé toutes les parties de l'art du dessin.

Cet art, qui a précédé la peinture, l'architecture et la sculpture, leur sert à tous de fondement : c'est ce qui leur a fait donner le nom commun d'*art du dessin*.

## § 3.

Il ne faut pas croire qu'on ne se sert que d'une seule sorte de crayon. — Pour les procédés employés dans le dessin, on distingue : 1o le *Dessin au crayon* fait avec de la sanguine, de la pierre noire d'Italie, de la mine de plomb (ou plombagine), des crayons noirs artificiels, etc. ; 2o le *Dessin à la plume* ; 3o le *Dessin à l'estompe* ; 4o le *Dessin lithographique*, exécuté sur pierre, et dont on peut multiplier les épreuves ; 5o le *Dessin au pastel*, exécuté avec des crayons diversement colorés.

Sous le rapport de l'exécution, on distingue : 1o les *Esquisses* ou *Croquis*, premier jet de l'imagination ; 2o les *Dessins arrêtés*, où l'artiste a retouché,

rectifié et soigné dans toutes ses parties un premier travail ; 3o les *Études*, fragments dessinés d'après nature, pour les faire entrer dans une composition ; 4o les *Académies*, figures entières, faites d'après le modèle vivant ou d'après la bosse (2) ; 5o les *Cartons*, dessins faits sur papier fort, dans la dimension des figures que l'on veut peindre, et pour lesquelles ils servent de modèles ; 6o les *Dessins au trait*, simple trace des contours, sans ombres ; 7o les *Dessins ombrés*, où les ombres sont exprimées à l'aide du crayon par des hachures (3) (dessins *hachés*), par des points (*dessins grainés*) ou par des teintes plus ou moins foncées, à l'estompe ou au pinceau (dessins *estompés* ou *lavés*) (4) ; 8o le *Dessin linéaire et artistique*, qui représente avec un simple trait les objets de la nature ou les produits des arts : il se divise en : A—*dessin linéaire à vue*, qui s'exécute au crayon ou à la plume, sans le secours des instruments mathématiques ; B—*dessin linéaire graphique*, qui s'exécute avec la règle, le tire-ligne, les compas à pointes sèches et à tire-ligne, le compas à verge pour les cercles à grands rayon, le compas à balustre pour les petits cercles, le T, l'équerre, le rapporteur, les échelles, le double-déci mètre (ou mesuré d'échelles déterminées sur le pied anglais), le compas de réduction, le compas de proportion ;—ce genre de dessin commande l'emploi de l'encre de Chine et des godets (saucers) pour la délayer ; enfin il exige des connaissances en géométrie : aussi l'appelle-t-on souvent *Dessin géométrique*.

On conçoit maintenant que des artistes, se faisant un nom dans chaque genre, aient atteint une célébrité universelle qui formât l'école, c'est-à-dire un atelier où les élèves s'identifiaient avec les principes ou les règles de goût du maître. Nous verrons dans notre *Étude sur la Peinture* ce que produisirent ces écoles.

Pour abrégier le travail du dessin, et les cas sont nombreux, on a inventé grand nombre d'instruments plus ou moins ingénieux pour reproduire un tracé exact des objets et remplacer le dessin à la main : tels sont le panorace, le pantonographe, le diagraphie.—La chambre obscure, la chambre claire, le daguerréotype, la photographie peuvent être rangés parmi les instruments de ce genre.

Une nouvelle invention, une des découvertes les plus merveilleuses, qui se soient faites à notre époque, est celle de la photochromie, ou l'art de la photographie en couleurs ; ainsi, il est facile aujourd'hui, par ce nouveau procédé, de reproduire les tableaux des grands maîtres avec la plus parfaite exactitude ; toutes les couleurs d'une toile sont instantanément reproduites de manière à tromper l'œil le mieux exercé. Si cette découverte est précieuse pour la reproduction des chefs-d'œuvre, elle ne l'est pas moins pour l'industrie où elle est appelée à rendre des services multiples.

(2) *Dessiner d'après la bosse*, c'est dessiner d'après un buste ou une statue. Le dessin de ces figures prend le nom de *ronde bosse*.

(3) La *hachure* est un nom donné aux traits que l'on fait pour exprimer des ombres.

Les *hachures simples* sont formées par une seule ligne, droite ou courbe ; les *hachures doubles*, par plusieurs lignes droites ou courbes qui se croisent.

(4) Les dessins sont le produit du *Lavis*, genre de peinture qui consiste à employer sur le papier, avec l'eau pur et des pinceaux, l'encre de chine et les couleurs gommées : l'artiste semble ainsi *laver* le papier avec son pinceau en le frottant de couleur à pleine eau.

## § 4.

Nous disions, il y a quelques instants, qu'on employait certains procédés pour le dessin. En effet, il y a plusieurs sortes de crayons, et en voici la désignation :

La **SANGUINE**, sorte de crayon rouge fait avec du fer oligiste ou nématique, ou avec de l'ocre rouge, et qui est d'un grand usage dans le dessin. On a au musée du Louvre (à Paris, France) des dessins à la sanguine de Raphaël, du Corrège, des Dominicains, etc. Au siècle dernier, la sanguine fut employée préférentiellement à tout autre crayon par les peintres et les graveurs.

La **PIERRE NOIRE D'ITALIE**, schiste argileux à grains serrés dont on se sert pour le dessin. Cette pierre (dite de charpontier) est d'un usage journalier chez les menuisiers et autres artisans pour tracer des lignes sur le bois.

La **PLOMBAGINE**, ou crayon de mine de plomb dont l'emploi est universellement connu. Le mot crayon est tiré du mot *craye*, parceque les premiers crayons ont été faits de cette substance. En 1795, furent inventés les crayons Conté, ainsi appelés du nom de l'inventeur. Avant cette époque, on les fabriquait en se contentant de seier directement la plombagine en petits parallépipèdes qu'on incrustait ensuite dans des enveloppes de bois de cèdre ou autre ; Conté réduisit la plombagine en poudre, puis chauffée au rouge dans un creuset, et mêlée dans diverses proportions avec de l'argile. Les crayons Polygrades de Faber sont aujourd'hui généralement recherchés, et, de fait, leur qualité est bien supérieure à celle de Conté.

La **PLUME de corbeau** est recherchée pour sa finesse : on s'en sert pour le dessin.— Les plumes à écrire n'ont commencé à remplacer le *roseau* des anciens que vers le X<sup>e</sup> siècle. Cependant, vers le VII<sup>e</sup> siècle, il en est déjà parlé par ISIDORE DE SÉVILLE.—On se sert généralement maintenant de *plumes métalliques*, et pour le dessin, nous devons indiquer les *plumes dites Lithographiques* dont la finesse et la flexibilité dues à la trempe de l'acier les rendent sinon supérieures aux plumes de corbeau, tout au moins d'un emploi plus aisé, car on n'est pas obligé de les tailler, et la taille d'une plume demande une certaine habitude et un canif *ad hoc*.—La plume de corbeau à l'avantage sur la plume lithographique en ce qu'elle n'amasse point le duvet du papier au bout des becs, ce qui se produit fréquemment avec la plume métallique.

Le **ESTOMPE**, petit rouleau fait de peau ou de papier, dont les bouts sont taillés en pointe et qui sert à étendre le crayon sur le papier. On en fait en cuir d'agneau ; mais les meilleurs sont en peau de buffle et de castor ou en papier gris.—L'estompe étend sur le papier le crayon broyé (ou même le plomb en poudre), comme la brosse étend les couleurs sur la toile ; elle procure des touches larges et moelleuses, établit les ombres avec précision et netteté.—On vend du papier en feuilles avec lequel on fait *soi-même* de petites estompes délicates et fort utiles.

La **LITHOGRAPHIE**, art de reproduire par l'impression les dessins et écritures tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire, dite *pierre lithographique*.—On écrit sur la surface unio au moyen d'un crayon gras ou d'une plume d'acier trempée dans une encre grasse, liquide et miscible à l'eau.—Ce crayon se fabrique avec un mélange de savon, de cire et de suif coloré, avec de la fumée; ce crayon est noir et est appelé *crayon lithographique*.

Le **PASTEL**, sorte de crayon fait de couleurs pulvérisées, mêlées soit avec du blanc de plomb, soit avec du talc, et incorporées avec une eau de gomme, de manière à en former une pâte.—On fait des pastels de toutes sortes de couleurs.—Le pastel se traite avec l'estompe, et principalement avec de petites estompes que l'on fait soi-même avec du papier gris.

## § 5.

“En voyant chaque jour, dit PLATON (dans la *République*), des chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture et d'architecture, les génies les moins disposés aux grâces, élevés parmi ces ouvrages comme dans un air pur et sain, prendront le goût du beau, du décent et du délicat; ils s'accoutumeront à saisir avec justesse ce qu'il y a de parfait ou de défectueux dans les ouvrages de l'art et dans ceux de la nature, et cette heureuse certitude de leur jugement deviendra une habitude de leur âme.”

Il faut admettre que ces chefs-d'œuvre se distinguaient par une rectitude de dessin qui faisait l'admiration de la multitude; nous sommes d'autant plus porté à le croire que les historiens de la plus haute antiquité se plaisent à le déclarer, et à parler en termes élogieux des lignes, des formes et des proportions données à tel ou tel objet.

Des trois grands arts qui font l'objet de nos études, la Peinture, l'Architecture et la Sculpture, il n'y en a qu'un seul à qui la couleur soit nécessaire; mais le *dessin* est tellement essentiel à chacun de ces trois arts, qu'on les appelle proprement *les arts du dessin*.

En Peinture, la couleur y est essentielle, bien qu'elle occupe le second rang. L'union du dessin et de la couleur est nécessaire pour produire la peinture, mais il faut que le dessin conserve sa prépondérance sur la couleur. Le tableau qui représenterait un sujet dont le coloris éclatant attirerait les regards du public peut fort bien, pour des connaisseurs, n'être qu'une toile médiocre par l'absence de toute entente du dessin. De nos jours on compte un certain nombre de peintres coloristes pour lesquels l'art du dessin est pour fort peu de chose. Et je parle avec d'autant plus de certitude, que j'en connais maintenant la cause. Ne voulant rien donner au hasard, je me suis imposé la tâche assez ardue de rédiger un petit dictionnaire biographique des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs ou musiciens, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et j'ai pu reconnaître qu'un assez grand nombre de peintres étaient aussi architectes et sculpteurs, et même graveurs. (5) Il fallait donc que ces peintres fussent de remarquables dessinateurs et architectes à

la fois pour faire les plans de ces immenses édifices qui subsistent encore. Berruguète, Bernini, Cimabué, Carpi, Callot, Alb. Durer, Giotto, Hogarth, Michel-Ange, Puzet, Raphaël, etc., étaient de très-habiles architectes ou graveurs, et l'art du dessin, chez eux, étaient si remarquable, que les auteurs modernes les citent souvent dans leurs ouvrages.

En Architecture, le dessin, c'est la pensée même de l'architecte; c'est l'image présente d'un édifice futur. Avant de s'élever sur le terrain, le monument se dessine et se dresse dans l'esprit de l'architecte; il le copie d'après ce modèle médité, idéal, et sa copie devient à son tour le modèle que devront répéter la pierre, le marbre ou le granit. Le dessin est donc le principe régénérateur de l'architecture; il en est l'essence.

En Sculpture, le dessin est tout, car le statuaire peut se passer de couleur.

## § 6.

La supériorité du dessin sur la couleur est écrite dans les lois mêmes de la nature; elle a voulu, en effet, que les objets nous fussent connus par ce qui les dessine et non pas par ce qui les colore. “Les premiers peintres de l'antiquité, dit PHILOSTRATE (dans la *Vie d'Apollonius*), ont peint avec une seule couleur, et rien n'empêche qu'on distingue dans de pareilles peintures les formes, les caractères, les passions. Si vous faites le portrait d'un nègre avec un crayon blanc, le trait ne laissera pas, il est vrai, de paraître blanc aux spectateurs; mais les formes de son nez aplati, de ses cheveux crépus, de ses joues saillantes, de ses lèvres épaisses, le noirciront suffisamment à leurs yeux.”

“Le mot *dessin*, dit M. Charles BLANC, à deux significations. Dessiner un objet, c'est le représenter avec des traits, des clairs et des ombres. Dessiner un tableau, un édifice, un groupe, c'est y exprimer sa pensée. Voilà pourquoi nos pères écrivaient *dessein*, et cette orthographe intelligente disait clairement que tout dessin est un projet de l'esprit. Sous ce rapport, il est juste de dire que le dessin et la couleur sont, en peinture, ce que la mélodie et l'harmonie sont en musique, la première étant plutôt l'invention du musicien, la seconde n'étant d'ordinaire que la coloration de ses motifs. Cependant, il est des peintres célèbres qui ont la faculté de composer en couleur, pour ainsi dire, comme il est des musiciens qui pensent en harmonie. Pour eux, le vêtement de l'idée se confond avec l'idée même.”

## § 7.

Chez les modernes, on a été longtemps privé de la science ou de l'art par lequel se répètent les mesures apparentes de tous les corps selon les lois antiques de l'optiographie, lois qu'on avait fait connaître à RAPHAËL.

Mais on doit savoir que la confusion des mots est parfois très-préjudiciable à l'intelligence des choses, à leur explication ou définition, enfin à leur analyse. Or, l'expression *dessin linéaire* froisse plus d'une personne; il semble que celui qui s'y livre ne peut tirer que des lignes, et c'est ce qui explique cette indifférence coupable, pour le dessin, qui existe chez une foule de peintres qui connaissent peu l'histoire des grands peintres; ils savent cependant que pour représenter les beaux objets, il faut absolument y appliquer les lois de

(5) Nous publierons ce *Dictionnaire* à la fin de nos études; il contient plus de 800 noms célèbres

proportion et de goût—les premières, données par la connaissance du dessin linéaire, les secondes dictées par le sentiment des convenances.

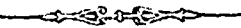
Afin de flatter le praticien, il serait mieux de donner un autre nom, comme *optiographie linéaire*; de cette manière, le terme général *dessin* exprimerait la condition artistique, et le terme particulier par lequel il faut exprimer la condition de science, devrait être *optiographie*.

Le quinzième siècle nous montre les grands Peintres se servant du *compas*, instrument principal de géométrie et contrôle infaillible de leurs œuvres. C'est qu'en effet la partie la plus difficile de la figure humaine est réellement bien la tête; les yeux, le nez, la bouche sont placés à une certaine distance l'un de l'autre; il y a une proportion à considérer, et elle doit être considérée à l'aide du compas. On veut persuader aux peintres que l'œil, en s'exerçant, possède déjà les mesures particulières, ce qui rend l'emploi du compas inutile; l'œil, dit-on, voit assez juste pour pouvoir se passer de mesures générales. Toutes ces réflexions peuvent être admises pour quelques individus, mais en général, cet enseignement est vicieux. Ainsi, il y a une différence entre les proportions de la femme et celles de l'homme. Quant à l'enfant ses proportions varient selon l'âge.

Comme le dit fort bien un auteur, (6) les sculpteurs, les peintres surtout, redoutent l'empire de la géométrie. Ils considèrent la règle comme une entrave à la liberté de leurs inventions, et ils rappellent volontiers qu'ils faut avoir le *compas dans l'œil*, suivant le mot de MICHEL-ANGE, sans songer que ce grand homme, avant de s'exprimer ainsi, avait eu longtemps le compas dans la main. Loin de gêner les allures du génie, la règle des proportions est justement ce qui lui permet d'être libre. Qui dit proportion, dit liberté. Du moment qu'on ne prend pas l'unité de mesure en dehors de l'homme, comme l'ont fait SCHIADOW, PAILLOT de MONTABERT, HORACE VERNET, qui ont employé le pied du Rhin ou le mètre, l'artiste peut agrandir ou diminuer ses figures, les concevoir grêles ou ramassées, massives ou élégantes; il peut même les étirer ou les raccourcir selon les méthodes tracées par ALBERT DURER, pourvu qu'il observe les relations réciproques des membres et qu'il maintienne ses personnages dans leur caractère, car l'unité de l'espèce doit se trouver toujours dans la variété des individus. "Jamais il n'arrive, dit DURER lui-même (au troisième livre de ses *Proportions*), qu'un renard diffère des autres renards au point de ressembler à un loup."

G. SMITH.

(A suivre.)



#### Maximes et Pensées.

L'avenir occupe vis-à-vis du temps présent la situation d'un héritier présomptif qui inspirerait à la fois plus de craintes et plus d'espérances que le souverain régnant.

—La vérité en est réduite à trembler quand le mensonge réussit à prendre le masque de la vraisemblance.

(6) Grammaire des Arts du Dessin, par M. Charles BLANC.

## Archeologie.

NOTES SUR LA TERRE SAINTE.

II

### LA GROTTE DE L'AGONIE (1)



N ne peut faire un pas à Jérusalem ou dans ses environs sans trouver un lieu sanctifié par la présence de Notre Seigneur. Celui où, la veille de sa passion et de sa mort, il éprouva les douleurs de l'agonie et sua une sueur de sang, est un des plus chers à la piété des fidèles. "Nous voilà, dit un pieux pèlerin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans un lieu de grands et d'épouvantables mystères, plein d'horreur et plein de douceur, où le second et céleste Adam a goûté l'amertume du plus amer et plus dégoûtant fruit du monde, pour nous rendre la vie et le bonheur souverain que le premier et terrestre Adam nous avait fait perdre." Là Jésus-Christ a souffert toutes les douleurs de sa passion, une première, fois, avant de les souffrir chez Anne, chez Caïphe, dans le prétoire de Pilate et au Calvaire

I

Le Jeudi 2 avril, la 4<sup>e</sup> année de la 202<sup>e</sup> olympiade la 19<sup>e</sup> de l'empereur Tibère, la 33<sup>e</sup> de notre ère, le 15<sup>e</sup> jour de la lune pascale selon nous, le 14<sup>e</sup> selon les Juifs, qui ne comptaient la nouvelle lune que du jour de son apparition, sur le soir, Jésus alla au mont Sion et se mit à table pour la manducation de la pâque. La cérémonie mosaïque achevée, il lava les pieds à ses apôtres, institua le sacrement de son corps et de son sang, adressa aux onze cet admirable discours appelé le sermon de la Cène et sortit pour aller à la montagne des Oliviers. Ses disciples le suivirent. Il continua, dans ce trajet, qui put durer de vingt à trente minutes, l'entretien de la Cène, leur prédit les persécutions qu'ils auraient à souffrir, la venue prochaine de l'Esprit consolateur. Puis, levant les yeux au ciel, il pria pour tous ceux qui croyaient déjà en lui et pour tous ceux qui devaient croire en lui dans la suite des siècles.

Jésus achevait sa prière, lorsqu'il arrivait auprès du torrent de Cédron. Il le traversa et entra avec ses disciples dans le jardin d'une maison de campagne appelé Gethsémani. "—Asseyez-vous ici, dit-il à ses disciples, pendant que j'irai là et que je prierai; priez de peur que vous n'entriez en tentation." Et, ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, il s'éloigna d'eux à la distance d'un jet de pierre. (Cette parole de saint Luc: s'éloigna d'eux, peut s'entendre des huit disciples.) Il commença à s'attrister et à être

(1) Cette notice a été adressée aux Missions Catholiques (Bulletin de la Propagation de la Foi), par Mgr. FORRY, protonotaire apostolique, à Jérusalem.

afligé, à s'effrayer et à tomber dans l'abattement. Il dit aux trois; "—Mon âme est triste jusqu'à la mort, demeurez-ici, et veillez avec moi." Et s'étant un peu avancé, il se mit à genoux, se prosterna la face contre terre, priant et demandant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui, et il dit: "—Mon Père, s'il est possible, toutes choses vous sont possibles, si vous le voulez, que ce calice passe loin de moi; toutefois que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre."

S'étant levé de sa prière, il vint à ses trois disciples et les trouva endormis par suite de leur tristesse, et il dit à Pierre: "Simon, tu dors; tu n'as pu veiller une heure?" Et à tous les trois: "—Ainsi, vous n'avez pu veiller une heure avec moi? Pourquoi dormez-vous? Levez-vous, veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation. A la vérité l'esprit est prompt, mais la chair est faible."

Il s'en alla encore une seconde fois, et pria disant les mêmes paroles: "—Si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté se fasse." Il vint de nouveau à ses trois disciples et les trouva encore dormant; car leurs yeux étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre.

Et les ayant laissés, il pria une troisième fois en disant les mêmes paroles. Alors lui apparut un ange du ciel, le fortifiant. Et étant tombé en agonie, il pria encore plus. Et il lui vint une sueur comme des gouttes de sang coulant jusqu'à terre. Jésus revint une troisième fois et dit à ses disciples: "—Dormez maintenant et reposez-vous: c'est assez. L'heure est venue, voilà que le fils de l'homme sera livré aux mains des pécheurs: levez-vous, allons; voici qu'approche celui qui me livrera."

## II

Au 2 avril, lorsque Jésus passa le Cédron, le torrent devait avoir de l'eau. C'est la seule époque de l'année où il puisse en avoir; car le torrent de Cédron est formé par les pluies d'hiver ou par la fonte des neiges provenant du mont des Oliviers et des autres collines proches de Jérusalem. Il est à sec le reste de l'année, c'est-à-dire plus de dix mois. (2)

La maison de campagne appelée Gethsémani, dont parle Saint Mathieu, n'existe plus; ses ruines mêmes ont disparu. Le fond de la vallée, le lit du Cédron a été exhaussé par les terres des collines que les eaux y ont portées depuis tant de siècles et par celle que la main des hommes y a accumulées. Il y a six ans, des fouilles commencées dans cette vallée, près du lit du torrent, pour arriver à une source indiquée par l'abbé Richard, le célèbre hydroscopie, mirent à découvert de belles pierres taillées, placées à cinq ou six mètres au dessous du lit actuel.

Mais les lieux de la prière de Notre-Seigneur,

(2) Nous dirons en passant que ceux-là se trompent qui font dériver le nom de ce torrent, des cédres qui ont été peut-être plantés sur ses bords. L'histoire sainte, l'histoire profane mentionnent des oliviers et jamais des cédres, dans cette vallée. L'histoire Josephé dit, il est vrai (*Antiquités judaïques*, livre VIII, chap. II), que Salomon planta beaucoup de cédres dans la Judée, mais dans les plaines, et non dans des vallées telles que celle de Cédron. D'ailleurs le nom hébreu de Cédron ne signifie rien moins que des Cédres. Parmi les plus doctes hébraïssants, les uns font dériver ce nom des immondices de la ville, entraînées par les pluies jusque dans le lit du Cédron; les autres, avec plus de vraisemblance, de l'obscurité de cette vallée dominée par le mont Moriah à l'occident et le mont des oliviers à l'orient.

et du sommeil des trois apôtres, ont été conservées dans leur intégrité, comme l'atteste une tradition constante. Sur ce point, les Arabes musulmans, qui n'ont jamais quitté la Judée depuis la conquête d'Omar-Ben-el-Khatab en 637, sont d'accord avec les chrétiens, et nomment comme eux le Cédron, Gethsémani et la Grotte de l'Agonie de Notre-Seigneur.

Il nous serait facile de constater l'existence de la tradition actuelle sur la grotte de l'Agonie par le témoignage écrit de plus de trente pèlerins, depuis notre temps jusqu'à l'arrivée des croisés en 1099.

En remontant plus haut, nous trouvons Epiphane vers 1050, Bernard le Sage en 870, Arculf en 697, le B. Antonin de Plaisance en 600, Saint-Jérôme vers 385, enfin le pèlerin de Bordeaux, le plus ancien pèlerin dont le récit nous ait été conservé, qui déposent tous en faveur de cette tradition d'une manière directe ou indirecte; car tous relatent quelque circonstance de la prière de Notre-Seigneur en ces lieux la veille de sa mort, de la trahison de Judas, ou du sommeil des trois apôtres.

Nous nous bornons à ce texte, tiré d'un livre de Saint-Jérôme (*de Situ et Nominibus locorum Hebraicorum*): "Gethsemani, locus ubi Saviour ante passionem oravit. Est autem ad radicem montis Oliveti. Nunc ecclesia desuper edificata;—Gethsemani, lieu où le Sauveur a prié avant sa passion; il est au pied du mont des Oliviers. Maintenant il y a une église bâtie au-dessus." On ignore à quelle époque cette église supérieure a été détruite; il n'en reste pas le moindre vestige aujourd'hui.

## III

L'entrée actuelle de la Grotte de l'Agonie est à gauche, quand on sort de l'église du tombeau de la Sainte Vierge. Une gravure la représente dans l'ombre, à l'extrémité d'une ruelle de 9 m. de longueur sur 2m. 40 de largeur, entre deux murs qui soutiennent les terres voisines. Zualla, pèlerin de 1586, et l'abbé Morison, pèlerin de 1697 assurent qu'on s'y rendait anciennement par un souterrain, dont l'ouverture était au jardin des Oliviers, et qui aboutissait à la grotte; qu'on en voyait encore les traces à l'époque de leurs voyages. Les chrétiens avaient autrefois la consolation de passer du jardin dans la grotte et de repasser de la grotte au jardin; mais les mauvais traitements qu'ils eurent à souffrir de la part des Arabes musulmans, qui s'y cachaient pour les surprendre et les troubler dans leurs prières, les obligèrent à faire boucher ces deux ouvertures. Aujourd'hui il est impossible de constater la vérité de l'assertion des deux pèlerins; on ne distingue plus ces deux ouvertures bouchées.

Deux portes de fer protègent la grotte contre toute tentative d'invasion. La première reste ouverte la plus grande partie du jour; l'autre, formée de barres de fer artistement travaillées en ornements à jour, laisse pénétrer l'air dans la grotte. L'entrée regarde l'occident; on descend par un escalier de huit marches. Le premier sentiment qu'on éprouve, dans ce sanctuaire, c'est le plaisir de voir que "le pieux vandalisme, qui a défiguré tous les autres sanctuaires, remarque M. de Vogué, a respecté celui-là, et lui a laissé sa physionomie naturelle. Aussi, est-ce peut-être celui de tous dont la vue excite le plus d'émotions. Il est impossible de se défendre d'une vive impression en touchant sans intermédiaire la roche nue qui entendit les plaintes de l'Homme-Dieu, triste jusqu'à

la mort, en s'agenouillant sur la pierre même qui a bu la sueur de sang arrachée de toutes les parties de son corps par l'excès de la souffrance."

La grotte ne reçoit la lumière que par la porte et par une ouverture circulaire d'un mètre de diamètre, pratiquée dans la voûte on ne sait à quelle époque. Cette voûte n'est pas très élevée. Trois piliers ronds, détachés de la masse du rocher, ont été conservés pour la soutenir du côté de l'orient ; deux autres piliers carrés, en maçonnerie, ont été élevés récemment au milieu, près de l'entrée. La plus grande longueur, depuis le maître-autel au nord-est, est de 17m,50 ; la plus grande largeur est de 11 mètres, y compris tout l'espace au delà des piliers carrés ou ronds, artificiels ou naturels. Vers le maître-autel, la largeur n'est que de 3m,50. Il y a trois autels de marbre, placés seulement depuis 1855. Tous les trois sont composés d'une table qui repose sur des colonnes.

Pendant les croisades, on se borna à peindre la surface de la voûte. On voit encore aujourd'hui quelques traces de cette décoration ; on distingue des ornements de couleur rougeâtres ressemblant à des étoiles. Il est à regretter qu'aucun dessinateur n'ait relevé la forme et la couleur de ces étoiles pour les conserver à la postérité, et qu'aucun peintre ne les ait rafraîchies.

Quaresmus, auteur du plus docte et volumineux ouvrage sur la Terre-Sainte et ses sanctuaires, vers 1620, lire ce lambeau d'inscription écrite en caractères du XIII<sup>e</sup> siècle, sur trois lignes comme il suit :

HIC REX C TVS SVDAVIT SANGVINEM  
SEPE MORABATUR DV C  
MI PATER SI VIS, TRANSFER CALICEM ISTV A ME

On peut traduire ; " Ici le roi Christ sua du sang : il y restait souvent jusqu'à ce qu'enfin il s'y recommanda à son père par ces paroles : Mon père, éloignez de moi ce calice, s'il vous plaît. " Ces mots : " Jusqu'à ce qu'enfin il s'y recommanda à son père par ces paroles " doivent être ajoutées, parce que, après *morabatur*, l'écriture étant effacée et les lettres DV C paraissant seules, c'est le sens le plus naturel pour joindre les paroles : *Mi pater*, etc., avec les précédentes.

Au mois de février dernier, nous avons eu le bonheur de découvrir, à gauche du maître-autel, sur la voûte, quelques lettres. Après les avoir lavées avec une éponge, nous avons constaté la présence des trois premiers mots : HIC REX C TVS... puis toute la seconde ligne lue par le P. Quaresmus.

Cette inscription, quoique mutilée et incomplète, atteste que, au XIII<sup>e</sup> siècle, on croyait que cette grotte avait été témoin de la sueur de sang que Notre-Seigneur éprouva la veille de sa mort.

Les moines grecs de Jérusalem s'efforcent d'inculquer à leurs pèlerins une tradition toute différente. La caverne, dite de l'Agonie, selon la tradition latine, est, à ce qu'ils prétendent, le lieu où Notre-Seigneur fut livré par Judas. Le lieu où il pria son Père d'éloigner de lui le calice de la souffrance et sua du sang, est, prétendent-ils encore, à côté de la clôture du jardin des Oliviers et de la base de la montagne, c'est-à-dire à l'entrée du couloir qui conduit à la colonne que les latins disent être placée au lieu où Notre-Seigneur reçut le baiser de Judas. M. Abraham de Noroff, qui, en 1864, a publié à Saint-Petersbourg le Pèlerinage en Terre-Sainte de l'higoumène russe Daniel, de 1113 à 1115, invoque à l'appui de la tradition

grecque le témoignage de ce Daniel, de Scœwulf en 1102, de Jean de Wirtzbourg en 1150, de Phocas, moine grec de l'île de Crète, en 1185. Il triomphe jusqu'à dire que dorénavant aucune contestation ne sera plus possible. Nous répondons que l'inscription latine du XIII<sup>e</sup> siècle, qui existe encore, est un témoignage plus authentique de la croyance, alors existante sur le lieu de l'agonie de Notre-Seigneur, que les textes plus ou moins explicites des pèlerins ci-dessus nommés qui ont passé peu de temps en Terre-Sainte. C'est une raison pour les Pères Franciscains, gardiens de la grotte de l'Agonie, de conserver avec beaucoup de soin et ce reste d'inscription et les peintures anciennes qui décoront la voûte.

## IV

Chaque jour un Père Franciscain descend du couvent de Saint-Sauveur pour y dire la messe. En vertu d'un privilège accordé par le Saint-Père à perpétuité, le 31 août 1865, il est permis de dire, dans la grotte de l'Agonie, la messe votive de la Passion ou la messe de l'Oraison de Notre-Seigneur Jésus-Christ au mont des Oliviers, tous les jours de l'année, excepté le jour de l'Épiphanie, la semaine sainte, l'octave de Pâques, le jour de Noël et l'Assomption.

Le mercredi saint, les Pères Franciscains descendent en grand nombre pour y faire une cérémonie d'expiation ; les catholiques latins de Jérusalem et les pèlerins s'y rendent aussi. Le jeudi saint devrait être consacré à ces prières expiatoires ; mais on avance ces cérémonies d'un jour, parce que les offices du jeudi saint doivent avoir lieu dans l'église du Saint-Sépulcre.

Un Frère Franciscain est institué, pour un an, gardien et sacristain de la grotte de l'Agonie. Il a soin d'entretenir les lampes qui y sont allumées jour et nuit, de renouveler les fleurs naturelles du maître autel, qui sont cueillies dans le jardin de Gethsémani.

Les moines grecs réussirent en 1757, à expulser les Pères Franciscains de la grotte de l'Agonie. Le maréchal Brune, ambassadeur à Constantinople de 1803 à 1805, parvint à la leur faire restituer. Les Franciscains ne devaient pas en avoir acquis la possession exclusive bien longtemps avant 1757, car le Franciscain Roger en 1620, le chanoine Doubdom en 1652, Morison en 1698, et même en 1719, le P. Ladoire, vicaire custodiat de Terre-Sainte, nous représentent cette grotte comme profanée, pleine d'ordures et servant d'étable aux moutons et aux chèvres des Arabes musulmans. A peine les Pères Franciscains pouvaient-ils, le mercredi saint, y célébrer la messe ; et cependant, par le crédit de Jeanne, reine de Naples, ils avaient obtenu, en 1363, du sultan d'Égypte, la permission d'y célébrer. On assigne l'année 1392 comme celle où ils en prirent une véritable possession.

Les Pères Franciscains, pour préserver la sainte grotte de l'infiltration des eaux pluviales, ont fait couvrir de dalles toute la surface supérieure, l'ont environné d'un mur et d'un fossé destiné à conduire les eaux dans le torrent de Cédron. Ce mur blanchi à la chaux est bien visible dans la gravure. Le champ, au-dessous duquel se trouve la grotte de l'Agonie, a été acheté par les Pères Franciscains qui l'ont planté d'oliviers. Une antique citerne restaurée se remplit des eaux qui descendent en hiver par le chemin aboutissant au sommet des Oliviers.





[Pour le Foyer Domestique.]

## SEPARATION

OU ADIEU D'UNE ÉLÈVE DE COUVENT.

O Séparation ! ton heure est donc sonnée  
A l'horloge du Temps réglant la destinée !  
Tu viens, triste, lugubre autant qu'un noir remord,  
Digne sœur de la Mort,  
Assombrir le plus grand des jours de notre année !

Tant qu'on est jeune encore, on ne sent point tes coups  
Tes compensations les annulent tous.  
Te prévoir fait, alors, qu'aux yeux du cœur scintille  
Le foyer de famille :  
On revoit frères, sœurs, père, mère, au *chez-nous*.

C'est en te prévoyant qu'alors on fait d'avance  
Cent châteaux en Espagne, où l'on vit d'espérance  
Et dans un monde à part ;  
Mais quand l'âge a mûri notre âme, tu la froisses,  
En la livrant, cruelle, à toute les angoisses  
Des adieux du départ !

Qui pourra dire, hélas ! les chagrins de l'élève  
Qu'aujourd'hui, pour jamais, d'ici ton heure enlève  
A tant d'affection,  
D'aménité, d'amour, de la part des doux anges  
Qui guideront nos pas, loin du Monde et ses fauges,  
Vers la sainte Sion ?

Quel est le lieu béni qui lui rendra, sur terre,  
La paix du cœur, mon Dieu ! qu'on goûte au monastère ?  
quel état pourra rendre à ses vœux ces loisirs,  
Ces travaux, ces plaisirs,  
Auxquels, depuis longtemps, s'est fait son caractère ?

Quel sera le lien qui saura l'attacher  
Au Monde autant qu'à Dieu ? Qui pourra l'arracher  
Au sanctuaire aimé de la Vierge-Marie,  
Où toujours elle prie  
Comme si, sous ce toit, elle avait pu pécher ?

Des compensations aux biens qu'elle abandonne  
Le Monde aura la dette. Eh ! sait-on ce qu'il donne  
Pour ce riche trésor ?  
— Des parures de bals, des honneurs, des fatigues ;  
Tout l'enfer à combattre en ses milliers d'intrigues,  
Dès son premier essor.

Hélas ! des faux plaisirs, dont les cités abondent,  
Que les sociétés elles-mêmes fécondent,  
Préservez-la, mon Dieu !  
Et que, dans l'avenir, l'infortune ou la gloire  
Ne puisse, même une heure, ôter de sa mémoire  
Notre amour, notre vœu.

Quant à nous, ô mes sœurs ! qui viendrons, en Septembre,  
Habiter de nouveau du ciel cette antichambre,  
Remercions le sort ; puisque notre printemps  
Nous permettra longtemps  
De venir respirer de ce lieu le doux ambre.

Adieu donc, vous, hélas ! qu'on ne devra plus voir  
Soumises avec nous à la règle, au devoir !  
Au revoir, cher asile ! Et vous, douces maîtresses  
Au revoir ! Vos tendresses  
Vous ont gagné nos cœurs... Au revoir ! au revoir !!

O Séparation ! ton heure est donc sonnée  
A l'horloge du Temps réglant la destinée !  
Tu viens, triste, lugubre autant qu'un noir remord,  
Digne Sœur de la Mort,  
Assombrir le plus grand des jours de notre année !

J. A. BÉLANGER.

Orléans, 1er Juillet 1870.

## Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESSAI

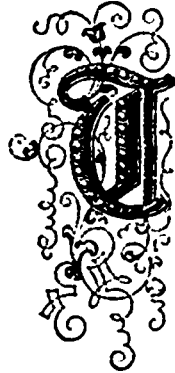
sur le

### DROIT SOCIAL CHRETIEN.

(Suite.)

III.

Loi première et fondamentale de la société, déduite de ce qui précède.



OU<sup>l</sup> homme tend à Dieu, sa fin dernière, et conséquemment aux moyens d'arriver à cette fin. Telle est la première loi qui régit l'homme dans le plan Providentiel.

Cette loi, précisément parce qu'elle est commune à tous les hommes, en inclue une autre, aussi essentielle à la nature humaine, celle de la *sociabilité* : l'homme est une créature essentiellement *sociable*.

Il importe ici de ne pas confondre les idées.

Quand nous disons que l'homme est essentiellement *sociable*, nous ne voulons pas dire qu'il soit essentiellement *en société*. Nous verrons plus loin que la société, dans son être *réel* et *concret*, est le résultat d'une combinaison de deux éléments. L'un est nécessaire et universel : c'est cette loi de la sociabilité naturelle ; l'autre est particulier, n'étant que le fait contingent qui donne à la loi son application.

Nous ne faisons que signaler ici cette distinction ; nous la développerons en traitant de l'origine de la société.

C'est la nature de l'homme qui nous a fait connaître l'existence de sa loi première ; c'est aussi sa nature qui nous fait connaître la seconde loi à laquelle il est essentiellement soumis.

L'étude de l'homme, en effet, nous révèle non-seulement sa destination au souverain bien, mais aussi sa destination à l'état social. Cette double destination est le principe d'une double tendance. Cette double tendance constitue la double loi dont nous avons maintenant l'idée.

Nous avons vu que l'homme aspire au bonheur éternel comme au terme final de son activité, et au bonheur ici-bas comme à un terme de transition.

Nous avons vu aussi que le vrai bonheur ici-bas consiste premièrement dans la possession des biens surnaturels, et secondement dans la possession des biens de l'ordre naturel ; et conséquemment nous pouvons distinguer, même ici-bas, le bonheur dans l'ordre spirituel, et le bonheur purement naturel.

Or, la société est nécessaire à l'homme pour arriver à ce double terme. Nous prouverons cette proposition au paragraphe suivant ; et nous en déduisons, de suite, la nature de la société : c'est d'être un *moyen* et nullement la *fin* de l'individu, sous quelque aspect qu'on l'envisage. La fin de l'individu, c'est le bonheur ; la société n'est qu'un

moyen d'arriver à cette fin. La preuve, c'est que les hommes ne s'associent que pour être heureux. Ceci ne demande pas plus ample démonstration.

Reportons-nous, maintenant, aux principes que nous avons posés au commencement.

De la proportion de convenance que Dieu a dû établir, et a de fait établie entre une nature créée et la loi qui préside à son action, nous avons inféré que c'est la nature d'un être qui nous révèle l'existence ainsi que le caractère de la loi qui le régit dans le plan divin. Or la nature de l'être social, c'est, venons-nous de voir, d'être un *moyen*. Cela est rigoureusement vrai. Donc toute société est essentiellement régie par une loi propre et applicable à toute espèce de *moyens*; et cette loi peut se formuler ainsi: *tout moyen se rapporte essentiellement à la fin à laquelle il est ordonné comme moyen*.

Voilà le caractère général de la loi première qui préside à toute opération sociale. Pour en déterminer le caractère spécifique, nous n'avons qu'à spécifier dans cette définition la fin à laquelle se rapporte la société. Or la société n'a d'autre fin que celle de l'individu. Les individus, en effet, ne s'associent que pour obtenir plus facilement leur fin: le bonheur. Donc la fin de toute société, c'est de procurer le bonheur aux individus.

Mais ce bonheur entre dans le double ordre, surnaturel et naturel. De plus, il a été prouvé rigoureusement dans les pages précédentes, que la vie présente à une connexion nécessaire avec la vie future, que l'ordre naturel se rapporte à l'ordre surnaturel, et que, par une conséquence nécessaire, le bonheur temporel ne peut être séparé du bonheur éternel, mais, au contraire, s'y rapporte comme moyen. Donc la société, dès lorsqu'elle a pour fin le bonheur des individus associés, se rapporte essentiellement à la fin dernière de l'homme.

Ici nous considérons la société dans son institution universelle, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Si maintenant nous la considérons dans ses formes particulières, nous avons à établir une distinction.

Une société est-elle instituée en vue directe d'un objet de l'ordre surnaturel, la fin immédiate de cette société sera de concourir au bien de l'individu dans ce même ordre. Au contraire, l'objet propre d'une société appartient-il à l'ordre purement naturel, la fin immédiate de cette dernière société est de concourir à la félicité de l'individu dans ce même ordre.

Mais d'un autre côté, il ne faut pas oublier que l'ordre naturel se rapporte à l'ordre surnaturel, que la félicité temporelle a une connexion nécessaire avec le bonheur éternel de l'homme. Donc toute société dont la fin immédiate est de procurer aux individus une félicité naturelle, se rapporte médiatement à la félicité éternelle, le bonheur temporel de l'homme n'étant lui-même qu'un moyen par rapport au bonheur de l'autre vie. Rejeter cette conséquence, c'est rejeter les principes qui précèdent; et il n'est pas facile de rejeter ces principes sans atteindre les enseignements de la foi catholique.

Nous pouvons donc en toute sûreté définir, de la manière suivante, la loi première et fondamentale de la société. **TOUTE SOCIÉTÉ DOIT ESSENTIELLEMENT SE RAPPORTER, SOIT IMMÉDIATEMENT, SOIT MÉDIATEMENT, AU BONHEUR ÉTERNEL DE L'HOMME.**

Nous terminerons ces premières considérations en en déduisant, comme conclusion, la théorie générale de la perfection sociale.

La perfection d'un être résultant de la possession du bien qui convient à sa nature, la première chose à faire pour arriver à la connaissance de ce qui constitue la perfection de la société, c'est de déterminer la nature du bien social.

Le bien social est évidemment le bien auquel la société tend *par sa nature même*; et la nature de la société, ne tend, de soi, qu'à ce qui lui convient: c'est là une loi de tout être.

Or la société est un *moyen*; donc elle doit tendre à ce qui perfectionne le moyen. C'est là son bien propre. Mais ce qui rend le moyen parfait dans sa condition de moyen, c'est d'être *propre* à la fin. Être propre à sa fin, c'est être *efficace*. Donc l'*efficacité* constitue le premier élément du bien social.

Je dis le *premier* élément, parce que cette efficacité suppose nécessairement deux conditions essentielles, qui constituent deux autres éléments du bien social. En effet, l'efficacité est la perfection de l'action. Or l'action ne peut être parfaite qu'en autant que l'être lui-même est parfait, puisque c'est de l'être que procède l'action. Mais la perfection de l'être social consiste dans son *unité* commune, celle de tout être où la multiplicité est ramenée à l'unité. Donc l'*unité* de l'être constitue un second élément du bien social.

En outre, tout moyen, pour être vraiment efficace, doit diriger constamment son action vers la fin à laquelle il est ordonné. Autrement il sort de sa condition de *moyen*, et cesse par là même d'être parfait. Donc la rectitude de la tendance vers la fin constitue un troisième élément essentiel au bien social.

Ces observations nous permettent d'établir, en toute sûreté de doctrine, qu'une société ne sera parfaite en réalité, si elle n'est parfaite dans son être, parfaite dans son action, parfaite dans sa *tendance*. La perfection de l'être consiste dans son *unité*, la perfection de l'action dans son *efficacité*, la perfection de la tendance dans son ordination constante à la fin véritable des sujets qui la composent, distinction étant sauvegardée que cette tendance à la fin dernière de l'homme soit immédiate pour une société dont l'objet appartient à l'ordre surnaturel, et médiata seulement s'il s'agit d'une société purement naturelle. "Pour vivre en société, dit Ventura (1), l'homme ne change pas sa nature et sa destinée. La fin de l'homme social n'est pas différente de la fin de l'homme isolé; loin de là, il n'a été placé par son Auteur en société qu'afin d'y trouver des moyens plus efficaces pour atteindre le but de son existence, moyens qu'il ne saurait trouver dans son isolement. Et dès lors, la fin de toute société (la fin dernière) n'est pas physique, mais morale; n'est pas corporelle, mais spirituelle; n'est pas terrestre, mais céleste; n'est pas temporelle, mais éternelle." (Voyez Taparelli, *Droit Naturel*, liv. II, chap. Ier, et note LVIII, au vol IV. Bensa, *Juris naturalis summa*, lib. IV.)

#### IV.

Origine de la Société en général.—Origine de la Famille, de l'État, de l'Eglise.—Caractères distinctifs de ces sociétés.

Les auteurs de droit sont divisés sur la manière d'expliquer l'origine de la société. Cette division en fait tomber plusieurs dans deux extrêmes également faux pour être trop exclusifs.

(1) Du Pouvoir Public.

Les uns, s'appuyant sur le fait de la naissance de l'homme au sein d'une société formée, établissent que toute société a son origine dans la nature. D'autres, s'appuyant sur le fait de l'égalité naturelle qui existe entre tous les hommes, posent en principe que la société résulte exclusivement d'une convention humaine.

D'après les premiers, la société est nécessaire d'une manière absolue et à tout point de vue ; d'après les seconds, elle est contingente absolument ; c'est un état factice, dépendant, à tout point de vue, de la libre volonté de l'homme.

Les auteurs les plus sérieux, et les mieux autorisés se tiennent dans un juste milieu. Combinant, à l'exemple de la nature, dans une juste mesure, le nécessaire avec le contingent, ils font naître la société de la combinaison d'un double élément : le premier, nécessaire et universel, a son principe dans la nature humaine ; le second, contingent, ne réside pas dans la nature, mais résulte du fait de l'homme.

Il y a, en effet, dans l'être social, comme dans tout être réel, une application particulière d'une idée universelle : l'idée est nécessaire, mais l'application est contingente. Cette idée, c'est la loi de sociabilité, loi universelle, dont le principe réside dans la nature humaine elle-même, et ne dépend, par conséquent, en aucune façon, de la libre volonté de l'homme, mais de l'Auteur même de la nature. L'application de cette loi n'est autre chose que le fait contingent qui amène la sociabilité à l'état de société réelle, en d'autres termes, qui fait passer la société de l'état *abstrait* à l'état concret.

L'être abstrait de la société, selon la pensée de Taparelli, a son origine dans la nature ; mais l'être concret résulte du fait qui amène l'application de la loi. Conséquemment, toute société existante parmi les hommes a sa source dans l'union d'un élément abstrait, universel et nécessaire, et d'un élément concret particulier et contingent. (Voyez Taparelli, *Droit naturel* liv. 2, chap. 1 ; — Bensa, *Juris naturalis summa*, lib III, cap. II.)

Cette doctrine est la seule qui soit fondée sur la nature même des choses, et puisse être admise. Cet exclusivisme où tombent les deux autres opinions, rend la société, d'un côté, tellement *naturelle* qu'elle doit être une comme la nature, et qu'il devient impossible de baser la distinction des différentes espèces de société qui existe au sein de l'humanité ; et, d'un autre côté tellement *contingente*, qu'elle ne serait plus soumise à une loi nécessaire, établie par Dieu ; car ce qui est exclusivement l'œuvre de l'homme n'est soumis à d'autres lois que la volonté de l'homme : ce qui évidemment renverse l'ordre social par sa base même.

La société n'a pas son origine dans une convention, dans un pacte, comme l'a prétendue Jean J. Rousseau, et le veulent encore les amateurs de son système. La sociabilité est essentielle à l'homme : c'est un principe dont la raison se trouve dans sa nature. Écoutons une des plus grandes autorités s'exprimer sur ce point : " Il est dans la nature de l'homme, dit St. Thomas d'Aquin, (1) d'être un animal social, et fait pour être gouverné par des lois sociales, vivant en société comme le prouve la nature de ses besoins..... Car un homme seul ne pourrait suffire par lui-même à tous les besoins de la vie. L'homme est fait *naturellement* pour vivre en société."

Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les

phénomènes les plus élémentaires de la nature humaine, pour y trouver un genre de société, pour y découvrir la sociabilité comme une de ses propriétés essentielles.

Prenons l'homme, dès sa naissance ; nous voyons dans ce premier fait de son existence, la nécessité impérieuse d'une société, tant pour recevoir l'être que pour le conserver. Ceci n'a pas besoin de développement.

En outre, l'homme naît non-seulement pour vivre, mais pour vivre d'une manière conforme à sa nature. Pour l'homme, vivre d'une manière conforme à sa nature, c'est produire les actes vitaux procédant des facultés qui sont propres à sa nature et la spécifient. Ce qui spécifie la nature de l'homme et la distingue de toute autre nature animale, c'est la *raisonnable*. L'homme est, avant tout, un être raisonnable, doué d'intelligence et de volonté. Donc la vie propre de l'homme réside dans l'exercice et le développement de ses facultés intellectuelles et morales. Otez-lui cette vie, ce n'est plus un homme qui vit ; c'est un animal qui n'est plus distinct des animaux dépourvus de raison. Or cette vie intellectuelle exige de soi la société. Ceci est plus qu'évident. Donc la nature humaine, par cela même qu'elle exige la vie intellectuelle et morale, exige dans la même proportion, l'état social. Mais ce qu'une nature exige, de soi, en vertu de sa propre manière d'être, lui est propre et essentiel. Donc la sociabilité est une propriété essentielle à la nature humaine.

Nous arrivons à la même conclusion en partant d'un autre phénomène que manifeste la nature de l'homme. Sa tendance irrésistible à converser avec ses semblables, à manifester ses pensées.

Qu'on ne dise pas que ces exigences ont leur principe dans l'éducation, et nullement dans la nature. Car l'éducation ne peut que développer, cultiver et perfectionner ces sortes de tendances ; elles ne peuvent les donner en principe ; elles ont leur racine dans la nature elle-même. L'éducation ne change pas la nature de l'homme ; elle ne fait que la perfectionner.

Cette doctrine de la sociabilité essentielle à l'homme est encore démontrée d'une manière non moins évidente par l'expérience.

Que l'on ouvre l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, et l'on trouvera partout, chez les peuplades les plus sauvages comme au sein des nations les plus civilisées, l'institution essentiellement sociale de l'Etat ; et cette institution se retrouve à tous les degrés de civilisation, preuve certaine que ce n'est point là une pure création de l'homme, mais un principe primordial, antérieur à toute association réelle, un principe inhérent à la nature humaine, un principe déposé par l'Auteur de la nature au fond de toute pensée d'association. Par cela seul que les peuples se constituent en peuples, ce principe se révèle de lui-même à leur intelligence, comme tout ce qui est inhérent à la nature raisonnable.

Puis donc que Dieu est l'auteur de la nature, c'est Dieu aussi qui est l'auteur de l'ordre social, et non pas la libre volonté de l'homme, ainsi que le veulent les amateurs du système Rousseau. " C'est Dieu, dit Phillips, (2) qui a empreint dans le cœur de l'homme le dogme de l'ordre social." Et ailleurs, (3) il développe cette pensée par une belle page que nous citerons comme dernier argu-

(2) Droit Ecclésiastique.

(3) Droit Ecclésiastique.

(1) *De Regimine Principum*, lib. 1, cap. 1.

ment. " Il est un pouvoir supérieur qui préside aux destinées de l'humanité, au gré duquel naissent, fleurissent et meurent les empires; qui élève, quand il lui plaît, les faibles et les humbles aux plus hautes dignités humaines, et précipite de leur trône les forts et les puissants; ce pouvoir, c'est Dieu; et tout ce qu'il a ordonné, il l'a ordonné pour le bonheur et le salut de l'humanité. Dieu a formé toute sa création par la vertu de son Verbe engendré de toute éternité; et il lui a inspiré un caractère d'ordre qui éclate aux yeux même des moins clairvoyants. Mais c'est surtout dans la société humaine qu'il s'est plu à établir un ordre admirable et constant, malgré les vicissitudes et les alternatives de la vie terrestre; cette société n'est donc pas le produit de la pensée humaine, mais un enfantement de la fécondité divine."

Que l'homme soit naturellement, essentiellement sociable, cela nous semble suffisamment prouvé. Mais cela ne nous mène pas à dire qu'il est essentiellement en société: ce serait tomber dans l'excès opposé à celui que nous venons de combattre.

La sociabilité est, avons-nous dit, un principe inhérent à la nature de l'homme, une de ses propriétés essentielles, une loi que le Créateur lui-même y a imprimée. Mais ce n'est pas la nature qui détermine telle relation sociale plutôt que telle autre; ce n'est pas la nature qui applique cette loi de la sociabilité à tel cas particulier où se forme une société spéciale au sein de l'humanité. La nature détermine l'élément, mais les faits déterminent l'élément concret.

C'est dans cet élément concret que se trouve le principe de la distinction des diverses espèces de sociétés qui se forment au sein de l'humanité; c'est lui également qui spécifie la nature de telle société à laquelle il donne naissance dans l'ordre réel.

Faites abstraction de cet élément concret, il ne vous reste plus que l'essence, l'élément abstrait, la forme générale, que l'on retrouve identique en toute société.

Pour bien saisir ceci, établissons une distinction, qui, du reste, ne peut que contribuer à jeter plus de lumière dans le domaine des idées, et nous amener à une notion exacte sur l'importante question de l'origine de la société.

La société peut s'envisager sous un double point de vue. En premier lieu, on peut considérer la société générale et universelle de tous les hommes, désignée par le nom de *genre humain*, dont tous les membres sont naturellement et nécessairement liés entre eux par les obligations qui résultent des lois générales de l'humanité. Cette société est essentielle à l'homme à tout point de vue: elle n'est que la sociabilité elle-même appliquée dans sa plus grande généralité par le seul fait de l'existence des individus: tout homme est enchaîné par ce lien social général, car tout homme est nécessairement membre de la *société humaine* par cela seul qu'il est homme, et qu'il existe. Les devoirs auxquels oblige cette société universelle sont les devoirs généraux de l'humanité: devoirs qui ne sont pas imposés à l'homme par une loi positive, mais qui sont imprimés dans sa nature et manifestés à sa raison elle-même.

En second lieu, il y a, au sein de l'humanité, diverses espèces de sociétés spéciales, résultant d'une application particulière de la loi de sociabilité: ce sont évidemment ces sociétés qui constituent l'ordre social, dont nous nous occupons; et conséquemment c'est à la société envisagée sous ce rapport que s'applique cet écrit.

De ce que nous avons dit tout à l'heure, il résulte que, pour connaître la nature des diverses sociétés dont se compose l'ordre social, il faut examiner la nature de la combinaison du fait concret avec la loi générale abstraite; et la nature de cette combinaison est elle-même déterminé par la nature du fait qui applique la loi générale, et donne naissance à une société dans l'ordre réel.

Selon que cette combinaison établit, entre les membres, des relations nécessaires, c'est-à-dire indépendantes de la volonté, ou bien des relations libres, la société qui en résulte sera une société nécessaire, ou bien une société libre. Ainsi, la société qui existe entre le père et le fils est une société nécessaire, indépendante de la volonté, du libre choix de l'un ou de l'autre; tandis qu'au contraire, la société qui se forme entre l'époux et l'épouse est une société libre, du moins dans sa formation; car il faut noter que la société conjugale, bien qu'elle devienne nécessaire, dès qu'elle est formée, en raison de sa fin, est libre cependant dans son origine.

Une société, libre ou nécessaire, peut se former, soit pour développer la sociabilité naturelle de l'homme en embrassant le but général de cette sociabilité, qui n'est autre chose que la fin de l'homme, le bonheur; soit dans un but plus particulier et secondaire, qui peut aider, à la vérité, mais non réaliser pleinement le but général de la sociabilité naturelle. Ici naît l'idée de deux sortes de sociétés spécifiquement diverses: les sociétés complètes et les sociétés incomplètes ou partielles.

Ainsi la société qui existe entre le père et le fils est une société complète, parce qu'elle a pour fin propre le but général de la sociabilité, le bonheur; tandis qu'au contraire une société littéraire, commerciale, scientifique, et une société incomplète parce qu'elle est formée dans un but particulier et secondaire, capable, à la vérité, d'aider les membres qui la composent à arriver au bonheur, leur fin, mais insuffisante à les y conduire par elle-même.

La société complète, pour obtenir son but, peut vivre sous un même toit, ou voir ses membres séparés et se bornant à des relations plus extérieures. L'homme, en effet, pour être heureux, est obligé de vivre en relation habituelle et journalière avec quelques-uns de ses semblables, et cette relation suffit à ses besoins ordinaires; mais, en outre de ces besoins ordinaires de la vie, il est des besoins moins fréquents, et dont la satisfaction exige un plus grand concours, et auxquels un petit nombre d'hommes ne pourrait pas suffire.

De là, deux sortes de relations sociales, dans l'ordre de la société complète: des relations journalières, mais ordinaires; des relations plus rares, mais extraordinaires. Les premières constituent la société domestique, la *famille*; les secondes sont le fondement de la société publique, l'*Etat*.

Nous avons à nous occuper que des sociétés complètes: nous laisserons de côté les autres, qui peuvent varier à l'infini, et n'entrent, d'ailleurs, que secondairement dans l'ordre social.

Les individus donc, associés en famille pour les besoins ordinaires de la vie, et en société publique pour les besoins extraordinaires, se trouvent en état, ont les moyens d'arriver à la fin de la sociabilité, le bonheur, pris au point de vue naturel.

Si l'homme était destiné à une fin purement naturelle, à une fin qu'il pût atteindre par les seules forces de sa nature, l'ordre social serait complètement constitué par l'existence de ces deux associa-

tions, puisque le but de la société, aider les hommes à arriver au bonheur, serait réalisé d'une manière complète et parfaite.

Mais nous avons vu que l'homme est destinée par le Créateur à une fin surnaturelle, et que c'est là sa véritable fin dernière.

Or pour arriver à une fin, il faut des moyens proportionnés à cette fin : donc il faut des moyens à l'homme pour arriver à sa fin dernière. Et s'il ne peut arriver à sa fin prochaine et naturelle, s'il n'est aidé par l'association, à plus forte raison ne pourra-t-il arriver à sa fin dernière et surnaturelle. S'il n'est aidé par l'association.

Donc, en outre de la société domestique et de la société publique, nécessaires à l'individu pour parvenir au bonheur temporel, il faut une autre société dans laquelle lui soient fournis des moyens surnaturels, proportionnés à sa fin dernière. En outre, une société ne pouvant procurer à l'individu des moyens autres que ceux qui entrent dans son ordre, cette société, dont on vient de voir la nécessité, doit être et sera une société surnaturelle.

Mais nous avons vu que toute société qui se forme au sein de l'humanité, reçoit son caractère spécifique de la nature du fait qui applique la sociabilité, en lui donnant naissance dans l'ordre concret ; donc il faut trouver dans l'histoire du genre humain un fait surnaturel qui a donné naissance à une société fondée sur l'ordre divin : sinon le genre humain tout entier est dans une impossibilité radicale d'arriver à sa fin dernière.

Ce fait, pour nous chrétiens et catholiques, est tout trouvé et tout connu : c'est la *révélation* donnée primitivement à Adam au paradis terrestre, confirmée aux patriarches dans la suite des premiers temps, et manifestée dans toute sa splendeur par la bouche du Verbe incarné, il y a bientôt dix-neuf siècles ; c'est la révélation montrant à l'homme sa véritable destinée, sa véritable et unique fin dernière, lui fournissant dans le sang rédempteur les moyens d'y arriver ; c'est la révélation imposant des préceptes divins, des lois divines, à tous les hommes qui deviennent par là même liés par un lien d'association appartenant non à l'ordre naturel, mais à l'ordre divin. Ce lien d'association effectue une nouvelle unité sociale parmi les hommes, réalise une nouvelle société : c'est la *société religieuse*, c'est l'Eglise.

Il faut noter que la société religieuse n'a pas pris naissance dans le monde, dans un sens strict, à la venue de Jésus-Christ, mais qu'elle reçut alors sa dernière splendeur. L'Eglise a toujours existé sur la terre, comme la révélation elle-même, depuis le commencement du monde. Avant Jésus-Christ, elle était fondée sur la promesse du Rédempteur, comme depuis, elle est fondée sur ses divins enseignements et préceptes. Un savant et catholique écrivain moderne, Maupied, dans son immortel ouvrage *L'Eglise et les lois éternelles des sociétés humaines*, parle ainsi de l'Eglise avant l'incarnation du Verbe : "Elle est en ce monde ; elle y vit corporellement et temporellement ; elle y est et y a toujours été visible. Dieu l'y a créée. Nous la voyons vivante et visible depuis Adam jusqu'à Noé ; depuis Noé à Abraham ; depuis Abraham à Moïse ; depuis Moïse à Jésus-Christ, fondée sur la promesse du Rédempteur, et l'alliance de Dieu avec Adam, avec Noé, et toute leur postérité ; ayant son centre et le siège de l'autorité divine dans la famille patriarcale, puis dans la nation sainte ; toujours montrée à toutes les nations,

et par ses rapports providentiels avec tous les peuples, envoyée au temps voulu, au temps convenable, pour réveiller chez eux, y vivifier, y développer les enseignements divins, et la promesse du Rédempteur ; en sorte que nulle nation n'a pu ignorer que par sa faute les enseignements divins."

Nous résumerons et préciserons davantage, priant le lecteur de nous pardonner une répétition.

Les hommes tendent naturellement au bonheur, leur fin. Les individus isolés sont incapables d'y arriver, s'ils ne sont aidés par l'association. C'est pourquoi celle-ci leur est nécessaire comme moyen ; et leur nature, en qui est inhérente la sociabilité, pour y avoir été imprimée par le Créateur, les incline à former entre eux des associations concrètes.

Les individus s'unissant sous un même toit pour les besoins ordinaires et journaliers, constituent la société domestique, à laquelle correspond l'autorité paternelle.

Si chaque famille trouvait en elle-même tout ce dont elle a besoin pour mener au bonheur tous les individus qui en sont les membres elle ne tiendrait à aucune autre société, parce qu'elle est elle-même une société complète.

Mais il est des besoins dont la satisfaction exige un concours beaucoup plus nombreux que les membres d'une famille : ce sont les besoins publics. De là, les familles s'unissent entre elles pour constituer une société plus considérable : c'est la société publique, à laquelle correspond l'autorité civile.

Si chaque Etat trouve en lui-même tout ce qui est nécessaire pour conduire au bonheur les individus et les familles qui le composent, il ne tiendrait, en aucune façon, à aucune autre société. Mais l'homme est destiné au bonheur éternel, son unique fin dernière ; et la vie présente ne lui est donnée que pour travailler à l'obtention de cette fin. L'Etat, société purement naturelle, ne peut trouver en lui les moyens surnaturels nécessaires à l'individu pour atteindre sa destinée. Donc les individus, les familles et les nations, ou, pour parler plus correctement, les individus, déjà constitués en famille et en nations, doivent en outre s'unir, dans l'ordre surnaturel, par le lien social effectué par le fait divin de la révélation : c'est la *société religieuse* à laquelle correspond l'autorité spirituelle.

"D'accord avec le droit naturel," dit Ventura, "le droit public reconnaît trois espèces de sociétés : 1<sup>o</sup> la société domestique, ou la concorde des individus liés entre eux par l'obéissance au même pouvoir particulier, et formant la famille ; 2<sup>o</sup> la société civile, ou la concorde des individus et des familles, réunis par la dépendance au même pouvoir public, et formant la nation, ou l'Etat ; et 3<sup>o</sup> enfin, la société religieuse, ou la concorde des individus, des familles et des états, constituant un tout par leur soumission au même pouvoir religieux et formant l'Eglise."

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A suivre.)

Notre prodigieuse crédulité sur nos succès n'a d'égale que notre prodigieuse incrédulité sur nos revers.

[Pour le Foyer Domestique.]

## CAUSERIE MÉDICALE.

## DENTITION.

(Suite.)

## II.



**A** PRÈS vous avoir exposé les accidents locaux déterminés par l'évolution dentaire, et les moyens de traitement à y opposer que vous trouvez si facilement à votre disposition, nous passerons en revue, aujourd'hui, les accidents généraux ou sympathiques qui accompagnent aussi généralement cette évolution. A cette époque, les enfants sont souvent pris d'une fièvre très vive, consistant en une augmentation, quelquefois considérable,

de la chaleur de la peau, accompagnée de congestion vers la tête et de somnolence. Le front et les joues sont brûlants et ne se colorent souvent que d'un côté; alors un simple bain de pieds irritant, avec la moutarde ou l'eau de savon, les sinapismes aux jambes soulageront quelquefois immédiatement le petit malade, en attirant aux pieds le sang qui se portait vers la tête. Les convulsions sont très fréquentes dans la première enfance; il est même des enfants qui en ont une attaque à chaque travail qui précède la sortie d'une dent. Bien que la plupart des mères sachent ce que c'est que des convulsions, nous dirons en deux mots qu'elles sont caractérisées par des mouvements involontaires désordonnés, plus ou moins violents, de tous les muscles. Les enfants perdent subitement connaissance; le regard devient fixe; quelquefois ils louchent ou les yeux roulent vaguement dans leur orbite. Les muscles de la face, particulièrement, sont agités par les secousses les plus variées; la mâchoire inférieure exécute toute sorte de mouvements; on dirait que l'enfant mâche ou qu'il veut happer un objet, etc. La durée d'une de ces attaques n'est que de quelques secondes, tout au plus de quelques minutes. Tout naturellement, la mère, bouleversée par cette maladie subite, éprouve beaucoup d'inquiétude sur son issue; pourtant ce n'est qu'un accident sympathique de la dentition, car ces convulsions ne dépendent généralement pas d'une affection organique appréciable du cerveau, et conséquemment une convulsion subite et rapide, non suivie de fièvre, ne présente aucun danger. Comme, pendant l'accès, il est bien rare que le médecin puisse intervenir directement, vu qu'à son arrivée l'accès est presque toujours entièrement passé, voici dans ce cas ce qu'il convient de faire, en attendant que le médecin prescrive. D'abord, on commencera toujours par déshabiller l'enfant le plus vite possible, afin que la respiration et la circulation ne soient pas gênées par rubans et les agrafes; ensuite on couche l'enfant sur un grand lit, en ayant soin de lui tenir la tête un peu haute. Un bain de pieds, avec moutarde, est très efficace ainsi que des lotions ou affusions froides de toute la tête, pour abrégier la durée de

l'accès. Il est quelquefois très difficile de convaincre la famille d'appliquer de l'eau froide sur la tête d'un jeune enfant; mais c'est encore un préjugé auquel il ne faut pas s'arrêter. Je veux bien admettre que ce moyen est peu doux et en conséquence peu aimé des parents; il est cependant si utile que l'on ne doit pas craindre d'en faire usage.

Maintenant, passons au symptôme le plus fréquent et quelquefois le plus grave de la dentition: la diarrhée.

Cette diarrhée n'est souvent qu'un phénomène sympathique de l'irritation buccale causée par l'évolution dentaire. Les sels contenus dans la salive abondante qu'il avale, agissent comme un léger purgatif sa in; en conséquence une diarrhée qui n'est pas trop abondante, (soit cinq à six selles dans les vingt-quatre heures), est très utile aux enfants pendant la dentition, parceque de cette façon les symptômes cérébraux sont le mieux évités. Mais du moment que cette diarrhée devient un peu considérable, elle doit être aussitôt combattue par des moyens susceptibles de la guérir, car c'est encore un préjugé que celui qui consiste à entretenir la diarrhée de la dentition. Cette maladie se rencontre beaucoup plus souvent chez les enfants nourris artificiellement, car cette nourriture est une source à peine épuisable des maladies les plus variées et avant tout de la diarrhée.

Le lait frais, et de la meilleure qualité, est difficile à se procurer dans les grandes villes, on le suit, et quelquefois les fournisseurs lui font subir tant de sophistications, qu'on peut rechercher dans cet aliment la source des dérangements d'estomac et d'intestins, qui amènent si souvent la mort des enfants en bas âge. Une seule ration de mauvais lait suffit pour provoquer une violente diarrhée de plusieurs semaines.

A propos de la falsification du lait, on me raconte qu'une petite fille, chargée de porter du lait à une famille, n'avait un jour apporté que de l'eau; alors madame de lui demander comment elle avait pu se tromper aussi étrangement; oh, répond-elle ingénument, c'est que maman aura oubliée d'y ajouter le lait!!! Heureux encore lorsqu'à ce mélange innocent, quoiqu'un peu maigre, il ne se trouve pas de préparations dangereuses qui donne au lait une belle apparence, voire même crèmeuse. Il est donc important de bien connaître les habitudes du fournisseur, dont la bonne foi a pu être suffisamment éprouvée, pour reposer toute sa confiance en son intégrité. Le lait destiné à un enfant doit toujours provenir d'une vache qui passe journellement quelques heures à l'air et qui est nourrie presque exclusivement avec du fourrage vert.

Pour guérir la diarrhée, maladie la plus souvent grave pendant les canicules et surtout à l'époque de la dentition, il n'est pas nécessaire d'administrer beaucoup de médicaments, que la plupart des enfants, du reste, n'avalent pas volontiers, et recrachent le plus souvent ceux qu'on leur verse dans la bouche; il suffit qu'une mère intelligente et qui n'est pas trop sensible aux préjugés, fasse subir un régime bien réglé, et quelquefois sévère, à son cher élève. Combien de mères s'imaginent calmer l'agitation de ces petits êtres en les bourrant d'aliments; leur motif est bien louable, sans doute, mais leur ignorance des moyens rationnels font, que sans le vouloir, elles vouent leurs enfants à une mort certaine.

Ainsi donc, mères de familles, si votre enfant à un commencement de diarrhée, et qu'il ait l'avan-



tago d'être alimenté *naturellement*, tenez vous-en essentiellement à ce régime. Si, au contraire, il est élevé artificiellement, alors abstenez-le entièrement du lait de vache, quelque pur et quelque frais que vous vous le procuriez, car la diarrhée ne peut que très exceptionnellement être arrêtée avec le régime lacté. Voici le régime à suivre, conseillé par un médecin allemand spécialiste, et célèbre, pour les maladies des enfants. Aussitôt qu'il se produit des selles liquides, on ne doit donner aux enfants que des boissons mucilagineuses. Celle qui convient le mieux est la decoction de Salep ou de Sagou, édulcorée avec un peu de sucre et légèrement chauffée. Tous les enfants aiment cette decoction, et son action antidiarrhéique est si frappante que souvent il est inutile de prescrire d'autres médicaments. Au repas, on remplace la bouillie au lait par un potage mucilagineux, composé de ris, de gruau d'avoine ou d'orge mondéo, et de bouillon. Il faut que ce potage soit très-étendu, dégraissé, et qu'au lieu d'y ajouter du sel, on l'édulcore avec du sucre. On le donne à l'enfant deux ou trois fois par jour, et l'on continue ce régime jusqu'à ce que les selles aient repris leur consistance normale depuis au moins vingt-quatre heures. Aussitôt que l'appétit est bien prononcé, on peut faire cuire avec le bouillon deux à trois cuillerées à café de pain finement rapé pour chaque repas. On essaie ensuite de donner, une fois par jour, de la bouillie au lait, ensuite deux, puis trois fois, tout en faisant continuer l'usage de la decoction de Salep ou de Sagou, qu'on finit par remplacer à son tour par de l'eau fraîche.

Outre l'observation de ce régime, qui doit être rigoureusement suivi, l'enfant doit être placé dans un appartement bien aéré, au milieu d'une température fort douce. Tout en l'abritant contre le froid et l'humidité, il ne faut pas toutefois tomber dans l'excès, car certaines familles, sous prétexte de préserver leur enfant du courant d'air ou de l'humidité, les confinent dans une chambre trop chaude dont elles tiennent les fenêtres hermétiquement fermées, ou pis encore, dans des berceaux surchargés d'épais rideaux, enlevant l'air et le jour. Ne pas fournir aux babies une quantité suffisante d'air, ce véritable aliment destiné à modifier le sang, à faire brûler dans l'économie des substances qui la surchargent, c'est les condamner à l'étiollement, les affaiblir d'une manière lente et sûre. Je pourrais peut-être me dispenser de recommander aux mères de famille de tenir leur enfant dans une excessive propreté, car la femme canadienne est assez reconnue pour cette qualité qui la distingue; mais on ne pardonnera, sans doute, puisque cette condition est indispensable au succès du traitement. Je dis donc que l'enfant doit être tenu dans une excessive, même scrupuleuse propreté. A chaque évacuation, il faut le laver avec une éponge imbibée d'eau tiède, appliquer la poudre parfumée et changer son linge qui doit être toujours sec. Son berceau, sous aucun prétexte, ne doit rester mouillé ou taché. A moins que l'enfant ne soit atteint de maladie fébrile, aucune maladie locale ne doit dispenser la mère de le baigner tous les jours à l'eau tiède, pendant dix minutes.

Ces conditions réunies, et mises en pratique avec une ponctualité rigoureuse, adresse et persévérance, vous aurez peut-être le bonheur d'arracher à la mort ce petit être, pour la conservation duquel vous donneriez tout au monde.

DR. F. X. VALADE.

Outaouais, 1er Juillet 1876.

[Pour le Foyer Domestique.]

## Les jours de notre Jeunesse

POUR L'ALBUM DE MA SOEUR.

Te souviens-tu, sœur chérie,  
Du printemps de notre vie,  
De nos plaisirs innocents !  
Où sont-ils ces jours d'ivresse,  
Où coulait notre jeunesse,  
En flots de rêves charmants ?

Où sont-elles donc ces heures  
Qu'en paix au fond des demeures  
Nous passions dans le repos ?  
Trop courts instants de silence  
Pour notre cœur sans souffrance,  
Disant tout bas de doux mots !...

Où ! bien sûr, tu te rappelles,  
Sur les eaux, ces voix si belles  
Qui chantaient pour t'endormir ;  
Et nos courses sur la grève  
Lorsque souriant sans trêve,  
Tous deux sautions à ravir.....

Où ! tu te souviens encore,  
Quand au réveil de l'aurore  
Nous allions aux champs fleuris.  
En mangeant la tendre fraise  
Là, seuls, nous nous pâmions d'aise,  
Avec de grands yeux ravis !.....

Et puis, tu le sais, ma chère,  
Que ma peine était amère,  
Quand tu t'égarais aux bois !...  
Mais au retour que d'ivresses,  
De baisers et de caresses,  
Que de larmes sur tes doigts !

Tu te souviens ces soirées,  
Au coin de l'âtre écoulées,  
Sous le froid piquant d'hiver,  
Doux était l'œil d'une mère  
Et le chant de notre père  
Savaient nous faire pleurer !

Combien souvent au bocage,  
Pour contempler ton image  
Je venais m'asseoir rêveur !  
Là, tu me disais sans livre  
D'un mot le secret de vivre,  
En me parlant du Bonheur !

Dans nos longues promenades,  
Au souf de des sérénades  
Que de soupirs exhalés !  
Oh ! pour toujours les entendre,  
Sœur, pourrais-tu nous les rendre,  
Ces souvenirs envolés ?

Tu sais dans nos causeries  
Ces brillantes rêveries,  
Qui gaïement berçaient nos cœurs ?  
Et pour calmer nos pensées  
Combien de charmes aimés,  
Dont nous disions les douceurs !....

Où ! pures réminiscences,  
Et vous, saintes espérances,  
Pourquoi donc si tôt périr ?...  
Pour vous garder en mon âme  
Puisse une divine flamme  
Vous consumer sans mourir !

.....  
Ah ! fuyez loin, vains fantômes,  
Ombres et vagues atômes  
Du passé de vos beaux jours !...  
Je te veux, ma sœur chérie,  
Seule pour charmer ma vie,  
En s'aimant tous deux toujours !

J. L. A\*\*\*

Montréal, Juin 1876.

## Agriculture.

[Pour le Foyer Domestique.]

VINGT

COURTES LEÇONS

SUR

## L'AGRICULTURE.

Le Système d'Amélioration

EN

SIX ANS.

(Suite.)

2ème ANNÉE.—LEÇON IIème.

Blé et Orge.

" Quis est pluvie pater ?  
" vel qui genuit stellas ro-  
" ris ?

" Qui est l'auteur de  
" la pluie ? et qui a fait  
" les gouttes de la ro-  
" sée ?

" (Job. 38. 28.)



A 2ème année du système des six ans, quelle pièce doit recevoir tous les soins et travaux d'amélioration, ou les jardinages ?

R.—C'est la 2ème pièce, ainsi marquée sur le plan, leçon 1ère.

Q.—Que faites-vous cette année, de la 1ère pièce qui est le retour des jardinages ?

R.—Cette pièce, retour des jardinages, doit toujours être mise en blé ou en orge, ou partie de l'un, et partie de l'autre ; l'orge exigeant la terre haute et

la mieux engraisée.

Q.—Comment préparez-vous cette pièce destinée à l'orge et au blé ?

R.—Par un seul labour fait de bonne heure, le printemps, pour toute la partie de cette pièce qui a été remuée l'automne en arrachant les patates, les carottes, etc.

Q.—Que faites-vous du reste de cette pièce qui était en blé d'inde et fèves ?

R.—Cette partie doit être l'automne labourée de bonne heure, et encore une fois labourée le printemps.

R.—Quelle quantité de semences mettez-vous par arpent ?

R.—Une terre ainsi préparée portera facilement deux minots de semence l'arpent.

Q.—Combien de minots de l'arpent doit rapporter une pareille pièce de terre ?

R.—Une telle pièce de terre rapportera, année ordinaire, 30 minots de l'arpent, ainsi dix arpents égalent, la rosée du ciel aidant, soit un tiers en blé..... 100 minots.  
deux tiers en orge..... 200 "

Total,..... 300 minots.

3ème ANNÉE.—LEÇON IIIème.

Avoine, Mil, Trèfle.

" Benedicite omnis imber  
et ros Domino.

Que toute pluie et ro-  
sée bénissent le Sei-  
gneur. "

(Dan. 3. 68.)

Q.—La 3ème année du système, quelle pièce sera mise en jardinages ?

R.—C'est la 3ème pièce, ainsi marquée sur le plan, leçon 1ère.

Q.—Que semez-vous, cette année, dans la 1ère pièce, qui est le retour du champ de blé et orge ?

R.—Toute cette pièce sera, cette année, mise en avoine avec grain de mil et de trèfle.

Q.—Quelle sorte de culture requiert alors cette pièce pour cette double semence ?

R.—Ce champ, retour d'orge et blé, doit être labouré l'automne d'un labour mince ; puis le printemps encore d'un labour profond et croisé.

Q.—Quand et comment y semez-vous le mil et le trèfle ?

R.—Cette semence de foin peut se faire après les autres semences finies ; et on y passe ensuite le rouleau ; ce qui a le double avantage d'ameublir et d'aplanir le sol qui doit rester en prairie pour deux ans.

Q.—Combien de minots d'avoine par arpent pourra rapporter cette pièce ?

R.—Le Seigneur y donnant son soleil et sa pluie, une telle pièce de terre donnera souvent 40 minots de l'arpent, et dix arpents égalent 400 minots.

4ème ANNÉE.—LEÇON IVème.

Prairies.

" Quia non venit pluvia  
in terram, confuri sunt  
agricolæ.

Parcequ'il ne tombait  
pas de pluie sur la terre  
les cultivateurs étaient dé-  
solés."

(Ter. 14. 4.)

Q.—La 4ème année, quelle pièce doit être mise en jardinages, toujours avec les mêmes travaux des autres années ?

R.—Cette année comme les autres années, c'est la pièce suivante ou 4ème pièce, ainsi marquée sur le plan, leçon 1ère.

Q.—D'après ce système ; combien d'années chaque pièce, à son tour devra-t-elle être en foin ?

R.—Deux années seulement ; la 3ème année elle devra servir de paccage.

Q.—Est-il profitable, chaque printemps, de plâtrer les prairies sur la feuille aussitôt qu'elles couvrent bien la terre de leur verdure ?

R.—Oui, cet engrais est peu coûteux, et a des résultats vraiment étonnants.

Q.—Quel est le meilleur temps de poudrer cet engrais sur la feuille du foin, du grain, et même du paccage ?

R.—C'est le soir et le matin d'un temps calme, que le serain et la rosée aident cette poussière de plâtre à s'attacher aux feuilles.

Q.—Combien de foin comptez-vous que ces deux pièces, l'une à sa 1ère année, l'autre à sa 2ème, pourront rapporter par arpent ?

R.—Année commune, Dieu accordant sa pluie et sa rosée, ces deux pièces donneront 200 bottes de l'arpent ; 20 arpents égalant 4,000 bottes.

Q.—Est-il important pour le cultivateur de se pourvoir, chaque année, d'une bonne provision de foin ?

R.—Oui, c'est l'âme et le soutien de l'agriculture : pas de foin, pas de troupeaux, ni travaux ; pas de travaux, pas de pain ; donc du foin c'est du pain.

#### 5ème ANNÉE.—LEÇON Vème.

##### Prairies.

*“ Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens donec accipiat.*

Voici que le cultivateur attend le fruit précieux de la terre, vivant avec patience jusqu'à ce qu'il le reçoive.”

(Jacq. 5. 7.)

Q.—Cette 5ème année, quelle pièce devra recevoir tous les travaux d'améliorations des jardins ?

R.—C'est le tour de la 5ème pièce, comme marquée sur le plan, leçon 1ère.

Q.—Est-il important que les grandes eaux des pluies d'automne et du printemps ne séjournent jamais sur les prairies, non plus que sur les champs de grains et de paccage ?

R.—Oui, cela est de la dernière importance pour le succès de toutes espèces de produits (Voyez à la Table l'article fossé.)

Q.—Quel est le meilleur temps de faucher le foin ?

R.—Le meilleur temps de faucher le foin, c'est lorsque la fleur du mil commence à tomber.

Q.—Qu'arrive-t-il lorsque le foin est fauché trop mur ?

R.—C'est qu'alors il devient trop sec, perd sa verdure et sa graine ; c'est pourquoi, afin de conserver le foin dans toute sa force et vertu, il est bon, un jour après l'avoir coupé, de le mettre en veillottes ou veilloches, pour 3 à 4 jours.

Q.—Ce système de veilloches, ou quintaux, peut-il aussi s'appliquer au blé, à l'orge et à l'avoine ?

R.—Oui, cette méthode est la meilleure pour conserver clair et bon et le grain et la paille. Le système de la javelle pendant huit jours sur le champ, détériore et gâte et la paille et le grain.

Q.—De quelle manière peut-on s'approvisionner de graine de foin sans aucune dépense ?

R.—C'est d'avoir dans l'écurie une petite place près de l'escalier du grenier à foin, et de jeter toujours en ce même endroit le foin par une porte intérieure ; et non sur la neige par une porte extérieure, comme cela se pratique souvent.

Q.—Que faites-vous ensuite ?

R.—Une fois ou deux par mois il faut recueillir, avec un van, cette graine qui s'échappe toujours abondamment des épis du mil. Quelques fois cette opération se fait dans une batterie bien jointe de la grange, quand on y a mis le foin, et qu'on l'en reprend pour soigner les animaux.

Q.—Quelle quantité de graine de mil et de trèfle faut-il pour ensemercer un arpent ?

R.—Un quart de minot de graine de mil et une livre de graine de trèfle blanc suffisent à un arpent.

#### 6ème ANNÉE.—LEÇON VIème.

##### Paccage.

*“ Qui operatur terram suam satiabitur panibus ; qui autem sectatur olium, stultissimus est.*

Celui qui cultive sa terre, aura du pain en abondance, mais celui qui recherche l'oisiveté, est très insensé.”

(Prov. 12. 11.)

Q.—Cette 6ème et dernière année du système des Six Ans, quelle pièce doit-elle être mise en patates, betteraves, etc., ?

R.—C'est la 6ème et dernière pièce de la ferme, comme marqué sur le plan, leçon 1ère.

Q.—Quelle est la pièce qui doit être laissée pour paccage, chaque année de ce système ?

R.—C'est toujours la pièce de prairie, qui a déjà donné du foin pendant deux ans, qui est laissée pour paccage, à son tour, la 3ème année.

Q.—A combien de tête de bétail peut donner pâturages une pièce de dix arpents ainsi préparée ?

R.—A une vache et deux moutons environ par arpent.

Q.—Quelle augmentation de pâturages adviendra-t-il vers le 1er septembre ?

R.—Ce sont les deux prairies qu'on aura laissées reverdir avant d'y admettre aucun bétail ; et où l'on ne mettra alors que les vaches à lait, la jument poulinière et son poulain ; le reste du troupeau étant laissé sur le premier paccage.

Q.—Le système des six ans se terminant ici, par quelle pièce faudra-t-il le recommencer l'année suivante ?

R.—C'est la pièce du paccage qui devra recevoir tous les travaux de jardinages ou améliorations l'année suivante ; ce qui ramène pour toutes instructions à la Leçon 1ère de cet excellent système, (Voir le *Foyer Domestique* page 212), c'est alors encore que le cultivateur aura une idée favorable de l'ensemble, et du roulement parfait des opérations d'un bon système.

UN ANCIEN CULTIVATEUR.

(A Suivre.)



## LE FOYER DOMESTIQUE

OTTAWA, 1er JUILLET 1876.

Société St.-Jean-Baptiste d'Ottawa.

La fête nationale a été célébrée à Ottawa, avec enthousiasme. Une foule immense y a pris part, et le plus beau temps du monde nous a été donné ce jour-là.

Les décorations des rues étaient superbes. Toute la basse-ville semblait vouloir reprendre l'avantage perdu à cause de la pluie le jour de la procession de la Fête-Dieu. Nous n'en finirions pas s'il fallait entrer dans les détails des préparatifs et décrire les ornements qui se voyaient de toutes parts.

Une première procession eut lieu avant la messe, se terminant à la Cathédrale, où une foule compacte avait déjà pris possession de tous les sièges disponibles.

La grand-messe fut chantée par M. le grand-vicaire JOUVENT. Monseigneur d'OTTAWA, qui avait bien voulu interrompre sa visite diocésaine pour être au milieu de nous ce jour-là, assistait pontificalement et donna le sermon. Un nombreux clergé, en partie venu des paroisses environnant la capitale, rehaussait par sa présence l'éclat de la solennité.

La messe a été parfaitement exécutée par le chœur de la cathédrale, composé pour la circonstance, par M. Gustave SMITH, organiste. Cette messe nous a plu tant sous le rapport musical que sous celui de sa durée; elle est courte et chaque partie concerne bien le caractère religieux dont les compositeurs ne devraient jamais s'écarter. Brillante et facile à la fois, remplie d'onction, surtout dans le *Sanctus*, cette messe se compose du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*.

Les soli ont été très-bien rendus par MM. DION, DAURAY et RATTEY. Mr. Edmond GAUTHIER a fort bien chanté l'*O Salutaris*, à l'élévation.

Les décorations, à l'intérieur de la Cathédrale, révélaient autant de goût que de persévérance religieuse et de travail. Enfin l'appareil de cette fête ne laissait rien à désirer.

À l'offrande, M. Joseph TASSÉ, président de la société St.-Jean-Baptiste, conduisit madame Benjamin SULTE. La quête fut faite par A. D. RICHARD, Ecr., avec madame J. A. CHEVRIER, Tertulien LEMAY, Ecr., avec madame LEMAY; A. BOUTER, Ecr., avec Dlle. POIRIER et J. H. McARTHUR, Ecr., avec Dlle Emma BUREAU.

MONSEIGNEUR fit ce que l'on peut appeler un sermon pratique. Vous avez choisi Saint Jean-Baptiste pour patron, dit-il, eh bien! il faut vous modeler sur lui, qui fut un homme de prière, et, à la fois, un homme d'action porté vers tous les bons progrès. Avec l'esprit nouveau et juste qu'il introduisit chez ses compatriotes s'ouvre une carrière toute nouvelle pour l'humanité. Vous, aussi, vous semblez animés d'un souffle vigoureux qui va en s'éteignant chez les autres nations de la terre, mais ne craignez pas l'insuccès parce que vous êtes peu nombreux et j'oserais dire peu compris.

Saint Jean-Baptiste l'était encore moins que vous, et cependant il marchait de l'avant. N'ayez jamais pour de vous montrer fidèles à votre religion, à votre patrie, en toute rencontre. En de certains jours, sortez comme vous le faites aujourd'hui pour vous réjouir ensemble et vous encourager.

Nous allons bénir, tout à l'heure, un monument national qui dit bien haut jusqu'à quel point votre patriotisme est actif, et combien vous entendez vous montrer les dignes émules de l'héroïque Patron que vous invoquez. Nous, qui avons mis le pied les premiers sur le sol du Canada, nous devons savoir qu'il ne serait pas digne des fils de nos pères d'occuper même le second rang lorsque nous pouvons, en bien des cas, nous maintenir au premier.

Après la messe, la procession reprit son cours. Nous avons oublié de dire que le personnage allégorique de SAINT-JEAN-BAPTISTE (enfant de M. l'évêque P. H. CHABOT) était assis sous un dais de feuilles d'érable et traîné par deux magnifiques chevaux. Les bannières, les banderoles, les drapeaux flottants, les corps de musique jouant de place en place, la multitude qui bordait les rues, tout se réunissait pour rendre la procession magnifique.

Vers une heure, les premiers insignes arrivèrent dans la rue York où s'élevait déjà la bâtisse du nouvel INSTITUT. Des préparatifs avaient été faits pour recevoir la procession et la placer, ainsi que les invités, et la foule qui remplissait les abords de la place.

À mesure que les différents corps arrivaient, le commissaire-ordonnateur de la Saint-Jean-Baptiste, M. F. R. E. CAMPEAU, et M. Alphonse BENOIT, chargé de la réception par l'Institut, les plaçaient à l'intérieur de la bâtisse de manière à garnir le dessus des murs, qui ont à peu près trois cents pieds d'étendue. Au milieu, on groupait les invités. En quelques instants tout le dessus de la bâtisse (qui est rendu à douze pieds au-dessus du sol) se trouva couvert de monde et présenta un spectacle des plus curieux et des plus gais. Dans la vaste rue York, qui s'étend sur le front de la bâtisse, il n'y avait pas moins de quatre mille personnes.

Aussitôt l'installation terminée, Monseigneur DUHAMEL, avec son clergé, arriva conduit par M. Benjamin SULTE, Président de l'Institut, et M. Joseph TASSÉ, Président de la Société Saint Jean-Baptiste.

La bénédiction, avec chants, de la pierre angulaire, commença. Puis Monseigneur adressa la parole à la foule de nos compatriotes pour les féliciter de l'esprit d'entreprise qu'ils ne cessent de déployer, tant pour l'honneur du pays que pour leur propre avantage. Il s'arrêta avec complaisance sur le sujet du monument qu'il venait de bénir et fit l'éloge des lettres canadiennes auxquelles il est consacré tout spécialement.

M. SULTE, montrant alors à l'auditoire un coffret de zinc qu'il tenait à la main, exposa en quelques mots qu'il renfermait toutes les notes exactes que l'on avait pu se procurer sur l'histoire de l'Institut, et que c'était en même temps un témoignage de reconnaissance que les hommes d'aujourd'hui rendaient à ceux qui les avaient précédés, en préparant l'œuvre actuelle.

Le coffret fut déposé dans la pierre, et M. F. X. L'HEUREUX, l'entrepreneur en chef de la bâtisse, présenta à Sa GRANDEUR une magnifique truelle en argent massif, chargée d'inscriptions (ouvrage de M. Eugène ROUITAILLE) avec laquelle Monseigneur répandit le ciment sur la pierre angulaire.

M. Pierre MARRIER, et M. Robert CRANE, sous-entrepreneurs, posèrent là-dessus un bloc semblable à la pierre angulaire, et l'ajustèrent suivant les règles de l'art.

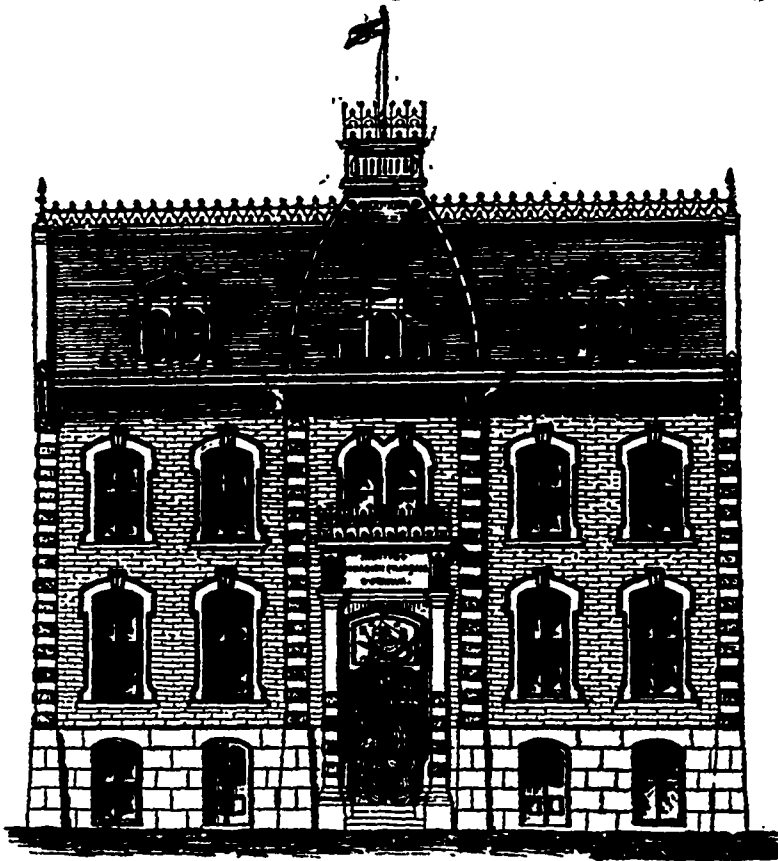
Pendant tout ce temps les corps de musique jouaient les airs nationaux, excepté pendant les deux discours, du reste très-briefs, dont nous venons de parler, et qui se terminèrent par des applaudissements prolongés. La chaleur était devenue intense; ce qui, joint à la foule énorme réunie sur les lieux, demandait que l'on ne prolongeât la cérémonie que le moins possible.

Monseigneur reçut le marteau des mains de M. Augustin LAPERRIÈRE, secrétaire du comité de construction de l'Institut, et frappa la pierre qui venait d'être posée. Ensuite l'honorable R. W. SCOTT, Secrétaire d'Etat, l'un des plus anciens amis de l'Institut, en fit autant et prononça quelques paroles qui furent accueillies avec nombre d'applaudissements. L'honorable Alex. MACKENZIE, premier ministre, en fit autant et félicita les Canadiens-Français de leurs progrès en littérature et dans les beaux-arts en général. L'honorable L. S. HUNTINGTON vint à son tour et s'exprima dans le même sens.

raît, croyons-nous, mais il en est de cela comme des Canadiens-français qui préférèrent ne pas parler pour ne pas exposer plus longtemps la foule aux ardeurs d'un soleil torride. Les corps de musique reprirent le chemin de leurs quartiers, et chacun défila de son côté emportant le souvenir d'une fête que l'on n'oubliera pas de sitôt.

La première partie de la fête du jour se terminait ici.

L'Institut a été fondé en 1852, le jour de la Saint Jean-Baptiste, et depuis ce moment il n'a pas cessé d'être en activité. Il a eu, cependant, nombre de mauvais jours à traverser, car les sociétés de ce genre, qui reposent sur la bonne volonté d'un chacun, sont sujettes à ressentir très-vite les crises et les circonstances défavorables qui se présentent dans la vie publique. On peut dire, avec honneur, pour les Canadiens-français d'Ottawa, que leur patriotisme n'a jamais failli, même aux heures les plus difficiles, lorsque les incendies venaient dévorer la bibliothèque et tout le mobilier de l'Institut, ils se remettaient à l'œuvre et bientôt tout était réparé. Dans le cours des vingt-quatre dernières



C'était le moment de faire intervenir les Dames. M. SULTE conduisit Madame TASSÉ, et M. ASSÉ Madame SULTE; après eux suivirent les invités, dames et messieurs, frappant la pierre et déposant leur offrande à la garde de M. Pierre RIVET, trésorier du comité de construction de l'Institut. La cérémonie devait se terminer ici, à moins de la prolonger par des discours, et il ne manquait pas de personnes prêtes à exprimer leur contentement de cette belle fête, mais l'heure avançait, la température devenait insoutenable, Monseigneur DUHAMEL se retira pour se préparer, à cinq heures, à reprendre sa visite pastorale; en un mot la foule s'écoula à mesure que chacun eut frappé la pierre. Nous regrettons, cependant, que M. le MAIRE d'Ottawa n'ait pas eu occasion de parler comme il le dési-

années, les migrations et les travaux de l'Institut sont curieux à suivre. Un comité s'occupe d'écrire cette histoire, et nous espérons qu'elle sera prête l'an prochain à l'inauguration du nouvel édifice. Un fait bien remarquable c'est que plus des trois quarts de ceux qui ont rempli des fonctions dans l'Institut ont prospéré, soit dans leur fortune particulière, soit dans la vie publique, et cela doit être, pour la jeunesse qui travaille et veut se rendre utile, un grand motif d'encouragement. Ceux qui consacrent un peu de leurs loisirs dans les cercles littéraires y apprennent à parler, écrire et administrer les affaires qui sont en général du ressort du public. C'est là que se forment toujours les citoyens de marque. Par conséquent, rien d'étonnant si nous retrouvons aujourd'hui à la tête de

notre population canadienne française, la plupart des anciens officiers de l'humble mais si utile institution qui nous occupe en ce moment.

L'esprit d'organisation des habitants français d'Ottawa attire avec raison les yeux de nos compatriotes de la province de Québec. Nous n'avons pas moins de dix fortes Sociétés ou Unions, toutes fonctionnant dans le même esprit, sans compter un aussi grand nombre de cercles, principalement tournés vers un but de charité, tels que les Associations des Orphelinats et de la Société de St. Vincent de Paul, par exemple. Lorsque ces diverses sociétés sont groupées, comme aujourd'hui, autour du drapeau de la St. Jean-Baptiste, elles présentent le spectacle heureux d'un peuple qui travaille et sait être prévoyant,—c'est-à-dire en définitif un peuple qui se fait respecter parce qu'il tient une conduite qui en impose. *Aide-toi, le ciel t'aidera!*

La Saint-Jean-Baptiste prête son concours à l'Institut. Les deux sociétés unies, complètent d'une manière admirable le faisceau de nos forces nationales, et il est consolant de voir que tout le monde ici le comprend.

Nous étions rendus à un tel point de gêne, faute de local assez spacieux pour nous loger dans les circonstances solennelles, que peut-être le besoin de se diviser en ces occasions aurait fait relâcher l'esprit de confraternité, mais par bonheur, l'Institut pare à ces inconvénients. Nous pourrions continuer de nous revoir sous un même toit et plus commodément, plus confortablement que jamais. Le rendez-vous général à tous les appels, sera encore l'Institut, et bientôt, espérons-le, il ne restera pas un Canadien-français dans la ville qui ne regarde cet édifice imposant comme le temple de sa nationalité, et qui ne sache parfaitement qu'il est de son devoir de le fréquenter, tant pour son avantage personnel que pour celui de sa race.

L'édifice, que notre gravure représente, sera terminé au dehors vers le 15 septembre. Il mesure 58 pieds de front sur 105 de profondeur, le tout en pierre de rang excepté la façade qui est en pierre de taille et artistiquement travaillée. Le soubassement sera occupé par des bureaux à louer et quatre vastes chambres pour l'usage des membres de l'Institut. Le premier et le second étages (deux rangs de fenêtres toutes semblables entre elles) donnent une salle publique qui occupe tout l'édifice et dans laquelle on entre, rue York, par la porte monumentale du centre. Au-dessus de cette porte se trouvera un balcon pour les orateurs; on y arrive par la grande salle de réunion privée, qui court le long de la façade, au deuxième étage, en arrière des galeries du public. Plus haut, dans les mansardes, il y aura d'autres chambres, garde-robe, accessoires, etc. A l'autre bout de l'édifice, en arrière, sera la scène avec ses communications ordinaires. Nous ne croyons pas qu'il existe en Canada une institution littéraire qui soit si complètement dans ses meubles, car pour quiconque s'y connaît, le peu que nous venons de dire explique les avantages que renfermera la nouvelle bâtisse.

La succession des Présidents de l'Institut, depuis sa fondation, est comme suit :

- 1852-54—J. B. Turgeon.
- 1854-55—Dr. Beaubien.
- 1855-56—P. Comte.
- 1857—Dr. Beaubien.
- 1857—J. B. Richer.
- 1858—Dr. Beaubien.

- 1859—Dr. St. Jean.
- 1860—Dr. Riel.
- 1861—P. Comte.
- 1862—Dr. St. Jean.
- 1863—Dr. Riel.
- 1864—Dr. St. Jean.
- 1865—J. B. Turgeon.
- 1866—Dr. St. Jean.
- 1867—Isidore Traversy.
- 1868-69—J. W. Peachy.
- 1870-71—Stanislas Drapeau.
- 1872—E. P. Dorion.
- 1872-74—Joseph Tassé.
- 1875-76—Benjamin Sulte.

Les officiers de l'Institut, cette année 1876, sont : B. Sulte, président; Samuel Benoit, 1er vice-président; Dr. F. X. Valade, 2me vice-président; Alphonse Benoit, secrét.-archiviste; Louis Dauray, sec.-correspondant; O. Dionno, trésorier; Aug. Laperrière, bibliothécaire. Le comité de régio se compose de : Joseph Tassé, Dr. St. Jean, A. D. Richard, S. Drapeau, F. R. E. Campeau et P. Poirier.

*Comité de construction* :—Joseph Tassé, président. Benjamin Sulte, Dr. St. Jean, T. G. Coursolles, A. O. Rocque, Samuel Benoit, S. Drapeau, Horace Laperrière, J. A. Pinard, Alphonse Benoit, Augustin Laperrière et Pierre Rivet.

Nous donnons ici la liste des officiers de la St. Jean Baptiste : Joseph Tassé, président; Léon David, 1er vice-président; H. Pelletier, 2me vice-président, J. W. Peachy, trésorier-général; Aurélius Blais, secrétaire, et F. R. E. Campeau, commiss.-ordonnateur. Les présidents des quatre sections dans lesquelles la ville est divisée, sont : *Notre-Dame*, Antoine Champagne; *Ste Anne*, Jacob Finck; *St. Joseph*, le colonel Panet; *Les Chaudières*, C. Gagné.

Voici les noms des autres sociétés qui ont pris part à la procession, assisté à la messe et à la pose de la pierre angulaire : *Union St. Joseph*, J. B. Lamontagne, président; *Société St. Pierre*, Isidore Champagne, président; *Société Bienveillante des ouvriers*, Thomas Pruneau, président; *Union St. Thomas*, George Trudeau, président. Il est venu en outre, tout spontanément, une foule de personnes de Hull accompagnées d'un corps de musique. Nous les en remercions.

Ces notes sont loin d'être complètes, mais elles donneront à nos lecteurs éloignés, un aperçu de la célébration de ce jour.

Venons à la fête du soir qui devait terminer cette belle journée. Le programme offrait un peu de tout : musique, discours, pièces de théâtre. Nous avons été servis à souhaits. Il est évident que le public s'y attendait, car jamais la salle de l'Institut n'a été mieux remplie.

La première pièce, jouée par messieurs J. E. Dion, A. Bureau et A. Talbot, nous montre la prison pour dettes, où sont enfermés deux artistes, un poète et un musicien. Il y a dans ce court exposé des rencontres à faire pâmer de rire. Nos amateurs s'y sont jetés à corps perdu et l'auditoire a manifesté par des bravos le plaisir qu'il éprouvait à les entendre.

M. F. Foisy, dans un solo exécuté sur le cornet à piston, s'est montré homme de goût. Rarement on voit les cornistes jouer avec tact et modération. Celui-ci comprend que l'effet à produire ne consiste pas dans une "soufflerie" exagérée. Nous l'en félicitons. Il cherche les tons adoucis de l'*Alto*



et même par moment il se rapproche de la flûte. En persévérant dans cette voie, M. Foisy atteindra un rang enviable parmi les exécutants de cuivres.

Un *trio* de l'opéra de "Semiramis", par Madame Gélinas, mademoiselle Aumond et M. Gauthier, a charmé l'auditoire. Avec de pures voix, qui attaquent tous les passages de la haute musique et qui les enlèvent, rien d'étonnant que nous soyons jalouxés par nos amis les Anglais, et que dans les concerts grand ton de ces derniers, il y ait toujours plusieurs Canadiens-français qui tiennent la tête.

Eh! M. Oscar Martel! Quel est celui d'entre nous qui ne le connaît pas de réputation? La *Fantaisie de Vieuxtemps*,—savante, humble en apparence, mais chargée de passes presque insurmontables,—il nous l'a dite avec autant de facilité que de bonheur. Le violon, roi des instruments, n'a peur de rien. Il aborde toutes les situations, s'accorde à tous les accents, exprime nos moindres pensées, et brave les impossibilités de n'importe quelle forme d'expressions. Du chant joyeux aux larmes; de l'allure agreste et simple à la pose de l'inspiration il se prête à tout, pourvu que l'artiste sache le conduire, le faire parler, l'animer. M. Martel est de ceux-là. Rappelé, le musicien s'est plu à faire entendre *Vive la Canadienne*, avec variations composées par lui. Tout cela est fort correct, bien à sa place et savamment rendu. Ajoutons qu'il y règne un accent de gaieté tout-à-fait dans l'esprit de l'air.

Madame Horace Lapière accompagnait M. Martel. Madame Kearns prêta aussi son concours pour l'accompagnement de certaines parties du concert. Nous avons, pour tous les cas, un cercle de musiciens dont les grandes villes ne sont pas toujours pourvues, et Mesdames Kearns et Lapière tiendraient leur rang partout, si besoin était. Demandez-le aux artistes étrangers qui nous visitent.

Les présidents des sociétés *Saint-André* et *Saint-George*,—les Docteurs Sweetland et Grant,—chacun dans un impromptu chaleureux, féliciteront les Canadiens-français de leur amour des belles-lettres et des beaux-arts. L'un et l'autre développeront cette idée que la race française du Canada remplissait une mission éminemment artistique, de même que, dans le domaine des idées politiques, elle avait brillé jadis, en devançant le reste de la population par l'emploi des forces parlementaires pour la gouverne du pays. A chaque temps ses mœurs et ses goûts. Après les jours difficiles des combats de la politique qui assurent l'avenir des nations, nous savons profiter des heures fécondes de la paix et de la consolidation, pour nous adonner,—encore les premiers,—aux belles et nobles choses de l'intelligence,—agissant ainsi sur le continent américain comme nos cousins de l'ancienne France qui ne cessent de pousser l'Europe sur le chemin des arts aimables et glorieux, quoiqu'il leur en coûte. Bon sang ne peut mentir.

M. Drapeau, appelé par le président à dire quelques mots, se leva de bonne grâce et nous entre tint quelques instants de nos destinées comme peuple sur le sol de l'Amérique, montrant les progrès incessants que nous avons faits à toutes les époques, malgré les prédictions contraires. Il nous encouragea à continuer l'œuvre et à nous rendre dignes de l'héritage légué par nos pères.

L'*Attente*, chantée par Mademoiselle C. Charlebois, est une sorte de nocturne sans secousse, sans recherches, mais toute suave et mélodique. On

devrait l'accompagner avec des violons, expression douce et symphonique, et ne la confier toujours qu'à une voix impressionnable, comme celle de Mademoiselle Charlebois.

Réapparition de M. Martel. Cette fois le compositeur se fait son propre interprète. Dans l'ensemble nous avons remarqué une expression allant d'un thème simple à un cercle immense. Sans rien connaître en musique, qu'il nous soit permis de dire nos impressions. La servante de Molière était admise à juger les œuvres de son maître. M. Martel est enfant du Canada. Ce mot renferme tout un monde nouveau dans la musique, comme dans plusieurs arts. Inspiré aux panoramas de nos vastes horizons, de notre nature géante, les artistes Canadiens paraissent, aux yeux des Européens, avoir tout de suite "dépassé la marque." Pourtant, il n'en est rien. Nous chautons, nous composons, nous pensons d'après notre entourage. Est-ce notre faute, si nous ne sommes pas encagés comme les rossignols ou les penseurs de l'Europe? La touche large, la pleine expression, l'allure libre, nous appartiennent de droit. On répondra qu'il faut se conformer aux limites posées par les anciens. Oui, quant aux principes généraux, mais pas en ce qui se rapporte à l'inspiration générale. Nous obéissons à notre milieu. Ce milieu, Dieu merci, est vaste, inconnu du monde européen, et lorsque nous entendons M. Martel, ou un autre Canadien, qui s'en est inspiré et qui nous verse à flot des harmonies si bien faites pour être ici comprises, nous applaudissons comme des Italiens,—mieux que cela, comme des gens calmes qui ressentent les beautés d'une inspiration vraie.

A propos d'inspiration, le discours de M. Tassé, Président de la Société Saint Jean-Baptiste, en a été une, et des meilleures. Toute concision et feu, nous avons trouvé sa parole plus claire que jamais. Il a touché aux sujets ordinaires, s'est arrêté sur les points essentiels, et il a fait complètement le "discours de la Saint Jean-Baptiste." Comme il a été applaudi lorsqu'il a exprimé le désir de voir à Ottawa, l'année prochaine, à l'inauguration du nouvel Institut, les délégués des sociétés St. Jean-Baptiste de la province d'Ontario et ceux des villes américaines de la frontière! Et songeons-y! la chose aura lieu. Rien ne s'y oppose. Les voies sont préparées. Les liens d'unités existent. Il suffira d'un appel. L'appel aura lieu, et la capitale du Canada assistera à une démonstration qui comptera dans l'histoire de notre temps. Les Canadiens-français d'Ottawa, organisés, patriotiques, dévoués, francs de cœurs comme ils le sont, se mottent dignement à la tête de l'avant-garde sortie de la province de Québec pour répandre notre langue et nos traditions sur le sol d'Amérique.

Le *quatuor d'Obéron*, chanté par madame Gélinas, mademoiselle Aumond, M. Gourdeau et M. Gauthier, a réussi à ravir. Voix exercées, assurance parfaite, exécution qui ne bronche pas. C'était plaisir d'entendre ce morceau, pourtant assez difficile mais qui nous a été donné par nos quatre amateurs, sans gêne et sans faiblesse, tout comme un chant ordinaire.

M. Louis Dauray cultive la chansonnette, le couplet du temps jadis. C'est un genre charmant, que parmi nous autres, Canadiens, on ne devrait pas négliger. On n'est jamais plus français que lorsque l'on se rapproche du vieux français, et on ne rit vraiment bien qu'avec le vieil esprit, ou du moins en employant ses formes. *De quoi parlent les demoiselles?* Hé! nous le savons, M. Dauray

nous l'a dit,—d'ailleurs le secret était déjà à peu près connu.

Les filles de tous les pays  
Aiment à parler de maris.

Dans le vaudeville *Un Jeune Homme Pressé*, ont figuré trois bons acteurs : MM. Adolphe Olivier, Alphonse Filion et J. H. McArthur. Le fou-rire s'est comparé de l'auditoire dès les premiers mots et n'a cessé qu'avec la fin de la pièce. M. Olivier fait un Pontbichet délicieux. "Dis-donc, Calardeau, si tu avais des gants à envoyer en Angleterre, comment t'y prendrais-tu?" Cela est exprimé avec une candeur mêlée de suffisance qui enlève tout un public. La pose, le geste, le ton de voix, employés avec calcul, sont d'un effet irrésistible. M. Olivier à l'étoffe d'un acteur. Nous ne perdons pas une syllabe de son débit. Chaque phrase porte. Il a une physionomie pour toutes les situations, à mesure qu'elles se présentent. Nous avons beaucoup applaudi la scène où il trouve qu'il n'a pas d'esprit, mais toutefois que c'est bien surprenant que l'on rie de tout ce qu'il dit. Il n'y a que les gens d'esprit pour être, au besoin, aussi bête que cela.

Remercions tout spécialement l'infatigable Père Chaborel, qui, en cette circonstance, avait charge du concert. Remercions aussi tant de personnes de bonne volonté qui se sont fait avec empressement les aides des organisateurs de la fête de cette journée. Remercions les citoyens de Hull et de la Pointe-Gatineau qui sont venus se joindre à nous et félicitons ceux des Chaudières qui ne manquent jamais de se rallier au principal groupe par le nombre que les Canadiens-français aient dans la vallée de l'Ottawa. La basse-ville est et sera toujours le cœur de notre population. C'est là que nous agissons sans demander permission au voisin. C'est là que sont nées toutes les organisations canadiennes-françaises dont nous sommes fiers ; c'est là que l'Institut s'élève, pour continuer de servir de rendez-vous à nos cercles et être le foyer d'où sortent les bonnes et généreuses inspirations du patriotisme. Depuis vingt-cinq ans, nos compatriotes d'Ottawa se sont fait un devoir de célébrer avec pompe la St. Jean-Baptiste, et en même temps de soutenir l'Institut. Telles sont les deux forces sur lesquelles ils ont voulu s'appuyer. Ils ont eu raison, car aujourd'hui, leurs travaux nous permettent de compter sur l'élan de toute une population lorsque vient l'heure des démonstrations publiques. Nos compatriotes de la province de Québec s'étonneront peut-être de ce qui se passe dans une province comme celle que nous habitons, mais qu'ils se rappellent que le patriotisme n'est jamais plus vivace qu'aux frontières.

#### Statistiques du Canada.

Le quatrième volume des *Statistiques du Canada* vient de paraître, c'est la poursuite et l'accomplissement de ce vaste plan conçu en 1864 par M. TACHÉ, et conduit, par un travail incessant de douze ans jusqu'à sa complétion qui aura lieu par la publication d'un cinquième volume dans le cours de l'année.

Cet ouvrage constitue dans son ensemble l'histoire numérique du Pays, depuis l'époque des premières colonisations jusqu'à nos jours ; c'est un

monument tel que nulle contrée au monde n'en possède. Non, il n'y a pas un peuple qui puisse présenter un pareil exposé de chiffres, à commencer de son origine jusqu'à la présente génération.

L'INTRODUCTION qui précède le volume en le résumant, est à elle seule toute une histoire chiffrée du Canada ; les passages qui touchent aux populations Acadiennes et aux colonisations des *Loyalistes* mettent au net, dans une forme saisissables d'un seul coup d'œil, dans des époques les plus difficiles à étudier de notre histoire.

Ceux qui s'occupent d'Ethnographie, et surtout des populations aborigènes de l'Amérique du Nord, trouveront dans cette INTRODUCTION tout un Traité avec Tableaux et Carte. Cette Dissertation jette un jour tout nouveau sur la grande question du chiffre des populations sauvages, à l'époque de la découverte et à chacune des époques qui ont suivi : distinguant entre les renseignements positifs et tous ces dires qui ne manquent jamais en l'absence de connaissances positives sur un sujet quelconque.

Nous allons donner une courte analyse des principaux renseignements contenus dans cet intéressant volume.

L'établissement de Port-Royal, en 1605, fut l'origine de l'Acadie, de même que la fondation de Québec, en 1608, fut le premier anneau de cette longue chaîne d'établissements qui forment aujourd'hui la Province de Québec.

Nous nous bornerons, dans ce court exposé, à faire ressortir plus particulièrement ce qui intéresse l'élément français des Provinces confédérées du Canada.

#### I.

#### PROVINCE DE QUÉBEC.

L'arrivée de CHAMPLAIN à Québec, en 1608, avec ses 27 compagnons, fut le noyau de la nationalité canadienne. Cependant, les développements de la colonie furent très lents, durant plus d'un demi-siècle, entravés qu'ils étaient sans cesse par les préoccupations de la politique générale de la Métropole, et par les guerres continuelles que se faisaient en Canada les Sauvages, dans lesquelles se trouvaient mêlés les colons français pour la défense du pays contre les Iroquois envahisseurs.

En 1663, on ne comptait encore que 2,500 habitants dans le pays.

Le premier Recensement régulier qui ait été fait en Canada date de 1665. A cette époque, le Canada donnait asile à 538 familles, formant une population totale de 3,215 âmes. Le *Fort de Québec* renfermait à lui seul 547 personnes ; *Montréal* et ses alentours comptaient 625 habitants, et 455 étaient établis aux *Trois-Rivières* et dans ses environs. Sur le chiffre total de la population, il y avait environ 1,000 enfants au-dessous de 10 ans, et à peu près le même chiffre de personnes mariées. Dans cette statistique ne sont point comprises les troupes du Roi, qui se composaient de 1,000 hommes environ.

Deux ans après, en 1667, un second Recensement fut fait. La population de la Nouvelle-France était alors de 3,918, dont 1,250 personnes mariées. Les terres en culture formaient 11,448 arpents ; le bétail s'élevait à 3,107 têtes outre 85 moutons.

En 1676, il y a aujourd'hui deux siècles, la population ne s'élevait encore qu'à 8,415 habitants.

En 1679, le nouveau Recensement portait cette population à 9,400 âmes; les terres en culture formaient 21,900 arpents; on comptait 6,983 têtes de bétail, 145 chevaux, 12 ânes, 719 moutons et 33 chèvres.

En 1681, nouveau Recensement. La population atteignait 9,677 habitants, dont 5,375 hommes et 4,302 femmes.

En 1685, la population s'élevait à 12,263, y compris 1,538 sauvages établis en village, près des Français.

En 1695, le chiffre de la population avait atteint 13,639 habitants; le nombre des maisons habitées s'élevait à 1,934; on y comptait 53 églises; 39 moulins; 31,705 arpents en culture, qui avaient produits 129,154 boisseaux de blé et 9,181 boisseaux d'autres grains, à part l'herbe et le foin. Le bétail se composait de 9,181 pièces, 580 chevaux, 918 moutons et 5,333 porcs.

De 1695 nous passons à 1706, date du recensement suivant, qui évalue le nombre des habitants de la Nouvelle-France à 16,417.

Afin d'embrasser dans un seul coup-d'œil les développements de la population, à diverses époques, nous allons reproduire ici quelques-unes des données statistiques que renferme ce quatrième volume.

ETAT DE LA POPULATION.

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Années.	Popul.	Années.	Popul.	Années.	Popul.
1608..	28	1681..	9,677	1722..	25,053
1620..	60	1683..	10,251	1723..	26,479
1628..	76	1685..	12,263	1724..	26,710
1629..	96	1686..	12,373	1726..	29,396
1641..	240	1692..	12,431	1727..	30,613
1653..	2,000	1695..	13,639	1730..	33,682
1663..	2,500	1698..	15,355	1732..	35,164
1665..	3,215	1706..	16,417	1734..	37,716
1667..	3,918	1707..	17,204	1736..	39,063
1668..	6,282	1712..	18,440	1737..	39,970
1673..	6,705	1714..	18,964	1739..	42,701
1675..	7,832	1716..	20,531	1758..	80,000
1676..	8,415	1718..	22,983	1759..	82,000
1679..	9,400	1720..	24,434	1760..	70,000
1680..	9,719	1721..	24,951		

SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

1765..	69,810	1814..	335,000	1848..	765,797
1775..	90,000	1822..	427,465	1851..	890,261
1784..	113,012	1825..	479,288	1861..	1,111,566
1790..	161,311	1831..	553,134	1871..	1,191,516
1806..	250,000	1844..	697,084		

Voici, maintenant, le Tableau de quelques Recensements du Canada, que nous avons choisis à des périodes de 5, 10 et 15 ans, depuis le premier Recensement régulier du Canada jusqu'à ce jour, les quels constatent l'état social ou civil de la population, comme suit :

Années.	Population totale.	SEXES.		MARIÉS.		NON-MARIÉS.		Sexes et Conditions non donnés.
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
1665.....	3,215	2,034	1,181	528	491	1,506	690	.....
1681.....	9,677	5,375	4,302	1,475	1,461	3,900	2,841	.....
1692.....	12,431	6,579	5,852	2,138	2,279	4,441	3,573	.....
1719.....	22,530	11,279	11,251	3,816	3,557	7,463	7,694	.....
1734.....	37,716	19,049	18,667	6,736	6,593	12,313	12,074	.....
1737.....	39,970	20,708	19,262	7,378	6,804	13,330	12,458	.....
1765.....	55,110 (1)	28,316	26,794	10,922	10,509	17,394	16,285	.....
1784.....	113,012	54,064	50,759	20,131	19,354	33,933	31,405	• 8,189
1790.....	129,311 *(2)	66,013	63,298	19,375	20,569	42,920	39,604	• 6,843
1825.....	479,288	.....	.....	69,893	71,486	336,459	.....	• 1,450
831.....	553,134	184,614	172,503	85,516	85,677	99,098	86,826	• 196,017
1844.....	697,084	346,577	345,514	112,821	113,940	233,756	231,574	• 4,993
1851-52.....	890,261	449,967	440,294	136,782	135,402	307,700	302,020	• 8,357
1860-61.....	1,111,566	567,865	543,701	169,665	163,028	394,323	378,399	• 6,151
1870-71.....	1,191,516	596,041	595,475	186,475	185,976	419,566	409,499	.....

II

L'ACADIE.

La fondation de Port-Royal d'Acadie, en 1605, par les Sieurs de MONTS et de POURAUCOURT, fut entravée dans les premiers temps par les anglais de la Virginie. Sur soixante-et-dix-neuf personnes qui avaient occupé l'Isle Ste. Croix, l'hiver précédent, 44 survivants de cette colonie avaient été transportés à Port-Royal, et à peine ces intré-

pidés colons étaient-ils installés, qu'ils furent attaqués, pris et transportés.

Durant un demi-siècle et plus, ce lieu ne put se développer avec sécurité. En 1671, on ne comptait encore en Acadie que 440 habitants. Voici, d'ailleurs, l'état de population de l'Acadie, à diverses périodes :

Années.	Population.	Années.	Population.
1605...	44 hab.	1707...	1,484 hab.
1671...	441	1714...	1,773
1679...	515	1731...	6,000
1686...	885	1737...	7,598
1693...	1,009	1749...	13,000
1701...	1,134		

(1) Plus : 14,700 âmes dans Québec et Montréal.

(2) Plus : 32,000 âmes dans Québec et Montréal.

En 1749, une colonie anglaise de plus de 2,500 personnes vint s'établir en Acadie, à Chibouctou, sous la conduite de M. de CORNWALLIS, gouverneur, lequel lieu fut changé sous le nom d'*Halifax*.

La population française de la Péninsule Acadienne s'élevait à environ 13,000 âmes. L'Isle Royale (Cap Breton) renfermait 1,000 habitants. Un égal nombre était échelonné sur la terre ferme du Nouveau-Brunswick, et un millier d'autres habitants se trouvaient établis dans l'Isle St. Jean (aujourd'hui l'Isle du Prince-Edouard).

En 1745 avait eu lieu la première prise de Louisbourg, par les Anglais, et les colons avaient été en parti chassés de l'Isle Royale. Par le traité d'Aix-la-Chapelle le Cap Breton avait été rendu à la France et les Acadiens étaient retournés prendre possession de leurs terres.

Dix ans plus tard, en 1755, avait lieu le bannissement de 6,000 Acadiens et la destruction des propriétés des Acadiens de la Péninsule. Voici comment le Dr. TACHÉ évalue les divers groupes français de l'Acadie, en 1755, avant la Proscription des Acadiens de la Péninsule :

Acadiens de la Péninsule.....	8,200 âmes.
“ de l'Isle Royale.....	3,000 “
“ de la terre ferme(N.B.)	4,300 “
“ de l'Isle St. Jean.....	3,000 “

En tout... 18,500 âmes.

Le bannissement des Acadiens de la Péninsule eût lieu durant les mois de Septembre et Décembre 1755, comme suit: 1,500 furent dirigés vers la Virginie; 2,000 sur la Caroline; 1,200 sur le Maryland; 400 sur la Pensylvanie et 900 sur Boston. Des 2,200 habitants de la Péninsule qui échappèrent à la Proscription, 1,200 restèrent dans la Péninsule, cachés dans les bois et le long des rivages de la mer, vivant de chasse et de pêche et dans la plus grande misère; les 1,000 autres allèrent grossir les populations de l'Isle St. Jean et du district de Gêdaic.

L'Acadie renfermait, après la Proscription, des groupes acadiens ainsi évalués :

Dans la Péninsule, environ.....	1,200 hab.
Dans l'Isle Royale.....	3,000
Au Nouveau-Brunswick.....	4,800
A l'Isle St. Jean.....	3,500

En tout..... 12,500 hab.

La population britannique de la Nouvelle-Ecosse était alors évaluée à 5,000 âmes, et cette population s'est développée comme suit :

1762...	8,104 hab.	} Y compris les Acadiens.
1764...	12,998 “	
1817...	81,351 “	
1827...	123,630 “	
1838...	202,575 “	
1851...	276,854 “	
1861...	330,857 “	}
1871...	387,000 hab. dont 32,833 Acadiens.	

En 1758, les Anglais s'étant emparé de nouveau de Louisbourg, une partie de la population de l'Isle Royale fut transportée en France, les autres se réfugièrent dans les centres Français voisins où le long des côtes de l'Isle.

De 1758 à 1763, époque de la cession de tout le pays à l'Angleterre, les Acadiens avaient vécu dans de constantes alarmes. De 1763 à 1765, la grande majorité des Acadiens de l'Isle St. Jean furent chassés de leurs propriétés et obligés de se réfugier sur les côtes. Ce ne fut, à vrai dire, que vers 1771, que ces malheureuses populations acadiennes recouvrèrent une paix relative; cependant, en 1784, les Acadiens de la Rivière St. Jean furent à leur tour expulsés de leurs terres qu'on donna aux *United Empire Loyalists*, et ils allèrent alors s'établir en haut de la rivière, et ouvrir les beaux établissements de Madawaska.

III

ONTARIO.

C'est à dater de la révolution américaine (1775-76), que commencèrent les rapides progrès de la colonisation anglaise des Provinces du Golfe et de la Province d'Ontario, alors partie intégrante de l'ancienne Province de Québec. La Province actuelle d'Ontario fut érigée, pour la première fois, en Province séparée, sous le nom de Haut-Canada, en 1791.

“ A mesure que se faisait la guerre de l'Indépendance des treize colonies Anglaises, comme on les nommait (aujourd'hui les Etats-Unis), les *Loyalists*, dont un très grand nombre avaient rejoints l'armée anglaise, avaient à souffrir la confiscation et le bannissement; la plupart demeurèrent, malgré tout, dans leur pays natal ou d'adoption, d'autres allèrent se réfugier en Angleterre, d'autres, enfin, au chiffre total probable de 35,000 à 40,000 personnes, y compris les soldats licenciés, vinrent demander asile au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. Avant leur arrivée, la population d'origine britannique comptait, dans cette dernière Province, douze mille âmes; la partie de la Province de Québec, formant aujourd'hui de nouveau la Province de Québec, comptait environ dix mille âmes de la même origine; la partie de la Province de Québec, formant aujourd'hui la Province d'Ontario, était on peut dire inhabitée.

“ Ce fut à la paix conclue par le Traité de Paris, signé le 3 septembre 1783, que commença le grand mouvement des *United Empire Loyalists* vers les Provinces restées fidèles à l'Angleterre; mais dès l'évacuation de Boston par les troupes Anglaises, en Mars 1776, un nombre considérable de *Loyalists* se réfugièrent à la Nouvelle-Ecosse. Semblablement à la suite de la capitulation du général Bourgoyne, à Saratoga, en Octobre 1777, un certain nombre de *Loyalists* prirent asile dans la Province de Québec.

“ Les *Loyalists* furent bien accueillis par l'Angleterre et ses colonies. Le Parlement passa un acte autorisant la Couronne à établir le montant des pertes qu'ils avaient faites, par la confiscation de leurs propriétés, et à les indemniser, ce qui fut fait de 1784 à 1788, les Commissaires tenant enquête tout le temps, en Angleterre d'abord, puis à Halifax, à Québec et à Montréal.

“ Dans la Province de Québec et dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, on donna aux réfugiés, des terres d'une étendue variant de 200 à 1,200 acres par familles, des instruments d'agriculture et des secours et vêtements pendant deux années.

“ En sus de ce qui avait été fait pour les familles réfugiées, un Ordre en Conseil du gouverne-

ment de la Province de Québec, en date du 9 Novembre 1789, vint pourvoir à l'établissement des enfants des *Loyalistes*. "

Le même Mémoire mentionne que 20,000 *Loyalistes* allèrent s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, et environ 10,000 s'établirent dans le Haut-Canada.

Sans préciser le nombre des *Loyalistes* qui se réfugièrent dans les provinces anglaises du Nord de l'Amérique, tous les documents consultés semblent offrir un chiffre d'environ 40,000.

" Il ne faut pas oublier, que le mouvement d'immigration qui dirigeait les *Loyalistes* vers les Provinces Anglaises, dura pendant plusieurs années ; car, même après avoir échappé aux mauvais traitements de l'époque révolutionnaire, et longtemps après la signature du traité de paix, la position des *Loyalistes* dans la nouvelle République était assez difficile à supporter. "

En 1784, le Canada renfermait 113,112 habitants, dont environ 15,000 d'origine britannique. A cette époque le Haut-Canada commençait à se former par l'arrivée des *Loyalistes* anglais qui, à cette époque, formaient environ 10,000 âmes.

Cette province d'Ontario, qui n'a pas encore un siècle d'existence, renferme cependant une population aujourd'hui supérieure en nombre de près d'un quart à celle de la Province de Québec.

Le mouvement de la population d'Ontario est ainsi démontré :

Années.	Pop. totale.	Canadiens-Français.
1811...	77,000 hab.	.....
1824...	150,066	.....
1831...	236,702	.....
1840...	432,159	.....

1842...	487,053	13,969 hab.
1848...	725,879	20,490
1851...	952,004	26,417 (1)
1861...	1,396,091	33,287 (2)
1871...	1,620,851	75,383 (3)

Comme on le voit, par les tableaux qui précèdent, l'accroissement de la population d'Ontario prend un caractère marqué.

En 1844, quelques années après l'Union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada, la population du Bas-Canada était de 697,084 habitants, et celle du Haut-Canada d'environ 500,000.

En 1848, le chiffre des deux Provinces était à peu près le même, soit 770,000 pour le Bas-Canada et 725,879 pour le Haut.

C'est entre 1848 et 1851 que le Bas-Canada fut surpassé. En effet, nous voyons qu'en 1852 notre population n'est que de 890,211 contre 952,000 dans le Haut-Canada.

La position des deux sections du Canada-Uni se trouvait alors intervertie, et le Haut-Canada, qui avait approuvé d'abord la représentation égale dans le Parlement-Uni, commença à réclamer la représentation par la population, comme chacun sait.

Nous arrivons au recensement de 1861, où le Haut-Canada possède une population de 1,396,000 âmes contre 1,111,560 dans le Bas-Canada. C'est le dernier recensement fait sous le régime de l'Union.

Sous la Confédération des Provinces vient le recensement de 1871, terminant ainsi cette longue série des Recensements du Canada, qui donne 1,620,851 habitants à la Province d'Ontario contre 1,191,516 à celle de Québec.

## IV

## CANADA.

Pour terminer, nous croyons utile de reproduire les tableaux suivants, constatant l'état civil de la population, ainsi que l'origine, la langue et le culte de cette même population, pour chacune des Provinces qui suivent :

PROVINCES.	Populat. totale.	SEXES.			MARIÉS.		NON-MARIÉS.		Condition non donnée.
		Hommes.	Femmes.	Sexe non donné.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
Terreneuve (1).....	166,536	71,144	67,127	8,265	21,202	21,246	49,942	45,681	8,265
Ile du Prince Édouard.....	34,921	47,121	44,960	.....	12,900	12,271	21,200	24,351	.....
Nouvelle-Ecosse.....	367,969	182,792	194,008	.....	59,157	59,268	124,635	124,720	.....
Nouveau-Brunswick.....	208,394	145,808	139,704	.....	41,043	48,220	102,825	94,486	.....
Québec.....	1,191,516	596,941	596,475	.....	188,478	185,976	409,546	409,499	.....
Ontario.....	1,620,851	826,800	792,261	.....	234,342	233,865	574,245	538,406	.....
Manitoba.....	12,228	6,277	5,800	83	1,926	1,932	4,351	3,926	83
Labrador, Rupert, et Nord-Ouest.....	5,000	.....	.....	5,000	.....	.....	.....	.....	5,000
Columbia Britannique.....	10,506	7,574	3,012	.....	.....	.....	.....	.....	10,506
Pins—Savages du Nord-Ouest et de la Colombie Britannique.....	79,000	.....	.....	79,000	.....	.....	.....	.....	79,000
<b>Totaux.....</b>	<b>3,833,122</b>	<b>1,896,427</b>	<b>1,844,357</b>	<b>92,348</b>	<b>579,365</b>	<b>578,788</b>	<b>1,208,767</b>	<b>1,263,278</b>	<b>102,324</b>

(1) Le volume des Recensements contient ainsi les chiffres relatifs à l'île de Terre-Neuve, bien que cette colonie ne fasse pas encore partie de la Confédération Canadienne;

(1) Outre un millier de Français venus de la France.

(2) Outre 2,389 Français d'Europe.

(3) Y compris 2,899 Français d'Europe.

## ORIGINES ET RELIGIONS.

PROVINCES.	Population totale.	RACES.		ORIGINES.		RELIGIONS.	
		Blancs.	Sauvages.	Canadiens-Français et Acadiens.	Toutes les autres origines.	Catholique.	Protestants
Terre-Neuve.....	146,536	146,536	.....	.....	146,536	61,040	85,496
Isle du Prince-Edouard.....	94,021	93,698	323	.....	94,021	40,442	53,579
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	386,134	1,666	32,833	354,967	102,001	285,799
Nouveau-Brunswick.....	285,594	284,191	1,403	44,907	240,687	96,016	189,578
Québec.....	1,191,516	1,184,528	6,988	929,817	261,699	1,019,850	171,666
Ontario.....	1,620,851	1,607,873	12,978	75,383	1,545,468	274,162	1,346,689
Manitoba.....	12,728	12,228	500	4,000	8,728	5,452	7,276
Labrador, Rupert et Nord-Ouest.....	60,500	5,000	55,500	.....	60,500	.....	60,500
Colombie Britannique.....	33,586	10,586	23,000	.....	33,586	.....	33,586
	3,833,132	3,730,774	102,358	1,086,140	2,746,192	2,598,963	2,234,169
		3,833,132		3,833,132		3,833,132	

Les journaux, les Revues et les écrivains qui s'occupent de notre histoire, trouveront dans cet ouvrage des Statistiques du Canada une mine inépuisable à exploiter.

## Ordinations.

Sa Grandeur, Mgr. Duhamel, a fait l'ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte, dans la chapelle du Collège de St. Joseph d'Ottawa. Voici les noms des ordinants qui y ont pris part :

**Prêtre:** M. Ephrem Rochon, du Séminaire d'Ottawa.

**Sous-diacres:** MM. Peter McCarthey, G. Ulric Magnan, du Séminaire d'Ottawa, et le Frère Adolphe Martin, Scholastique, O. M. I.

**Tonsuré:** Le Frère Alexandre Martin, Scholastique, O. M. I.

Au Grand Séminaire de Montréal, par Sa Grandeur Mgr. de Gratianapolis, 10 juin 1876.

**Tonsure.**—MM. E. Brisebois, A. Dugast, J. LeFebvre, C. Thibault, F. Hainault, A. Connolly, L. Corcoran, J. Heffernan, J. Kelly, D. Roche, W. Doherty, J. Hanselmann, H. Ward, C. O'Neil, H. Mcahan, F. Klone, J. Lennox, F. O'Reilly, P. Slavon, M. Crowley, J. Shoridan, T. Sweeney, J. Thompson, W. Kelly, P. Dowdall, T. Linchan, W. Moenan, M. O'Hare, J. Tennian, C. Boylan, M. Kittredge, T. Murphy, J. Chaffers, E. Gallagher, J. McBride, V. Lanciotti et J. Gehl.

**Ordres-Mineurs.**—MM. A. Dagenais, J. B. Durivage, R. Gaul, A. Schneider, P. O'Reilly, D. Kiley, A. Cormier, T. Kelly.

**Sous-Diaconat.**—MM. M. Descarries, E. Pepin, H. Brissotte, J. B. Charbonneau, H. Halson, J. Gleeson, M. McKeon, T. Fitzpatrick, C. Reynoe, J. Clark, M. Cooke, J. Gleeson, J. O'Sullivan, B. Boylan, L. Deady, T. Kealy, J. McDonough, J. McCloskey, F. Belliveau, E. Desfossés, A. Dion.

**Diaconat.**—MM. Z. Auclair, J. Gadoury, J. Grouney, J. McCusker, P. McAlenney, J. Pholan, T. West, J. O'Connor, P. Carlin, T. Grace.

**Prêtrise.**—MM. M. Emarel, E. Ecrement.

## Prise de Voile.

Il y a dans la religion catholique certaines cérémonies qui éveillent dans l'âme du chrétien des émotions telles qu'il lui semble être transporté dans un monde supérieur à celui qu'il habite. Parmi les cérémonies qui se gravent dans l'esprit, il y en a pas de plus émouvantes que celle offerte par nos Communautés, dans la prise de voile de ces jeunes filles qui viennent ainsi volontairement se consacrer au Seigneur, et choisir Jésus pour le divin Epoux de leur âme.

Voici les noms des Postulantes et de celles qui ont fait profession, depuis quelques semaines, savoir :

Au monastère du *Précieux Sang*, à N. D. de Grâce, Montréal.—Dlle. Antoinette Chaput, dite sœur Hélène de Jésus ; Dlle. Léonide Prud'homme, dite sœur Marie-Edouard ; Dlle. Philomène Descarries, dite sœur Stanislas de Kostka ; Dlle. Mélina Descarries, dite sœur ; Dlle. Mary Braken, dite sœur de l'Immaculée Conception ; Dlle. Maggie McDonald, dite sœur Saint-Joseph.

Au couvent du *Mont-Carmel*, Montréal.—Dlle. Desmarchais, dite sœur Mario de St. Joseph ; Dlle. Legris, dite sœur Victoire de Jésus ; Dlle. Crevier, dite sœur Thérèse de Jésus ; Dlle. Hubert, dite sœur Mario de la Trinité.

Couvent de la *Présentation de Marie*, St. Hyacinthe.—PROFESSION: Dlle. Elmiro Surprenant, de St. Alexandre, dite Sœur Marie St. Alexandre ; Dlle. Angèle Paronteau, de St. Michel d'Yamaska, dite Sœur Marie St. Stanislas ; Dlle. Zéphirine d'Ovilliers, de St. Aimé, dite Sœur Marie Louise ; Dlle. Mélina Bélanger, de St. Marcel, dite Sœur Marie St. Victor ; Dlle. Marie St. Onge, de St. Roch, dite Sœur Marie Angéline ; Dlle. Angèle Léveillé, de St. Michel d'Yamaska, dite Sœur Marie Henriette.

PRISE D'HABIT.—Dlle. Clara Sylvestre, de St. Barthélemi, dite Sœur St. Sauveur ; Dlle. Julio Langis, de St. Hugues, dite Sœur St. Hugues ; Dlle. Sophie Gauvin, de N.-D. de St. Hyacinthe, dite Sœur Idephonse ; Dlle. Amanda Lamoureux,



de St. Ours, dite Sœur St. Zéphirin; Dollo Joséphino Roy, de St. Georges, dite Sœur St. Lucien; Delle Emma Mottra, de St. Alexandre, dite Sœur Sto. Nathalio.

#### Adhésions nouvelles.

L'Union des Cantons de l'Est nous fait l'accueil bienveillant qui suit :

"C'est pour satisfaire à un besoin urgent, que les fondateurs du *Foyer Domestique* se sont décidés à faire cette bonne œuvre.

La preuve, c'est que son apparition a éveillé le monde littéraire et qu'on a vu tous les hommes de talents, poètes, littérateurs, philosophes, musiciens, etc., accourir et prêter leurs forces et leur prestige à l'entreprise. Avec l'encouragement d'un public généralement indifférent pour la gloire des lettres et des sciences, mais qui sera forcé de lire coûte que coûte par l'attrait qu'il y trouvera, le succès peut être compté pour assuré.

Tant mieux, que le *Foyer* ait la vie longue et agréable afin qu'il puisse faire tout le bien possible. Que le peuple fasse son aliment de ses pages variées et choisies, et lui aussi sera certain de prendre les forces qu'il lui faut, non-seulement pour protéger et sauvegarder ses droits, mais de même pour bien remplir ses devoirs dans la religion, dans la famille, dans la société."

Un professeur de l'un des collèges classiques du diocèse de Montréal écrit :

"Le *Foyer Domestique* mérite l'encouragement le plus libéral, vu la manière habile avec laquelle il est rédigé. Aussi c'est avec bonheur que nous voyons le nombre des abonnés augmenter tous les jours, dans notre Collège, pour cette Revue.

"Il serait à désirer, —ajoute-t-il,—que cette intéressante publication se répandit dans tous les Collèges. Les jeunes gens qui suivent des cours d'études, apprendraient ainsi à connaître nos littérateurs canadiens. Il me semble que ce serait un moyen puissant de réveiller le goût d'une belle et saine littérature, d'une pure philosophie, parmi la jeunesse canadienne."

Un prêtre du Canada, actuellement à Paris, au *Séminaire de Saint-Sulpice*, nous écrit :

"J'ai lu et relu le *Foyer Domestique*, qu'un ami vient de me passer, et je m'empresse à m'y abonner.

Désormais nos bonnes familles du Canada pourront lire un journal qui ne les fatiguera pas par tous le tracés de la politique, et qui ne les endormira pas, surtout par une succession de Feuilletons plus ou moins intéressants ou bons à lire.

"Je souhaite donc un heureux succès à cette chère production canadienne ; et j'espère que, comme notre sucre d'érable, elle sera du goût de tout le monde ?"

Un correspondant du *Travailleur*, de Worcester (État-Unis), écrit un long article d'où nous extrayons ces quelques lignes si pleines de bienveillance.

"Le *Foyer Domestique* contient toutes les instructions nécessaires pour rendre un catholique fort dans sa foi, dans l'amour de sa nationalité. De beaux sermons, de belles conférences sur les doctrines et dogmes catholiques y sont publiés. Les faits glorieux contenus dans les annales du Canada sont aussi répétés. La science a sa page. La littérature diversifiée mais pure y trouve ses interprètes. Un coup d'œil raisonné est aussi jeté sur les événements. En un mot cette Revue renferme tout ce qui est bon et utile.

Il reste donc à espérer qu'elle aura l'accueil qu'elle mérite, et que toutes nos familles canadiennes s'honoreront de la recevoir."

La Supérieure du Monastère de N.-D. de Charité (*Bon Pasteur*) de cette ville, nous fait l'honneur de nous écrire ces encourageantes lignes :

"Honneur au *Foyer Domestique*, ainsi qu'à ses zélés Collaborateurs ! Hommage soit offert à leur dévouement pour la noble cause de la religion et du progrès intellectuel qu'ils

ont embrassés avec autant de courage que de libéralité ! Et de plus, gloire à notre Capitale du Canada qui, dans cette délicieuse saison, voit éclore cette belle fleur qui vient si bien embaumer de ses parfums les "foyers domestiques" de nos Familles Canadiennes ! Puisse-t-elle, cette aimable Fleur, renaître chaque mois avec un éclat toujours nouveau et répandre son parfum toujours si suave !"

Le *True Witness*, de Montréal, termine un on-trefilet par ces lignes :

".....Si la collaboration du *Foyer Domestique* continue d'être ce qu'elle est, cette Revue surpassera tout ce qui a été tenté jusqu'ici, en langue française, en Canada."

Le *Canadien*, de Québec, nous honore de nouveau d'une mention, de laquelle nous extrayons ce qui suit :

"Le *Foyer Domestique* est à la portée de tout le monde. Depuis l'historiette légère et babillarde jusqu'aux plus graves dissertations philosophiques, tout a sa place dans ce recueil : la poésie, les beaux-arts, l'histoire, la philosophie et la religion sont l'objet d'une attention toute spéciale....

"Nous espérons que cette jeune publication va rencontrer avec les sympathies universelles un patronage et un encouragement dignes du but qu'elle veut atteindre.

Le *Foyer Domestique* est un ouvrage qui mérite d'être placé sur la table de toutes les familles. C'est une publication de haute moralité, publiée par un comité qui allie la prudence aux connaissances littéraires, et il renferme les écrits de nos meilleurs publicistes.....

Avec une aussi noble mission on ne peut faillir en route, et l'apathie, ce grand obstacle des jeunes publications, n'osera pas, croyons-nous, désespérer et lasser une énergie, une bonne volonté qui ne demandent que d'être bien accueillies pour décupler leur force.

"Bon succès au *Foyer Domestique*."

#### Projet concernant la publication du "Foyer Domestique."

Nous sommes heureux de constater combien le public canadien sympathise avec l'œuvre que poursuit le *Foyer Domestique*, au sein de la grande famille canadienne.

Afin de seconder plus efficacement l'action de cette REVUE religieuse, littéraire et artistique, on nous a exprimé le désir de voir un établissement d'imprimerie attaché au *Foyer Domestique*, afin de le placer dans une indépendance digne de son but.

Sous l'inspiration d'une suggestion aussi encourageante, des amis bienveillants ont promis leur appui pour la réalisation de ce vœu, et Sa Grandeur, Mgr. DUHAMEL, a bien voulu approuver le projet.

En conséquence, l'Administrateur-proprétaire du *Foyer Domestique* a résolu de faire l'achat d'un matériel d'imprimerie, si l'encouragement répond à l'appel.

Un Capital de \$5,000, émis en Cinquante Actions de \$100 chaque, sera formé, remboursable dans quatre ans, avec un intérêt de 10 par 100 payé annuellement, et un Bonus de Vingt-cinq piastres par Action, qui sera payé à l'échéance des quatre années.

Pour faciliter la réalisation de ce projet, les Actionnaires n'auront à verser que le quart du Capital en souscrivant, et le reste se paiera en trois versements trimestriels et égaux. Cependant il restera loisible à chacun de payer toute l'action au comptant.

Outre le Bonus ci-dessus mentionné, les Souscripteurs auront droit : 1o à la réception gratuite du *Foyer Domestique* pendant quatre ans ; 2o à faire imprimer tous livres, ou autres ouvrages, à une ré-

duction de 10 par 100 sur les prix courants ; et 30 à recevoir un état semestriel des affaires.

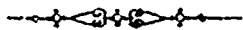
Les Recettes, après toutes dépenses annuelles payées, seront destinées à former un fonds de réserve, pour le rachat des Actions souscrites.

L'Administrateur du *Foyer Domestique* espère pouvoir racheter à la fin de la 2<sup>e</sup> année les Actions de ceux qui voudront vendre, en diminuant le *Bonus* proportionnellement.

Pour plus amples détails, MM. les membres du Clergé sont priés de s'adresser à M. le Grand-Vicaire JOUVENT, à l'Evêché d'Ottawa, et les autres citoyens, laïcs, à M. Charles DESJARDINS, Trésorier du *Foyer Domestique*.

Le 1<sup>er</sup> volume de notre publication devant se terminer avec la livraison du 1<sup>er</sup> Août prochain, on sollicite une prompte action de la part de ceux qui seraient disposés à favoriser ce projet, afin que tout soit organisé pour le 1<sup>er</sup> Août, temps auquel doivent se faire les arrangements pour la publication du second volume du *Foyer Domestique*.

Nous profitons de l'occasion pour inviter nos Agents à redoubler d'efforts pour répandre autour d'eux le *Foyer Domestique*, et collecter les abonnements qui nous sont dus. Là où il n'y a point d'agents, les souscripteurs sont priés de nous adresser directement le montant de leur souscription. Un reçu leur sera transmis par le retour de la malle.



#### Une bonne nouvelle !

La rédaction du *Foyer Domestique* va s'enrichir des travaux d'un écrivain de renom, M. le Comte de VERVINS, de la ville de Saint-Louis, Missouri, qui a laissé en France de précieux souvenirs par les écrits de haute portée philosophique, scientifiques, et autres, qui ont illustré les pages de plusieurs REVUES savantes, en Europe.

M. le Comte, dans sa lettre, rends un glorieux témoignage aux travaux des Collaborateurs du *Foyer Domestique*, et nous annonce qu'il se chargera d'écrire une *Chronique Générale* de l'Amérique et autres contrées du nouveau-monde, chaque mois, à part d'autres travaux de l'esprit. A titre d'articles, nous avons en mains plusieurs Etudes philosophiques, dont l'une, intitulée : *Foi, Espérance et Charité*, paraîtra dans notre prochaine livraison.

Une Nouvelle, intitulée *LE CURÉ DE PLOEMER*, écrite spécialement pour le *Foyer Domestique*, commencera à paraître dans la première livraison du 2<sup>e</sup> volume du *Foyer Domestique*, ainsi que d'autres œuvres inédites du même écrivain.



#### Nos prochaines Livraisons.

Malgré l'addition de 16 pages à la présente livraison du *Foyer Domestique* et la suppression des articles sur la *Tempérance* et le *Luxe*, nous sommes forcément obligé de remettre à plus tard l'insertion des travaux suivants, savoir :

L'hymne nationale sur la *Saint Jean-Baptiste*, par M. Léon LORRAIN ;

Un article de *Droit Public*, par M. PHILBERT, avocat ;

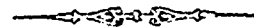
Une Etude sur la *Logique*, par le même ;

Des *Beautés Pittoresques de la Nature*, par M. \* \* \* ;

Des *Objections contre la Religion*, par M. l'abbé H. MARTIAL, de Grosvenordale (États-Unis) ;

Ainsi que d'autres écrits récemment reçus.

Une biographie de Sa Sainteté, l'immortel Pie IX, avec portrait, paraîtra aussi dans la prochaine livraison.



#### Le Nouveau Collège de Rimouski.

Mercredi, le 31 mai, a eu lieu dans la ville de St. Germain de Rimouski la bénédiction du nouveau Séminaire. La fête a été des plus imposantes et des plus solennelles, dit le *Journal de l'Instruction Publique*.

Les Evêques de la province s'étaient rendus à Rimouski pour la circonstance, et ils ont été l'objet de flatteuses démonstrations le long de la route et à leur arrivée.

Mgr. Racine a été le prédicateur du jour. Dans un sermon éloquent, l'évêque de Sherbrooke a retracé les progrès des maisons d'éducation dans le pays, les bienfaits de l'éducation fondée sur la religion ; a décerné de justes éloges aux fondateurs et bienfaiteurs de la maison, MM. les abbés Tanguay et Potvin, et a félicité Mgr. Langevin d'avoir mené à bonne fin la belle œuvre d'un Séminaire.

Mgr. Fabre a officié. Après la messe, grande procession jusqu'au Séminaire et bénédiction solennelle de cette maison par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Immédiatement après cette cérémonie, eut lieu la présentation des adresses de circonstance aux Evêques réunis. Mgr. Moreau répondit à celles des élèves du collège ; Mgr. l'Archevêque répondit à celle du clergé de Rimouski, présentée par M. le grand-vicaire Langevin ; Mgr. Laffèche répondit à celle des citoyens, présentée par M. J. T. Couillard, maire de Rimouski.

La cérémonie finie, il y eut grand dîner au Séminaire.

La fête s'est terminée par une soirée littéraire et musicale fort brillante, dans la grande salle du nouveau Collège, et par un feu d'artifice, sur la place publique. Dans cette séance littéraire, des discours ont été prononcés par Mgr. Langevin, l'hon. M. Ouimet, Surintendant de l'Instruction Publique, et MM. Bérubé, Letendre et Derôme.



#### La Question d'Orient.

Comme nous le pressentions, des dépêches télégraphiques d'Europe sont venues confirmer le fait de la déclaration de la guerre entre la Serbie et la Turquie.

La Russie, l'Autriche et l'Angleterre sont déterminés, paraît-il, à demeurer neutre dans ce conflit. Ces puissances pourront-elles tenir leur promesse ?

Il est permis d'en douter, et croire que les hostilités qui viennent de surgir par l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie et par les armements de la Serbie et du Monténégro, entraîneront l'Europe dans une conflagration générale. C'est aussi l'opinion que Lord Derby exprimait ces jours derniers à la chambre des Lords.

### Une Œuvre Patriotique.

Nous accusons réception avec gratitude du troisième supplément au catalogue de la bibliothèque de la législature provinciale de Québec. L'envoi de ce document est accompagné de la lettre suivante :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Chambre de l'Orateur.

Québec, 15 Juin 1876.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le troisième supplémentaire au catalogue de la Bibliothèque de la Législature de la Province de Québec, comprenant des Cartes marines et des Livres sur la Navigation, la Marine et l'Architecture navale ; et de vous informer que les capitaines, les seconds, les marins et toutes les personnes intéressées à la navigation, étrangers comme sujets britanniques, auront la liberté de venir étudier ces *Cartes* et ces *Livres*, en se conformant aux règles et règlements de la Bibliothèque. Ils y trouveront des instruments pour mesurer et tout ce qui est nécessaire pour prendre des notes.

J'ai l'honneur, d'être,  
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. FORTIN,

Orateur de l'Assemblée Législative.

### Concours Littéraire.

L'Institut-Canadien de Québec aime à rappeler au public que le concours d'éloquence ouvert au mois de janvier, sera clos le 1er septembre prochain, et qu'un jury composé de trois personnes d'un mérite littéraire reconnu, a été choisi pour examiner les pièces.

La plus grande latitude est laissée aux concurrents pour traiter le sujet *Christophe Colomb*, (étude historique, éloge historique, etc., etc.) Pour autres informations on peut voir le numéro du 27 janvier de l'*Opinion Publique* qui contient le règlement du concours.

### Discours sur l'Education.

Nous accusons réception d'une brochure de 60 pages, imprimée aux ateliers du *Journal des Trois-Rivières*, intitulée "Discours sur l'Education" prononcé à la distribution des prix du Séminaire des Trois-Rivières, le 27 juin, 1876. Nous offrons nos meilleurs remerciements à qui de droit pour l'envoi de cette œuvre d'éloquence.

### Jugement d'un Protestant sur Chiniquy.

Chiniquy, ce déplorable apostat, a publié sur la Confession quelques écrits ignobles, où il traite à loisir et avec complaisance certains sujets dont la seule pensée, à son dire, serait pour d'autres un crime abominable. Voici le jugement qu'en porte un protestant dans un journal protestant, publié à Halifax.

"Si un homme intelligent lisait l'ouvrage de Chiniquy sans être pris d'un profond dégoût pour l'auteur, nous ne saurions comment nous expliquer ce fait. Nous nous croyons nous-mêmes assez versé dans ces matières-là, et cependant à la lecture du livre du prêtre renégat, nous avons senti la fièvre nous gagner. La logique de cet homme est absurde. Il part de la supposition qu'il y a certaines choses dont, par décence, son confesseur doit s'abstenir de parler, même dans la manière la plus délicate possible, et ce sont ces matières même que Chiniquy traite avec tous les révoltants détails que peut concevoir une imagination éhontée. Le cœur de cet homme semble n'être qu'une masse de corruption et de basses convoitises. Cet homme irait jusqu'à imputer de coupables intentions à la Mère même du Sauveur, car rien n'est assez saint ni assez sacré pour être protégé contre ses élaboussures et sa main sacrilège. Quand nous le vîmes à l'hotel d'Halifax, son extérieur ne nous prévint pas en sa faveur, maintenant que nous avons lu son livre, nous comprenons que c'était la difformité de son âme qui s'était empreinte sur les traits repoussant de sa figure.

"Nous demandons à tout homme qui a quelque noblesse dans l'âme, qui conserve quelque délicatesse de sentiment, quelque amour pour sa femme et ses enfants, pour qui le nom de mère est quelque chose de sacré, nous lui demanderons de lire ce livre, puis de se demander à lui-même si un monstre tel que cet apostat peut être reçu à bras ouverts dans le sein de quelque église ; non-seulement être reçu, mais être ordonné ministre de Jésus-Christ et qu'il lui soit permis de prêcher la doctrine du salut à des créatures faites à l'image de Dieu ? Nous défions aucun homme, quelque diabolique que soit sa finesse, quelque bas que soient les appétits de son imagination, de concevoir, d'écrire, d'imaginer quelque chose qui soit seulement de moitié aussi dégoûtante, aussi capable de donner la fièvre, aussi horrible dans ses détails que cet ouvrage où l'apostat veut révéler les basses convoitises de l'Eglise, dont il fût lui-même, à son dire, pendant vingt-cinq ans, le disciple dévoué.

"Nous ne voudrions pas assumer la responsabilité—cette infamie serait une tache de sang—de reproduire en anglais même dans ce journal qui n'est pas du tout religieux, une partie de ce vil ouvrage ; mais des hommes d'un âge mur, d'une saine éducation peuvent examiner les délicates friandises qui ragoûtent ce malheureux, si toutefois ils ont le courage de descendre dans le boudoir de son livre.

"Nous ne voudrions pas le relire pour son péché d'or. Il renferme quelque chose de simplement horrible, qui ne se décrit pas.

"Nous ne sommes pas un saint, ni un Catholique Romain, nous avons lu les œuvres de Georges Sand, d'Eugène Sue, de Paul de Kock, nous ne sommes pas d'une délicatesse affectée, nous savons comment l'on vit dans les grandes cités ; mais nous devons au Père Chiniquy d'avoir éprouvé une sensation pestilentielle, fiévreuse, telle que nous en donnerait un tourbillon soufflant des profondeurs de l'enfer. Nous concluons ces lignes peu agréables en disant combien nous prenons en pitié l'homme ou la femme qui, dans la pleine jouissance de leur raison, pressent la main de ce monstre humain, s'assoient à ses prédications, écoutent cette voie impie qui s'élève comme une insulte au trône de Dieu et osent appeler cela une prière."

## Un défi au "Daily Witness."

M. F. H. Baker, du journal le *Mayflower*, d'Halifax, a adressé la lettre suivante au *True Witness*:

"Monsieur,

"Votre journal ayant reproduit mon article du *Mayflower*, sur l'ouvrage de Chiniquy, "le Confessionnal," le *Daily Witness*, au lieu de répondre loyalement à mes questions, s'est mis à biaiser et à se répandre en un torrent d'injures contre mon journal.

"L'injure n'est pas un argument. La question est seulement de savoir si Chiniquy est une personne digne de monter dans la chaire, comme ministre de Dieu, lorsqu'il est l'auteur bien connu d'un pamphlet auquel n'auraient rien à envier les récits de débauches les plus dégoûtants.

"Que le *Daily Witness* nous réponde d'abord ! Ensuite il pourra discuter la valeur du *Mayflower*.

"Chiniquy est adopté et soutenu par l'Eglise Presbytérienne. S'il est un imposteur, un vil calomniateur de femmes et d'enfants aussi innocents qu'innocents, peu importe que le *Mayflower* soit bon ou mauvais; cela ne diminue en rien le grand tort que se font les Presbytériens de soutenir un tel homme, de l'admettre dans leurs chaires, pour prêcher, ou plutôt pour blasphémer la religion de Jésus-Christ. Je parle ainsi sans passion et de propos délibéré, je puis avancer aussi que je suis aussi bon protestant et d'aussi bonne famille protestante que les Messieurs du *Daily Witness*.

"Quant à mon caractère personnel, il n'est pas nécessaire dans mon journal de l'exposer au public; cependant comme le *Daily Witness* a cru devoir l'attaquer, je demanderai de faire la proposition suivante.

"Depuis plus de seize ans, dans cette province, j'ai conduit d'assez grandes entreprises, j'ai employé plus de mille personnes dans mes manufactures, de sorte que je dois être assez connu. Maintenant, M. le Rédacteur, je déposerai cent piastres entre vos mains; l'éditeur du *Daily Witness* en fera autant. Pour les seize dernières années, on fera une investigation rigoureuse de ma conduite, et si ma vie comparée à celle de l'éditeur du *Daily Witness* ne soutient pas l'avantage je perdrai cette somme; au cas contraire, je gagnerai les deux sommes déposées et vous pourrez en disposer en faveur des intérêts de votre Eglise catholique, à laquelle je suis opposé par éducation et par principes, mais que je ne puis voir attaqués impunément, d'une manière si lâche et si brutale, par un prêtre renégat, qui arbore les couleurs de la religion de mes ancêtres, qui est aussi la mienne. Sans autre commentaire,

"Je demeure, etc.,

F. H. BAKER.

"Halifax, 29 mai 1876."

## Le "Witness" et les processions religieuses.

Avec son esprit intolérant et étroit,—dit la *Minerve*,—le *Witness* injurie les catholiques, parce que dans un pays libre, ils osent faire les processions de la Fête-Dieu. C'est une insulte aux protestants, disait-il, d'autant plus qu'on refuse le même privilège aux Orangistes.

Le *Witness* sait que la procession orangiste n'a pas un caractère religieux; c'est une espèce de provocation aux Irlandais, et chaque fois qu'elle se produit, il y a des conflits entre Irlandais et Orangistes. La procession rappelle une défaite des premiers, et ils cherchent à se venger en détail de ce qui leur est arrivé en grand.

Lorsque les processions protestantes ont un caractère religieux, aucun catholique ne s'en occupe, encore moins n'insulte ceux qui y prennent part. Le *Witness* doit se rappeler que l'an dernier, les presbytériens de Montréal ont fait une grande procession pour célébrer leur union. Il n'y a eu aucune autre manifestation: pas un mot dans la presse ni dans le public. Les catholiques ont pris l'attitude qui convient à des personnes qui comprennent et pratiquent la tolérance, tout en gardant la liberté de leurs opinions.

Nous avons été témoin d'un fait qui montre combien notre population respecte la liberté chez ses voisins. Lundi dernier, un grand nombre de Ministres méthodistes descendaient à Québec sur le steamer *Montréal*. Dans le cours de la soirée, ils se sont réunis dans un des salons pour prier Dieu et chanter ses louanges. Personne n'a protesté, au contraire, les catholiques ont respecté ceux qui se livraient à une démonstration religieuse qui n'avait guère sa raison d'être dans un endroit public, ouvert à tout le monde.

Que des prêtres catholiques viennent à leur tour se grouper dans un bateau à vapeur pour prier en commun et vous verrez comment ils seront accueillis par le *Witness*. Ce dévoreur de catholiques crierait à l'insolence, l'outrecuidance des prêtres, s'élèverait contre leur esprit d'accaparement qui les pousserait à transformer un endroit ouvert en sacristie.

Ce n'est pas la première fois, que des faits comme celui-ci nous permettent de donner des leçons de tolérance au *Witness* et ce ne sera pas la dernière. Malheureusement, nous travaillons en pure perte; le *Witness* ne veut rien voir parce que cela le paie de ne rien voir. Il est aussi sincère dans cette affaire-ci que lorsqu'il prêchait naguère la tempérance avec un verre de whiskey à la main.

## Bazar de la paroisse Ste Anne d'Ottawa.

Depuis trois ans que la paroisse Ste. Anne d'Ottawa existe, elle n'a jamais eu recours à aucun bazar pour mener à fin ses entreprises.

L'Eglise, le Presbytère, la Salle paroissiale ont été élevés avec les fonds de la corporation épiscopale, des souscriptions volontaires et des emprunts. En faisant de si grands travaux, on comptait beaucoup sur des temps meilleurs..... Malheureusement la crise est venue, le travail a manqué, et les pauvres ouvriers de Ste. Anne se sont trouvés dans l'impossibilité de venir en aide à leur Curé dans les circonstances les plus critiques. Loin de là, il a fallu secourir plus de cinquante familles pendant l'hiver passé. Comment ferons-nous l'hiver prochain, si la détresse continue.

Nous mettons notre confiance en Dieu et dans l'esprit chrétien et patriotique du Canadien; et nous espérons que des secours inattendus nous viendront en aide.

Le Bazar se fera le mois prochain.

Prière à toutes les personnes, à tous les Canadiens, à tous les marchands, d'envoyer un objet de

quelque valeur que ce soit. Il sera reçu avec la plus grande reconnaissance.

Secourir une paroisse pauvre, une Congrégation pauvre, composée de familles venant de toutes les parties du Canada est sans contredit une œuvre excellente, dignes des cœurs vraiment canadiens et catholiques.

### Curieuse Découverte.

Les savants font tous les jours des découvertes qui intéressent plus ou moins l'humanité, et contribuent aussi plus ou moins à son bonheur. On fouille les ruines de Thèbes, on fouille les nécropoles de l'Égypte, on double Herculanum et Pompéï. Le Forum n'aura bientôt plus de secrets pour nous; l'Antiquité sera forcée de nous dévoiler ses mystères; nous verrons aussi clair dans ses profondeurs que dans les abîmes de l'Océan et dans l'immensité des Cieux.

Alors nous serons heureux; personne n'aura plus droit de se plaindre ni du froid ni de la chaleur.

Mais ce qui doit faire surtout notre bonheur et inonder notre âme de joie; c'est lorsqu'on découvre dans la poussière des bibliothèques, ces vieux manuscrits, ces papiers indéchiffrables qui sont de véritables révélations. L'heureux inventeur de ces Trésors devient tout à coup un héros. Les Académies le saluent, le proclament, lui décernent des couronnes. Et certes, ils le méritent bien, ces infatigables chercheurs qui disputent à la poussière et aux vers le secret des générations disparues.

Qui pourrait sonder le gouffre du temps, gouffre qui s'élargit chaque jour, et qui engloutit à chaque instant des trésors inappréciables, capables de faire la joie et le bonheur du genre humain!

Heureusement que nous avons les bibliophiles qui se chargent de ces précieuses découvertes; c'est grâce à leur labeur que nous pouvons connaître, sans les avoir jamais lus, les ouvrages qui chaque jour inondent le monde de leurs flots. Ce n'est pas un petit honneur pour un écrivain, d'être loué ou écorché vif par ces scribes charitables. Eux n'écrivent pas, si donc! Ils critiquent; ils exercent une magistrature, ils sont revêtus d'une juridiction qui les élève au-dessus des auteurs, des professeurs, etc. Ce sont eux qui signalent à l'admiration, au mépris, les écrivains qui ont la bonne chance de leur tomber sous la main. On dit que certains auteurs les paient pour être déchirés par eux à belles dents. Car il n'y a pas de plus grand malheur pour un écrivain que d'être oublié. L'oubli est sans remède, c'est la mort! On ne bat pas un mort, on ne vole pas celui qui n'a rien. Voyez donc comme les bibliophiles et les bibliographes sont des hommes utiles au genre humain; et quelles actions de grâces ne leur doivent pas ceux qui ont le malheur d'écrire.

Voilà précisément ce qui fait ma joie et mon bonheur en ce moment. J'avais presque oublié, et tout le monde ignorait qu'il y a trois ans la Librairie Ruffet éditait un tout petit travail de 80 pages intitulé: **LE BAPTÊME.**

Or voici qu'un généreux chercheur, un ami, a fait cette découverte dans la *Bibliographie Catholique*, où un certain M. Cordemais, critique de son métier, a eu le bon goût de faire connaître cette composition. Il ne dit pas que c'est dangereux, condamnable, hérétique, non! Dieu merci!

L'ouvrage n'a pas été mis à l'Index, mais selon Cordemais, c'est un travail mal fait; et pourtant tout ce qui s'y trouve est bon: "*Plus travaillé, mieux organisé, tout cela aurait donné un bon traité.....*" Et moi, précisément, qui n'avais pas l'intention de faire un traité, qui me suis donné beaucoup de mal pour n'en pas faire un, voilà donc que j'ai réussi à souhait.

Mais puisque la chose est publique, aujourd'hui, j'avertis les lecteurs du *Foyer Domestique* qu'ils vont être condamnés, dans les prochaines livraisons, à lire d'un bout à l'autre la belle critique de M. CORDEMAIS, avec l'ouvrage critiqué, et les notes et commentaires qui viendront s'y joindre. Cette fois, nous aurons un traité, et ce ne sera pas de ma faute. Bien qu'en tout cela il n'y ait pas de quoi fouetter un chat, cependant il en sortira une petite leçon d'expérience qui ne fera pas de mal à personne.

Mais respirons un peu, aujourd'hui. A chaque jour suffit son mal.

TH. ALLEAU, Miss.-Apost.

### Les Prisonniers Acadiens de Caraquette.

On écrit de St. Jean, Nouveau-Brunswick, au *Nouveau-Monde*:

"Vendredi après-midi, les juges siégeant en appel ont unanimement annulé les sentences rendues contre les prisonniers de Caraquette, dont l'un était accusé de meurtre et les autres d'homicide.

Ces pauvres gens doivent leur salut et leur réhabilitation à l'impartialité des juges et à l'habileté avec laquelle ils ont été défendus par leur avocat, M. Thomson, et son conseil, M. Landry.

Réjouissons-nous, puisque justice peut du moins être encore obtenue devant nos cours, quoique notre gouvernement lor il et les hommes qui l'inspirent et le soutiennent, nous la refusent si obstinément."

### L'Éducation Catholique à Ontario.

Le Supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes a séparé Ontario du reste de l'Amérique Britannique et autorisé l'établissement d'un noviciat pour cette institution, à Toronto.

Le Frère Arnold est nommé supérieur de l'ordre pour Ontario. La dépêche qui nous annonce cette nouvelle, ajoute que l'on espère que dans quelques années toutes les écoles séparées de cette province seront sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

### L'Enseignement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Nous dédions aux adversaires de la multiplication des écoles, collèges et académies tenus par les Frères les renseignements suivants recueillis dans les journaux du midi de la France:

"L'exposition scolaire qui a eu lieu à Rodez (Aveyron) à l'occasion du concours régional a été très brillante et très-nombreuse, si nombreuse que le quart des objets exposés n'a pu trouver place dans le local mis à la disposition des écoles. L'exposition a tiré surtout son mérite des objets présentés par les écoles congréganistes."

Nous nous bornons à mentionner les récompenses obtenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes :

Médaille d'or :

Le frère Jucondinus, des écoles chrétiennes, directeur à Decazoville (travaux des élèves).

Médaille de vermeil :

Le frère Ilrace, directeur des écoles chrétiennes d'Aubin (travaux des élèves).

Médaille d'argent grand module :

Le frère Lucène, directeur des écoles chrétiennes de Rodez.

Médaille d'argent :

Le frère Irlide, directeur des écoles chrétiennes à Marciillac.

Le frère Lazardin, directeur des écoles chrétiennes à Villefranche-de-Rouergue.

Le frère Idinaëlis, directeur des écoles chrétiennes à Viviez.

Le frère Imandus, directeur des écoles chrétiennes à Espalion.

Le frère Zébinien, directeur des écoles chrétiennes à Saint-Affrique.

Médailles de bronze :

Le frère Ignan, directeur des écoles chrétiennes à Laguiole.

Dans l'exposition régionale, ouverte à Alger, où le jury n'est pas clérical, toutes les écoles des Frères qui avaient exposé, ont obtenu des récompenses, depuis la grande médaille d'or, jusqu'à la mention honorable.

#### 100<sup>e</sup> anniversaire de St. Hyacinthe en 1877.

L'idée qui a été émise de chômer le centième anniversaire de la fondation de St. Hyacinthe, dit le *Courrier de St. Hyacinthe*, est en voie de recevoir sa complète réalisation.

Sa Grandeur Mgr. Moreau ayant daigné se mettre à la tête du mouvement, conviait les citoyens de la ville et de la paroisse de St. Hyacinthe à une assemblée qui se tint dans la cathédrale.

Le but de cette réunion était de former un comité d'organisation.

Une foule considérable se pressait dans la cathédrale, et dans le chœur avaient été mis des sièges pour un nombreux clergé.

Mgr. Moreau ouvrit la séance par quelques mots d'explication sur le but de l'assemblée et les motifs qui l'avaient engagé à demander aux paroissiens de s'organiser dès maintenant pour célébrer avec la plus grande pompe le premier centenaire de St. Hyacinthe et même d'élever, s'il était possible, un monument à la mémoire de Messire Antoine Girouard, fondateur du collège et pour bien dire de la ville.

M. le G. V. Raymond, sur la demande de Mgr. Moreau, prit la parole et dit que comme Supérieur du Séminaire, il ne pouvait que donner sa plus entière coopération à l'organisation de la fête et à tout ce qui pourrait honorer la mémoire de l'illustre fondateur de la maison qu'il dirige.

Le Rév. M. Elphège Gravel, curé de Bedford, qui avait été spécialement invité à parler en cette circonstance prononça un discours éloquent sur St. Hyacinthe. Il fit connaître ce qu'était cette ville, il y a cent ans, et parla, en termes sympathiques,

de la belle carrière de M. Girouard. Il rappela les œuvres que cet homme de bien avait fondées et exhorta la population à faire des efforts pour ériger un monument à la mémoire du vénéré bienfaiteur de notre ville. Il cita aussi les noms de ceux qui, comme MM. Delorme, Dénéchaux, Debartch, J. Dessaulles, l'avaient si puissamment aidé à accomplir ses desseins.

L'orateur fut vivement applaudi.

Après quelques mots de M. de Labruère sur l'origine de St. Hyacinthe et le support que les citoyens devaient apporter aux succès de la fête, Mgr. Moreau suggéra à l'assemblée les noms des messieurs qui devaient former le comité d'organisation dont Sa Grandeur acceptait la présidence. Six personnes furent choisies dont trois de la ville : M. le Maire Dessaulles, M. Bachand, M. P. P., et M. Louis Côté, président de l'*Union St. Joseph*, et trois de la paroisse : M. Delorme, M. P., M. François A. Girouard et M. Boucher de Labruère.

Nous avons les plus fortes espérances que le plan suggéré réussira et qu'en prenant occasion de l'époque du centenaire pour ériger un monument à messire Girouard, St. Hyacinthe sera non seulement le témoin d'une grande fête, mais donnera un bel exemple aux autres villes du pays. Elle fera un acte de reconnaissance envers un grand citoyen.

#### Le Canada à Philadelphie.

L'exposition canadienne a sur l'exposition américaine,—à laquelle elle n'est comparable, bien entendu, que dans la mesure proportionnelle des deux pays,—l'avantage d'un ordre parfait, d'une classification intelligente et méthodique qui présente une sorte de tableau synoptique des ressources du Canada dans toutes les branches de la production naturelle ou industrielle.

On dirait un livre qu'on ouvre,—dit le *Courrier des Etats-Unis*,—et où les matières sont arrangées chapitre par chapitre, suivant un enchaînement logique allant du simple au composé, de la mémoire garnie et l'esprit édifié sans effort comme sans confusion.

Ici le livre, nous voulons dire que l'exposition, commencée par le sol et en fait connaître la conformation par des cartes géologiques admirables, par des échantillons de minerais et de minéraux formant une collection complète aux diverses périodes de formation et dans toute l'étendue du Dominion, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie britannique. Dans l'industrie, la métallurgie offre des spécimens égaux aux produits similaires américains, avec cette observation que ce sont en général les mêmes modèles, les mêmes scies, les mêmes haches, les mêmes outils professionnels; de même dans la sellerie, la cordonnerie, dans les tissus de coton et de laine, etc.

Dans toutes ces parties se révèle l'influence de la Nouvelle-Angleterre, dont les riches occupent beaucoup d'ouvriers canadiens, qui en rapportent dans leur pays les usages et les procédés de fabrication. Le Canada expose aussi des pianos qui n'égalent pas ceux des grands facteurs de New-York et Boston, mais dont quelques-uns cependant sont de bons et solides instruments. Les fourrures forment un département unique dans son genre, supérieur à aucun autre, et portant un caractère spécial répondant à une branche de com-



merce dans laquelle le Canada occupe la première place. Enfin, ce dont les Canadiens ont par dessus tout le droit d'être fiers, la section de l'Instruction publique mérite d'être étudiée avec un soin particulier, même par les nations qui se piquent de posséder les meilleures méthodes d'enseignement.

La section canadienne de l'Agriculture ne le cède en rien à l'exposition américaine, et les instruments de toute sorte présentés dans celle-ci sont égales, presque sans exception, dans celle-là. On y voit des faucheuses et des moissonneuses, des herbes, des hache paille, des batteuses, etc. : des appareils mécaniques admirablement construits sur les modèles les plus nouveaux et les plus perfectionnés. Rien qui ne soit connu, cependant, si ce n'est certaines charrues qui réclament l'avantage d'un labour plus profond avec une moindre dépense de force. Les produits obtenus, tels que grains, pois, haricots, semences, etc., forment une série complète et méthodique qui guide l'observateur et lui fait apprécier d'un coup d'œil l'ensemble de la production agricole.

En somme, le Canada mérite le plus grand crédit pour cette exhibition de ses ressources ; qui est de plus une démonstration du caractère honnête, rangé, patient et laborieux de ses habitants. On y reconnaît aussi l'œil et la main d'une administration prévoyante et jalouse de l'estime publique. Toute l'exposition a été dirigée par une commission gouvernementale à laquelle a été adjoint un commissaire de chaque province. L'entreprise a pris de cette direction unique un caractère d'ensemble qui, à part des contributions, restées individuelles, n'a laissé, il est vrai, que fort peu de chose à l'initiative privée, mais qui, comme résultat final, tourne grandement à l'avantage matériel et moral du pays.

#### Le Mois du Sacré-Cœur.

ST-ROCH DE QUÉBEC.

Parmi les nombreux visiteurs étrangers qui viennent à Québec, il y en a bien peu qui en partent, sans être venu admirer les beautés d'une de nos plus belles églises : celle de l'église St.-Roch.

Comme je suis peu versé dans l'art architectural et que mon but n'est pas tant de faire connaître les splendeurs que renferme cette église, que rappeler à la mémoire des fidèles la célèbre retraite prêchée par le R. P. Resther, en 1871, et qui eut un si grand succès.

Grâce à l'intercession du Sacré-Cœur de Jésus, sous le patronage duquel se faisait cette retraite, plusieurs personnes, qui ne s'étaient pas approchées des sacrements depuis un grand nombre d'années, s'étaient converties, et étaient devenues de très bons catholiques. A la vue de tant de bienfaits, Mons. le curé de St.-Roch, Messire CHAREST, proposa à ses ouailles d'élever au Cœur de Jésus, une chapelle particulière.

Sa proposition fut agréée, et aujourd'hui la Chapelle du Sacré-Cœur est très-certainement la plus belle de Québec, pour ne pas dire du Canada.

Depuis ce temps, nous avons chaque année, au mois de Juin, les exercices du mois du Sacré-Cœur, qui sont suivis par un très grand nombre de personnes, heureuses de venir prier et se reposer, après les fatigues de la journée, et pour plusieurs, un besoin de remercier Dieu des grâces reçues.

J'ai eu le bonheur d'assister aux exercices, et c'est sous l'impression que j'ai ressenti en voyant

ces diverses cérémonies, si belles et si imposantes, que je vous adresse ces quelques lignes.

Il n'y a que les personnes qui professent notre religion, qui puissent dire ce qu'il y a de touchant dans ces réunions où les riches et les pauvres se joignent, pour chanter les louanges du Roi du ciel et de la terre, Celui qui est le maître de nos destinées.

Hélas ! que n'ai-je le talent d'un FÉNÉLON, d'un BOSUET, pour pouvoir retracer tout ce que mon âme a ressenti de bonheur, en ce moment si doux ! Quo ne puis-je émettre, avec facilité, ces émotions, ce bien-aise que j'ai goûté avec tant de plaisir, en écoutant ce *Vive Jésus* ! chanté avec cet enthousiasme que le vrai chrétien seul peut goûter.

Au revoir.

MAURICE.

SAINT-ROCH, Québec,  
1er Juillet 1876.

#### Corrections et Additions.

Monsieur l'Administrateur,

Je profite de l'hospitalité que vous m'offrez dans votre domaine éditorial, et de l'obligeance que vous avez eu de m'envoyer copie de la 1ère forme de votre prochain numéro, pour faire les corrections suivantes dans la pièce ST-VINCENT DE PAUL, à la page 223 du *Foyer* :

#### CORRECTIONS.

A la fin de la troisième strophe, au lieu de :  
Il fut d'un tyran sauvage.

Lisez :  
Il fait d'un tyran sauvage.

A la 4ème strophe, au lieu de :  
Soustrait l'esclavage à la serre,

Lisez :  
Soustrait l'esclave à la serre,

A la fin de la septième strophe, au lieu de :  
Et que ne fera-t-il pas  
Pour qu'une grâce nouvelle  
Augmente encor ses appas ?

Lisez :  
Et que ne fera-t-il pas,  
Pour qu'une grâce nouvelle  
De cette reine immortelle  
Augmente encore les appas ?

#### ADDITION.

Entre la strophe XIXe et XXe ajoutez ces deux strophes, sur la *Mort* de ST-VINCENT DE PAUL.

Sous le faix de la vieillesse  
Le grand athlète blanchit,  
Sous le poids de sa faiblesse  
Son corps épuisé fléchit.  
La fièvre qui le consume  
Plus ardente en lui s'allume,  
Il sent deux feux combinés,  
L'humaine et divine flamme,  
Brûler son sang et son âme,  
Sécher ses os calcinés.

Holocauste dans sa vie,  
Holocauste dans sa mort,  
De ce multiple incendie,  
En phénix vainqueur, il sort,  
Et renaissant de sa tombe,  
Monte, pour ne plus descendre....  
Des bras de ses chers enfants,  
Qu'il bénit et qu'il console,  
Comme un rayon, il s'envole  
Vers ses frères triomphants.

## MEMORIAL NECROLOGIQUE

Le Dr. George Grenier.

Un ami du Dr. Gronier adresse à l'*Union Médicale* les lignes suivantes, que nous nous empressons de reproduire, afin de témoigner notre part de sympathie à sa famille éplorée, pour celui qui voulait honorer le *Foyer Domestique* de sa collaboration, mais que la mort est venu surprendre auparavant.

M. le Dr. Grenier naquit à Montréal et, dès le bas âge, grâce à sa douce nature et à une éducation domestique bien soignée, il laissa entrevoir les plus belles espérances qui, certes, ne se démentirent point dans la suite, et montra déjà de grandes dispositions pour l'étude.

En 1850, il entra au collège Ste. Marie de cette ville. Dans tout son cours d'études, il se fit remarquer par ses talents, sa conduite irréprochable et ses succès.

Ce fut en 1865 qu'il fut admis à la pratique de la médecine, et l'année suivante qu'il commença l'exercice de sa profession dans cette ville. Dès le début de sa carrière, pour arriver plus sûrement à son but, il donna libre cours à sa passion pour l'étude voyant là un moyen efficace d'acquérir la science et, également, une ressource qui lui fournirait l'occasion de faire le bien.

Ces études ne restèrent pas stériles, car, quelques années plus tard, le Dr. Grenier commençait à se faire connaître avantageusement par des écrits, aussi spirituels qu'instructifs, qui ne dépareraient pas les colonnes de quelques-unes de nos publications.

Dans le même temps, il publia deux opuscules contenant des renseignements très utiles sur la mortalité des enfants et la contagion de la variole.

Dans ces dernières années, le défunt remplissait les fonctions de démonstrateur d'Anatomie, à la Faculté Victoria de cette ville, mais il dut résigner cette charge, à cause de l'état de sa santé, pour occuper la chaire d'hygiène pratique. Il était aussi médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu.

La Société Médicale le comptait avec orgueil non-seulement comme un de ses fondateurs les plus dévoués, mais aussi comme un de ses membres les plus zélés, les plus actifs pour promouvoir ses intérêts. Enfin, depuis quatre ans, il était le rédacteur de l'*Union Médicale*, et la belle réputation que s'est acquise cette revue, dans le pays comme à l'étranger, parle beaucoup en faveur du défunt.

Par un cruel retour des choses d'ici-bas c'est au moment où, quoique jeune encore, il commençait à jouir du fruit de ses labeurs que la mort est venu trancher le fil de son existence.

Il fut non seulement un médecin distingué et savant, mais laissez-moi vous dire qu'il était avant tout bon chrétien. Toujours empressé lorsqu'il pouvait être utile il volait partout où il était appelé. La pauvreté et la souffrance étaient des titres à son dévouement.

Le monastère du *Bon Pasteur* et le Dispensaire de la *Providence* où il a exercé son zèle pendant plusieurs années ne pourront jamais oublier les bons soins qu'ils ont reçus de lui.

Ceux qui l'ont bien connu savent combien ses mœurs étaient pures et qu'il sut se préserver des dangers auxquels est exposée la jeunesse dans les villos.

Sur son lit de souffrance, s'il lui arrivait parfois de plier sous le poids de l'épreuve, un regard sur un crucifix qu'il tenait constamment sur sa poitrine ranimait son courage et fortifiait son espérance.

Si les vœux d'une famille affligée, si les soins assidus de l'amitié, réunis aux prières des communautés religieuses avaient pu retarder l'heure de son départ pour là-haut, nous jouirions encore de cette nature vraiment belle pour tous ceux qui ont eu des rapports avec lui, mais magnanime pour ceux qui l'ont connu dans l'intimité.

Il a succombé à la phthisie, affection impitoyable qui choisit ses victimes de préférence dans les rangs de la jeunesse. Après avoir aimé Dieu et rempli sa mission ici-bas, il a passé à Dieu à l'âge de 31 ans seulement.

## A LA MÉMOIRE DE MON AMIE,

Eugénie Pouliot,

DÉCÉDÉE A FRASERVILLE, LE 7 JUIN 1876.

Sur ta tombe à peine fermée, ma douce amie, chère compagne de mes rêves du printemps, permets-moi de venir déposer une toute petite fleur. Quel beau bouquet, quelle splendide guirlande nous tresserions si vous vous unissiez à moi, vous, ses chères amies de Couvent, dont elle évoquait un si joyeux souvenir, il y a quelques jours encore. Venez lui apporter votre tribut, vous qui jouissiez de son amitié, qui avez connue cette belle âme, ce cœur si aimant, les grâces de son esprit, les charmes de sa correspondance, cette jeune fille si gaie, si aimable, en un mot, et qui semblait devoir survivre à nous toutes.

O mort impitoyable, quelle victime as-tu donc été choisir! pourquoi, dans la vaste plaine, n'as-tu plutôt frappée une plante frêle, une existence souffreteuse ou à son déclin?—pourquoi, de préférence, as-tu moissonné cette verte tige, dans toute la force et la fraîcheur de la jeunesse, elle qui paraissait pouvoir résister impunément et à l'aquilon et au vent du désert?.....

Mais comment ce fait-il, ô chère amie, qu'avec une si brillante perspective de l'avenir, qu'avec ces riants projets qui devaient caresser tes rêves, tu aies fait sans effort apparent, le sacrifice de la vie et montré tant de sérénité d'âme à l'approche de cette terrible mort que tu voyais s'avancer vers toi à pas de géants?

Où as-tu puisé la force d'offrir toi-même de puissantes consolations à ta famille, à tes amies en pleurs à ton chevet? Oh! je comprends, cette grande piété, cette inaltérable patience que tu as montrée au milieu de tes plus cruelles souffrances, ces prières qui, de toutes parts, s'élevaient au ciel pour ta guérison, avaient fait déverser sur ton âme une surabondance de grâces divines qui opèrent de ces choses que la chair et le sang ne peuvent expliquer.

Mieux que nous, ce semble, tu eus pu marcher dans le sentier épineux de la vie, nous aidant et nous consolant tour à tour; mais, ne murmurons pas, si Dieu, dans son infinie miséricorde, a bien

voulu t'accorder la palme de la victoire au début de ta course. Sois, là-haut, notre ange tutélaire, prie pour ta famille éplorée, prie pour nous à qui tu as pensé aussi, même en tes derniers moments : tu en as fait la promesse, à cette heure sacrée. Ranimés par l'espérance, relevons donc tous, ces genoux inclinés sur la tombe de notre amie, ouvrons ces yeux baignés de larmes, élevons nos cœurs abattus par la douleur jusqu'à ce séjour d'immortelles délices où nous aimons à te voir, chère Eugénie, parmi ces blanches vierges qui suivent l'Agneau partout où il va.

UNE AMIE.

### R. P. Hêtu, oblat, Vicaire-Général.

Le 23 avril dernier, le Révd. P. Hêtu, Oblat de Marie Immaculée, et Vicaire-Général au Vicariat apostolique de la Colombie Anglaise, terminait sa trop courte existence à Tulalip, territoire de Washington, dans la 27<sup>me</sup> année de son âge. Il a succombé à une consommation pulmonaire, qui l'a conduit au tombeau dans l'espace de trois ans. La Communauté des révérends Pères Oblats perd en lui un membre dont le zèle promettait beaucoup pour le salut des âmes.

Le Rév. P. Hêtu est né à Lavaltrie, le 26 novembre 1848 ; il fit son cours d'études au Collège de l'Assomption, qui a déjà l'honneur de compter parmi ses élèves plusieurs missionnaires. Le jeune Médéric fit valoir les talents que le Ciel lui avait donné. Il sut mériter par la gaieté de son caractère, sa piété sincère et ses autres bonnes qualités, l'estime de ses supérieurs et de ses condisciples. En avançant dans ses études, il se distingua par une grande régularité dans l'observation de ses devoirs, s'appliquant à former son cœur à la vertu, en même temps qu'il initiait son esprit à la science. La retraite annuelle de 1867 lui inspira la pensée d'embrasser la vie religieuse ; dès lors, il ne chercha qu'à exécuter sa résolution d'entrer dans une communauté spécialement consacrée à la Ste. Vierge. Aussi devança-t-il la fin de ses études, et dans la dernière année de son cours de Philosophie, 9 novembre 1863, sans dire adieu à sa famille, il partit pour le noviciat des Révds. Pères Oblats, à Lachine. Dieu sait quels sacrifices il a dû faire pour se séparer de ses parents qu'il affectionnait tant. Au comble de ses vœux, le jeune novice s'efforça d'acquiescer le plus haut degré de perfection. Son désir le plus ardent était de se rendre capable de travailler un jour au salut des âmes, dans les missions lointaines, et ce qu'il craignait, c'était de ne pouvoir être admis dans la communauté, à cause de sa santé débile. Enfin, après deux années passées dans cette pieuse retraite, il prononça ses vœux vers la fin de novembre 1870, dans le noviciat de Notre-Dames des Anges, à Lachine. Le Révd. Père Hêtu fut envoyé immédiatement au Collège St. Joseph d'Ottawa, pour se livrer au professorat et à l'étude de la Théologie. La maladie le força de discontinuer l'enseignement, et dans l'été de 1871, il dut aller se reposer à Notre-Dame du Désert, sur la rivière Gatineau, où il passa deux ans. Dans cette retraite, il trouvait moyen d'exercer son zèle, en instruisant les enfants sauvages des vérités de la religion. Comme on ne remarquait aucun changement dans sa santé, ses supérieurs jugèrent qu'un climat plus doux lui serait favorable.

Le Révd. P. Hêtu, après avoir reçu l'ordre sacré du diaconat, partit pour la Colombie Anglaise, le 5 novembre 1873. Arrivé à New-Westminster, le 25 du même mois, il employa quelque temps pour se préparer à l'ordre de la prêtrise, qu'il reçut des mains de Mgr d'Herbomez, le 21 juin 1874. Il put alors travailler à la conversion des sauvages. Il fit quelques missions sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements. Mais bientôt il lui fallut abandonner ses travaux apostoliques pour se condamner à un repos absolu. La santé du Révd. P. Hêtu s'affaiblit de jour en jour. Les lettres qu'il a écrites à ses parents nous montrent combien il était heureux de mourir missionnaire sur une terre étrangère.

En mourant, le Révd. P. Hêtu n'a pas oublié ses parents. Comme dernier souvenir, il leur a légué trois petites gravures. L'une représentant le portrait de Mgr. de Mazenod, fondateur de la communauté des Pères Oblats, est destinée à son père : une autre, Notre-Dame des Sept Douleurs, est dédiée à sa mère ; la troisième sur laquelle nous lisons ces paroles : " Courage sur la terre, espérance au ciel, " a été envoyée à toute la famille.

On peut appliquer au défunt ces paroles de la Sainte Ecriture : "*Consummatus in brevi, implevit tempora multa,*" sa carrière a été courte mais bien remplie, non par des actions d'éclat, mais par l'esprit de zèle et de sacrifice dont il a été animé. S'il ne nous est pas permis de nous agenouiller sur la tombe de ce bon missionnaire, offrons lui du moins le tribut de nos prières.

Nous présentons nos condoléances aux parents qui ont fait une si grande perte ; et qu'ils se consolent dans l'espoir que leur fils recueille déjà dans la gloire ce qu'il a semé dans les larmes : "*Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.*"

[Pour le Foyer Domestique.]

### A LA MÉMOIRE

DE

MADAME E. H. ST-DENIS, NÉE FRÉCHETTE.

Hélas ! un an déjà que sa tombe est fermée !  
Qu'elle nous a quittés pour ne plus revenir !  
Et pourtant chaque trait de sa figure aimée  
Est encor là, vivace en notre souvenir !

Juin nous est revenu dans sa splendeur sereine ;  
L'été repeint à neuf le manteau des forêts ;  
Aux fleurs des prés la brise embaume son haleine ;  
Et l'herbe reverdit sur les tombeaux muets !

Tout sourit au soleil ; et la nature entière,  
Dans l'air plein de rayons, prodigue ses parfums :  
L'oiseau chante joyeux, là-bas, au cimetière,  
Où dans leurs froids cercueils dorment nos chers défunts.

Tout renaît sur la terre. Eux seuls sont là sans vie ;  
La tombe ne rend pas ses mornes habitants ;  
Car lorsque l'existence, hélas, nous est ravie,  
Pour nous, tristes humains, il n'est plus de printemps !

Dors, pauvre Alizia, dans ta fosse profonde !  
Et puisque tu ne peux renaître avec les fleurs,  
Ta mémoire, crois-moi, n'a pas quitté ce monde ;  
Car, morte pour nos yeux, tu revis dans nos cœurs.

Juin 1876.

ACHILLE FRÉCHETTE.

**Dlle. Henriette Délorier.**

Au faubourg St. Jean, Demoiselle Henriette Délorier, à l'âge de dix-sept ans et demi, fille d'Olivier Délorier, écuyer, maître forblantier, après une douloureuse maladie de trois semaines soufferte avec une résignation vraiment angélique.

Cette mort est une rude épreuve pour la famille de M. Délorier, car cette jeune demoiselle possédait toutes les qualités requises pour répandre le bonheur et la joie au milieu de ses parents, aujourd'hui si cruellement affligés. Elle cultivait avec un talent remarquable la musique vocale et instrumentale, et son riche caractère de douceur et d'amabilité faisait goûter des jours des plus heureux à sa charmante famille. Au moment de rendre le dernier soupir, elle prononça au milieu d'un sourire angélique, ces douces paroles de consolation pour sa famille éplorée: "Oh! je vais monter au Ciel voir la Ste. Vierge, ma bonne mère".....

"Qui aime bien, châtie bien." Or la famille de M. Délorier peut se consoler avec cette grande pensée chrétienne, car il faut que Dieu aime bien cette famille pour l'éprouver si cruellement.

**Dlle. Sarah Jane Higgins.**

A Sherbrooke, est décédée Sarah Jane Higgins, l'enfant adoptive bien-aimée de Madame veuve V. Olivier, à l'âge de 22 ans et 5 mois.

Cette aimable et vertueuse jeune personne a été moissonnée à la fleur de l'âge, par une maladie impitoyable, la consommation. Elle est morte parfaitement résignée à la volonté de Dieu, anticipant la récompense céleste promise aux cœurs purs.

Orpheline dès son enfance, elle fut adoptée par l'excellente dame qui fut pour elle une autre véritable mère et lui procura les bienfaits de l'éducation au couvent de Sherbrooke. Elle était très-estimée dans tous les cercles de sa connaissance, et sa mort causera à toutes ses amies de vifs et sincères regrets.

Elle laisse une sœur et un jeune frère pour pleurer sa perte.

**Thadée Michaud.**

On nous écrit de St. Jean Port-Joli, en date du 14 juin.

La mort cruelle et inexorable vient de plonger une famille bien heureuse dans l'affliction la plus profonde, par la perte de son chef, Thadée Michaud, écuyer, Notaire, décédé à St. Jean Port-Joli à l'âge de 58 ans, Notaire depuis 1839. M. Michaud a pratiqué dans la paroisse St. Jean Port Joli, avec le plus grand succès. Nommé Régistrateur pour le Comté de l'Islet, lors du démembrement de ce comté de celui de Montmagny, M. Michaud avait su par son application au travail, et son intégrité se conquérir l'estime de tous les honnêtes gens.

Le regretté défunt a été enterré aujourd'hui dans le cimetière de St. Jean Port Joli, après un service chanté par M. l'abbé Frédéric Caron. Les porteurs des coins du poêle choisis parmi ses confrères étaient MM. les Notaires Dupont, Verreault, Casgrain et Giasson. *Requiescat in pace.*

**A. E. Gauvreau.**

C'est avec un vif chagrin, que les citoyens de la ville de Rimouski apprenant, lundi matin, la mort presque subite d'un de leurs concitoyens des plus marquants. Cette ville qui, quelques jours auparavant, avait été dans l'allégresse par la présence

d'un grand nombre de prélats, princes de l'Eglise, d'un nombreux clergé et d'un concours très considérable de personnes distinguées venues de toute part à l'occasion de la solennité de la bénédiction du nouveau Séminaire. Tout à coup cette infortunée ville est dans le deuil. André Elzéar Gauvreau, Ecuyer, Régistrateur, avait rendu sa belle âme à Dieu, à 4 heures du matin, le 12 juin courant, après six heures de maladie seulement, à l'âge de 65 ans 5 mois et 21 jours.

M. Gauvreau naquit à Québec de respectables parents, le 22 janvier 1812. En 1825, il se fixa à Rimouski, après avoir été marchand à Ste. Luce, paroisse voisine, pendant quelques années. Il fut nommé le 14 juin 1860 Régistrateur, pour le second district d'enregistrement du comté de Rimouski, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort avec la plus grande intégrité et à la satisfaction générale. De partout l'on n'entendait que des éloges à son sujet. Jusqu'à la fin de ses heureux jours, il donna à ces concitoyens l'exemple de toutes les vertus chrétiennes: avec une modeste aisance, il sut pratiquer la pauvreté évangélique, et donner une part de son nécessaire même aux amis de Dieu. Il se faisait un jeu des souffrances, et bravait tous les temps durant nos rigoureux hivers pour venir plusieurs fois le jour épancher son cœur au pied de l'autel, faire de ferventes et longues prières et recevoir la sainte communion. Quelques heures avant sa mort on le voyait à la sainte table y recevoir la très-sainte Eucharistie, c'est-à-dire dimanche matin le onze du courant, veille de son décès. Notre ami avait toujours été porté à la piété, il sentait en son cœur l'amour de la solitude, la vie humble et cachée, et l'horreur du monde. Ses goûts étaient simples: ennemi du luxe et des nouveautés, on le voyait s'élever avec force contre tout ce qui sentait la vanité. Il fut par sa charité l'ami des pauvres, qui ne cesseront de le pleurer, et l'ami et le conseiller de tous, qui ne l'oublieront pas. Son trépas fut calme comme celui du juste.

UN AMI.

**AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.**

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de leur abonnement, — comme devra le faire tout abonné, là où il n'y a point encore d'Agent nommé, — des Reçus leur seront transmis par le retour de la maille.

**PROVINCE DE QUÉBEC.**

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
Arthabaskaville	Arthabaska	Aimé Dion
Arthabaska (station)	Arthabaska	Louis Foisy
Ancienne-Lorette	Québec	George Dufrane
Aston Station	Nicolet	A. Ouellet
Bagotville	Chicoutimi	Etienne Lévesque
Baie St. Paul	Charlevoix	O. A. Clément
Bécancour	Nicolet	Mad. Vc. M. E. Rivard
Bedford	Missisquoi	E. R. Demers
Beaumont	Bellechasse	G. H. Couture
Beauport	Québec	Las. Chamberland
Bienville	Lévis	Paschal Morin
Broughton-Est	Beauce	Louis Beaudoin
Cacouna	Témiscouata	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin)	Chambly	W. Vallée
Canrobert	Rouville	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte	Gaspé	Thélesphore Roy
Cap Rostre	Gaspé	J. A. LeBel
Charlesbourg	Québec	J. M. Tremblay
Chicoutimi	Chicoutimi	J. O. Tremblay

Coaticook	Stanstead	Ferrier Chartier
Côteau du Lac	Soulange	J. H. Rondeau
Deschambault	Portneuf	A. D. Hamelin
Durham-Sud	Drummond	F. Préfontaine
Gentilly	Nicolet	S. Brunelle
Grand Métis	Rimouski	Jules Martin, fils
Grand Pabos	Gaspé	Thos. Soucy
Hébertville	Chicoutimi	Elzéar Ouellette
Hemmingford	Huntingdon	J. A. V. Amirault
Hochelega	Montréal	Dr F. A. Mousscau, M D
Isle Perrot	Vaudreuil	M. S. Jobin
Jeune Lorette	Québec	J. G. Vincent
Joliette	Joliette	Laurent Désaulniers
Kamouraska	Kamouraska	L. C. Bégin
Lachine	Jac. Cartier	Fabien Caisse
La Patrie	Compton	A. B. Gendreau
Laprairie	Laprairie	Julien Brosseau
L'Islet	L'Islet	Mad. Ve. E. Ballantyne
L'Acadie	St. Jean	Olivier Belle
L'Anse à Giles	Islet	I. O. Gisson, N. P.
Lawrenceville	Shefford	A. C. Tétu
Lauzon (Village)	Lévis	C. A. Bourget
Les Cèdres	Soulanges	T. Marcoux
Malbaie	Charlevoix	Elie Anger, N. P.,
Montmagny	Montmagny	S. Vallé, N. P.
Monte Bello	Outaouais	Charles Major
Maria	Bonaventure	F. S. Cyr
Montréal (Cité)	Montréal	H. Laurencelle
N.-D. de Lévis	Lévis	Elzéar Bédard
Pointe aux Trembles	Portneuf	N. Blais
Pointe du Lac	St. Maurice	Léuis Comeau, jr.
Portneuf	Portneuf	F. X. T. Hamelin
Québec (Cité)	Québec	J. O. Filteau
Rigaud	Vaudreuil	J. Charlebois
Rimouski	Rimouski	Alphonse Couillard
Rivière-du-Loup	Témiscouata	C. A. Gaudry
Rivière-du-Loup	Maskinongé	A. Caron
Sault-au-Récollet	Hochelega	J. B. Beauchamp
Sault Montmorency	Québec	Jos. Cazeau
Sherbrooke	Sherbrooke	G. Gélinas
Somerset	Mégantic	H. Juras
Sorel	Richelieu	Jos. Cartier, Agt. d'Ass.
Stonfold	Arthabaska	Gédéon Gagnon
Ste. Adèle	Terrebonne	O. Lafleur
Ste. Agathe	Lothinière	Laz. Boulanger
St. Aimé	St. Hyacinthe	P. Gélinas
St. Ambroise	Joliette	Ol. Vigneault
St. Anselme	Dorchester	P. Fortier
St. Antoine	Verchères	L. J. Cartier
St. Arsène	Témiscouata	Elic Martin
St. Augustin	Portneuf	M. C. East
St. Alban	Portneuf	Sifroid Leclerc
St. Alexis	Montcalm	Dlle. Mathilde Omon
St. Albert	Arthabaska	Prud. Lainesse
St. Aricet	Huntingdon	F. S. Bourgeault
Ste Anne	Saguenay	Marcel Côté
Ste Anne Lapocatière	Kamouraska	A. E. Talbot
Ste Anne la Péraie	Champlain	J. U. Marcotte
St. Antoine Abbé	Chateauguay	M. Patenaude
St. Alexandre	Iberville	A. A. L. Brien
St. Boniface	St. Maurice	Dr. S. G. Bourret, M. D.
Ste Brigitte	Nicolet	N. Rivet
St. Caimir	Portneuf	F. X. Gingras
Ste. Cécile	Beauharnois	J. Landry
St. Césaire	Rouville	J. E. Gaboury
Ste. Claire	Dorchester	J. E. LeRoy
St. Cyrille	L'Islet	J. B. Cloutier
St. Camille	Wolfé	G. Crépeau
St. Charles	Bellechasse	Joseph Montminy
St. Clément	Beauharnois	J. A. Painchaud
Ste Clethilde	Arthabaska	Camille Gélinas
St. Constant	Laprairie	Alphonse Lanctôt
Ste Croix	Lothinière	J. Hamel
St. De	Richelieu	A. Dupuis
St. Esprit	Montcalm	Chas. Dalpé
St. Edouard	Lothinière	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge	Compton	J. Courtemanche
Ste Elizabeth	Joliette	L. H. Beaulieu
St. Fabien	Rimouski	V. Roy
Ste. Famille	Montmorency	Alph. Drouin
Ste. Foy	Québec	Félix Belleau
Ste. Flavie, (station)	Rimouski	Ant. Bérubé
St François du Lac	Yamaska	P. R. Robillard
St. Frédéric	Beauce	L. G. A. Legendre
Ste Flavie	Rimouski	Joseph Fournier
St. George	Richemond	F. X. Roy

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
St. Germain	Drummond	Mad. Ve. E. B. Paré
St. Gervais	Bellechasse	Ferdinand Aubé
St. Guillaume	Drummond	H. Mercier
Ste. Hénédine	Dorchester	Jos. Mercier
St. Henri	Lévis	Gilbert Roy
St. Honoré	Beauce	Pierre Boucher
St. Hilaire (Village)	Rouville	Arthur Goulet
St. Hugues	Bagot	E. Lafontaine
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	A. M. Kéroack, libraire.
St. Isidore	Laprairie	F. T. Langevin
St. Jacques	Montcalm	J. E. Ecrement
St. Jacques le Min.	Laprairie	J. O. Poirier
St. Janvier	Terrebonne	D. Desrochers
St. Jean	Iberville	M. Carron, Insp. d'E.
St. Jean (L. O.)	Montmorency	F. Turcotte
St. Jean Chryst.	Chateauguay	I. J. E. Derome
St. Jean-Port-Joli	L'Islet	Dlle. M. Fournier
Ste. Julie	Verchères	Joseph Collette
Ste. Justine	Vaudreuil	J. A. Raizenne
St. Joseph	Beauce	Dlle Anaïs Arcand
St. Lambert	Lévis	Magl. Brochu
St. Léon	Maskinongé	S. Lesage
St. Léonard	Nicolet	Dr. Max. Bellemare
St. Lin	Assomption	F. Garault
St. Michel	Bellechasse	Dr. E. S. Belleau, M. D
St. Malo	Compton	Moïse Roy
Ste Marguerite	Dorchester	C. C. Lajeunesse
St. Mathieu	Rimouski	Théophile Lévesque
St. Norbert	Arthabaska	P. M. Pacaud
St. Pie	Bagot	M. D. Meunier
St. Pierre les Becq.	Nicolet	Ths. Phillips
St. Pierre	Montmagny	Mad. Ve. S. Bacon
St. Roch des Aulnais	L'Islet	George Gagnon
St. Raphaël	Bellechasse	P. C. A. Fournier
St. Roch	Richelieu	J. B. Paquet
St. Romuald	Lévis	Damase Roberge
St. Sébastien	Iberville	J. E. Godreau, Notaire
St. Simon	Rimouski	Dlle. S. Bernier
St. Stanislas	Beauharnois	Léon Perrault
St. Sulpice	L'Assomption	J. Royal
St. Thomas Pierville	Yamaska	H. Pitt
St. Valérien	Shefford	P. S. Grandpré
St. Vincent de Paul	Laval	Joseph Paré
Terrebonne	Terrebonne	Capt. J. C. Auger
Tessierville	Rimouski	H. Parant
Trois-Rivières [Cité]	Trois-Rivières	Eph. Dufresne, Avocat
Valmont	Champlain	Onésime Landry
Valletort	Beauce	Léuis Paradis, jr
Village St. Jean-Bto de Montréal		Gilbert Filiatrault
Yimachiche	Yamachiche	Arthur Lacerte
Yamaska	Yamaska	P. Beaupré
Warwick	Arthabaska	Is. Triganne

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes	Russell	J. N. Lévis
Penbroke	Renfrew	Dr. J. A. Dealogues
Sandwich	Essex	Alb. Bondy, Instituteur
St. Eugène	Prescott	S. Labrosse

MANITOBA.

Winning	Rivière-Rouge	Germain & Fils
---------	---------------	----------------

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caron Brook	Victoria	Théodore Pelletier
Miramamcook	Westmorland	A. M. Viennau

NOUVELLE ÉCOSSE.

Clare	Digby	Dr A. P. Landry, M. D.
-------	-------	------------------------

ETATS-UNIS.

Concord	New Haven	Chs. Pélissier
Fall River	Massachusetts	Nap. Milotte
Northampton	Massachusetts	A. Ménard
Springfield	Massachusetts	W. Proulx
St. Alban	Vermont	Dr. G. Thibault, M. D.

# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **FOYER DOMESTIQUE** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU FOYER** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## GRANDE LOTERIE DU SACRE-COEUR.

Cette loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉRON OULMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, sr., C. S. RODIER, Pierre L'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Eccl., sous la surveillance des membres des trois comités.

### VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en Or de .....	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do .....	2,000 00	2,000 00
1 do do .....	1,000 00	1,000 00
5 do do .....	500 00	500 00
5 do do .....	100 00	500 00
25 do do .....	50 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne .....	10 00	250 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or .....	500 00	250,000 00
20 ciboires, do do .....	24 00	1,200 00
42 calices, do do .....	20 00	400 00
8 encensoirs do do .....	18 00	756 00
12 ostensoirs, do do .....	6 00	48 00
12 paires de burettes do do .....	32 00	432 00
12 garnitures d'autel do do .....	6 00	72 00
250 objets do do .....	30 00	360 00
1000 objets do do .....	3 00	870 00
2000 objets do do .....	2 00	2,000 00
1 bénitier do do .....	1 00	2,000 00
	4 00	4 00

\$271,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté, le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr. Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-Cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET.....\$1.00

Toutes communications par la maille devra être adressées franc de port au Directeur-Gérant ;

1er Juillet 1876.—61.

**F. X. COCHUE.**  
No. 256, rue Notre-Dame, Montréal.

Enseigne de la  
Rue Sussex,  
  
Feuille d'Érable.  
Ottawa.

**N. FAULKNER,**

IMPORTATEUR DE

**Marchandises Sèches,**

DE GOUT ET D'ETAPE,

Importe directement des marchés d'Angleterre et de la France.

**P. H. CHABOT,**

No. 518, (ancien No. 52)

**RUE SUSSEX, OTTAWA,**

Offre un choix complet de

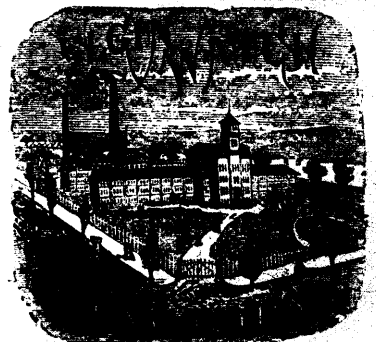
**Tweeds, Draps, Chapeaux,**

Chemises, Cols, Collets, et

**HARDÉS-FAITES**

A TRÈS BAS PRIX.

Les Hardes sont confectionnées à ordre avec beaucoup de goût.



**J. B. LAMONTAGNE,**

Fabricant de Bijouteries en or. Montres et Horloges réparées avec soin.  
No. 16, rue York, près la rue Sussex, Ottawa





1870  
1871  
1872  
1873

1874  
1875  
1876  
1877

# GRAND DICTIONNAIRE

UNIVERSITÄT

